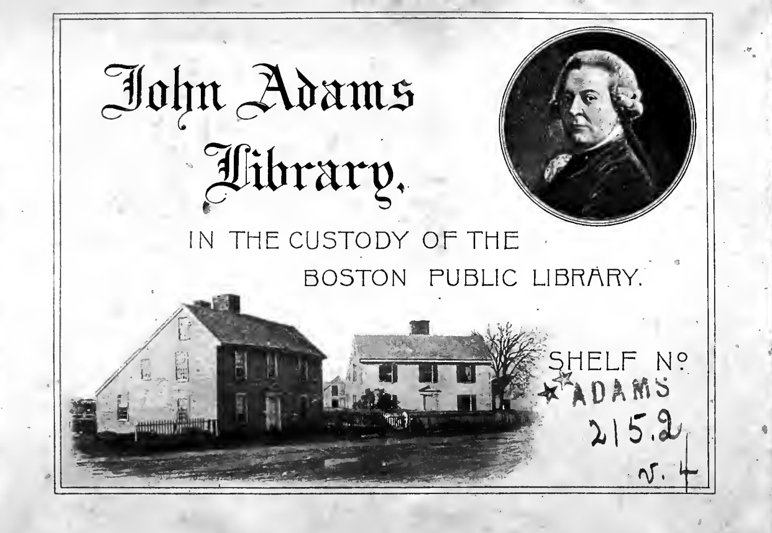








LETTRES
ET NEGOCIATIONS entre
Mr. JEAN DE WITT,

CONSEILLER PENSIONNAIRE & GARDE DES SCEAUX DES PROVINCES DE HOLLANDE ET DE WEST-FRISE.

ET

MESSIEURS LES PLENIPOTENTIAIRES DES PROVINCES UNIES DES PAIS-BAS.

aux Cours

DE FRANCE, D'ANGLETERRE, DE SUEDE, DE DANEMARC, DE POLOGNE &c.

Depuis l'Année 1652. jusqu'à l'an 1669. inclus,

Traduites du Hollandois.

TOME QUATRIEME,

Contenant

LES NEGOCIATIONS DE

Mrs. G. BOREEL, ET P. DE GROOT.

En France, & en Suede depuis l'an 1664 jusqu'à l'an 1669.



A AMSTERDAM,

Chez les JANSSONS-WAESBERGE.

M. DCC. XXV.

LETTRES
DE
Mr. JEAN DE WITT,
Conſeiller Penſionnaire de Hollande & de Weſt-Friſe,

ET DE Mr.

CONRARD VAN BEUNINGEN,
Miniſtre Extraordinaire à la Cour de France,

Depuis 1664. juſqu'en 1667. incluſivement.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 6. Janvier 1667.

MONSIEUR,

Ma derniere Lettre étoit du 30. du paſſé; je n'ai reçû que ce matin la votre du 31. J'y ai trouvé les Copies du Billet écrit au Comte de *S. Albans*, & de la Lettre qu'il y a répondu : je vous prie d'avoir ſoin de m'informer exactement de tout ce qui ſe paſſera à cet égard, & de m'envoyer Copie de tout ce qui ſe fera par écrit; j'ai remarqué, tant par ces Copies que par vos Lettres précédentes, qu'il doit y avoir encore une Lettre précédente du Comte de *S. Albans*; mais comme ſon contenu ne peut être d'une gran-

de importance, il n'eſt pas néceſſaire d'en parler; mais à l'avenir, faites moi tenir éxactement tout ce qui concernera cette affaire, quel qu'en ſoit le contenu.

Leurs N. & G. P. s'intéreſſent fort aux Manufactures; mais ſur tout les Villes où elles ſont établies; ainſi vous devez faire les dernieres inſtances pour obtenir ſatisfaction d'une maniere que l'Etat en ſoit content, & informer éxactement Leurs HH. & Leurs N. & G. PP. du ſuccès de vos ſollicitations.

Je n'ai jamais ajoûté foi aux bruits qui ont couru, que le Frere de Mr. *Colbert*, enſuite Mr. de *Ruvigny*, & enfin Mr. de *Bellefont*, étoient allez en Angleterre. Je ſuis charmé que les autres qui l'avoient crû trop legerement ſoient à préſent déſabuſez.

Le Correſpondant dont je vous ai parlé dans ma Lettre du 23. Décembre, eſt Mr. *Wicquefort*, ou ſon Homme de Paris, que je ne connois pas. Mr. *Wicquefort* continuë à fournir toutes les ſemaines à Leurs HH. PP. une eſpece de Gazette écrite, qui contient tout ce qui ſe paſſe à la Cour de France.

Mr. d'*Eſtrades* m'a communiqué une Lettre par raport à ces ſortes de bruits, dans laquelle on lui donne ordre de donner à l'Etat de nouvelles ſûretez encore plus fortes que les précédentes s'il ſe peut; & il m'a offert pour caution ſa perſonne, ſa vie, & même de renoncer à ſon caractere. J'en ai fait part aux Commiſſaires de Leurs HH. PP. pour les affaires ſecrettes; mais ils ont jugé qu'après les étroites & ſolemnelles obligations du Traité, les autres étoient inutiles.

L'af-

L'affaire de Mr. d'*Armainvillers* va si-bien, qu'il y a long tems que sa Compagnie a été transferée du Comptoir de Gorcum sur celui de la Brille, où il y a du reste, & où il sera promptement payé, on l'aidera aussi autant que l'on poura pour ses arrérages. Lors que l'occasion se présentera, je contribuërai de tout mon pouvoir à son avancement, les motifs de votre Lettre m'y engageront; mais il faut que je vous dise, que ci-devant, & en particulier pendant la Guerre contre l'Evêque de Munster, il n'a pas témoigné tout le zèle possible pour la Regence; il a toûjours entretenu correspondance avec Mr. de *S.* . . . & autres semblables; mais j'espere qu'il suivra à l'avenir de meilleurs conseils.

Vous me marquez au bas de votre Lettre d'un avis que vous dites que vous m'envoyez, mais que je n'ai pas trouvé dans votre Paquet. Je n'ai rien autre chose à vous mander; ainsi je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 7. Janvier 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire ma derniere le 31. du passé; jai reçû en son tems la votre du 30. du même mois. Je crains fort que tout ce que je pourai dire à l'avenir pour justifier les prétentions de Leurs HH. PP., par raport au contre-salut du Pavillon, ne

soit d'aucune utilité. Quoi qu'il en soit, il seroit bon que l'on pût confirmer par des Attestations, ce que nous avons avancé du contre-salut rendu par *Montaguë* & *Lauson*, & que l'on eût des preuves pour détruire ce que l'on soûtient ici opiniâtrément; savoir, que jamais les François n'ont rendu le salut en baissant le Pavillon, soit de Flotte à Flotte, d'Escadre à Escadre, ou de Vaisseau à Vaisseau, sinon, peut-être, dans le cas cité de l'année 1652. L'Attestation d'*Evertsz* dit le contraire, mais elle est unique; mais comme il dépose qu'il ne sait pas que cette affaire ait jamais été mise en dispute, il me semble qu'il ne seroit pas difficile d'avoir des preuves de rencontres particulieres, qui confirmassent cette déclaration générale. Aussitôt que j'aurai reçû les Piéces que l'on poura obtenir, je remettrai cette affaire sur le tapis, & n'oublierai rien pour la terminer à la satisfaction de Leurs HH. PP.

Mr. de *Lionne* m'a dit, qu'on a envoyé à Mr. d'*Estrades* par la derniere Poste tous les Ordres nécessaires pour communiquer ce que vous savez à Mr. de *Clingenberg*.

Mr. de *Ruvigny* a reçû deux Lettres d'Angleterre par la derniere Poste, l'une du 27. & l'autre du 30. du passé; la premiere dit, que l'on devoit déliberer le lendemain dans le Conseil sur le départ de *S. Albans* & sur les Ordres dont on doit le charger. La seconde marque, qu'il partiroit avant huit jours, & qu'il ne poura partir plûtôt afin de lui donner toutes les Instructions nécessaires, & qu'il sera chargé de répondre à tous les Articles de

de la Lettre du 24. Novembre. La Reine-Mere d'Angleterre dit, qu'Elle n'a aucun avis, d'où on pût inferer ce que l'on doit se promettre de ce voyage, ni si ce Comte viendra seul, ou en compagnie, quoi que l'on parle fort de *Coventri*, ou du Fils du dernier Chancelier.

Je satisferai avec plaisir à vos Ordres, & aussi-tôt que les affaires de la Paix seront sur le Tapis, je vous ferai part de mes considerations; mais ce ne sera que pour vous obéïr & nullément en me flatant qu'elles soient d'aucune utilité.

Je ne cesse d'être attentif à ce qui se peut négocier entre cette Couronne-ci & celle de Suède; mais je crois qu'il seroit plus aisé de tirer sur cela de bons avis de Stokholm où les choses doivent passer par un Conseil de quarante Personnes, que d'une Cour comme celle-ci, où tout se conduit avec le dernier secret. On est généralement d'avis que tout ceci concerne sur tout la Pologne; & un Ministre étranger m'a assuré, qu'il le savoit avec plusieurs particularitez qu'il ne pouvoit me communiquer; mais que c'étoit une chose dont on ne pouvoit douter. Je sai d'une autre Personne qui n'est pas aussi sûre, que le Traité avec la Suède porte, que cette Couronne assemblera seize mille hommes, & qu'Elle aura pour chaque Regiment de 1000. hommes 4000 livres par mois, & pour chaque Regiment de Cavalerie aussi de 1000. hommes 12000. livres par mois; & que les Troupes devront passer en revûë devant un Ministre de France. Il se peut faire

que l'on ait en vûë la Pologne & d'autres choses en même tems. Mais si le Roi de France s'en mêle, je ne crois pas que Leurs HH. PP. ayent quelque chose à craindre de ce côté-là, pendant la Guerre d'Angleterre; de même Elles ne doivent rien en aprehender si cela se passe à l'insû de la France. Dans le premier cas, parce que l'on n'y consentiroit pas de ce côté-ci; dans le second, parce que l'on respectera la Puissance de la Republique & de ses Alliez, & particulierement celle du Roi de France.

Aussi-tôt qu'il y a eu des Prisonniers François en Angleterre, le Roi a donné ordre pour leur entretien, pour leur habillement & leur logement. L'Etat ne devroit-il pas faire la même chose, c'est une affaire de conscience autant qu'elle est utile au Public; & je ne sai point quelle raison on a de ne pas traiter chez nous les Anglois sur le même pied que les notres sont traitez chez eux, afin d'employer à l'entretien de nos Gens ce que nous pourions y faire de profit; les Anglois pouroient de même prendre soin des leurs. Je suis, &c.

A Mr. C. Van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 13. *Janvier* 1667.

MONSIEUR,

Ma derniere étoit du 6. du courant; j'ai reçû

reçû en son tems la votre du 7. Elle nous aprend, & Mr. d'*Estrades* nous l'a communiqué aussi, que le Ministre de Suède residant à Paris, avoit notifié à la Cour, comme Mr. *Appelboom* l'a fait ici, que le Roi de la Grande Bretagne consentoit à ce que l'on convint d'une Place neutre pour les Conferences, pourvû que Leurs HH. PP. lui en fissent la demande par Lettre de la maniere qui a été proposée: après en avoir conferé avec Mrs. d'*Estrades* & *Clingenberg*, & de leur aveu, nous avons dressé une Lettre * pour Sa Majesté Britannique, dont je vous envoye Copie; & afin que nous fussions sûrs qu'aussi-tôt que cette Lettre aura été déclarée, on choisira une Place agréable aux Rois de France & de Dannemark, j'ai fait réponse, du consentement des Commissaires de Leurs HH. PP., & de concert avec les Ministres de France & de Dannemark, à la Lettre que Mr. *Coget* m'avoit écrite en particulier le 14. Décembre dernier; je vous en envoye aussi une Copie. Je vous prie de vous servir de cette réponse, pour faire sentir à Mr. de *Lionne* avec quelle aplication Leurs HH. PP. travaillent à déterminer le choix du Lieu du Congrès, à la satisfaction de Sa Majesté T. C. Nous remettrons demain à Mr. *Appelboom* la Lettre pour le Roi d'Angleterre & ma réponse à Mr. *Coget*, afin qu'il l'envoye par la Poste qui part demain d'ici pour l'Angleterre.

* Voyez Lettres d'*Estrades* Tome IV. après une Lettre du 13. Janvier 1667.

Mr. d'*Estrades* m'a communiqué aujourd'hui les dernieres Dépêches qu'il a reçûës de sa Cour; nous y avons trouvé que nous nous sommes parfaitement conformez aux intentions du Roi, dans la susdite réponse. Mais nous trouvons dans ces * Dépêches, que sur la Proposition qu'en avoit fait le Resident *Puffendorf* à Mr. de *Lionne*, Sa Majesté consentoit que le Roi d'Angleterre nommât trois Places neutres, dont les Rois de France & de Dannemark en choisiroient une; ou que ces deux Rois proposeroient les trois Places, & que Sa Majesté Britannique auroit le choix. Il me semble qu'il seroit plus avantageux de se reserver le droit de nommer les trois Villes, & que c'est un très petit avantage que de se reserver seulement le choix d'une des trois. Comme Leurs HH. PP. ne seroient pas choquées qu'on tint les Conferences même en Angleterre, il est très-probable qu'Elles seront toûjours contentes du choix qu'on fera d'un Lieu hors de ce Royaume quel qu'il soit, & par conséquent qu'Elles aprouveront toûjours ce que les deux Rois feront à cet égard. Ainsi, c'est à ces Princes à examiner s'ils ne donnent pas trop d'avantage au Roi d'Angleterre, en lui laissant la nomination des trois Places, & se bornant eux à en choisir une des trois.

Il paroît par les mêmes Dépêches, que Mr. de *Lionne* soûpçonne qu'on ne garde pas assez le secret sur les Lettres dont Mr. d'*Estrades*

* *Ibid.* Lettre de Mr. de *Lionne* du 7. Janvier 1667.

trades me donne Copie quelque fois : & il allégue en particulier, qu'il n'y a pas long tems que le Roi d'Angleterre avoit eu entre ses mains la Copie d'une Lettre qu'il avoit écrite à Mr. d'*Estrades*, six jours après qu'elle pouvoit avoir été reçûë à la Haye; & en même tems il en raporte le contenu en substance. Vous pouvez assurer Mr. *de Lionne*, que jamais aucune des Lettres que Mr. d'*Estrades* m'a communiquées, n'est sortie de mes mains, & qui plus est que je ne me souviens pas d'avoir jamais eu de Copie de celle dont il parle, je ne me souviens pas même d'en avoir eu aucune communication : qu'ainsi cela ne doit pas être cause qu'il soit plus sur la réserve que par le passé, ainsi qu'il paroît nous en menacer dans sa Lettre.

Vous me marquez bien le contenu des deux derniéres Lettres de Mr. de *St. Albans* à Mr. de *Ruvigny*; mais je vous ai déja marqué que dans des affaires de cette nature je souhaiterois d'avoir des Copies de ces Lettres : il me semble qu'on ne peut nous les refuser, puis qu'en pareille occasion nous n'aurions aucune réserve avec Mr. d'*Estrades*.

Je ne manquerai pas dans la premiere occasion, de prier Mr. le Lieutenant Amiral de *Ruyter* de passer des Attestations en forme par raport au contre - salut rendu par *Montaguë* & *Lauson*; & je verrai s'il est possible d'en avoir de pareilles sur des occurences semblables de la part des Vaisseaux, Escadres, ou Flottes des François. Je me flate qu'a-

près l'arrivée du Comte de *St. Albans* vous m'envoyerez vos considérations *articulatim*, sur ce que Leurs HH. PP. pouroient vous envoyer par forme d'instructions.

Nous avons toûjours été fort embarassez ici lors qu'il s'est agi de fournir à l'entretien & à l'habillement de nos prisonniers en Angleterre, ou de traiter ici les prisonniers Anglois avec la même barbarie que les notres sont traitez chez eux. En effet, il est plus aisé au Roi d'Angleterre, à cause de la situation & du grand nombre de ses Ports, de faire des prisonniers sur nous, qu'à nous d'attraper de ses sujets; ainsi il resulteroit de-là que ce Roi retiendroit dans ses Etats un grand nombre d'hommes des troupes de Leurs HH. PP. sans qu'il lui en coute rien & aux dépens de la République, ce qui affoibliroit doublement l'Etat, en hommes & en argent, outre que cela empêcheroit qu'il ne prêtât l'oreille aux propositions de Rançon. En effet, il semble que c'est dans cette espérance qu'il n'a pas voulu entendre jusqu'à présent à renvoyer quelques prisonniers dont on lui offroit la Rançon: d'un autre côté, les matelots qui servent sur les Vaisseaux de l'Etat se rendroient avec moins de résistance à l'Ennemi, dès qu'ils sauroient qu'ils y seroient bien vêtûs & bien nouris; enfin, le mauvais traitement que nous ferions ici aux Anglois engageroit leurs camarades à combattre avec plus d'opiniâtreté & à se rendre avec plus de difficulté. Je n'ai rien d'important à ajoûter à ceci, & je suis, &c.

A

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 14. Janvier 1667.

MONSIEUR,

Ma derniere étoit du 7. & j'ai bien reçû la votre du 6. du Courant. On m'a dit que le Roi avoit reçû un paquet de Londres par la derniére Poste ; je ne sai si cela est vrai, & je n'ai aucune occasion de m'en informer à présent, puis que la Cour est à St. Germain: mais si cela est, vous l'aprendrez sans doute de Mr. d'*Estrades*, puis que je ne crois pas qu'on voulût rien déguiser de ce côté-ci.

Je n'ai traité aucune affaire ici avec plus de zèle & d'aplication que celle des Manufactures, car j'en connois toute l'importance: j'ai vû aussi que la plûpart des Seigneurs de cette Cour goûtent les Raisons dont je me sers pour leur persuader qu'il n'est pas de l'intérêt de cette Cour-ci de bander si fort cette corde: Mr. *Colbert* même paroît en sentir la force, mais non pas assez pour l'engager à renoncer à son dessein d'établir des Manufactures de Draps, dont le succès lui paroît avec raison incertain, tant que le commerce de nos Draps sera libre. Je crains que nous ne soyons obligez d'avoir recours aux voyes de rétorsion: néanmoins je crois que ce ne doit point être avant la Paix.

A 6 On

On ne parle à la Cour, ſur tout parmi les militaires, que d'une Guerre prochaine avec l'Eſpagne; d'un autre côté, les ſpéculatifs prétendent qu'il y a une Négociation ſur le tapis entre cette Couronne & celle-ci pour échanger les Païs-Bas contre l'Alſace, le Rouſſillon, & une groſſe ſomme d'argent; mais toutes ces nouvelles me paroiſſent ſorties des cerveaux oiſifs.

Je ne ſai pourquoi Mr. *Haſſelaer* me marque, en me parlant de la vente des baſſins & éguiéres d'or, qu'il en faudra remettre le montant en Lettres de change, ſi l'on a envie d'en employer une partie à récompenſer les Officiers François: rien n'eſt plus aiſé que d'en avoir la juſte valeur ou à la monnoye, ou ailleurs, pourvû qu'il me ſoit permis de tirer d'un des baſſins autant d'or qu'il en faut pour en faire l'eſſai au fin. Je ſuis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 20. *Janvier* 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniére qui étoit du 13. j'ai bien reçû la votre du 14.

Mr. d'*Eſtrades* m'a fait ſavoir qu'il n'avoit reçû aucun avis par la derniere Poſte qui méritât quelqu'attention; ainſi ce qu'on vous aura dit d'un Paquet d'Angleterre adreſſé au Roi

Roi de France paroît bien être ſans fondement. Ce Miniſtre a été en Conférence avec Mr. de *Ruyter* & moi, ſur le contenu de ſes Dépêches de l'Ordinaire précédent touchant les meſures que l'on pouroit prendre pour aſſurer le retour de la Flotte du Roi dans le Port de Breſt: il nous a propoſé * que Leurs HH. PP s'obligeaſſent dans la Convention que l'on doit faire pour la conjonction des Flottes, à faire reconduire celle de France par la leur dans le Canal, au moins juſques par de-là la Flotte Angloiſe, au cas que celle-ci ſe poſtât à l'Iſle de *Wight*, à Portſmouth ou ailleurs dans le Canal. Nous lui avons répondu, que nous ne pouvions prévoir dès à préſent ce qui pouvoit arriver après une Bataille; qu'il pouvoit arriver, ce qu'à Dieu ne plaiſe, que les Flottes de France & des Etats fuſſent battuës en tout, ou en partie, il faudroit alors conſulter la néceſſité préſente ſur les moyens de gagner le premier Port pour s'y ſauver; qu'il pouroit auſſi arriver, qu'avec la bénédiction de Dieu, les Anglois fuſſent contraints de quitter la Mer, alors la Flotte de France pouroit ſans aucun danger ſe retirer dans ſes Ports, ſans avoir beſoin d'aucune Eſcorte; qu'on pouroit imaginer cent cas différens entre ces deux extrêmitez, & qu'il pouroit en arriver cent autres qu'on n'auroit pû prévoir, & que ſuivant les circonſtances la Flotte de l'Etat, ou une partie, pouroit reconduire celle de France juſqu'au de-là de l'en-

* Voyez les Lettres d'*Eſtrades* Tome IV. la ſeconde partie de la Lettre du Comte d'*Eſtrades* du 20. Janvier 1667.

l'endroit où il pouroit y avoir quelque danger pour elle, & que réciproquement il pouroit arriver que ce feroit à celle de France à donner quelque renfort à la notre pour revenir: qu'ainfi on ne pouvoit rien arrêter à cet égard, & qu'il faudra prendre fon parti fur le champ, fuivant les circonftances où l'on fe trouvera; ainfi, avec l'aprobation des Commiffaires de Leurs HH. PP. pour les affaires fecrettes de la marine, j'ai remis à Mr. d'*Eftrades* un Mémoire dont voici la Copie, & dans lequel fe trouve une déclaration de nos vûës en général, & où Mrs. les Commiffaires, Mr. de *Ruyter* & moi, nous déclarons qu'on ne peut rien décider touchant les cas particuliers, & qu'il faut laiffer le foin aux Chefs de prendre leur Parti, *pro re natâ.*

On eft encore ici dans la même inquiétude par raport aux Manufactures, & les Marchands Drapiers de Leyden déclarent unanimement que les Marchands François n'oferont ni acheter, ni vendre publiquement de Draps de Hollande, fi l'on ne révoque publiquement, à fon de trompe, ou autrement felon l'ufage, la défenfe qu'on leur a faite ci-devant; & ils affirment que cette défenfe a été faite non feulement aux Négocians, mais même aux Marchands en détail. Les moyens de rétorfion feront ici impraticables, à caufe de la diverfité de conduite des Amirautez dont l'une ne manquera pas de relâcher plus que l'autre pour attirer le debit de fon côté, comme cela n'arrive que trop tous les jours, par raport aux Manufactures d'Angleterre qui font fi expreffément défenduës.

J'ai

J'ai proposé hier à Mrs. les Conseillers Deputez, s'il ne seroit pas à propos de vous autoriser à retenir du produit des Bassins d'or ce qui sera nécessaire pour faire les presens dont on est convenu à Mr. *Pradel* & aux autres Officiers François. Leurs Nobles Puissances y ont consenti, & je ne doute point que Mr. *Hasselaer* ne vous en donne avis. J'ai fait examiner aujourd'hui dans les Registres de la Généralité en quels termes étoit couchée la Résolution prise sur ce sujet; mais à mon grand étonnement je n'y ai trouvé qu'un Projet de Résolution que Mr. *Hasselaer* vous envoyera aussi; néanmoins je suis persuadé que l'intention de Leurs HH. PP. sera, que l'on fasse les Présens ainsi qu'ils ont été proposez alors. Je finis, en vous priant de me croire, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 21. *Janvier* 1667.

MONSIEUR,

Ma derniere étoit du 14., j'ai reçû en son tems la votre datée du 13. du courant.

On a aprouvé ici la Lettre que Leurs HH. PP. ont écrite au Roi de la Grande Bretagne, & que j'ai communiquée à Mr. *de Lionne*: en son particulier il a fort bien compris la remarque judicieuse que vous faites sur l'avantage qu'il y a à nommer les trois Places

plû-

plûtôt que d'en choisir une : nous avons eu un long entretien sur ce sujet; je lui ai dit, que suposant que l'on est d'accord sur l'exclusion de toute place située dans les Païs-Bas, on pouroit de part & d'autre proposer une Ville, & que si de cette maniere on ne s'accordoit pas, on pouroit s'en raporter absolument, ou avec quelques restrictions aux Médiateurs. Il aprouva ceci d'autant plus, dit-il, qu'après avoir exclû les Païs-Bas Espagnols, il y a aparence que l'on s'accordera aisément, à moins que les Anglois ne voulussent choisir Breemen, Hambourg, ou quelqu'autre Place éloignée, & rejetter toutes les autres mieux situées pour eux & pour ce Royaume, ce qui n'est pas aparent; peut-être marquera-t-on plus déterminément à Mr. d'*Estrades* le sentiment du Roi, & sans doute qu'il vous en fera part.

J'ai dit à Mr. *de Lionne* ce que vous me marquez pour détruire l'opinion où il paroît être que l'on a divulgué quelques-unes de ses Lettres adressées à Mr. d'*Estrades*. Il ne peut se persuader que la communication qu'il vous en a donnée n'ait donné lieu à ce qui en a été divulgué; mais comme ce Seigneur ne se plaint cette fois-ci que de ce que les Anglois sont instruits de ce que l'on a écrit d'ici à Mr. d'*Estrades* pour désabuser Leurs HH. PP. sur ce qu'on leur avoit mandé de Bruxelles d'une Négociation separée, & que les Anglois ont seulement apris par ce moyen certaines circonstances de plus que celles qu'on ne vouloit pas qu'ils ignorassent, puis que son Excellence tombe d'accord que cet avis étoit
de

de la nature de ceux qui doivent être rendus publics, je ne doute pas que l'éclairciſſement que j'ai eu avec lui ne ſuffiſe pour prévenir tous les changemens qui auroient pû arriver dans la confidence que l'on doit vous faire de tout ce qui ſe paſſe.

Il me dit que ce qui avoit été raporté en Angleterre à ce ſujet, avoit donné lieu de ſoupçonner, que la déclaration que le Roi de France avoit faite de ſes diſpoſitions pour la Paix, fût bien ſincere, & que ce ſoupçon avoit été cauſe qu'on avoit parlé de retarder le départ du Comte de *St Albans*.

La Reine-Mére d'Angleterre a reçû par la derniére Poſte des Lettres du Roi d'Angleterre & du Comte de *St. Albans*; on lui marque que l'on perſiſte-là dans les mêmes diſpoſitions dont on lui a déja donné avis. La perſonne que vous ſavez n'a reçû aucune nouvelle; je lui avois demandé une Copie de ſa derniere Lettre, mais comme il faiſoit ſcrupule de me l'accorder, tant parce que c'étoit une Lettre d'un ami, que parce qu'Elle ne contenoit rien qui pût donner lieu à quelque délibération; je me ſuis contenté d'en marquer le contenu.

Ce qu'on a écrit du voyage de *Coventry*, ou de quelqu'autre de même caractére, n'eſt fondé que ſur des bruits publics, ou des avis que quelques particuliers ont reçû de Londres. La Cour n'en a eu aucun avis, je ſuis, &c.

P. S. Quand on parle ici d'un Accommodement entre Genéve & le Duc de Savoye comme certain, on ſupoſe que le Duc

Duc n'a pas la Caiſſe aſſez bien fournie pour raſſembler les Forces dont il auroit beſoin pour ſe rendre maître de cette grande Ville.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 27. Janvier 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 20. du courant ; j'ai reçû en ſon tems la votre du 21. J'ai apris avec beaucoup de ſatisfaction, que le Roi & ſes Miniſtres ont aprouvé le contenu de la Lettre au Roi de la Grande Bretagne, & de celle que j'ai écrite à Mr. *Coget.* Nous attendrons avec impatience quel en ſera le ſuccès, par raport au conſentement ſur le choix d'une Place neutre ; pour les conditions il faudra voir ce que produira le voyage du Comte de *S. Albans.*

Nous n'avons pas eu d'affaires fort importantes ſur le Tapis ces jours paſſez, & nous avons employé ce tems à chercher les moyens d'engager les Provinces qui reſtent en arriére, à payer plus promptement leur Contingent. On a propoſé, pour leur en faciliter les moyens, de reformer quelques-unes des nouvelles Troupes ; enfin, on a travaillé aux moyens de trouver d'avance de quoi payer les Subſides promis à nos Alliez, & en particulier au Roi de Dannemark. Les Provinces

qui

qui contribuent le plus & avec le plus d'éxactitude, font d'avis qu'on licencie les nouveaux Regimens, que l'on continue les recrûës qu'on a faites pendant cette Guerre, & qu'on mette fur la repartition de Gueldres & d'Overyffel quelques Compagnies qui font fur celle de Hollande; afin que la Hollande fe charge de la quote-part de ces Provinces dans le Subfide promis à nos Alliez.

L'Agent *vander Weecke* m'a notifié qu'il a reçû fes Inftructions pour terminer les Differens touchant Rhynberk & Iffum, fans rien corriger au Projet que les Commiffaires de Leurs HH. PP. lui ont remis dernierement; ainfi je ne doute pas que cette affaire n'aille fon train.

Vous retiendrez fur le prix des Baffins une fomme de 35. mille florins deftinée aux Prefens qu'on doit faire à Mr. *Pradel* & aux autres Officiers du fecours de France; fans doute que vous en recevrez auffi l'ordre d'ailleurs.

Je n'ai rien d'important à ajoûter, ainfi je fuis, &c.

A Mr. le Confeiller Penfionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 28. Janvier 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du 21. j'ai reçû la vôtre datée du 20. du courant. Mr. de *Ruvigny* n'a

n'a reçû aucune Lettre du Comte de *S. Albans*; mais la Reine Mere d'Angleterre en a reçû trois du 11., du 14. & du 17. de ce mois, qu'Elle a d'abord communiquées à Mr. de *Ruvigny*, & celui-ci au Roi, qui a trouvé à propos qu'on m'en fît part; mais avant qu'on pût le faire, la Reine a retiré ses Lettres, parce qu'on me cherchoit à Paris pendant que j'étois à S. Germain où est la Cour; & comme l'on n'en a pas pris de Copie à ce que m'a dit Mr. de *Ruvigny*, il a falu que je me contentasse de ce qu'il m'en a raporté de bouche; savoir, que les deux premieres Lettres marquoient, que la Cour d'Angleterre étoit dans d'autres dispositions, & qu'Elle avoit ch ngé de résolution sur les affaires en question; mais la derniere Lettre marque, que le Roi ayant tenu Conseil chez le Chancelier qui a la goute, avec ce Ministre & quelques autres Seigneurs, avoit dit au Comte de *S. Albans*, que l'on avoit dressé & arrêté ses instructions à sa satisfaction: la même Lettre ajoûte qu'il les éxamineroit, & qu'ensuite il écriroit avec plus d'éxactitude; néanmoins il a encore écrit depuis, & n'en dit pas un mot, il marque seulement qu'il est sur son départ, & qu'on ne lui écrive plus en Angleterre, mais seulement à Calais. On croit qu'*Isola* travaille à retarder la Paix; nous aprendrons à l'arrivée de ce Comte s'il y réüssit. Je me flate que l'affaire des Manufactures poura se mettre en bon train, mais en presuposant la possibilité des voyes de rétorsion; ainsi ce que vous pourez m'en écrire doit être tenu fort secret.

Je

Je vous envoye ci-joint un Projet, pour trouver de l'argent d'une maniere moins à charge au Païs que celle dont on se sert ordinairement : je l'ai éxaminé tellement quellement; je doute qu'il soit praticable sur le pied proposé de 4. par cent d'intérêt; mais en augmentant un peu cet intérêt peut-être trouveroit-on aisément une grosse somme. Le secret consiste à emprunter cet argent de Gens à peu près d'un même âge, à condition que l'intérêt passeroit de ceux qui mouroient à ceux qui leur survivroient, avec quelque temperament & quelques restrictions; ce qui leve les inconveniens que j'ai remarqué dans de pareils Projets, & qu'on n'a point manqué d'objecter dans les Déliberations des Conseillers Députez. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 28. Janvier 1667.

MONSIEUR,

Permettez-moi, avant de fermer ce Paquet, d'implorer votre Protection, & par votre moyen celle de Mrs. les Conseillers-Députez, dans une affaire qui ne me touche pas moins que si ma fortune entiere en dépendoit; puis qu'il s'agit d'un de mes Amis à qui l'on porte des coups que je ressens, l'aimant comme moi même. Mr. *Vossins* vous aura

aura ſans doute dit ce que Mrs. les Conſeillers-Députez lui ont fait inſinuer. Si l'on n'a eu en vûë que de l'engager, & donner ſon tems à écrire l'Hiſtoire dont il eſt chargé, plûtôt que de l'employer à des recherches capables de contenter la curioſité des Savans, on doit être perſuadé qu'il eſt prêt à ſatisfaire aux deſirs des Conſeillers-Députez; mais ſi l'on n'a envie que de lui faire ſentir qu'on veut le priver de l'honoraire qui lui a été accordé, après qu'il a employé 40. années depuis ſon enfance à une étude aſſiduë, & qu'il a dépenſé le plus clair de ſon bien à amaſſer une Bibliotheque curieuſe, remplie de Manuſcrits & d'autres Livres; en conſideration de ſon mérite perſonnel, & de celui de ſon Pere & de ſes Freres, & pour aucune autre raiſon; il me ſemble que l'on n'a guère raiſon de traiter avec tant de dureté cet unique reſte d'une Famille ſi celebre dans la Republique des Lettres; & qu'on ne doit pas deſhonorer un Homme à qui des Rois & des Reines ont fait ſentir leurs liberalitez, ſans en avoir été ſollicitez, en lui ôtant celle qu'il reçoit de ſa Patrie. Il n'y a point de Païs qui ne regarde comme un avantage glorieux d'avoir produit quelque Savant celèbre: c'eſt une gloire qu'on ne peut diſputer à mon Ami, & je me flate qu'il lui ſufira que vous vous déclariez en ſa faveur; je vous en prie dans les termes les plus forts, & je vous prie de me croire, &c.

A Mr. C. Van Beuningen, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 3. Février 1667.

Monsieur,

J'ai bien reçû votre Lettre du 28. du paſſé, je vous ai écrit le 27. du même mois; la modération avec laquelle vous marquez que l'on commence à traiter en France l'affaire des Manufactures, pouroit faire ici un bon effet pour differer du moins la Réſolution que les Commiſſaires de Leurs N. & G. P. avoient déja projettée, par laquelle on auroit eu recours aux voyes de rétorſion, & qui ayant été aprouvée infailliblement dans l'Aſſemblée qui eſt commencée aujourd'hui, auroit d'abord été miſe en éxécution. Je vous prie donc de me donner avis au plûtôt, ſi l'on peut s'aſſurer qu'on ne recommencera pas au premier jour à en troubler le Commerce, afin que je puiſſe en ſûreté, après une pareille aſſurance, travailler à empêcher l'éxécution de ce Projet de rétorſion; ce qui, ſi je ne me trompe, ne manquera point de contribuer à fortifier la bonne intelligence entre les deux Etats.

Le Projet pour trouver les ſommes d'argent dont on a beſoin, dont vous parlez dans votre derniere, eſt ſans doute le même qui a déja été éxaminé ici, & qui m'a toûjours paru fort praticable: mais on y opoſe une forte raiſon, c'eſt que l'on peut ſe flater en empruntant

pruntant à préfent de l'argent à 4. pour cent, d'en reduire l'intérêt à 3. pour cent en tems de Paix, employant le profit de cette reduction à rembourfer le Capital qui fe trouvera aquité au bout de 41. ans; au lieu qu'en mettant en œuvre le Projet dont vous parlez, il faudra d'un côté promettre un plus gros intérêt, & de l'autre on ne poura fortir de cette dette, qu'au bout de quatrevingt ou nonante ans : néanmoins on a trouvé à propos que Mrs. les Confeillers Députez donneroient leur avis à Leurs N. & G. P. fur le contenu de cette Période de votre Lettre, & fur celui du Billet que vous avez envoyé.

Il me femble que l'affaire de Mr. *Voffius* ne doit aucunement l'inquieter, puis que toute cette alarme qu'on lui a donnée, fe réduit à lui recommander férieufement d'achever l'Ouvrage pour lequel l'Etat lui paye une Penfion; mais, comme il a allegué pour excufe, qu'il n'avoit pû avoir accès aux Regîtres & aux Archives, pour en tirer les lumieres néceffaires; Leurs N. P. ont pris une Réfolution qui enjoint à Mr. le Secrétaire *van Beaumondt*, comme Garde des Chartres, & à moi, comme Confeiller Penfionnaire, de lui fournir tout ce qui eft en notre pouvoir, dont il peut avoir befoin; j'efpere qu'après cela il fatisfera à l'attente des Etats, autrement il court rifque de perdre la faveur des Regens, & d'en être blamé, ce qui ne manqueroit pas de donner ateinte à fa réputation & à fes intérêts. Je n'ai rien d'important à ajoûter; ainfi, je finis en vous affurant que je fuis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 4. Février 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 28. du passé, & j'ai depuis reçû votre Lettre du 27. J'aprends avec plaisir que les Differens qui restoient entre Leurs HH. PP. & l'Evêque de Cologne sont en termes d'Accommodement, & cela ne manquera pas de faire plaisir ici à la Cour.

Mr. de *Lionne* aprouve fort ce que vous dites, qu'en convenant avec la Suède d'un Acte de Neutralité, on ne peut consentir qu'Elle conserve la liberté de donner au Roi d'Angleterre un secours de 4000. hommes, qu'en stipulant, qu'ils seront donc transportez en Angleterre, & qu'ils ne pouront être employez, ni contre le Roi de Dannemark, ni en Oost-Frise contre Leurs HH. PP. Son Excellence est sur tout de votre avis, que la prudence demande qu'on attende le retour de Mr. *Isbrandts*, avant de prendre aucune résolution sur ce sujet.

On a recours à de nouveaux ressorts, pour mettre la discorde entre le Roi & Leurs HH. PP. Mr. de *Lionne* m'a montré * une Lettre de

* Voyez Lettres d'*Estrades* Tome IV. la fin de la Lettre d'*Estrades* du 27. Janvier 1667. & de celle de *Lionne* du 4. Février.

de Mr. *Gremonville* écrite de Vienne, où il eſt parlé d'une Ambaſſade que Leurs HH. PP. ſe diſpoſent d'envoyer à l'Empereur ; cette Lettre ajoûte, que les Seigneurs du Conſeil de l'Empereur ſe diſent les uns aux autres, que Mr. *Friquet* les exhorte avec raiſon à garder le ſecret ſur cette affaire, qu'on ne nomme point; car autrement, diſent-ils, on perdroit du côté de l'Angleterre ce qu'on gagne du côté de la Hollande. Ce Miniſtre m'a encore dit, que les Eſpagnols publient que vous leur avez conſeillé de faire une Ligue avec l'Angleterre, pour la défenſe des Païs Bas ; & que l'on m'a ouï dire, qu'il valoit mieux vingt années de guerre avec l'Angleterre, qu'une année dans les Païs-Bas. Ce dernier article eſt certainement faux ; ainſi je ne doute pas que les autres ne ſoient de même. Je lui ai répondu qu'on devoit conſiderer ces ſortes de raports, comme des artifices dont ſe ſervoient les Anglois & les Eſpagnols, & qu'on ne devoit pas plus s'y arrêter qu'aux bruits qu'on fait courir dans les Provinces-Unies, qu'on travaille à une Ligue entre la France, l'Angleterre & la Suède. J'ai trouvé Mr. de *Lionne* aſſez raiſonnable ſur ce ſujet ; mais il croit qu'il n'eſt pas poſſible que Leurs HH. PP. envoyent dans la conjoncture préſente une Ambaſſade à Vienne, ſans cauſer ici de l'inquiétude, & donner occaſion à toutes les mauvaiſes impreſſions que nos Ennemis communs voudroient en donner, pour mettre la diſcorde entre la France & Leurs HH. PP. Que le Roi de France ne faiſoit rien qui pût donner

lieu

lieu au bruit d'une Guerre prochaine contre les Païs-Bas, & que Leurs HH. PP. doivent être certaines que, suivant la promesse qui a été faite par Mr. d'*Estrades*, on ne prendra sur ce sujet aucune résolution que de concert avec Elles: je vous avouërai que pour mon particulier je suis d'avis que, dans la situation présente des affaires, il seroit nécessaire de differer cette Ambassade; car si une fois la défiance se met entre nous & la France, & qu'il s'en suive une desunion, nous nous exposons à tout ce qui peut s'imaginer de plus facheux. Je suis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 10. *Fevrier.* 1667.

MONSIEUR,

Ma derniere est du 3., j'ai reçû en son tems la votre en date du 4. du Courant.

Il y a aparence que les affaires de l'Electeur de Cologne se termineront bien tôt par une Convention mutuelle; puis que l'Agent de son Altesse Electorale m'a témoigné qu'il étoit autorisé pour conclure, ayant auparavant envoyé à son Maître le Projet de Convention qui avoit été réglé ici.

J'ai conferé avec les Commissaires de Leurs HH. PP. pour les affaires sécrettes, sur la proposition de permettre aux Suédois d'éxécuter l'engagement où ils sont, disent-ils,

d'envoyer quatre mille hommes de secours en Angleterre, sans qu'on regarde cela comme une Contravention à la promesse de Neutralité que cette Couronne feroit en faveur de Leurs HH. PP. Ces Messieurs jugent qu'on ne peut consentir à cette clause qui lèze la réputation de l'Etat & qui implique contradiction; & même qu'on ne peut admettre la limitation proposée, que ce secours seroit fourni en Angleterre & non ailleurs: que si la Suède donnoit effectivement un pareil secours à l'Ennemi de l'Etat contre le contenu des Traitez que nous avons avec Elle, en vertu desquels Elle doit absolument secourir la République, Leurs HH. PP. doivent conserver le Droit qu'Elles auroient non seulement d'en demander satisfaction, mais même de prétendre justement les secours qu'Elle ne leur auroit pas donnez. Ainsi, il y a aparence que l'on poura plus facilement faire agréer la proposition que vous avez faite ci-devant, & que Mr. d'*Estrades* m'a rapellée aujourd'hui; savoir, que la Suéde donne au Roi de France une promesse solemnelle de n'inquiéter cet Etat en aucune maniére pendant cette Guerre avec l'Angleterre, encore moins de donner aucun secours à ses Ennemis; ce dont la France poura ensuite donner une déclaration à la République dans les termes les plus forts, s'engageant à la confirmer par une garantie dans les formes; ainsi que cela s'est fait par raport au Roi de Dannemark. Je profiterai de la premiére occasion pour pénétrer les sentimens des principaux Membres de Hol-

lande

ande & des Députez des Provinces, pour vous en donner avis d'une maniere plus précise.

Tous les Ressorts qu'on met en usage pour semer la défiance entre le Roi & nous ne nous étonnent point du tout; nous sommes assurez qu'on ne cessera d'y avoir recours; mais nous sommes surpris qu'ils fassent si aisément impression. Quelques demandes que l'on a faites ici de tems en tems de la part du Roi d'Espagne, m'ont donné occasion de me plaindre souvent à Mr. l'Ambassadeur *Gamarra*, des Négociations publiques que les Espagnols ont avec les Ennemis de l'Etat & dont les suites ne pouvoient qu'être très préjudiciables à Leurs HH. PP. Ce Ministre m'a répondu qu'ils ne prenoient avec l'Angleterre d'autres engagemens que ceux d'une Ligue défensive, & qu'ils n'avoient garde d'en prendre aucuns qui fussent offensifs, soit directement ou indirectement, contre Leurs HH. PP.; je lui ai repliqué, que Leurs HH. PP. ne pouroient s'en formaliser si cela étoit ainsi, puis qu'Elles avoient plus d'une fois fait entendre que les Alliances défensives faites avec tels Rois ou Etats que ce fussent, ne pouvoient donner ombrage à ceux qui pouvoient se trouver en mesintelligence avec ces Rois ou Etats. Je ne suis pas assez familier avec les Ministres Espagnols, & je n'ai pas assez de crédit sur leur esprit pour m'ingerer de leur donner des avis sur leurs propres intérêts.

On publie ici d'un autre côté, que le Roi de France envoyera encore en Portugal au Printems prochain, ou toute sa Flotte, ou

la plus grande partie : je n'en crois rien, parce que cela est directement contraire à la confiance qui est entre nous, & que dans ce cas-là la Rupture de la France avec l'Angleterre nous feroit plus préjudiciable qu'avantageuse, puis qu'Elle a été cause que les Anglois ont fait des efforts qu'ils n'auroient pas faits, & qu'ils ont mis en Mer vingt Vaisseaux plus qu'ils n'en auroient equipé sans cette Rupture, en sorte que l'eloignement de la Flotte de France laisse les forces de l'Etat exposées à un Ennemi bien plus fort qu'il ne l'auroit été si nous n'avions eu le bonheur d'être Alliez de Sa Majesté. Quoi qu'il en soit, il est à propos que vous vous informiez de la vérité, & que vous détruisiez ces bruits mal fondez par les avis que vous donnerez à l'Etat de leur fausseté, afin de détruire ainsi toutes les mauvaises impressions.

Le Roi de *Dannemark* a grand besoin d'argent, sur tout quelques Provinces n'ayant pas encore payé leurs Subsides de l'année derniere. Leurs N. & G. P. ont résolu de lui payer par anticipation le premier terme de l'année prochaine, ainsi que vous verrez par leur Résolution ci-jointe; mais il sera impossible d'engager les autre Provinces à en faire autant; on aura même de la peine à les disposer à payer les arrerages; ainsi voyez si vous ne pouriez pas engager le Roi & ses Ministres à payer à Leurs HH. PP. ou au Roi de Dannemark sur leur compte comme l'année passée une somme de trois cens mille livres en deduction de ce que Leurs HH. PP. ont encore à prétendre de la France. Je suis, &c. P. S.

P. S. Outre les Informations que Leurs HH. PP. vous ont déja envoyées touchant le Vaiſſeau le Faucon, & qui vous ont convaincu ſans doute de la juſtice de cette affaire, il eſt à remarquer encore, que celui qui a fait la Priſe n'eſt pas un François, mais un ſujet & habitant de la République, que le Vaiſſeau que montoit celui qui a fait la priſe, n'étoit pas un Vaiſſeau François, mais un Anglois pris par les ſujets de l'Etat ſur l'Ennemi, & qui, ſuivant l'uſage, ayant été proclamé, a été vendu publiquement à Fleſſingen & eſt paſſé en propriété du prétendu Armateur François, ou de ſon fretteur, huit jours ſeulement, *quod notandum*, après que le Faucon eût mis en Mer; ainſi qu'il eſt évident par l'Acte original de vente que nous avons fait voir ici à Mr. d'*Eſtrades*; en ſorte qu'il feroit facheux, ſelon moi, que l'on nous ôtât ici la connoiſſance de cette affaire pour la porter en France, ce qui me paroît contre toute raiſon. Je vous prie de repréſenter tout cela à Sa Majeſté & à ſes Miniſtres, & de leur faire voir quelle injuſtice il y auroit dans une telle conduite.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 11. *Février* 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû en ſon tems votre Lettre du 3.

de ce mois, j'ai eu l'honneur de vous écrire le 4.

Il est certain, ainsi que j'en suis bien informé, que le debit libre des Draps de Hollande dans le Royaume nonobstant les gros droits d'entrée qu'ils payent, ne laisse aucune esperance aux Drapiers François de se defaire de leurs Draps aussi avantageusement qu'ils l'avoient espéré: ainsi ils ne manqueront point de faire leur possible pour ôter aux nôtres, directement, ou indirectement, la liberté dont ils jouïssent à présent; & comme le passé leur a fait connoître avec quelle vigueur nous les avons barrez jusqu'à present, je ne puis prévoir quelles mesures ils pouroient prendre pour l'avenir. La défense de toutes les marchandises de France qu'on a faite en Angleterre, a obligé ceux-ci à être plus circonspects, & je crois qu'on pouroit prévenir les injustices que l'on pouroit avoir envie de nous faire, en entretenant seulement les impressions que j'ai eu soin de donner ici de la facilité avec laquelle nous prendrons le parti de la rétorsion au cas qu'on nous y contraigne.

J'ai bien pensé, par raport au Projet pour lever de l'argent dont je vous ai parlé dans une de mes precedentes, à l'avantage plus considérable qu'on pouroit retirer d'une réduction telle que celle dont vous me parlez, & j'ai fait cette objection à l'Auteur du Projet: il croit qu'on pouroit être maître de fixer l'âge de ceux que l'on voudroit admettre, outre qu'on pouroit stipuler que lors qu'il n'en resteroit que quatre ou cinq, tous les autres

étant

étant morts, on amortiroit une partie des Intérêts, laissant le reste au dernier vivant, en sorte que par ce moyen & d'autres semblables, on pouroit plus profiter sur l'argent levé de cette maniere que par une réduction à trois pour cent. Mais je crains qu'on ne trouve pas beaucoup de gens qui voulussent prêter leur argent sur ce pied-là, & une réduction sur toute la somme empruntée pouroit être plus avantageuse; mais aussi une réduction à trois pour cent est-elle peut-être plus à souhaiter que praticable; cependant, s'il y avoit quelqu'aparence, on pouroit réserver ce moyen pour s'en servir après la réduction; car alors il s'en trouveroit plusieurs qui ne pouvant se tirer d'affaire avec un intérêt si mince, donneroient facilement dans une proposition d'où ils espéreroient plus d'avantage. J'atendrai les considérations de Mrs. les Conseillers Députez; & s'il le faut je parlerai de nouveau à l'Auteur.

Chacun dit, & même quelques Personnes distinguées de la Cour, qu'aussi-tôt que la Guerre d'Angleterre sera finie, le Roi de France en commencera une autre contre l'Espagne; d'autres sont d'avis que Sa Majeste T. C. ne fera point la Guerre à l'Espagne du vivant du Roi Catholique, sur tout si la Paix se fait avec le Portugal. Pour moi je crois qu'on mettra d'abord sur le tapis les prétentions sur le Haynaut & sur le Brabant: mais qu'on n'en viendra pas à la Guerre, si l'Espagne, pour sauver le reste, céde à le France un coin des Païs-Bas qui est à sa bien-séance, & que Leurs HH. PP. consentiront à une Ligue

défensive & à une Garantie; car on m'assure ici que l'on est toûjours dans les mêmes sentimens dont je vous ai écrit ci-devant. Dieu veuille que tout aille ainsi, nous y gagnerions deux choses également importantes selon moi; savoir, la conservation de l'amitié de la France, & l'éloignement de son voisinage: Leurs HH. PP. pouront devenir Médiateurs, & avec quelques Résolutions vigoureuses Elles pouront beaucoup contribuer à faire réüssir les choses, sans y engager aucun de leurs véritables intérêts.

Mr. de *Sanvetat*, Frere de Madame de *Flanacourt* lui a écrit, que Mr. d'*Estrades* pouroit bien se résoudre à résigner sa Charge de Colonel; ainsi, quoi qu'il ait déja servi quarante ans, il se verroit par-là déchû de toute esperance d'avancement. Mr. le Marêchal d'*Albret*, & plusieurs Personnes de distinction m'ont prié ci-devant de m'intéresser & d'intéresser mes Amis, & vous en particulier, pour ce Mr. de *Sanvetat*. On m'a réïteré les mêmes prieres dans cette occasion, ce qui m'oblige de vous importuner & de vous recommander instanment l'avancement de Mr. de *Sanvetat*, s'il est possible; ou de faire en sorte qu'on lui permette de résigner sa Compagnie. Mr. d'*Estrades*, quittant le Regiment, n'aura aparenment plus de raison de s'y oposer. Je suis, &c.

A

A Mr. C. van Beuningen, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 17. *Février* 1667.

Monsieur,

J'ai reçû avec plaiſir votre Lettre du 11. du courant, d'autant plus qu'elle m'aprend, que les affaires des Païs-Bas commencent à prendre, où vous êtes, un certain biais, qui fait eſperer qu'elles pouroient ſe terminer ſans qu'on en vint aux voyes de fait.

La nouvelle Propoſition pour lever de l'argent n'eſt point du tout goûtée ici, pour les raiſons que je vous ai en partie alleguées dans ma Lettre du 3.; ainſi, je ne vois aucune aparence à la faire paſſer, pas même avec les changemens propoſez; ainſi je crois que vous ferez bien de ne donner aucune eſperance à l'Auteur, & de le remercier.

On eſt actuellement fort occupé à preſſer l'armement extraordinaire auquel on travaille ici, & même celui du Roi de Dannemark, en lui payant d'avance le premier terme des Subſides qui lui ſont promis, afin que tout ſoit prêt à tems; & comme quelques-unes des autres Provinces ne ſe preſſent pas beaucoup à fournir leur Contingent de ce qui a été accordé pour les dépenſes de la marine, Leurs N. & G. P. employent tous les moyens imaginables pour engager ces Provinces à aquiter ce à quoi Elles ont manqué. Je n'ai rien

autre chose à vous marquer, sinon, que je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 18. *Février* 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire ma derniere le 11. du courant; j'ai reçû en son tems la votre du 10.

Je prends la liberté de vous charger de l'incluse pour Mr. le Greffier, parce que je m'y suis servi de votre chiffre que je crois plus sûr que celui du Greffe : ainsi il sera nécessaire que vous la fassiez déchiffrer.

Il est fort probable que l'intention du Roi d'Angleterre n'est point de terminer ici les affaires par le Canal * du Comte de *S. Albans*, & que c'est pour cette raison qu'on a obmis le Dannemark dans son pouvoir; & de plus, ce n'est pas un Homme capable de négocier une affaire de cette importance; outre cela, je sai de bonne part qu'il n'y a personne dans sa maison capable de l'assister. Il y a aparence qu'on ne lui a fait faire la Proposition qu'il a faite que pour semer la discorde,

* Il faut voir sur l'arrivée & les Propositions de ce Comte dans les Lettres d'*Estrades* Tome IV. la Lettre de Mr. de *Lionne* du 18. Février 1667.

corde, ou on a en vûë de terminer ailleurs ce qu'il aura preparé ici; peut-être aussi que le Roi d'Angleterre, que je crois dans la nécessité de faire la Paix, voyant tout disposé à une conclusion, pouroit bien passer sur la formalité d'une Place neutre, afin de gagner du tems. Si tout le Different se réduit aux Caribes, dont les François se sont rendus maîtres, je suis sûr que cela ne nous arrêtera point, pourvû que les Anglois veuillent leur ceder la moitié de l'Isle de S. Christofle qu'ils possedoient; ce à quoi ils devroient d'autant plus aisément consentir, que depuis la Conquête qui en a été faite, plusieurs Anglois ont vendu leurs Habitations à des François: néanmoins j'allegue avec toute la circonspection nécessaire le fardeau & les dépenses de cette Guerre, sur tout des Subsides du Dannemark; la gloire, qui revient au Roi de persister constamment à faire voir qu'il n'a entrepris cette Guerre dans d'autre vûë que de secourir ses Alliez, & les avantages que ce grand motif bien démontré peut lui procurer, & auprès de ses Alliez & auprès des Anglois même. De cette maniere j'insinuë ici insensiblement, que Sa Majesté ne doit pas rompre le Traité pour cette bagatelle, ni même en retarder trop long tems la conclusion: j'ai lieu de croire qu'on écoute mes raisons: j'apuye aussi sur le payement des Subsides; enfin, je n'oublie rien de tout ce qui peut frayer le chemin à la Paix. Quoi qu'il en soit, il faut que Leurs HH. PP. témoignent être résoluës à faire obtenir à Sa Majesté ce qu'Elle demande, & qu'Elles n'en désistent

B 7 point,

point, que lors qu'il paroîtra que les Anglois ſeront abſolument intraitables ; car il eſt très-important que cette affaire ſe termine à la ſatisfaction de la France : je ſuis certain qu'on fera ici raiſonnable & équitable, & qu'on ne voudra pas continuer la Guerre pour cette ſeule moitié de l'Iſle S. Chriſtofle.

Il me ſemble, qu'en faiſant le Traité avec les Anglois nous devons obſerver premierement, de ſpecifier *nominatim* les Païs & Places qui ſeront cedées de part & d'autre par ce Traité, en ajoûtant que de part & d'autre on ſe cede mutuellement ce qui ſera conquis hors de l'Europe de ce côté-ci du Cap de Bonne-Eſperance, d'ici en . . . . mois, au bout duquel tems la Paix aura lieu dans ces endroits-là, & au de-là du Cap d'ici en . . . mois, au bout duquel tems la Guerre ceſſera dans ces quartiers-là, quand même ces Places ſe trouveroient exprimées dans le Traité comme cedées ; autrement il faut ſtipuler que toutes les Places conquiſes après la Ratification du Traité ſeront reſtituées.

Secondement, en renouvellant le Traité de 1662., il faut faire attention à l'article 15. qui dit qu'on terminera les Differens qui reſtoient entre les deux Nations ; cet article doit être biffé, puis qu'on doit entendre que les prétentions de part & d'autre, & les dommages cauſez mutuellement avant & pendant cette Guerre reſtent compenſez & amortis.

Troiſiémement, il faut expliquer l'article 14., pour éviter à l'avenir les querelles pareilles à celles que l'on a faites à Leurs HH. PP. ſur la Commiſſion donnée à Mr. *de*

Ruy-

Ruyter, de recouvrer les Places enlevées à Leurs HH. PP. ſur les Côtes de Guinée, & dire que ce dont on eſt convenu dans cet article, *qu'après les plaintes faites, on attendra quelque tems qu'on donne ſatisfaction*, n'empêche pas celui qui eſt lézé, & qui a été chaſſé par ſurpriſe ou par force ouverte, de quelques Forts ou Terres, ou qui s'y trouve oprimé, d'employer, pendant ce tems-là, la force pour chaſſer celui qui s'eſt rendu maître du Païs par force, ou par ſurpriſe.

Quatriémement, il faut ſtipuler par le Traité, qu'on rendra les Priſonniers ſans rançon en payant ou ne payant pas leur nourriture; fixer le tems auquel les Hoſtilitez ceſſeront ſuivant la ſituation des lieux; enfin le tems de l'échange des Ratifications, &c.

Il faut auſſi conſiderer, ſi après la concluſion du Traité il ne ſeroit pas à propos de convenir d'une Garantie du même Traité entre la France, le Dannemark & Leurs HH. PP., ce qui ſeroit proprement une Ligue défenſive de ces trois Etats contre l'Angleterre.

S'il ne faudroit pas auſſi prendre garde en faiſant ce Traité de Paix, que l'on ne renouvellât point celui entre le Dannemark & l'Angleterre, au moins ſans en ôter ce qui eſt contraire aux Traitez qui ſont entre le Dannemark & Leurs HH. PP., tel qu'eſt la Promeſſe générale de s'aſſiſter mutuellement contre les Ennemis de l'un ou de l'autre.

Enfin, on pouroit tellement preſſer la concluſion du Traité de Garantie avec cette Couronne & le Dannemark, qu'il ſeroit achevé avant l'échange des Ratifications, afin d'éviter

ter d'y admettre les Anglois qui pouroient le demander en vertu de l'Article 13. du Traité de 1662.

Je ne vois aucune aparence d'obtenir ici à la sollicitation de Leurs HH. PP. aucune satisfaction sur le reste des Subsides, & toutes mes remontrances à ce sujet sont toûjours éludées par des réponses en termes généraux. Je suis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 24. *Février* 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du 17. j'ai reçû vos Dépêches du 18. de ce mois; & j'ai rendu à Mr. le Greffier celle qui étoit pour lui après l'avoir fait déchiffrer: il nous paroît ainsi qu'à vous, par toutes les circonstances qui accompagnent la Négociation du Comte de *S. Albans*, qu'il ne paroît pas que les intentions soient fort droites de ce côté-là. Les nouvelles que nous avons reçûës d'Angleterre nous confirment dans la même pensée: elles nous aprennent que le Roi de la Grande Bretagne a nommé la Haye pour y tenir le Congrès, ainsi que vous l'aurez déja apris sans doute avant de recevoir celle-ci. Mr. *Appelboom* nous en a donné samedi dernier le premier avis tel que je vous l'envoye ci-joint; mais

mais depuis, nous avons reçû hier la réponse * de ce Prince à notre derniere Lettre & sur le même sujet, en voici aussi une Copie.

Aussi-tôt que l'on en eût le premier avis, les Etats de Hollande & de West-Frise nommerent des Commissaires pour éxaminer cette affaire, & ils convinrent unanimement, que le Roi d'Angleterre, en nommant la Haye, n'avoit eu d'autre but que de semer la discorde parmi nous, par le moyen des Ministres Anglois au nombre desquels *Downingh* ne manqueroit pas de se trouver, & qui ne manqueroit pas de tout tenter pour débaucher les Membres foibles, qui n'ont pas une entiere connoissance des choses, & les mettre dans leurs intérêts : afin par ce moyen de brouiller les Provinces entr'elles, & ensuite la Republique avec ses Alliez ; que par conséquent il falloit rejetter cet offre de la maniere la plus honnête. Aussi-tôt que Leurs HH. PP. eurent reçû cette Lettre, ils en donnerent avis aux Ministres de France & de Dannemark, qui déclarerent que pour leur particulier ils jugeoient de cette nomination de la même maniere que les Commissaires, & ainsi que je viens de vous le raporter. Lors qu'on eût fait raport à l'Assemblée de Leurs N. & G. P. du sentiment de leurs Commissaires, Elles l'ont aprouvé unanimement, & ont donné leur agrément à un Projet de † réponse à la Lettre du Roi d'Angleterre, dont je vous

* Lettres d'*Estrades*, &c Tome IV. où cette Lettre se trouve après un Mémoire du 31. Janvier 1667.

† *Ibidem.* Après une Lettre du Comte du 24. Février 1667.

vous envoye auſſi la Copie. Vous pouvez bien vous imaginer que cette affaire n'ira pas ſi vite dans quelques Provinces; & en effet, nous avons eu beaucoup de peine & eſſuyé bien des contradictions de la part des Commiſſaires de Leurs HH. PP., avant de les engager, à la pluralité des voix, à propoſer comme leur avis à Leurs HH. PP. la ſuſdite Lettre. Mais nous n'avons pû faire † paſſer dans l'Aſſemblée qu'elle ſeroit envoyée ſur le champ en Angleterre, après qu'elle auroit été arrêtée & avec l'agrément des Miniſtres des Alliez qui ſont ici; les autres Provinces ſe ſont chargées *ad referendum*, du raport des Commiſſaires & du Projet de Lettre, alleguant qu'ils ne pouvoient concouir à prendre une réſolution ſur une affaire de cette importance, & d'où dépendoit le commencement des Négociations qui pouroient parlà être encore long tems differées, ſans ſavoir les intentions de leurs Committens: ainſi il faut que nous attendions les Ordres des Provinces reſpectives. Dieu veuille qu'ils ſoient tels qu'ils ne donnent lieu à aucune diſcorde; c'eſt-là, ſelon moi, un grand trait de politique des Anglois, & nous ne pourons parer ce coup qu'avec bien de la dexterité. Je me flate que le Roi & ſes Miniſtres aprouveront le Projet de cette Lettre, & que nous aurons mieux rencontré le ſentiment de nos Alliez du dehors, que de ceux du dedans. Si la fermeté qui s'eſt trouvée dans cette occa-

ſion

† *Ibidem.* Lettre du Comte du 3. Mars 1667.

ſion dans la Province de Hollande continuë de la maniere que les choſes ſont à préſent, il y a lieu d'eſperer une bonne iſſuë.

On a remis entre les mains des Commiſſaires de Leurs N. & G. P. vos conſiderations ſur les conditions du Traité à faire, contenuës dans votre derniere Lettre; mais l'affaire précédente nous a donné tant d'occupation qu'on n'a pû encore déliberer ſur celle-ci.

Nous ne manquerons point de faire tous nos efforts, & de témoigner toute la fermeté poſſible, lors qu'il s'agira de faire ceder aux François les Iſles dont ils ſe ſont emparées ſur les Anglois : c'eſt un article que nous conſiderons comme un des intérêts de l'Etat pour pluſieurs raiſons; ſur tout, parce qu'après la fin de la Guerre ce ſera toûjours pour les Anglois une preuve ſenſible qu'ils n'auront pas beaucoup gagné à cette Guerre, & que par conſéquent ils ne doivent pas nous chercher querelle ſi aiſément; au lieu que ſi en conſervant tout ce qu'ils ont conquis on leur rendoit encore quelques-unes des Places qu'on leur a enlevées, cela pouroit les mettre en goût de recommencer la Guerre une autre fois.

Quoi qu'il en ſoit, ſi tout dépendoit de cet Article, je ne crois pas que la France pût s'y aheurter opiniâtrement avec quelque raiſon, & ſans s'expoſer à être blâmée de tout le monde; comme on vous a inſinué avec raiſon que cela ne paroît pas à craindre : quoi que ce ſoupçon fût en lui-même très-agréable, j'ai jugé à propos de n'en rien communiquer

niquer à Leurs HH. PP., de peur que venant à être imprudenment divulgué, le Roi de France & la Republique ne se vissent déchus de leurs esperances. Comme le tems me manque, je suis obligé de finir en vous priant de me croire, &c.

A Mr. C. Van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 25. Février 1667.

MONSIEUR,

Celle-ci est simplement pour vous donner avis, qu'aujourd'hui les Etats de Hollande & de West-Frise s'étant rendus en Corps à l'Assemblée de Leurs HH. PP., les ont engagez avec beaucoup de peine à aprouver la Lettre au Roi de la Grande Bretagne dont je vous ai envoyé hier Copie, & que sur le champ on l'a fait partir pour l'Angleterre; il n'y a que les Députez de Zeelande & de Frise qui ont fait écrire sur les Regîtres qu'ils n'y avoient pas consenti, comme n'ayant point d'ordre; ce que vous aprendrez plus au long des Dépêches publiques. Je suis, &c.

P. S. Leurs N. & G. P. ont été obligez de déclarer * en Corps à la Généralité, qu'Elles ne souffriroient pas qu'aucun Ministre

* Voyez Lettres d'*Estrades* Tome IV. le commencement de la Lettre du Comte du 3. Mars 1667.

niſtre de l'Ennemi vint dans les Terres de leurs dépendances, & que les autres Provinces n'ont aucun droit de déliberer ſur cet Article qui les regarde, & qu'on ne peut ſur cela prendre aucune concluſion contraire à leur volonté.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 25. Février 1667.

MONSIEUR,

Mes dernieres Dépêches étoient du 18. du courant, j'ai reçû en ſon tems votre Lettre du 17.

L'opinion qu'il n'y aura point de Guerre cette année entre la France & l'Eſpagne commence à prendre le deſſus, & il eſt arrivé depuis quelques jours pluſieurs choſes qui me le font croire auſſi.

J'ai fait entendre à l'Auteur du Projet pour emprunter de l'argent d'une certaine maniere, qu'il n'y avoit aucune aparence que l'Etat voulût s'en ſervir; ainſi que vous m'avez chargé de le faire.

Je crois, qu'une des raiſons que l'on a ici de ne pas aprouver le choix de la Haye pour le lieu des Conferences, eſt, que l'on craint que les Ambaſſadeurs d'Angleterre ne trouvent le moyen d'empêcher qu'on n'apuye de notre côté les inſtances que la France fera

pour

pour conſerver l'Iſle de S. Chriſtofle ; je crois que c'eſt un Article qu'on n'aura point de peine à obtenir ; Car la Paix eſt trop néceſſaire à l'Angleterre pour qu'Elle voulût la differer pour cela. Je ſuis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 3. *Mars* 1667.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit le 24. du paſſé; j'ai reçû en ſon tems la votre du 25., j'y ai trouvé ce à quoi je m'attendois bien, que la Cour où vous êtes n'avoit pas aprouvé le choix que Sa Majeſté Britannique avoit fait de la Haye pour y tenir les Conferences; & j'eſpere que Sa Majeſté T. C. conviendra avec Leurs HH. PP. que nous avons évité le piége, & qu'il n'y a aucun inconvenient que la Paix ſe traite dans quelque Place de la Généralité, & qu'avant la reception de celle-ci on s'en ſera expliqué de cette maniere avec les Miniſtres Médiateurs. Mr. d'*Eſtrades* a delivré hier à Leurs HH. PP. une Lettre * du Roi ſon Maître, dans laquelle ce Prince leur fait part des ſujets de crainte que lui donne la Propoſition

* Elle eſt dans les Lettres d'*Eſtrades* Tome IV. après une Lettre de Mr. de *Lionne* du 25. Février 1667., & dans une ſeconde Lettre du Comte du 3. Mars, on trouve ce qui ſe paſſa lors qu'elle fut lûë dans l'Aſſemblée.

ſition de traiter ici à la Haye, & il leur offre même, pour prévenir tous les inconveniens, d'envoyer ſes Ambaſſadeurs à Douvres traiter dans les Terres mêmes du Roi d'Angleterre. Je ne doute pas que Sa Majeſté n'en ait de même donné avis aux Médiateurs ; il eſt indifferent à Leurs HH. PP. lequel des deux Partis choiſiſſe le Roi d'Angleterre, celui que le Roi de France lui propoſe, ou celui qu'Elles lui ont propoſé; ce qu'elles ont déclaré à Sa Majeſté Britannique dans les termes les plus forts par leur derniere Lettre.

Je ſuis d'avis qu'une Suſpenſion d'armes ne peut être que très préjudiciable à Leurs HH. PP. & à leurs Alliez; vû les aparences favorables qu'il y a d'emporter quelqu'avantage conſiderable, ſous la bénédiction de Dieu, avec nos Flottes combinées, ſi les Anglois refuſent la Paix ; ce qui pouroit, plus que toute autre choſe, diſpoſer le Monarque Anglois à penſer à traiter au principal, ce qui pouroit traîner encore long tems à la faveur d'une Suſpenſion d'armes ſujette à une foule d'incidens.

D'un autre côté, l'humeur de notre Nation, & la conſtitution de notre Regence ſont telles, que pour peu que nous nous endormions, on a plus de peine à nous éveiller & à nous remettre en mouvement. Outre cela, combien de richeſſes ne hazarderoit-on pas en Mer à la faveur de la Suſpenſion d'armes, combien ne feroit-on pas venir de Marchandiſes des Païs étrangers? tout cela ſe trouveroit expoſé à être enlevé dès qu'on reprendroit les armes; on ne voudroit pas faire

une

une perte ſi conſiderable, & la crainte du danger pouroit être cauſe qu'on accorderoit alors plus que ne pouroit le permettre l'honneur & le bien de l'Etat.

Joint à cela, que Leurs HH. PP. & leurs Alliez ſont diſpoſez à traiter de la Paix ſur le même pied que l'on pouroit convenir d'une Suſpenſion d'armes, c'eſt à dire, à condition que chacun reſtera poſſeſſeur de ce qu'il poſſede actuellement; & pour peu que le Roi d'Angleterre voulût s'y prêter de ſon côté, on poura conclure la Paix auſſi-tôt qu'une Suſpenſion d'armes; s'il a quelqu'autre but plus avantageux pour lui, Leurs HH. PP. & leurs Alliez ne doivent pas l'aider par une Suſpenſion d'armes à y parvenir.

Les Regens les plus éclairez & les mieux intentionnez non ſeulement ſont de ce ſentiment, mais même ils jugent qu'il ne faut pas le divulguer, afin de laiſſer le Roi d'Angleterre dans l'opinion où il eſt & dans laquelle il eſt entretenu par la préſomption naturelle à ſa Nation, qu'il poura, quand il voudra obtenir cette Suſpenſion d'armes; car, alors cette opinion ſera cauſe que les Anglois ſe preſſeront moins à travailler à leur armement.

Je crois qu'on ne devroit plus differer à convenir enſemble ſur la maniere de faire la jonction des Flottes, & en même tems ſur le ſalut du Pavillon. Je vous prie de faire revivre cette affaire, & de la terminer le plûtôt que vous pourez, & le plus avantageuſement qu'il ſera poſſible.

Nous ſommes ſur le point de conſentir dans

dans l'Assemblée de Leurs N. & G. P. à une Contribution extraordinaire de sept millions. Tous les Membres sont autorisez pour cette Proposition, à l'exception de quelques-uns, qu'il faudra engager à consentir à l'Impôt sur les Cheminées ; ainsi j'espere, avec le secours d'en-haut, que lors que nous ferons la Paix nous aurons nos Armes & nos Finances dans un meilleur état qu'elles n'auront été pendant tout le Cours de cette Guerre contre l'Angleterre ; Dieu veuille y répandre sa bénédiction ; je vous recommande à sa sainte garde, & je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 3. Mars 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 25. du passé, & j'ai reçû par la Poste votre Lettre du 24, & par un Courier exprès celle du 25.

Je suis fort heureux de ce que l'on n'a pas voulu se rendre ici à ce que j'ai proposé au Roi & à ses Ministres avec autant de bonne intention que de circonspection, pour les détourner de rejetter absolument le choix de la Haye, avant d'avoir été informé des Résolutions de Leurs HH. PP. ; puis que la fermeté que l'on a témoignée ici sur ce sujet ne servira pas peu à faire aprouver aux autres

Provinces celle avec laquelle Leurs N. & G. P. se sont conduites, & qui est si conforme aux sentimens du Roi, aux résolutions duquel elle donne d'un autre côté plus de force, à proportion de la resistance que l'on a faite aux considerations que j'ai alleguées pour m'y oposer.

Je trouve qu'on témoigne ici à présent tant de chaleur pour la Paix, que je crains fort, que pour en hâter la conclusion, on pressera * plus Leurs HH. PP. de ceder Pouleron qu'on n'insistera sur S. Christofle, pour peu qu'on voye que ce dernier article puisse reculer la Paix. La raison de ceci qui paroît vrai-semblable à d'autres comme à moi, est qu'on tâche de gagner du tems pour l'employer contre l'Espagne.

Il n'y a point d'aparence ici qu'on y puisse rien négocier touchant la Paix; néanmoins on ne seroit pas content † si Leurs HH. PP. refusoient ou differoient de m'envoyer les Instructions & le Pouvoir nécessaires. J'espere qu'il n'y aura aucun Regent qui ait envie de me proposer pour aucune Négociation autre que celle qui pouroit avoir lieu ici; mais comme il y a de mes Amis qui s'imaginent le contraire, je dois vous avertir qu'il est plus nécessaire à présent que jamais, qu'il y ait ici quelqu'un qui puisse tous les jours être à la Cour,

* Voyez sur cela dans les Lettres d'*Estrades* Tome IV. la seconde partie d'une Lettre de Mr. de *Lionne* du 4. Mars 1667.

† Voyez sur cela dans les Lettres d'*Estrades* Tome IV, la fin d'une Lettre de Mr. de *Lionne* du 4. Mars 1667.

Cour, & que pour peu que cette Cour reste sans un Ministre de la part de Leurs HH. PP. Leurs intérêts courent risque d'y être exposez à un préjudice considérable: Car Mr. *Boreel* ne peut sortir de Paris, & il y a aparence que la Cour n'y viendra point de tout le Printems & de tout l'Eté. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 4. Mars 1667.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit hier par un Exprès & j'espére que vous aurez bien reçû ma Lettre. Je n'ai autre chose à vous mander aujourd'hui si non, que Mr. *de Lionne* m'a dit, de la part du Roi, qu'on savoit que Mr. *Don Estevan de Gamarra* prétendoit, à l'arrivée de l'Ambassadeur de Suède, le disputer à l'Ambassadeur de France pour le rang de son Carrosse; ajoûtant qu'on disoit que le bruit couroit à la Haye, que Leurs HH. PP. devroient se mêler de cette dispute, en priant les deux Ambassadeurs de ne pas envoyer Leurs Carrosses; ce Seigneur me dit qu'il écrivoit * sur cela à Mr. d'*Estrades*, par ordre du Roi,

 qu'il

* Voyez Lettres d'*Estrades* Tome IV, dans la Lettre de Mr. de *Lionne* du 4. Mars 1667.

qu'il ait à représenter, que le Roi seroit offensé qu'on lui fît une telle priere: & il m'a prié de vous informer de la même chose; car puisque depuis le démêlé entre les Carrosses de Messieurs d'*Estrades* & *Batteville*, les Espagnols ont déclaré par écrit qu'ils ne disputeroient plus le rang à la France; on prétend ici qu'on ne doit donner aucune atteinte à ce droit de la Couronne, jusques-là même qu'on ne doit pas donner occasion à un Ministre d'Espagne, en le priant de ne pas envoyer son Carrosse, de dire qu'il s'est absenté moins parce qu'il y est obligé par la cession du Roi d'Espagne, que pour déférer à la priére qu'on lui a faite.

Je suis persuadé qu'on fera ce que le Roi souhaite en cette occasion, & que Mr. de *Gamara* se donnera bien de garde de toucher à cette corde, je suis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 10. *Mars* 1667.

MONSIEUR,

La derniére qui j'ai eu l'honneur de vous écrire étoit du 3. de ce mois, j'ai reçû la votre de même date, & le lendemain celle du 4. Les fortes raisons que vous avez aléguées au Comte de *St. Albans* pour refuser la restitution de l'Isle de Pouleron, ont beaucoup plû à Leurs HH. PP., qui ont été d'avis unanimement

mement de vous écrire d'apuyer à l'avenir de la même maniére leurs bonnes intentions à cet égard.

J'ai été fort étonné que Mr. d'*Estrades* ait tâché, par ordre exprès de sa Cour, de me persuader * que nous devions restituer cette Isle, jusqu'à offrir même que Sa Majesté fera paroître la même facilité pour la restitution de St. Christofle. Je lui ai répondu avec la fermeté que mérite une ouverture aussi prématurée & aussi indigne, lui faisant voir qu'en agir ainsi avec l'Angleterre étoit *traiter en Vaincus*, contre ce qui est exprimé dans la déclaration contenuë dans le Billet de Mr. de *Ruvigny*, où il est dit, que le Roi ne croyoit pas être réduit avec ses Alliez au point de souffrir qu'on leur fît la loi, & *qu'on les traitât en vaincus.*

Que je n'oserois penser à conseiller à la France de restituer St. Christofle, si pendant cette Guerre, ou depuis l'Alliance faite entre la France & Leurs HH. PP., les Anglois avoient pris sur les François quelques Terres ou Places qu'ils voulussent garder, sur tout particuliérement si la France avoit sû que la prise d'une telle Place, ou d'un tel Païs étoit une rupture & une déclaration de Guerre de la part de l'Angleterre contre la France; comme on supose dans le cas dont il s'agit, que les Anglois garderont les nouveaux Païs-Bas, Cabo Corps, &c. qui ont été enlevez par sur-

* Voyez, sur ce qui fut dit à cette occasion, les Lettres d'*Estrades* Tome IV. la Lettre du Comte à Mr. de *Lionne* datée du 10. Mars 1667.

prise à Leurs HH. PP. sans qu'on leur ait fait auparavant aucune demande, ou formé aucune prétension de propriété, au lieu que Leurs HH. PP. ont offert la restitution de Pouleron avant la Rupture, & que les Officiers de la Compagnie des Indes l'ait réellement remise aux Anglois. Je ne suis pas informé de ce qui s'est passé de la part des Anglois par raport à la prise de possession, & l'on dit qu'ils en sont entrez de fait en possession: mais comme la nouvelle n'a pû nous en être aportée que depuis la rupture, nous ne nous en sommes pas éxactement informez. Quant à moi, je ne vois pas que Leurs HH. PP. ayent moins de droit *ex retentione factâ post indictum bellum* sur une Isle dont les Anglois ont toûjours été maîtres de prendre possession, comme vous en aurez pû voir les preuves dans les écrits dressez sur ce sujet; que le Roi d'Angleterre n'en prétend sur les nouveaux Pais-Bas, qui, vû leur situation & la puissance de ses sujets dans le voisinage, étoient autant en son pouvoir que Pouleron en celui de Leurs HH. PP.; aussi n'a-t-on pas employé la force des armes pour conquérir les nouveaux Païs-Bas, autant que je puis m'en souvenir, & l'on n'a pas répandu une goute de sang; on les a simplement sommez de se rendre, ou qu'on feroit une irruption avec toutes les forces des sujets de la Grande Bretagne dont ils sont environnez, s'ils faisoient la moindre résistance. Outre que Leurs HH. PP. ont plus de droit sur Pouleron que le Roi d'Angleterre sur tant de vaisseaux de leurs sujets qui étoient entrez dans ses Ports

sous

ſous la foi des Traitez, & que l'on n'a pas pris, mais retenus, quoi qu'ils euſſent payé non ſeulement les droits d'entrée, mais même pluſieurs d'entr'eux ceux de ſortie, outre qu'ils avoient payé à ſes ſujets les denrées dont ils étoient chargez.

Le raiſonnement qu'on nous objecte continuellement, & qui conſiſte à dire, mais Leurs HH. PP. veulent-Elles manquer la Paix pour Pouleron? &c. me paroît inſupportable; & l'on y peut répondre en demandant, eſt ce que l'Angleterre voudra manquer la Paix pour Pouleron? ces deux demandes ſe contrebalancent l'une l'autre, ou il faut qu'on préſupoſe que Leurs HH. PP. doivent recevoir la loi & ne peuvent obtenir ce qui eſt raiſonnable. La condition de Leurs HH. PP. eſt en ceci d'autant meilleure, que l'Angleterre manquant la Paix pour cette raiſon, n'aura ni Pouleron, ni la Paix, & que Leurs HH. PP. ne voulant point ſe ſoûmettre à d'auſſi indignes conditions, & ne pouvant obtenir une Paix honorable, conſerveront Pouleron, & auront, ſinon la Paix, du moins leur honneur entier & Pouleron.

On vous envoye aujourd'hui le Plein-Pouvoir que l'on ſouhaite tant, & une réponſe * à la derniere Lettre du Roi, je me flate qu'elle ſera plaiſir à Sa Majeſté.

On n'a pû encore délibérer ſur les articles de votre Lettre du 18. du paſſé, parce que

 Leurs

* Cette Lettre eſt dans le Tome IV. des Lettres d'*Eſtrades* à la ſuite de celle du Roi de France à laquelle elle ſert de réponſe.

Leurs N. & G. P. se sont séparées il y a quelques jours & ne se rassembleront que mardi prochain. Il y a quelques-uns de ces articles déja résolus par le passé & par l'usage ordinaire ; je crois que le meilleur est de ne pas toucher un troisiéme article ; mais comme il faudra quelque éclaircissement sur le premier & sur quelques-uns des autres, je presserai dans l'occasion la conclusion de cette affaire.

J'en étois ici, & je reçois une Lettre des Bourguemaîtres & Régens d'Amsterdam avec plusieurs Piéces qui prouvent que l'Isle de Pouleron a été réellement remise aux Anglois qui en ont pris prossession de fait, il y a même les termes dans lesquels est conçû l'Acte de reconnoissance de ceux qui en ont pris possession au nom de la Compagnie Angloise des Indes, & quelques autres circonstances pareilles. Comme Mrs. les Bourguemaîtres me marquent qu'ils vous envoyent les mêmes informations par la Poste d'aujourd'hui, je m'y raporte.

J'ai fait savoir il y a quelques jours à Mr. le Comte d'*Estrades*, que Mr. l'Ambassadeur *Gamarra* n'envoyeroit pas son Carrosse à la réception du Comte de *Dhona*, Ambassadeur du Roi de Suède, ainsi il n'y aura pas de contestation à craindre sur ce sujet.

Leurs N. & G. P. ont consenti samedi dernier avant-midi à la levée d'un second centiéme denier, d'un demi-verpondinge (Taxe sur les maisons) & d'une seconde imposition sur les cheminées, à une Négociation d'un million de florins sur le Collége de l'A-

mirauté

mirauté d'Amſterdam, & à la vente de quelques domaines: en ſorte que ce conſentement monte à environ huit millions de florins pour la ſeule Province de Hollande & Weſt-Friſe, ce qui ſera, j'eſpére, un bon argument tacite pour l'avancement de la Paix. Leurs HH. PP. contribuent de leur côté de tout leur pouvoir à preſſer l'armement auquel on travaille dans nos Amirautez.

Mr. *Iſbrandts* a fait aujourd'hui ſon raport à l'Aſſemblée des Etats Généraux, & il nous a confirmé dans l'opinion que nous avions déja, que la Suède ne s'embarqueroit pas aiſément dans aucun démêlé contre l'Etat. Je ſuis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 13. *Mars* 1667.

MONSIEUR,

Mr. *Appelboom* nous a fait part hier de l'avis ci-joint qu'il a reçû des Ambaſſadeurs de Suède qui ſont à Londres. Je me ſuis entretenu aujourd'hui avec Mr. d'*Eſtrades* ſur ce qu'il contient: je lui ai d'abord repréſenté les inconvéniens qui naîtroient infailliblement dans nos Provinces de la conduite des Miniſtres Suédois, & des ſuites qu'elle pouroit même avoir parmi les Membres de Hollande. Je lui ai donné à penſer enſuite ſi le meilleur ne ſeroit pas, (puis que le Roi a dé-

claré dans sa Lettre du 26. Fevrier & ailleurs, qu'il ne s'agit plus de compétance, ou de point d'honneur, (par raport au lieu du Congrès) de travailler aux Traitez à Londres même, si l'on ne peut fixer les Négociations à Paris; je lui ai raporté toutes les raisons qui me paroissent apuyer ce Parti, & je lui ai fait envisager les avantages que les Alliez en retireroient infailliblement. Son Excellence m'a témoigné qu'elle étoit de mon sentiment; & elle s'est chargée, à ma sollicitation, d'informer le Roi son Maître de notre Conférence, par un Exprès que je charge de celle-ci.

Les principales raisons qui m'ont engagé à prendre ce Parti, & à lui faire cette priére, sont celles-ci. Premiérement, je trouve qu'à la vérité la Proposition du Roi d'Angleterre a été d'abord rejettée ici; premiérement par la Résolution prise dans les Etats de Hollande & de West-Frise, & ensuite par la vigueur avec laquelle Leurs N. & G. P. ont poussé la chose dans la Généralité où Elles l'ont emporté à la pluralité des voix: mais la chose ayant été portée dans les Provinces & dans les Conseils des Villes elle n'y a pas été prise de même, & dès avant la séparation de la derniére Assemblée, ceux d'Alkmaer & d'Enkhuysen ont déclaré publiquement, que leurs Committens étoient d'un tout autre avis, & qu'ils les avoient chargez de déclarer à l'Assemblée leur mécontentement sur ce qui s'étoit passé; nous saurons à l'arrivée des autres Députez qui doivent être ici pour l'Assemblée mécredi prochain, s'il

ne

ne se sera point passé quelque chose de semblable dans leurs Villes, lors que de retour de la derniere Assemblée, ils auront fait raport de ce qui s'y est passé. Ces suites desagréables seront d'autant plus à apréhender après cette Lettre & les raisonnemens des Ministres Suèdois qu'elle contient. Outre cela les Etats de Frise ont pris une résolution solemnelle, par laquelle ils déclarent qu'on devoit accepter la proposition de traiter à la Haye, & témoignent en même tems qu'ils sont très mecontens de la dénonciation que la Province de Hollande a faite à la Généralité, qu'Elle ne souffriroit dans son Territoire aucun Ministre de l'Ennemi, tant que la Guerre dureroit; c'est par oposition qu'ils ont ajoûté à leur Résolution, qu'ils ne veulent pas souffrir que leurs sujets soient oprimez & accablez d'impôts pour satisfaire au bon-plaisir particulier de la Hollande, ni de contribuer plus long tems aux dépenses d'une Guerre qu'on prétend continuer sur une simple formalité: les nouvelles que nous avons de Zeelande ne nous promettent rien de meilleur de ce côté-là; quoi que plusieurs des principaux Régens de cette Province soient de notre sentiment sur le fond des choses; ils paroissent mécontens de la précipitation, disent-ils, avec laquelle la Hollande a agi en cette occasion: & comme ces commencemens éclatent dès avant que nous sachions comment on aura pris la chose en Angleterre, on peut en conclure à quoi nous devons nous attendre, lors que l'on aura vû cette

Lettre des Médiateurs Suédois dans les Provinces dont les Députez en ont pris Copie pour en faire part à leurs Committens. S'il arrivoit que malgré toutes les oppositions & les résolutions contraires, celle qui a été prise d'abord par Leurs N. & G. P. & qu'ils ont fait passer par leur fermeté dans les Etats Généraux, demeurât sans altération; vous pouvez aisément prévoir quelles facheuses suites auroit le mécontentement que quelques Provinces ne manqueroient pas d'en concevoir, & les dificultez qu'Elles feroient de fournir leur contingent; sur tout si cela venoit de la part de celles de Zeelande & de Frise, puis que c'en seroit assez pour suspendre l'armement dans ces Provinces; de cette maniere le Roi d'Angleterre parviendroit à son but aussi aisément que si nous eussions admis ses Ministres ici, en mettant la division entre les Provinces, entre l'Etat & ses Alliez.

Si le Roi pouvoit, par quelques moyens, fixer les Négociations à Paris, nos inquiétudes s'évanouïroient du moment que le Roi de la Grande Bretagne y auroit donné son consentement; & afin de ne point préjudicier au premier Projet, il n'a été parlé qu'entre Mr. d'*Estrades* & moi du second où il s'agiroit de traiter à Londres, & nous n'en avons rien dit à qui que ce soit; de mon côté cela n'étoit point nécessaire, vû les résolutions réïtérées de Leurs HH. PP. prises sur ce sujet, & renouvellées en dernier lieu dans leur Lettre

du

du 8. au Roi de France; mais si la Négociation ne peut avoir lieu à Paris, il faudra absolument s'en tenir à ce dernier expédient. Pour mon particulier, il me paroît que les Alliez trouveroient quelqu'avantage à traiter à Londres préférablement à Douvres; puisque cela ne fait aucune différence par raport au point d'honneur, Douvres étant dans les Etats du Roi d'Angleterre aussi-bien que Londres, sur tout le Roi de France même ayant déclaré qu'il ne s'agit plus à présent du point d'honneur dans le choix d'une Place pour le Congrès: en tout cas, tant que le Comte de *St. Albans* sera à Paris avec un Pouvoir du Roi d'Angleterre, on ne peut interprêter à bassesse que le Roi de France ait ses Ministres à Londres; & après tout on doit sur tout considérer l'avantage réel que les Alliez tireroient d'une Négociation dans Londres, où les Ministres de France, de Dannemark & de l'Etat pouroient tous les jours conférer avec le Roi, le Chancelier, les Secrétaires d'Etat, & autres Ministres, & mettre en œuvre plusieurs moyens pour faciliter les Négociations & les faire réüssir au plus grand avantage & honneur des Alliez: au lieu qu'autrement nous serons exposez au malheur, que les Ministres des Alliez auront beau persuader ceux du Roi de la Grande Bretagne dans le lieu du Congrès, Messieurs *Isola* & *Molina* & autres qui ne souhaitent point la Paix, persuadez qu'ils sont que nous resterons unis avec nos Alliez, seront à portée de préoccuper l'esprit

du Roi & de ſes principaux Miniſtres en leur faiſant d'autres propoſitions moins avantageuſes aux Alliez, & que d'habiles Miniſtres de trois puiſſans Etats pouroient contrebalancer & ruiner entiérement par leur préſence.

Si le Roi de France pouvoit entrer dans ces ſentimens, comme je l'eſpére, Sa Majeſté n'aura qu'à examiner comment on pouroit conduire cette affaire à ſon avantage, ſoit en la propoſant Elle-même ſans façon au Roi d'Angleterre ſous prétexte d'avancer chemin, ſoit qu'Elle trouve à propos que Leurs HH. PP. l'en prient, afin qu'on lui en ait ici toute l'obligation. Quant à moi, il me ſemble qu'une explication de l'offre que Sa Majeſté a faite d'aprouver le choix de Douvres, ſeroit le tour qu'on pouvoit prendre le moins ſujet à une explication contraire à l'honneur & la réputation de Sa Majeſté. En effet, l'offre de venir traiter dans les Etats du Roi d'Angleterre renferme un agrément tacite de la Place que ce Roi juge la plus commode dans ſes Etats pourvû qu'Elle ne renfermât aucune incommodité préjudiciable à ceux qui font l'offre; ce qui, à mon avis, ne ſe rencontreroit pas dans le choix de Londres. Si l'on peut obtenir que les Négociations ſe faſſent à Paris, nous triomphons de même; d'autant plus que vous avez déja un Plein-Pouvoir pour ces Négociations. Néanmoins, ſans s'arrêter au point d'honneur qui ne ſubſiſte plus, je trouve qu'il y a plus d'avantage pour les Alliez, & ſur tout pour la France, de traiter à Londres qu'à Paris. Je ſuis, &c.

A

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 11. Mars 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 4. du courant, la votre du 3. m'a été renduë en son tems.

Vous aurez vû par ma précédente, que le Roi est du même avis que Leurs HH. PP. sur le choix d'une Place pour les Négociations: il seroit à souhaiter qu'on pût s'accorder aussi aisément sur le salut du Pavillon; j'ai remis cette affaire sur le tapis; mais je n'ai eu d'autre réponse sinon, que Mr. de *Lionne* m'a promis que nous en parlerions une autre fois, parce qu'il devoit se rendre alors auprès du Roi. Il seroit bon que j'eusse quelques Attestations que les Anglois nous ont rendu le salut du Pavillon dans la Méditerranée, ou ailleurs, comme vous me les avez fait espérer.

Je ne sai s'il reste quelqu'autre chose à régler par raport à la jonction des Flottes; & comme c'est avec Mr. de *Bellefondt* qu'on a fait les dernieres conventions sur ce sujet, je serois bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé alors, afin de ne pas faire de faute.

On est ici entierement de votre avis sur la suspension d'armes que l'on propose. On diroit que l'empressement qu'on temoigne ici

&

& dans la République pour la Paix reléve le courage abattu des Anglois, & je ne vois point qu'ils puissent se fonder sur autre chose pour insister si opiniâtrement sur la restitution de Pouleron.

Le Comte de *St. Albans* s'est fort plaint à Mr. de *Lionne*, qu'on avoit écrit d'ici qu'il étoit chargé d'entamer & de poursuivre les Négociations, & que cela pouvoit non seulement le faire disgracier, mais même mettre sa tête en danger; en sorte qu'on a eu bien de la peine à obtenir, par le moyen de Mr. de *Ruvigny*, qu'il dépêchât l'Exprès dont je parle dans l'incluse; & comme la Reine Douairiére prenoit en cela son Parti, il a falu que Mr. le Duc d'Orleans s'en mêlât pour engager cette Princesse à ne pas s'oposer au départ de ce Courier. On ne m'a point consulté sur cela, & je n'aurois certainement pû conseiller de presser tant les Anglois sur l'offre qu'on leur fait d'aller traiter à Douvres. J'admire le bonheur des Anglois dans la situation où sont leurs affaires, non seulement de pouvoir faire une Paix honorable; mais encore de se voir pressez de l'accepter. Pour moi je crois que le plus court chemin pour en venir à un Accommodement seroit, que l'on concertât les moyens de porter quelque coup aux Anglois qui les touchât au vif dès que les Flottes seront en état de mettre en Mer, & leur ôter ainsi l'opinion où ils sont, qu'ils obtiendront toûjours une Paix aussi favorable, qu'on la leur offre présentement.

Ceux qui ont la confiance de l'Ambassa-

deur

deur d'Espagne disent, que son Excellence a déclaré que l'Espagne ne consentira point à céder à la France aucune Place ou Terre pour l'engager à renoncer à ses prétentions. Si cela est la Guerre est certaine, autrement on auroit pû la prévenir, à ce qu'il me semble. Je suis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 17. *Mars* 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du 13., dont je joins ici une double à tout hazard, j'ai reçû la votre en date du 11.

Nous avons réglé ici avec Mr. d'*Estrades* tout ce qui concerne la jonction des deux Flottes * conformement au contenu de ma Lettre du 21. Octobre dernier, excepté l'Article qui regarde le salut du Pavillon, dont j'ai eu occasion de parler dernierement avec Mr. le Lieutenant-Amiral de *Ruyter*, qui m'a promis de coucher par écrit d'une maniere très circonstanciée & en forme de déclaration, tout ce qui s'est passé dans les rencontres de la Flotte de l'Etat & de celle des Anglois commandée par Mr. *Montaguë*, & par le Vice-Amiral *Lawson*. J'écrirai encore au-

* Cette Convention se trouve dans les Résolutions secrettes de Hollande le samedi 19. Mars 1667.

aujourd'hui à Mr. *de Ruyter* pour le presser de m'envoyer cet écrit, & j'espere pouvoir vous l'envoyer par la premiere Poste, afin que vous puissiez vous en servir. Je n'ai rien à ajoûter au contenu de ma Lettre du 13., si ce n'est, la Résolution ci-jointe que Leurs N. & G. P. ont prise hier dans leur premiere Séance, sur la lecture de la Lettre que les Ministres Suèdois ont écrite d'Angleterre. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 18. *Mars* 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 11., j'ai reçû en son tems la vôtre du 10.

Les informations que j'ai reçûës de Mrs. les Bourguemaîtres d'Amsterdam sont très-amples, & prouvent clairement que Pouleron a été remise aux Anglois avant la Guerre commencée. M. de *Lionne* m'a dit que cela ayant été raporté au Comte de *S. Albans*, il a répondu, si cela est vrai, & que les Hollandois ayent reconquis cette Isle pendant la Guerre, il n'y a rien à repliquer à Leurs HH. PP. Il me paroît que l'on convient ici de l'équité de nos prétentions; quoi que l'empressement que l'on a d'être hors de cette Guerre ait donné lieu à la Proposition qu'on vous

vous a fait faire par Mr. d'*Estrades*. Pour moi je soûtiens qu'il vaudroit mieux faciliter la conservation de Pouleron en restituant S. Christofle, que de traiter sur le pied proposé; & je crois que je pourois persuader ceci si l'on en étoit au point de traiter.

J'attends avec impatience de savoir comment on aura pris chez nous la réponse que les Anglois ont faite, par raport au choix d'une Place pour le Congrès, réponse à laquelle je crois qu'on ne s'attendoit guére, & qui devroit servir à réünir les esprits plus que jamais; puis qu'il est évident que nos Ennemis se moquent de nous, dans l'esperance imaginaire dont ils se flatent de mettre la discorde dans l'Etat.

Les bruits qui avoient couru d'une Alliance entre la France & la Suède n'étoient pas vrais alors, comme j'en ai été informé de bonne part; mais ils le sont devenus depuis. Je tâche d'en découvrir les particularitez; mais je n'ai pû jusqu'à présent en aprendre aucune; sinon, que Mr. de *Pompone* a signé cette Alliance qu'il a envoyée ici où elle est aprouvée; mais non pas encore ratifiée.

Je me recommande à vous, & je suis, &c.

P. S. On a été très-faché ici, & il m'est très-desagréable & trés-préjudiciable à Leurs HH. PP., qu'on ait publié & imprimé ce que j'ai mandé de la Conference que Mr. de *Lionne* avoit euë avec le Comte de *S. Albans* dès qu'il fut arrivé. Il seroit à souhaiter qu'on pourvût à de pareilles imprudences.

A Mr. C. Van Beuningen, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 24. *Mars* 1667.

Monsieur,

J'ai reçû votre Lettre du 18. du courant; ma derniere eſt du 17. Votre Lettre & les Dépêches publiques qui y étoient jointes nous aprennent la maniere dont il plaît au Roi d'Angleterre d'en agir, par raport aux Négociations; je l'avois prévû en quelque maniere, c'eſt pourquoi je vous ai inſtruit par ma Lettre du 13 dont j'ai chargé l'Exprès de Mr. le Comte d'*Eſtrades*, de l'inquiétude où j'étois, & je vous ai propoſé qu'on choiſît Londres pour y tenir le Congrès, afin d'éviter tous les mouvemens qu'il cauſeroit ici infailliblement. Je croyois que vous auriez reçû ma Lettre avant le depart de la votre du 18., & je crains qu'après la conduite bizarre du Roi d'Angleterre, il ſoit difficile d'engager le Roi de France à condeſcendre à ce que je propoſe. On demeure ferme dans les Etats de Hollande, malgré les inſtances du Roi d'Angleterre, ainſi que vous le verrez par les Réſolutions ci-jointes priſes hier ſur ce ſujet: Mais les Députez de Zeelande ont propoſé hier dans la Généralité, l'avis dont il eſt fait mention dans une de ces Réſolutions, & que je vous envoye ci-joint.

Il faudroit, ce me ſemble, terminer le plûtôt qu'on pouroit le different par raport

au

au ſalut du Pavillon, puis qu'il eſt fort aparent qu'il faudra contraindre l'Ennemi à faire la Paix; il faut auſſi que l'on preſſe l'armement en France comme nous faiſons ici, & autant que je puis le prévoir nous ſerons en état de paroître en Mer avec encore plus de Forces que ci-devant.

Je vous envoye ci-jointes les Atteſtations de Mr. *de Ruyter* ſur ce qui s'eſt paſſé en rencontrant *Montaguë* & *Lawſon*; on poura avoir ſur cela le témoignage de pluſieurs Officiers ſi vous le jugez néceſſaire; j'y ai ajoûté un Extrait tiré d'un Auteur François *in folio*, qui me paroît pouvoir ſervir à prouver, qu'on allegue fort mal dans cette occaſion-ci la maxime, *le Pavillon de France ne ſe baiſſe jamais*; puis qu'on y peut faire une exception importante de l'aveu même de cet Auteur, qu'on m'a dit être fort eſtimé en France.

Mr. d'*Eſtrades* m'a fait part ſamedi dernier de l'avis ci-joint qu'il avoit reçû de Mr. de *Pompone*. Je l'ai communiqué à Leurs N. & G. P., & aux Commiſſaires de Leurs HH. PP. pour les affaires ſecrettes, & les uns & les autres m'ont ordonné de vous recommander, comme je le fais ici, de repréſenter avec fermeté au Roi & à ſes Miniſtres, la conduite & les menaces inſuportables des Suèdois, & de prier Sa Majeſté d'y faire répondre avec la même vigueur dont Elle s'eſt ſervie ſi obligeamment & ſi généralement, lors que les Suèdois firent les mêmes menaces, par raport au Traité avec le Dannemark: en ce cas-là on poura traiter ici avec ſuccès avec le Comte de *Dhona*; car il y a aparence que les

les Suèdois n'ont employé ces menaces que pour obtenir de Leurs HH. PP. plus que Mr. *Isbrandts* ne leur a voulu accorder; mais vous pouvez être assûrez que Leurs HH. PP. ne se relâcheront absolument en rien. Et les principaux Membres de Hollande ont déclaré, qu'ils aimeroient mieux être exposez à une rupture certaine avec la Suède, que de se laisser lâchement contraindre à changer rien dans des Traitez faits avec la Suède dans le tems que leurs affaires étoient sur un bon pied, & dont les Suèdois mêmes ont sollicité la Ratification pendant plus de quatre ans; & même qu'ils ne désisteront point de la demande raisonnable qu'ils font d'un Acte de Neutralité, qui doit preceder la promesse de quelque somme d'argent & la conclusion de toute autre condition favorable.

On a proposé aujourd'hui dans les Etats Généraux la Résolution, dont j'ai parlé ci-dessus, que Leurs N. & G. P. ont prise sur l'avis proposé des Etats de Zeelande; mais on n'y a rien resolu, parce qu'après une longue & vive Déliberation, les Députez de Gueldre ont remis à demain à donner leur avis sur le dernier membre de cette Résolution, qui propose de faire une contre-déclaration sur l'annotation de ceux de Zeelande.

Je conçois assez qu'il y va du point d'honneur pour le Roi de France de consentir à présent à traiter à Londres. Néanmoins s'il se présentoit quelqu'occasion qui favorisât ce Parti, je crois qu'on devroit bien peser s'il n'y auroit pas de la prudence à la saisir, pour prevenir tous les mouvemens auxquels on se-

roit

roit exposé ici, plûtôt que de laisser ainsi les choses en suspends. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De S. Germain le 22. Mars 1667.

MONSIEUR,

Je n'ai reçû votre Lettre du 13. que le 20. au matin que Mr. de *Lionne* me l'a envoyée, aparemment que Mr. d'*Estrades* a retenu son Exprès, car il a aussi aporté des Lettres du 15.

Ce que Mr. d'*Estrades* a écrit, a donné ici une très-mauvaise opinion de la Constitution de notre Etat, opinion qui, si on ne la détruit bien-tôt, sera très-préjudiciable à Leurs HH. PP., non seulement pour sortir des affaires présentes, mais encore par raport à d'autres. Si l'on me fournit des moyens pour cela, on peut croire que je les ferai valoir autant qu'il dépendra de moi.

Je ne puis aprouver le choix de Londres pour les Négociations. Les contestations qui pouroient survenir à ce sujet entre la France & l'Angleterre ne feroient point de bien aux affaires de Leurs HH. PP. : quoi qu'il en soit, le Roi est résolu à rejetter la Haye si le Roi d'Angleterre la propose de nouveau, ainsi que vous l'aprendrez de Mr. le Comte d'*Estrades*.

Quoi

Quoi que l'on parle par avance de m'envoyer au Congrès, je crois que ce n'eſt pas l'intention, ou ſi ce l'eſt qu'elle changera. Dans la conjoncture préſente on ne peut laiſſer cette Cour-ci ſans un Miniſtre de Leurs HH. PP., & la ſanté de Mr. *Boreel* ne lui permet pas de la ſuivre. Pour moi je ne puis aller négocier en Angleterre, ſans expoſer le peu de crédit que j'ai ici à ſucomber ſous les artifices de nos Ennemis; ce qui ſeroit très-préjudiciable pour les Provinces-Unies; il faut veiller ici ſur les grands évenemens. Je ne ſuis pas aimé en Angleterre, & mon humeur ne peut s'accommoder avec celle de cette Nation; quelque Perſonne qui ſortira nouvellement de l'Aſſemblée & qui aura aſſiſté à toutes les Délibérations, ſera plus propre que moi pour cet Emploi: ainſi je vous prie de faire en ſorte qu'on ne me donne pas cette Charge qui me ſeroit inſuportable: je ſuis perſuadé qu'il n'eſt pas du ſervice de l'Etat que j'en ſois chargé; en un mot, je ne pourois me réſoudre à l'accepter. Je ſuis de tout mon cœur, &c.

P. S. L'incluſe pour Mr. le Greffier eſt encore écrite avec votre chiffre pour plus de ſûreté.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De S. Germain le 25. Mars 1667.

MONSIEUR,

Ma derniere est du 18., & le 20. j'ai reçû par le Courier de Mr. d'*Estrades* votre Lettre du 13., le 21. j'ai reçû par la Poste votre seconde du 17. avec le double de la precedente ; je ne doute pas que vous n'ayez reçû la réponse que j'ai faite hier à l'une & à l'autre par le même Courier, avant que celle-ci vous soit renduë : néanmoins & pour plus grande sûreté j'ajoûte ici un double de ce que j'ai écrit alors à la Regence, à l'adresse de Mr. le Greffier; & pour la même raison, permettez-moi de repeter ici le contenu de la réponse que je vous ai faite, qui est, que votre Lettre du 13. ne m'a été renduë que le 20., parce qu'aparemment M. d'*Estrades* avoit retenu son Courier encore quelques jours, puis qu'il a aporté des Lettres du 15. Que ce que Mr. d'*Estrades* a mandé des contestations qui sont dans l'Etat donne ici une très-mauvaise opinion de la Constitution de notre Etat; opinion qui ne peut manquer d'être préjudiciable à Leurs HH. PP., non seulement par raport aux affaires présentes, mais encore par raport à d'autres; en sorte qu'on doit avoir soin d'y remedier.

Que je ne puis aprouver le choix de Lon-

dres pour y traiter de la Paix; que les contestations qui pouroient survenir entre le Roi de France & la Republique seroient préjudiciables aux intérêts de l'Etat ; & que le Roi est résolu de ne pas accepter la Haye, si le Roi d'Angleterre persiste à la proposer.

Que j'espere qu'il ne sera rien du bruit qui court, que l'on a envie de me faire passer à Londres *in eventum*; qu'on a intérêt de ne pas laisser cette Cour-ci sans un Ministre de Leurs HH. PP., & que Mr. *Boreel* est trop indisposé pour pouvoir la suivre; que je ne puis être employé en Angleterre, sans courir risque de perdre le peu de crédit que j'ai ici, & qui est néanmoins utile à l'Etat; que les affaires prennent un certain pli, en sorte qu'on doit être attentif dans ces conjonctures importantes; que je ne suis point du tout aimé en Angleterre, que mon humeur ne peut s'accommoder avec celle de cette Nation, & que je suis moins propre à cette Négociation que ceux qui sortent tout nouvellement de l'Assemblée, & qui ont assisté à toutes les Déliberations. Que pour toutes ces raisons, je vous prie de faire en sorte qu'on ne me charge pas de cette Commission que je n'accepterois point; parce que je suis persuadé que cela seroit préjudiciable à l'Etat.

J'attends, par raport à l'affaire du Pavillon, les Déclarations de Mr. *de Ruyter*; je suis, &c.

A

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 31. *Mars* 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû votre Lettre du 25. du courant depuis le départ de ma derniere en date du 24., & ensuite j'ai reçû celle du 22. Après avoir revû la Lettre que je vous ai écrite le 13. par l'Exprès de Mr. le Comte d'*Estrades*, je n'y ai rien trouvé qui ait pû donner * à l'Etat une aussi mauvaise opinion que vous le marquez qu'on l'a conçûë à l'arrivée de ce Courier. Je n'ai point parlé dans ma Lettre de quatre ou cinq Provinces qui auroient desaprouvé le refus qu'on a fait d'agréer la Haye pour traiter de la Paix; j'ai seulement parlé de la Frise en ajoûtant, qu'il y avoit la même chose à craindre de la Zeelande, ainsi que cela est arrivé en effet, comme que vous l'aurez vû dans ma Lettre du 24. Jusqu'à présent aucune des autre Provinces ne s'est jointe à la Zeelande & à la Frise, & j'espere que cela n'arrivera pas; d'autant plus que Leurs N. & G. P. ont envoyé une Députation en Gueldres pour les raisons exprimées dans leur Résolution que je vous ai envoyée le 17.; d'autant qu'il étoit à craindre que cette Province n'eût la même foiblesse; & qu'il

* Voyez là-dessus Lettres d'*Estrades* Tome IV, une Lettre du Roi au Comte du 1, Avril 1667,

qu'il étoit néceſſaire de leur repréſenter vivement les puiſſantes raiſons que l'on a de ne pas conſentir au choix que le Roi d'Angleterre a fait de la Haye.

Leurs N. & G. P. demeurent fermes & inébranlables dans cette Réſolution, & il n'y a point aparence que les autres Provinces tentent de l'emporter contre un ſentiment ſi bien fondé & ſi utile, pour faire quelque changement à la pluralité des voix dans la Réſolution déja priſe ſur ce ſujet.

Comme on n'a pû perſuader aux Députez de Zeelande de ne pas inſerer dans les Regîtres leur Proteſtation ou Réſolution du 16. Leurs HH. PP. y ont fait une contre-déclaration, telle que vous verrez par la Copie ci-jointe N°. 1.

D'autant que Mr. *Appelboom*, après la réception de ſes dernieres Lettres de Londres, n'a pû aſſurer Leurs HH. PP., ſi l'on avoit remis, ou non, au Roi d'Angleterre, leur Lettre du 25. du paſſé; Leurs HH. PP. n'en étant point du tout ſatisfaites, lui ont fait déclarer hier ce que vous trouverez contenu dans la Réſolution ci-jointe N°. 2.

De plus vous aurez pû remarquer, tant par la Réſolution des Etats de Zeelande que je vous ai envoyée dans ma derniere, que par mes Lettres mêmes, que les plaintes de cette Province roulent moins ſur le fonds de la choſe, que ſur la forme & la maniere dont on a agi; ſur quoi encore cette Province & celle de Friſe ont moins à ſe plaindre de leurs Alliez que de leurs propres Députez, qui ont laiſſé former la concluſion ſans y faire aucu-

ne

te oposition, & qui cherchent à s'excuser auprès de leurs Committens à la faveur d'une legere annotation : il faut même avouër que Leurs N. & G. P. ne se formalisent pas sans raison; de ce que, puis qu'Elles étoient alors assemblées, on ne leur a point donné le tems de déliberer & d'envoyer leur avis dans une affaire de cette importance, quoi qu'Elles eussent été convoquées exprès, sur l'avis que Mr. *Appelboom* avoit communiqué ici quelques jours avant la réception de la Lettre du Roi d'Angleterre.

J'ai fait part où je le devois, sans crainte qu'on en fasse un mauvais usage, de la condescendance de Sa Majesté Très-Chrêtienne, qui veut bien agréer la Ville de Londres; nous en sommes tout à fait reconnoissans; mais nous jugeons à présent, que puis que le Roi d'Angleterre a fait paroître tant d'opiniâtreté, non seulement sur le choix du Lieu du Congrès; mais encore sur la restitution de Pouleron & de S. Christofle, on ne doit point le prevenir en lui offrant d'agréer Londres, ce qui ne pouroit que lui être très-agréable. Il ne faut pas trop enfler le cœur à cette orgueilleuse Nation, qui s'opiniâtreroit bien-tôt contre tout droit & toute raison sur les conditions mêmes du Traité. Bien loin de-là il faut témoigner de la fermeté à notre tour, presser nos armemens, & par ces moyens inspirer plus de modération au Roi d'Angleterre; alors on poura profiter des conjonctures qui s'offriront.

En tout cas, si le Roi de la Grande Bretagne faisoit de nouvelles instances à ce que

les Rois de France & de Dannemark, & Leurs HH. PP. envoyassent leurs Ministres à Londres; il me semble que les Alliez n'auroient, ni bonne grace, ni intérêt d'y consentir d'abord, puis que cela donneroit lieu aux Anglois de s'imaginer qu'ils pouront tout obtenir dans les Négociations pour peu qu'ils tinssent ferme. Mais on pouroit s'y prendre d'une maniere plus adroite & plus polie; le Roi de France pouroit, par de fortes raisons, représenter au Roi d'Angleterre, le tort qu'il a de vouloir s'attribuer une Autorité qu'il n'a pas dans les Terres de la Republique, en envoyant ses Ministres, malgré Leurs HH. PP., dans un endroit qu'Elles ne jugent pas propre à cette Négociation, dans le tems qu'on lui en propose un plus commode dans ses propres Etats: &, pour le mettre encore plus dans le tort, on pouroit y ajoûter, que le Roi de France, en lui proposant Douvres, n'avoit nullement eu en vûë de lui faire la loi dans ses Etats, & que s'étant déclaré pour une Place située dans les Etats de Sa Majesté Britannique, il s'imaginoit avoir remis à la disposition de Sa Majesté, de désigner une Place plus commode encore à ses Etats, pourvû qu'elle ne fût sujette, par raport à la France & à ses Alliez, à aucun inconvenient, sur tout pour le passage des Couriers; ce qui laissoit la liberté au Roi d'Angleterre de fixer les Négociations à Londres même, en accordant toutes les sûretez nécessaires pour le transport des Dépêches, & en prenant toutes les précautions que la France & ses Alliez pouroient juger nécessaires. Voila de quelle ma-

maniere j'ai fait entendre mon sentiment dans ma Lettre du 13., ce qui poura être d'usage en son tems, si Sa Majesté Britannique change d'humeur.

Sur toutes choses on ne doit plus differer à prendre une Résolution finale, par raport à la jonction de nos Flottes & au Pavillon; qui est le seul Article qui a arrêté cette affaire jusqu'à présent. J'attends à toutes les Postes qu'on envoye sur cela les Ordres nécessaires à Mr. d'*Estrades*, & je vous envoye ci-joint N°. 3. l'aprobation que Leurs N. & G. P. ont donnée secrettement à ce qui a été reglé sur cela il y a quelque tems avec Mr. le Comte d'*Estrades*.

J'ai eu hier une longue Conference avec cet Ambassadeur sur le contenu de ses * Dépêches, qui étoient conformes en substance à ce que vous en avez marqué à la Regence par vos dernieres Dépêches : mais les choses étant sur le pied où je vous l'ai marqué ci-dessus, nous avons jugé qu'il n'étoit pas à propos de faire une Déclaration si éclatante dans l'Assemblée de Leurs HH. PP., & telle que Mr. d'*Estrades* est chargé de la faire s'il est nécessaire ; & qu'il vaudroit mieux qu'il demandât une Conference avec les Commissaires de Leurs HH. PP., & qu'il leur représentât avec douceur l'impression que les dernieres disputes ont faites sur l'esprit du Roi ; parce que je crois qu'on réüssira mieux de cette maniere dans ce que le Roi desire, que si

* Voyez le beau Mémoire du Roi dans les Lettres d'*Estrades* Tome IV, au 24. Mars 1667.

ſi on le prenoit ſur un ton trop haut ; ſavoir, à engager Leurs HH. PP. à déclarer au Roi d'Angleterre qu'Elles ne changeront point de réſolution, par raport au refus qu'Elles ont fait de la Haye pour y traiter de la Paix. Mr. d'*Eſtrades* a ſuivi* mon avis, & il a demandé aujourd'hui cette Conference.

On verra, lors qu'on ſera convenu du lieu du Congrès, qu'on choiſira pour cette Négociation ; & comme je ſouhaite vous procurer à cet égard tout ce que vous deſirez d'un autre côté, je ne doute pas que ſi Leurs N. & G. P., & Leurs HH. PP. jugent qu'il eſt de l'avantage de l'Etat de vous charger de cette Commiſſion, vous ne vous conduiſiez comme un bon Patriote & un fidèle Sujet.

Je vous envoye ci-joint N. 4. pour votre inſtruction pluſieurs Réſolutions & autres pieces qui ont relation à la Députation que Leurs N. & G. P. ont jugé à propos d'envoyer en Gueldres & en Over-Yſſel ; vous pourez vous en ſervir au cas qu'on en mandât en France plus qu'il n'en eſt ſur ce ſujet. Je ſuis, &c.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De St. Germain le 1. *Avril* 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 25. du paſſé ;

* Voiez ibid. les deux Lettres d'*Eſtrades* du 31. Mars au Roi & à *Lionne*.

passé; j'ai reçû en son tems la votre en date du 24. du même mois.

J'ai lû avec plaisir les Attestations par raport au baissement du Pavillon; mais j'ai jugé à propos de ne pas mettre cette affaire sur le tapis, que je n'aye vû les esprits revenus des mauvaises impressions qu'ils ont prises des contestations survenuës entre les Provinces touchant le refus de la Haye pour lieu du Congrès. J'espere que la premiere Poste nous aportera des nouvelles de ce qu'aura fait Mr. d'*Estrades*, qui feront ce grand bien; car je ne doute pas qu'on ne se rende à la vigueur avec laquelle il a ordre d'agir & à la force des raisons dont il doit se servir.

Les derniers avis qu'il a donnez ici sont accompagnez de tant de crainte & d'inquiétude, que son Excellence va jusqu'à marquer que les choses peuvent en venir jusqu'au point, que le Roi de France devroit voir s'il veut soûtenir la Guerre avec la seule Province de Hollande, si les autres Provinces n'y veulent point contribuer. Je me suis servi de vos Lettres, & de la Résolution même des Etats de Zeelande, pour faire comprendre qu'on ne doit pas craindre que les choses en viennent jusques-là.

J'ai parlé des menaces des Suédois, & l'on n'a fait aucune dificulté d'en parler ici au Sé-Sécrétaire *Puffendorf*, & d'en écrire en Suède à M. de *Pompone*, ainsi qu'on y est obligé par le Traité d'Alliance. Mais Mr. *Puffendorf* fait grand bruit de ce que l'on a pris & arrêté quelques Bâtimens Suédois: il seroit bon qu'on le convainquît de leur tort, de ma-

 niére

niére qu'il parût ici à Sa Majesté que leurs plaintes ne sont pas fondées. Je suis, &c.

P. S. On m'a prié de chez le Prince de *Turenne*, de vous recommander les intérêts d'une Demoiselle de Senry, qui demande Revision d'un Procès perdu par devant le Haut Conseil, c'est à dire, que vous procuriez qu'on lui choisisse dans l'Assemblée de bons Ajoints.

A Mr. C. Van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 7. *Avril* 1667.

MONSIEUR,

Ma derniere étoit du 31. du passé, j'ai reçû la votre du 1. du courant. Je me flate que lors que vous recevrez celle-ci, les esprits seront déja revenus des craintes où les avoient jetté les dernieres Lettres de Mr. d'*Estrades* & la Lettre que je vous avois écrite alors; ainsi vous aurez sans doute fait revivre l'affaire du salut du Pavillon, & même la terminer; car il est plus que tems qu'elle soit réglée, afin qu'on termine aussi le Projet pour la jonction des Flottes, qui n'a deja que trop long-tems traîné.

Les Etats de Frise se sont conformez aux autres Provinces par raport à l'exclusion de la Haye dans les termes que vous

pourez

pourez voir dans leur Lettre ci-jointe, N°. 1.

Mrs. les Députez de Zeelande, pour faire connoître aux autres Provinces, & par tout ailleurs, que s'ils ont été d'un sentiment différent, ce n'est nullement par aucune disposition où ils soient de favoriser les Anglois en aucune chose, ont fait lire hier dans l'Assemblée de Leurs HH. PP. la Résolution de Leurs Committens, ci-jointe No. 2. & ils ont prié les autres Provinces, que pour montrer toute la fermeté nécessaire, & ôter à l'Ennemi toute espérance, on prît une Résolution unanime & positive, de ne se relâcher en rien à l'égard des Anglois au de-là des offres qu'on leur a faites il y a long-tems. La Province de Hollande s'est aussitôt jointe à eux, & l'on a prié les autres Provinces de prendre le même Parti. Et comme Leurs N. & G. P. jugent que les Anglois pouroient s'imaginer que s'ils ont du dessous, ils pouront toûjours avoir la Paix aux conditions proposées, dès qu'ils voudront les accepter, au lieu que s'ils remportent quelqu'avantage ils pouront faire la Loi; Leurs N. & G. P. ont résolu, afin d'empêcher que de pareilles imaginations ne retardassent plus long tems la Paix, de proposer dans la Généralité le contenu de la Résolution ci-jointe No. 3., les autres Provinces en ont pris Copie, pour demander sur cela la Résolution de leurs Committens.

Leurs N. & G. P. ont encore résolu, que pour rendre plus stable ce dont on conviendra avec le Roi de la Grande Bretagne, on de-

 manderа

mandera la Garantie de la France & du Dannemark, ainſi qu'il eſt dit dans la Réſolution ci-jointe N°. 4, & l'on a prié les autres Provinces de ſe déclarer promptement ſur cette Propoſition, afin de perfectionner une œuvre ſi importante à tems & avant qu'on ait conclû le Traité avec le Roi d'Angleterre.

Je conçois aiſément que la crainte de ſuites encore plus mauvaiſes, aura été cauſe que Mr. d'*Eſtrades* aura amplifié le portrait qu'il aura fait de la foibleſſe & des mauvaiſes diſpoſitions de quelques Provinces, ce qui aura augmenté l'allarme à la Cour où vous êtes; mais à préſent que les choſes ſont ſur un tout autre pied & qu'Elles ſont entiérement changées de face, j'eſpére que les funeſtes impreſſions que l'on avoit priſes n'auront point de ſuites, & que les ſentimens dans leſquels le Roi a témoigné être, en aprenant ces conteſtations mal fondées des Provinces, ſerviront à les tenir plus unies lors qu'il s'agira de traiter à fond la grande affaire de la Paix; en ſorte que je ne m'en promets que de bons effets, comme d'un autre côté je ſuis perſuadé que les avis de Mr. d'*Eſtrades* partoient d'un bonne intention.

Mr. l'Envoyé *Appelboom* nous a remis hier une * Lettre du Roi de la grande Bretagne par laquelle ce Prince choiſit *Breda* pour y tenir les Conferences, ainſi que vous verrez par la Copie ci-jointe N°. 5. Leurs HH. PP. ont nommé le même jour des Commiſſaires pour

* Elle eſt dans les Lettres d'*Eſtrades* Tome IV, au 18, Mars 1667.

pour en aller conférer avec Mr. d'*Estrades*, & avec les Ministres Dannois, & ayant été conclû entr'eux, que les Rois de France & de Dannemark seront contens de ce choix, ainsi que Leurs HH. PP., il a été résolu, sur le Raport qu'ils en ont fait aujourd'hui, que Leurs HH. PP. en faisant réponse * à Sa Majesté Britannique, par le Canal des Médiateurs, lui envoyeront les Passeports qu'elle demande. Et comme il y a aparence, suivant tous les avis que nous en avons reçûs, que Mrs. *Hollis* & Coventry se presseront de passer la Mer, il seroit nécessaire que le Roi de France envoyât au plûtôt les Pouvoirs & instructions nécessaires; Mrs. *Clingenberg* & *Charisius* ayant déja reçû les leurs de la Cour de Dannemark, en sorte qu'ils commencent à se préparer à se rendre à Breda.

Je crois que si l'on se pressoit de tous côtez à mettre de bonne heure & en bon état les Flottes des Alliez en mer, cela ne contribuëroit pas peu à presser la Conclusion de cette Négociation. C'est l'intention de Leurs HH. PP., qui ont à cette fin envoyé des Députez aux Colléges de l'Amirauté.

Le Comte de *Dhona*, Ambassadeur Extraordinaire de Suède, a présenté à Leurs HH. PP. un Mémoire auquel étoit joint un Projet; je me crois obligé de vous communiquer l'un & l'autre que vous trouverez ci-joints No. 6. Et Comme Mr. d'*Estrades* m'a

 décla-

* Elle est dans les Lettres d'*Estrades* Tome IV, au 7. Avril 1667.

déclaré qu'il avoit ordre d'apuyer ici les Négociations de ce Seigneur, & m'a demandé qu'on l'informât des plaintes des Suédois ſur la priſe de quelques Bâtimens & l'empriſonnement des Maîtres de ces Navires, &c. J'ai crû que je devois vous procurer la Réſolution ci-jointe N°. 7. que Leurs HH. PP. ont priſe le 5. Août dernier ſur un ſemblable Projet. Vous trouverez N°. 8. l'avis Provincial de la Hollande ſur les plaintes des Suédois; je vous prie de faire connoître aux Miniſtres de Sa Majeſté, combien ſont peu fondées les plaintes & les prétenſions des Suédois à cet égard, & de faire en ſorte que l'on envoye à Mr. d'*Eſtrades* des ordres tout contraires; c'eſt à dire, d'apuyer les prétentions & les intentions juſtes & fondées de Leurs HH. PP.: car d'apuyer les Suédois en ce que Mr. d'*Eſtrades* trouvera de raiſonnable après avoir ouï les deux Partis, c'eſt les rendre de plus en plus opiniâtres. Il me ſemble que les ordres les plus équitables qu'on pouroit envoyer à Mr. d'*Eſtrades* ſeroient, qu'il prît la peine d'entendre d'un côté les Miniſtres Suédois, & de l'autre, ou moi, ou quelqu'autre Député de Leurs HH. PP., & enſuite de mettre dans ſon tort avec vigueur, celui qu'il jugera être mal fondé dans ſes prétentions; & d'employer l'Autorité du Roi ſon Maître, non à roidir les Suédois en les protégeant dans leur injuſtice, mais à faciliter l'Acommodement en prenant parti contre celui qui a tort. Les Suédois diſent préſentement qu'ils ne veulent plus toucher au Traité d'Elbing, & ils le caſ-
ſent

sent entierement par le 1. 2. 3. article de leur Projet, & ils paroissent résolus à refuser avec autant de fierté qu'auparavant l'Acte de Neutralité que Leurs HH. PP. ont tant de raison de leur demander.

On a encore accordé à Mr. *de Mombas* une Lettre de Recommandation de la part de Leurs N. & G. P. qui vous sera présentée Madame de *Mombas* me prie de vous recommander cette affaire. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De St. Germain le 8. *Avril* 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû la votre datée du 31. du passé, ma derniére étoit du 1. du courant.

La mauvaise opinion que l'on avoit conçûë ici de notre Gouvernement, sur ce qu'on aprit des contestations survenuës au sujet de l'exclusion de la Haye pour le lieu du Congrès, n'est nullement venuë de ce que vous m'avez écrit; bien loin de-là, je me suis servi de votre Lettre pour affoiblir les apréhensions & détruire les sinistres impressions que venoient de donner les Dépêches de Mr. le Comte d'*Estrades*, ainsi que vous l'aurez pû voir par mes Lettres: mais comme les derniers avis de cet Ambassadeur étoient de plus fraîche date que les votres

de

de deux jours, & qu'il marquoit que quatre ou cinq Provinces s'oposoient à la Résolution de Hollande ; je me trouvai dans une perpléxité d'autant plus grande, qu'il paroissoit y avoir tout lieu de craindre que cette contagion ne gagnât ; c'est pourquoi j'ai aprouvé les fortes remontrances dont on vouloit se servir pour arrêter ce mal ; je ne doute pas même à présent qu'elles n'ayent eu un bon effet, puis que ceux qui donnent si facilement dans les opositions lors qu'il s'agit d'affaires délicates & importantes, verront par-là le tort qu'ils font à la République dans les Païs étrangers.

Le choix de Breda rend inutile toutes vos considérations sur celui de Londres, autrement je m'en serois servi en tems & lieu.

J'ai entretenu Mr. *Colbert* de ce qui concerne la jonction des Flottes, & je l'ai exhorté de bouche, ainsi que Mr. de *Lionne*, comme j'en ai prié le Roi par un Mémoire, de donner les ordres nécessaires pour la conclusion de cette affaire ; j'ai insisté en même tems sur l'Article du baissement du Pavillon, & je me suis servi de toutes les raisons que vous trouverez dans le Memoire ci-joint, auquel j'ai joint les Attestation nécessaires ; je l'ai lû à Mr. *Colbert*, & l'ai presenté au Roi. On m'a répondu qu'on étoit d'avis, avec Leurs HH. PP., que cette affaire devoit être terminée sans plus de délai, & qu'on aprouve ce dont on est convenu sur ce sujet avec Mr. d'*Estrades* ; mais qu'on souhaitoit qu'on y ajoûtât une promesse, qu'après la Campagne, la Flotte de Leurs HH. PP. procurera à celle du Roi les sûre-

tez

ez néceſſaires pour retourner dans les Ports de France, ſans être obligée de paſſer l'Hiver en Hollande.

Je ne doute pas que Leurs HH. PP. ne feront aucune dificulté d'accorder tout ce qu'on leur demande avec raiſon; j'ai parlé en cette ocaſion conformément à ce que vous avez dit ſur le même ſujet à Mr. d'*Eſtrades*, & j'ai fait voir que dans la conjoncture préſente, on ne devoit avoir aucun ſujet de crainte, ſur tout la ſaiſon ne faiſant que commencer, & reſtant aſſez de tems pour convenir ſur cet article. Je crois que Mr. d'*Eſtrades* recevra des ordres ſur cela par cette Poſte-ci.

A toutes les raiſons que je puis alléguer en faveur du contre ſalut, on perſiſte à opoſer ici, que toutes les informations qu'on a priſes s'accordent à prouver, que jamais l'on n'a baiſſé le Pavillon de l'Amiral en Chef, & que l'on n'a que l'éxemple de la rencontre de Mr. de *Neufchaiſe* par raport à un Officier de moindre caractére, & Mr. *Colbert* dit, que pour lui il ne peut conſeiller au Roi de rendre le ſalut du Pavillon; j'apuye les prétentions raiſonnables de Leurs HH. PP. d'éxemples & de raiſons; mais pour toute réponſe on me dit, puisque Leurs HH. PP. ſoufrent qu'ayant ſalué les Anglois du Pavillon, ceux-ci ne rendent pas le ſalut dans les Mers Britanniques, où néanmoins le Roi d'Angleterre ne prétend pas avoir plus à dire que celui de France, nous ne pouvons, avec raiſon, & ſuivant ce qui a été concerté, éxiger du Roi de France, par forme de Convention, plus que du Roi d'Angleterre. Peut-

être

être pouroit-on finir cette affaire si Leurs HH PP. vouloient se contenter de saluer du Pavillon sans le baisser, mais seulement en l[...] pliant, & alors n'éxiger point de contre-salut, ou se contenter, qu'après que leur Amiral auroit salué en baissant le Pavillon, celui de France le lui rendît en pliant le sien.

J'ai été ce matin chez Mr. de *Lionne* & chez Mr. *Colbert*, pour savoir ce qui auroi[t] été résolu sur ce dont je viens de vous rendre compte; mais à cause des jours de Fête ces deux Seigneurs sont allez faire un tour [à] Paris, ainsi je suis obligé de m'en raporter [à] ce qu'on aura écrit à Mr. d'*Estrades*; je suis &c.

RAISONS PAR LESQUELLE[S] il paroît que le contre-salut du Pavillon, aux rencontres des Flottes de S[a] Majesté Très-Chrêtienne & des Eta[ts] Généraux, est d'une justice toute év[i]dente.

Il est constant que le salut, que les Flottes & les Navires de Guerre de deux Etats Souverain[s] rendent l'un à l'autre en pleine Mer, n'est p[as] un acte de soûmission d'un Inférieur à un Su[]perieur, puis qu'ils sont indépendans l'un [de] l'autre, & que leurs Flottes, ou leurs Navir[es] se rencontrent dans un lieu neutre; mais un[e] civilité & une déférence d'honneur & de re[s]pect, qui de Prince à Prince, & d'Officier [de] Prince à Officier de Prince, n'est jamais re[çu] sans qu'on le rende.

Il paroît auſſi par l'Atteſtation du Lieutenant-Amiral Jean Evertſz, un des plus vieux Officiers de Mer de notre tems, que ce qui eſt conforme à la raiſon en ceci, l'eſt auſſi à la pratique; & que les Amiraux des Flottes de France, ont répondu, non ſeulement de leur Canon, mais auſſi de leur Pavillon, au ſalut qui leur a été fait par le Pavillon & le Canon des Amiraux des Flottes des Provinces-Unies, comme il le montre dans ſon Atteſtation par pluſieurs éxemples; ſans qu'au dire dudit Lieutenant-Amiral, & de pluſieurs autres Officiers de Mer, cette façon de ſaluer & reſaluer entre Flottes & Flottes, Navires & Navires, de l'un & de l'autre Etat, ait jamais été ſujet à conteſtation.

Il eſt de même vrai, que ce qui a été obſervé par les Amiraux des Flottes Françoiſes, l'a été auſſi par ceux des Flottes Angloiſes, aux rencontres qu'ils ont faites des Flottes des Etats des Provinces-Unies, comme il s'eſt vû ſpécialement peu de tems avant la préſente Guerre, quand la Flotte deſdits Etats, ſous le Lieutenant-Amiral de Ruyter, *(alors étant Vice-Amiral) rencontra celle du Roi d'Angleterre, ſous le Vice-Amiral* Lawſon *proche de Tanger; & l'an* 1661. *à Frangerola, quand ledit Lieutenant-Amiral de* Ruyter, *alors Vice-Amiral, y vint à l'Ancre auprès de Mr. de* Montaguë, *Amiral du Roi d'Angleterre.*

Et s'il ſe trouve qu'en d'autres rencontres, les Anglois n'ont pas fait de même, cela ne peut pas ſervir à changer ce qui eſt de la Raiſon & de la Coûtume; mais à faire paroître qu'on y a contrevenu quelque fois.

Outre qu'on trouvera que ces contraventions

ont

ont été commises par les Anglois dans les Mers, que les autres Nations appellent Britanniques, parce qu'Elles sont voisines de la Grande Bretagne; & que les Anglois dénotent du même nom, parce qu'ils prétendent en être les Maîtres & les Seigneurs; d'où dérive, qu'y voulant faire passer le salut du Pavillon, pour un tribut de soûmission qu'ils pretendent être dû à la Supériorité & Souveraineté qu'ils s'attribuent aux dites Mers, il n'est pas étrange que leur injustice les porte à faire des actions, que ceux qui maintiennent la liberté des Mers contre ladite usurpation, doivent contrecarrer en toutes manieres, & nullement authoriser par leur imitation.

Ce qui est d'autant plus évident, parce que les Rois d'Angleterre ne prétendent pas seulement, que les Etats qui leur sont postérieurs en rang, leur doivent la déférence du premier salut du Pavillon; mais tous les Rois & Monarques, dont les Flottes & Navires sont rencontrez par les leurs, dans les Mers dites les Britanniques, même de ceux dont ils n'auroient pas droit de disputer la primauté du rang.

Aussi aux conventions faites avec lesdits Seigneurs Etats, sur ce qui concerne le premier salut du Pavillon, ils n'ont pas seulement demandé cette déférence en toutes les Mers indistinctement, mais dans les Mers Britanniques; comme il paroît par le 16. article du dernier Traité, entre le présent Roi d'Angleterre & lesdits Seigneurs Etats.

Et quoi qu'il ne soit pas exprimé audit article, que les Navires Anglois doivent rendre le salut du Pavillon qu'ils reçoivent, on présupose avec justice

ustice du côté desdits Seigneurs Etats, que cela s'entend, pour les raisons qui ont été dites ci-dessus.

De sorte que toutes les fois que les Anglois ont manqué on a consideré ce qu'ils ont fait, comme un manquement à ce qu'ils devoient faire; & on a pris sujet de-là de leur refuser en d'autres rencontres, le premier abaissement du Pavillon, qu'autrement on leur devoit selon ledit Traité.

On ne contredit point, que dans une cérémonie qui est établie par la coûtume, & qui n'a pas été réglée précisement dans les instructions, qui de tems en tems ont été données aux Amiraux, & autres Officiers de Mer du Roi, dans leurs Expéditions maritimes, il n'y ait pû avoir de tems en tems des omissions, & des manquemens au contre-salut du Pavillon.

Mais, tant s'en faut que ces omissions puissent altérer ou obscurcir le droit, qu'au contraire elles ont servi d'ocasion à l'éclaircir; puis qu'ayant donné lieu à feu Mr. le Lieutenant-Amiral Tromp *de ne saluer pas du Pavillon, le Pavillon du Roi, porté par le Commandeur* Neufchaise, *qu'il ne fût auparavant assuré du contre-salut, ledit salut & contre-salut s'est fait après une convention formelle là-dessus, par deux vieux Officiers de Mer, qui ne pouvoient pas ignorer ce qui est de la raison & de la coûtume; & avoient dû garder de se charger de décider des formalitez aucunement disputables, en une matiére si délicate.*

On peut tirer de ce qui vient d'être dit les con-

conséquences qui s'en suivent ; savoir,

I. *Que l'on ne peut pas alléguer une seule bonne raison, pourquoi le salut du Pavillon en pleine Mer puisse être autrement considéré qu'un Acte volontaire de respect & de civilité qu'on peut refuser, & qu'on refuse quand on n'y répond pas par le contre-salut.*

II. *Que les Anglois mêmes, s'ils refusent en certaines occasions le contre-salut du Pavillon ne le refusent que dans les Mers qu'ils disent leur appartenir, & sur leur prétenduë Seigneurie desdites Mers, & non ailleurs; & qu'ain le Princes & les Rois, qui voudroient suivr leur éxemple ne le pourroient refuser, que dan les Mers dont il se voudroient attribuer la Sei gneurie, & seroient obligez d'en user ainsi con tre tous Princes & Etats, & non seulemen contre ceux qui leurs sont Postérieurs en rang Car si c'est un effet de la Seigneurie de la Mer il se doit éxercer contre tous étrangers; & c'est un Acte de respect & de civilité seulement on doit, entre deux Souverains, la réciproca tion de la civilité qu'on reçoit. L'avantage a celui qui est le premier salué n'étant que tro considérable, quand même il resaluë du Pavi lon, puis que selon la coûtume qui est établie celui qui saluë le premier laisse son Pavillon b jusques à ce que l'autre l'ait baissé & rehauss De sorte que cette cérémonie semble d'un cô être un Acte de respect, & d'autre côté u simple civilité; au lieu que dans les autres occ rences d'honneur entre les Etats, il n'y a qu la seule difference de la primauté.*

III. *Que Messeigneurs les Etats des Provin ces-Unies n'ayant pas reconnu comme une Actio*

lég

ɛ́gitime les excès que les Anglois ont fait en cette natiere, mais comme un ſujet de juſte retorſion, e pourroient pas regarder autrement ce qui ſeroit ait à leur éxemple ſans ſe faire un prejudice rès notable.

IV. *Et d'autant plus, ſi l'on vouloit éxerer cette nouvauté contr'eux, & non contre l'autres Princes, puis qu'en ce cas-là, on feroit ıne différence à leur deſavantage, que les Anlois mêmes ne font pas.*

V. *Que ce tort ſeroit non ſeulement contre la aiſon; mais ſans éxemple, ſi l'on le veut éxerer dans les Mers où on ne s'attribuë point de Seigneurie, puis que dans ces Mers-là les Anglois nêmes, comme dit eſt, ne l'éxercent pas.*

VI. *Que les omiſſions du contre-ſalut faites n certaines rencontres ne donnent aucun droit, nais bien ſujet de s'en précautionner contre ces ıbus, par des conventions préalables.*

VII. *Que les Seigneurs Etats des Provinces-Unies n'ont jamais accordé aux Anglois, qu'ils ſaluëroient du Pavillon ſans être reſaluez du Pavillon, & qu'ils ne doivent pas attendre, que faiſant la Guerre conjointement avec le Roi pour aſſurer la liberté de la Mer, Sa Majeſté les voudroit obliger à des conventions qui n'ont pas été faites avec ceux qui affectent de la mettre en ſervitude par leur domination prétenduë. Leſdits Seigneurs Etats ſont fort éloignez de diſputer au Roi le rang & la prééminence de ſa Couronne, ou de manquer au reſpect, puis que, comme dit eſt, le Pavillon des Etats n'abaiſſe pas ſeulement le premier, mais demeure abaiſſé juſques à ce que le Pavillon du Roi ſoit rehauſſé; & qu'ainſi de n'y répondre pas de la civi-*

civilité qu'on fait par un abaissement réciproqu du Pavillon, passeroit le droit qu'on peut fonde sur la prééminence, à des prétentions qu'on vou droit établir sur la domination.

Il n'est pas nécessaire, après ce qui vient d'ê tre dit, de répondre spécifiquement aux écrit qui ont été exhibez pour disputer en quelque ma niére la coûtume & l'obligation du contre-salu du Pavillon*; il suffit de remarquer, que ce qu l'Instruction de Mr. le* Cardinal *de* Richelie*u dit être convenu touchant la cérémonie du salu & contre-salut, ne se trouve point dans les Trai tez qu'il accuse; & que cette Instruction ne peu pas ôter à Messeigneurs les Etats un Droit fon dé en raison, justice, & coûtume, & confirm par la convention faite entre deux des plus expé rimentez Officiers du Roi, & desdits Seigneur Etats.*

Les autre exemples alléguez ne sont verifie par aucuns témoins, à l'exception de celle qu est arrivée l'année passée, quand six Navires d Messeigneurs les Etats se sont joints à Toulon a vec la Flotte du Roi, sous Mr. le Duc de Beau fort, *lequel pourtant n'est d'aucune considéra tion, puis que lesdites Navires venoient à Tou lon, pour être joints à la Flotte du Roi sous l Commandement du Duc de* Beaufort, *& pou respecter ses Ordres.*

Les autres exemples, quand ils seroient trè bien vérifiez, ne prouveroient, sinon, qu'il a eu des omissions & des manquemens, qui n fondent aucun Droit contre ce qui est évidemmen de la raison & de la justice, & même de la coû tume, comme l'on prouve par des exemples e bien plus grand nombre que ceux qu'on a cite d'autre part.

E

Et Mr. de Terron-Colbert, *ayant écrit que les informations qu'on a pû recouvrir sur le fait du salut du Pavillon étoient fort diverses, a bien fait entendre par-là qu'il y avoit bien des exemples au contraire, qui sont paroître, que les autres ne sont, comme dit est, que des omissions.*

Il sert pour répondre à quelques illations qu'on fait dans lesdits écrits, que la qualité de celui qui commande n'altere point ce qui s'observe dans cette cérémonie; comme il paroît par le contre-salut du Pavillon, rendu par Mr. de Montaguë, *qui étoit Lieutenant-Amiral du Roi d'Angleterre, à Mr. de* Ruyter, *qui n'étoit que Vice-Amiral desdits Seigneurs Etats.*

A Mr. C. van Beuningen, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 14. *Avril* 1667.

MONSIEUR,

La derniere que je vous ai écrite étoit du 7. du courant, j'ai reçû la votre du 8.; & comme Mr. d'*Estrades* n'a reçû aucun ordre par la même Poste, ni par raport à la jonction, ni par raport au Pavillon, ce qui ne nous cause pas moins d'étonnement que de préjudice; vous ne ferez pas mal de presser la Cour sur ces articles de tems en tems. Je vous ai marqué dans ma Lettre du 20. Janvier dernier les sentimens des Commissaires de Leurs HH. PP. pour les affaires sécrettes de la ma-

rine, par raport à l'adition que la France souhaite que l'on fasse au Projet de jonction touchant le Retour de sa Flotte dans ses Ports; on persistera de ce côté-ci dans les mêmes sentimens.

Je souhaiterois d'avoir une liste des vaisseaux qui formeront la Flotte qu'on équipe à Brest avec une spécification de leur port & de leur équipage.

On a fort aprouvé ici le dernier Mémoire que vous avez présenté touchant le salut du Pavillon, & l'on a trouvé qu'il étoit fort bien écrit avec ordre, avec jugement & avec force.

Nous avons apris avec plaisir que le Roi a nommé Mrs. d'*Estrades* & *Courtin* pour ses Plénipotentiaires, & que le dernier est déja sur son départ: on dispose ici toutes choses pour ce Congrès, & l'on a envoyé à *Breda* deux Députez du Conseil d'Etat pour préparer l'endroit où se tiendront les Conférences.

Je vous envoye ci-joint copie du Passeport * que nous avons envoyé aux Ministres d'Angleterre, & de la Réponse que Leurs HH. PP. ont faite au Roi de la Grande Bretagne de concert & avec l'aprobation de Mr. d'*Estrades* & des Ministres Danois, à qui on a eu soin de tout communiquer. Nous espérons que tout se fera ainsi de concert jusqu'à la fin, & l'on y est fort disposé ici, ainsi que vous le verrez

* Ils sont dans les Lettres d'*Estrades* Tome IV. à la suite de la lettre des Etats citée ci-dessus.

rez par les ordres ci-joints que Leurs HH. PP. vous envoyent touchant la Garantie qui doit être conclûë préalablement. J'en ai dressé d'avance un Projet, du consentement des Députez de Leurs HH. PP., & je vous l'envoye aussi: mais comme les Députez ne l'ont pas encore resumé, & que je ne sai pas s'ils le feront encore aujourd'hui avant le départ de la Poste, je vous prie de n'en faire usage qu'avec circonspection & de me marquer ce que vous en pensez par la premiére Poste.

Les Etats de Hollande & West-Frise sont convoquez pour mardi prochain pour délibérer sur le choix des Plénipotentiaires & des ordres qu'on leur donnera.

Nous avons eu deux longues Conférences avec le Comte de *Dhona* sur le Projet de Réintégration que je vous ai déja envoyé; & en considération de l'étroite Alliance qui est entre le Roi de France & Leurs HH PP., elles ont fait prier le Comte d'*Estrades* d'assister à leurs Conférences, tant pour être témoin oculaire de la complaisance & de l'équité avec laquelle Leurs HH. PP. en veulent agir, que pour aider par ses bons conseils à surmonter toutes les dificultez. Comme Mr. le Comte d'*Estrades* y a consenti, Leurs HH. PP. en ont fait avertir le Comte de *Dhona*, en le priant de le trouver bon & de faire la même demande de son côté à Mr. d'*Estrades*. Nous avons crû qu'il n'en feroit aucune dificulté pour plusieurs raisons, & sur tout vû la Lettre que le Roi de Suède avoit écrite au Roi de France au sujet de ses Négociations le 8 Dé-

E 2 cembre

cembre dernier, & que je vous ai envoyé alors, mais en tout cas en voici encore une Copie. Neanmoins le dit Comte de Dhona, après quelque Déliberation, a refusé ce Parti, quoi que d'abord il y eût aquiescé à la premiére proposition que lui en avoient faite les Députez de Leurs HH. PP. Comme nous nous sommes aperçûs dans ces deux Conférences qu'il prétend insister sur tant d'articles déraisonnables, quoi qu'il ait été convaincu de leur iniquité, n'ayant d'autres raisons à aléguer sinon, que c'étoit ses ordres, il faut avouer qu'il a fait en homme sage d'en éloigner la présence du Comte d'*Estrades*. Mais nous concluons de son procédé, & pour moi j'en suis persuadé, que les Suèdois n'ont eu en vûë, en envoyant ici le Comte de *Dhona* dans le tems qu'ils croyoient que les Ministres Anglois s'y rendroient pour les Conférences, que de se joindre à ces derniers, pour faire ici toute sorte de Cabales; c'est même pour cette raison qu'ils ont choisi ce Comte, le jugeant plus propre qu'aucun autre à y réüssir, à cause des parens distinguez qu'il a ici; car ayant été si long tems absent de Suède, on peut croire qu'il n'est guére au fait de plusieurs affaires essentielles qui ont raport à sa Négociation. Mais comme ils se trouveront trompez dans ce Projet, il faut voir de quel côté ils tourneront leurs bateries, & quelles autres mesures ils prendront: le Roi de France y pouroit beaucoup contribuer en leur faisant représenter avec vigueur toute l'injustice de leur conduite, & en rendant vains toutes leurs menaces, par l'assurance qu'il

qu'il donneroit ouvertement à Leurs HH. PP. d'effectuer la Garantie qu'il leur a promise. Je crois donc qu'il seroit très nécessaire que vous convainquissiez, le Roi & ses Ministres de l'injustice évidente des prétentions de la Suède, & particuliérement qu'après avoir engagé Leurs HH. PP. à consentir à l'abolition des éclaircissemens sur le Traité d'Elbing, après avoir solemnellement déclaré par écrit, que ce Traité d'Elbing étoit un Traité parfait qui devoit servir de baze à l'amitié réciproque, sur quoi on avoit tout réglé selon leurs desirs, à condition que ce Traité seroit religieusement observé, & à présent ils font connoître que leur dessein est d'annuller ce même Traité entiérement; de nous mettre l'épée dans les reins, & de produire de leur côté des éclaircissemens, ou plûtôt des illusions pires que ce que Leurs HH. PP. avoient ci-devant obtenu & qu'Elles veulent bien casser présentement; que cette abrogation prive Leurs HH. PP. du premier fruit qu'Elles tiroient de ce Traité, qui consistoit dans une stipulation de modérer les droits qu'on levoit alors & dont Leurs HH. PP. se plaignirent comme excessifs; diminution à laquelle elles ne peuvent s'attendre à présent & qu'on ne manquera pas d'éluder à la faveur du terme *circiter*; que l'article 3. du Projet détruit entiérement le second avantage qu'on avoit stipulé, savoir que les Sujets de l'Etat ne payeroient pas de droits plus forts *quam conjunctissima gens peregrina quâ potissimâ fruitur aut in posterùm fruetur à Vectigalibus immunitate.* Enfin, que le second article du Projet anéan-

tit entiérement le troisieme avantage que nous tirions du Traité, qui est que les Sujets de part & d'autre seront également soûmis à tout nouvel impôt & à toute augmentation des anciens introduite depuis la date du dit Traité. On voit sufisanment que ces trois articles détruisent entiérement tout ce que Leurs HH. PP. ont eu en vûë dans ce Traité, & mettent les Suédois en état de priver absolument les Sujets de l'Etat de toute navigation en Suède & dans les païs de sa dépendance, en introduisant telle inégalité qu'ils jugeront à propos. C'est à quoi l'on peut croire que Leurs HH. PP. ne prêteront jamais les mains, & bien loin de-là ils auront recours à toutes les voyes d'honneur qui leur sont permises pour l'empêcher. Enfin, outre tout cela, on éxige de Leurs HH. PP. la confirmation d'un Traité fait avec leurs Ennemis, & l'on n'ose produire ce Traité lors qu'on en est requis; pendant qu'à la faveur du mot *de cæteris* qu'on a glissé dans les articles précédens, on renverse réellement tous les Traitez d'Alliance faits ci-devant entre la Suède & la République.

Comme je n'ai pas le tems d'entrer dans le détail de tous les excès de ce projet, je vous renvoye à la lecture que vous pouvez en faire & à la connoissance parfaite que vous avez des choses qu'il contient. Je suis, &c.

A

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De St. Germain le 15. Avril 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû votre Lettre en date du 7. du courant; ma derniere étoit du 8.

Je crois avec vous que l'opinion qu'on a euë ici, ſur les avis qu'en a donné Mr. d'*Eſtrades*, que les differens ſurvenus dans l'Etat étoient plus dangereux qu'ils ne l'étoient en effet, nous fera plus de bien que de mal; mais il m'eſt venu dans l'eſprit qu'il falloit qu'il y eût des gens qui priſſent ſoin de lui éxagérer les choſes qu'ils lui raportent & qui concernent le fond de la Conſtitution de l'Etat; ce qui ſouvent pouroit être très préjudiciable, c'eſt pourquoi il eſt bon qu'il ſoit bien inſtruit avec ſoin & qu'on ne manque point de le deſabuſer; car aſſez ordinairement on délibére ici ſur les affaires étrangéres les plus importantes en conſéquence des avis que donnent les Miniſtres qui ſont dans les Cours Etrangéres.

Chacun eſt perſuadé ici de l'équité des pretentions de Leurs HH. PP. par raport à Pouleron, & je ne doute point qu'on ne puiſſe enfin faire entendre raiſon aux Anglois, auſſitôt qu'ils auront entiérement perdu l'eſpérance de ſemer la diſcorde dans notre République, ou qu'ils verront bien que nous ne ſommes

pas assez foibles pour nous relâcher sur cet article en faveur de la Paix; la Résolution que les Etats de Hollande ont prise à cet égard me plait beaucoup; & on la regarde ici comme un moyen d'engager les Anglois à se résoudre promptement, & c'est dans cette vûe que je l'ai communiquée à Mr. de *Ruvigny*.

Mr. *de Lionne* prêtend que nous avons tort de nous plaindre de ce que Mr. d'*Estrades* a ordre d'apuyer les Suèdois dans leurs Négociations, puis que Mr. de *Pomponne* est chargé de son côté d'apuyer les intérêts de l'Etat à la Cour de Suède, & que c'est-là le moyen de mettre d'accord des Puissances qui sont l'une & l'autre amis de la France; mais d'un autre côte il soûtient que les Suèdois auroient tort d'en prendre occasion de croire que la France prend leur parti, & qu'il ne distingue pas ce qu'ils éxigent de Leurs HH. PP. avec raison ou injustement: il me semble que la raison veut que nous feignions de négocier avec les Suédois, & qu'en temporisant nous attrapions la fin des Conferences de Breda, qui sans doute ne peuvent durer long tems & se termineront à notre avantage. Mr. d'*Estrades* jugera par cette explication de Mr. de *Lionne* ce que nous devons penser de ses instances en faveur des Suèdois, & que les ordres du Roi ne l'obligent aucunement de prendre le Parti des Suèdois contre la raison: & j'ai prié Mr. de *Lionne* de lui en écrire en ces termes; je m'informerai dece qui en est & je vous le ferai savoir; en attendant ceci peut servir à ôter aux Suèdois l'opinion qu'ils pouroient avoir que la Fran-

ce

ce prendroit fait & cause pour eux, & en même tems à mettre Leurs HH. PP. en repos de ce côté la.

L'opinion commune à présent, & qui ne trouve presque pas de contradiction, est ce que j'ai mandé il y a quelque tems, que le Roi de France fera valoir par les armes ses prétentions sur les Païs-Bas Espagnols au cas que le Roi Catholique ne veuille pas entrer en composition. Ceux qui ont connoissance des affaires disent, que l'on est ici en état de faire marcher 50. mille hommes vers la Flandre. Il y en a qui prétendent que le dessein est de passer la Sambre & de marcher droit à Bruxelles; d'autres soûtiennent le contraire. Il y en a qui font déja leurs équipages & achettent des chevaux; ce qui me persuade qu'on a ce dessein en tête, c'est l'empressement extraordinaire que *Turenne* & d'autres témoignent pour la Paix avec l'Angleterre. Je somme ces Messieurs de s'expliquer à tems avec Leurs HH. PP. suivant ce qu'ils leur ont promis par mon canal & par celui de Mr. d'*Estrades*. On me répond que l'on est toûjours dans les mêmes sentimens; mais qu'il n'est pas tems de s'ouvrir tant que la Paix n'est pas faite avec l'Angleterre, & l'on voudroit faire croire que l'on ne pense aucunement à la Guerre. Je n'en crois rien; mais bien que l'Espagne devroit & peut la prévenir à tems, en éxaminant ce qui est à la bienséance de la France; & en faisant un bon Traité sous la Garantie de Leurs HH. PP. qu'on ne refusera pas ici, se mettre à couvert du coup qu'on pouroit lui porter: jugez

s'il ne feroit pas tems de donner ce conseil à l'Espagne par le canal de l'Empereur, & d'y disposer Sa Majesté Catholique par tous les moyens possibles; il me semble que Leurs HH. PP. y sont tant intéressées qu'il n'y a point d'affaire à présent qui mérite davantage leur attention. L'Ambassadeur d'Espagne a dit à plusieurs Personnes, en prenant congé d'elles, qu'il prévoyoit bien que la France cherchoit à rompre avec l'Espagne; mais que l'Espagne s'exposeroit plûtôt à tout ce qui pouroit en arriver que de détourner le coup par quelque Accommodement: peut-être changeront-ils de sentiment; peut-être se fondent-ils sur l'espoir d'attirer d'autres Puissances dans leur Parti, c'est ce que l'on doit tâcher de prévenir; & même leur faire apréhender, que plûtôt que d'y donner les mains, on prendra le parti de partager le butin, s'ils refusent d'entrer en Composition, au cas qu'il y ait lieu d'y réüssir au moyen d'une Garantie. On dit que l'Angleterre proposera de comprendre l'Espagne dans le Traité; on n'y consentira pas ici, & il me semble qu'on devroit profiter de cette occasion pour conseiller un Accommodement & offrir pour cela en tems & lieu la Médiation de Leurs HH. PP.

J'ai encore renouvellé mes instances cette semaine-ci, sur l'Article du Pavillon; mais le Roi a renvoyé la conclusion de cette affaire à la semaine prochaine: au reste, on est charmé ici de la diligence avec laquelle Leurs HH. PP. travaillent à mettre leur Flotte en mer pour la joindre à celle du Roi: on aprou

aprouve fort aussi la Résolution * que Leurs N. & G. P. ont prise touchant la Garantie qu'on pouroit passer entre la France, le Dannemark & Leurs HH. PP. pour le maintien de la Paix à faire avec l'Angleterre.

Mr. *Petekom* a proposé ici, que cette Couronne, aussi bien que le Roi son Maître, devroient penser à se mettre à couvert des insultes ausquelles ils sont à tous momens exposez de la part des Anglois par raport au Pavillon: ceci pouroit fournir occasion à Leurs HH. PP. d'obtenir sur cet article la satisfaction qu'Elles souhaitent; mais comme les raisons sur lesquelles nous nous fondons suposent que la France n'est pas obligée de baisser la premiére le Pavillon dans aucune Mer devant les Anglois, il pouroit arriver qu'on éxigeroit de ce côté-ci que Leurs. HH. PP. apuyassent Sa Majesté Très-Chrétienne en toute occasion contre les insultes des Anglois à cet égard; ce que nous ne pourions refuser ce me semble: mais d'un autre côté, cette Couronne-ci apuyera notre prétention, que les Anglois doivent nous rendre le salut du Pavillon dans toutes les Mers. Tant que nous resterons bien unis nous ne devons pas faire dificulté de nous secourir les uns les autres en tout ce qui est raisonnable; puis que ce sera le moyen de rendre l'Alliance plus étroite, & réprimer les violences des Anglois. En effet, j'aprends par les Lettres d'Amsterdam, que le Roi d'Angleterre a accordé des Lettres de Répréfailles aux intéressez dans

 les

* Le Projèt de cette Garantie est dans les Resolutions Secrettes au vendredi 22, Avril 1667.

les Vaisseaux la Bonne Avanture & la Bonne Espérance, même avec permission de les exécuter après que les présentes hostilitez seront cessées; cela fera bien voir qu'on ne peut faire fonds sur aucunes mésures prises avec les Anglois, & qu'il faut ne se reposer que sur Dieu sur nos forces, & sur celle de nos Alliez. Quoi qu'il en soit, on doit stipuler dans le Traité, que toutes Répresailles cesseront, & qu'on ne permettra plus de pareilles irrégularitez. Je suis, &c.

NB. On n'a pû trouver la Lettre de Mr. de *Witt* à Mr. van *Beuningen* en date du 21. Avril, mais on en trouve le contenu dans sa Lettre du 28.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De St. Germain le 22. *Avril* 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 15. du courant, & j'ai reçû en son tems votre Lettre du 14.

L'empressement extraordinaire que je remarque ici depuis quelque tems, pour conclure la Paix avec l'Angleterre, augmente tous les jours. Comme la cause de cette ardeur est le dessein formel de déclarer la Guerre à l'Espagne le plûtôt qu'on poura, &

& comme je ne doute pas que Leurs HH. PP. ne souhaitent, ou de la procurer, ou de la différer, il m'est venu une pensée, que Leurs HH. PP. pourroient trouver plus d'avantage à continuer la Guerre contre l'Angleterre, & à faire traîner le Traité de *Breda*. On supose ici qu'on est obligé de terminer la Guerre contre l'Angleterre, conformement aux Traitez d'Alliance ; mais on juge que dans la Conjoncture présente, il est de l'intérêt du Roi de le faire, autant qu'on poura, sans irriter la Cour d'Angleterre, en se conduisant de maniére, qu'on rejette sur Leurs HH. PP. tout ce qu'il y aura de dur en faisant connoître, que si le Roi y prête la main, il y est contraint par ses engagemens. Le but qu'on a en se conduisant ainsi, est, sans doute, en réfléchissant aux Hostilitez qui se commettent continuellement en Amérique, entre les Espagnols & les Anglois, de se rendre les Anglois favorables contre l'Espagne, ou du moins de ne les pas avoir à dos; ce que l'on apréhendroit pour peu qu'on irritât le Roi d'Angleterre. Le Comte de *St. Albans* a tenu certain discours, d'où l'on peut conclure, que l'Angleterre facilitera autant qu'Elle poura la conclusion de la Paix; ce qui est d'autant plus probable qu'elle paroît négliger tout à fait l'armement de sa Flotte, ce qui fait penser ici qu'on sera sufisamment en état d'apuyer les Négociations de *Breda*, pourvû que les Flottes de France & de l'Etat soient dans leurs Ports en état d'agir. Ceci est l'effet du différent sur le salut du Pavillon, on voit qu'on ne peut ré-

gler la jonction sans donner sur cela satisfaction à Leurs HH. PP., on n'a pas de raison pour refuser leur demande, & on a de la peine à se résoudre à la leur accorder, sur tout par convention: tout cela est préjudiciable aux Résolutions qui tendent à donner plus de poids à nos Propositions par la jonction des Flottes. De plus, on s'imagine que si Leurs HH. PP. ayant la Flotte jointe avec celle de France, se voyoient Maîtresses de la Mer, Elles pouroient bien ne s'en pas tenir aux conditions qu'elle a offerte à l'Angleterre, non qu'elles voulussent les changer, mais seulement amplifier leurs premiéres demandes, & s'en tenir-là, ce qui ne manqueroit pas de causer de nouvelles longueurs: en un mot, on auroit bien du chagrin ici de voir passer cet Eté sans entamer la Guerre contre l'Espagne.

Je presse ici, à ce qu'on envoye au plûtôt les ordres pour la jonction des Flottes, & c'est à cette occasion que j'ai découvert tout ce que je vous ai marqué ci-dessus; non qu'on m'ait avoué cet empressement avec lequel on voudroit déja marcher contre les Espagnols; mais il suit naturellement de plusieurs autres preuves, & de l'ardeur avec laquelle on voudroit conclure la Paix avec l'Angleterre. C'est pourquoi j'ai représenté à ces Messieurs-ci, 1. le tort qu'on auroit de regarder la jonction des Flottes, comme une démarche capable de retarder la Paix, puis qu'on ne la feroit que comme le moyen le plus sûr de la hâter, & que les raisons qu'on a eues de rejetter une suspension d'Armes devien-

iennent encore plus fortes contre le Projet
e laisser les Flottes dans leurs Ports, puis
que ce seroit laisser les Anglois maîtres de la
Mer, & par conséquent en état de faire aux
Sujets du Roi & à ceux de Leurs HH. PP.
out le mal qu'ils pouroient, & de nous tenir, pour ainsi dire, les mains liées: j'ai fait
voir combien cela seroit préjudiciable, & j'ai
représenté en même tems, que puis qu'on
étoit obligé de pousser la Guerre avec toutes
ses forces, jusqu'à-ce qu'on eût obtenu la
Paix, ce seroit causer du dommage, du mécontentement, & des soupçons, si l'on négligeoit les avantages que l'on pouvoit obtenir, & si l'on faisoit la Guerre avec une
retenuë qui feroit juger que l'on cherche
moins les intérêts communs, qu'à flater
l'humeur des Ennemis. 2. Que la Paix étoit
encore un ouvrage brute & informe; que
jusqu'à présent les Anglois n'avoient cherché
qu'à nous desunir, & à exciter des jalousies,
que c'étoit-là les moyens de les faire réüssir,
sur tout, puis que de cette maniere on rompoit toutes les mesures qu'on avoit prises;
qu'après tout, les Anglois auroient assez de
tems, pour faire connoître en commençant
la Négociation, quelles étoient leurs intentions pour la Paix, & que quand même
on en expédieroit dès à présent les ordres
pour la jonction, la Paix pouroit encore
être faite avant qu'elle pût s'éxécuter; &
que la jonction étoit nécessaire pour détruire entre les Alliez tous soupçons de défaut de sincérité, que ce qui s'étoit passé
l'année derniére y avoit fait naître, & qui
n'é-

n'étoient pas si bien étouffez qu'ils ne pussent revivre ; outre qu'en attendant, il pouroit arriver qu'il seroit impossible de faire la jonction sans en venir de nouveau à un combat séparé. 3. Que pour ce qui est du contre-salut du Pavillon, la raison étoit tellement du côté de Leurs HH. PP., qu'on ne pouvoit refuser de régler cet Article ; non à cause de la jonction, mais pour l'avenir, & pour les rencontres mêmes, de Vaisseau à Vaisseau, puis que si cela ne s'étoit pas fait ci-devant, & que par conséquent il n'en étoit arrivé aucun inconvénient, il pouroit arriver à l'avenir, cette affaire étant considérée à présent, sur un tout autre pied ; & qu'on donnera des ordres sur ce sujet, qui, s'ils ne se trouvent pas conformes de part & d'autre, ne manqueroient pas de causer quelques brouilleries. Qu'il y a aparence qu'à l'avenir les Vaisseaux François fréquenteront les Mers Britanniques plus que par le passé, & que l'on doit considérer par conséquent, que s'il arrivoit quelque démêlé sur ce sujet, on n'auroit guére de raison de sommer Leurs HH. PP. d'observer l'Alliance dans une chose où on refuse de leur donner raison.

J'en ai tant dit sur ce sujet, qu'il m'a paru que j'avois persuadé Mrs. de *Turenne* & de *Lionne*. Je n'ai pû parler à Mr. *Colbert*, qui est toûjours absent, ou si occupé qu'il ne reçoit point de visite. J'ai fait encore aujourd'hui de nouvelles instances dans un Mémoire que j'ai présenté, & j'ai demandé une Audience du Roi, au cas qu'il se trouvât encore quelque difficulté sur ce sujet.

Mr.

Mr. de S. *Albans* a eu une longue Conférence avec Mr. de *Lionne*, mais celui-ci m'a aſſuré qu'il ne s'y eſt rien dit qui eût raport à la Paix, ou à la Guerre, que ce qui s'étoit déja dit par raport à Pouleron. Mr. de *Lionne* m'a promis d'apuyer cette affaire auprès du Roi, & que ſi l'on ne peut conclure aujourd'hui, on fera ſavoir par un Courier à Leurs HH. PP. ce qui aura été réſolu. On m'a promis de bonne part une Liſte du nombre, de la monture & de l'Equipage des Vaiſſeaux de la Flotte du Roi, ſi je l'ai aujourd'hui, vous la trouverez ici, autrement ce ſera pour le premier ordinaire. Une Perſonne qui dit l'avoir ouï de la bouche du Roi, m'a dit que Sa Majeſté colationnant hier ſous une tente, avoit dit au Duc d'*Anghien*, qu'il faloit s'accoûtumer à cette maniére de vivre, puis que dans un mois il n'en pouroit mener une autre. On m'a dit auſſi qu'il étoit échapé à Mr. *Petekom* de dire, qu'il ne ſeroit pas néceſſaire de faire ſortir les Flottes. Je n'ai point encore de réponſe ſur la Garantie; je preſſerai pour l'obtenir. Je ſuis, &c.

A

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 28. *Avril* 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniére en date du 21., que je ne vous ai écrite à la hâte que pour accompagner les Inſtructions pour les Plénipotentiaires Députez au Congrès de Breda, que je vous envoyois, j'ai reçû outre le double ordinaire des Lettres adreſſées à Mr. le Greffier, vos deux Lettres à mon adreſſe en date du 22., j'en ai communiqué une aux Députez de Leurs HH. PP. pour les Affaires ſecrettes, leſquels n'ont pas été moins ſurpris que moi, que le Roi, après avoir ſi ſouvent exhorté Leurs HH. PP., & par écrit, & par ſon Ambaſſadeur, à faire les derniers efforts cette année, pour avoir de bonne heure en Mer une nombreuſe Flotte, eſt le premier à ſe ralentir & à nous mettre dans la néceſſité d'employer à ſon égard les mêmes exhortations, vous devez penſer à les faire dans les termes les plus preſſans, & à demander inſtamment qu'on envoye au plûtôt à Mr. d'*Eſtrades*, ſi on ne l'a pas encore fait, les Ordres néceſſaires pour terminer ce qui concerne la jonction, & pour ſatisfaire Leurs HH. PP. par raport au contre-ſalut du Pavillon, ſinon par une convention formelle, du moins par une promeſſe ſecrette,

ette, & de la maniére la plus convenable. prévois, que si cette affaire traîne, il s'en ouvera plusieurs ici qui jugeront la jonction inutile, peut-être préjudiciable ; pour oi je suis d'avis qu'en concluant cette Convention pour la jonction, non seulement us hâterions la Paix, & la Jonction même, qui effectuée nous feroit certainement nneur, mais qui serviroit aussi d'une régle rtaine pour l'avenir.

On a proposé la Garantie dans l'Assemblée Leurs N. & G. P. qui pressent les autres ovinces de se déterminer promptement sur t Article, particuliérement pour ôter au oi d'Angleterre toute espérance de voir desunion après la Paix entre trois Ets, qui ont agi contre lui pendant la Guer- avec tant d'union : mais particuliérement in d'empêcher quelques Personnes de l'Et, qui ont des maximes contraires, d'entreprendre avec quelque aparence de succès nous faire recourir à l'Angleterre plus qu'à France. Ainsi le Roi Très-Chrêtien a us d'intérêt que l'Etat, de presser la conusion de cette Garantie, d'autant plus, qu'il a aparence à présent de pouvoir étendre tte Garantie jusqu'à maintenir le Pavillon oyal contre le prétendu *Dominium Maris* es Anglois, ainsi que vous verrez par l'exrieur du Projet de Garantie, dont je vous ivoye Copie, & que Leurs N. & G. P. nt aprouvé, ainsi que quelques Députez de eurs HH. PP. Ces Députez de Leurs H. PP. ont aussi aprouvé la Résolution ciointe de L. N. & G. P., qui roule sur la réinte-

réintégration de quelques Articles du préce
dent Traité ; mais comme on attend encor
les Résolutions de quelques Provinces, o
n'a pris aucune conclusion dans la Général
té, ni sur l'une, ni sur l'autre affaire.

Il y a eu quelques disputes entre les Pro
vinces sur le nombre des Plénipotentiair
que l'on doit envoyer à Breda. Leurs N
& G. P. jugent qu'il suffit d'y en envoy
trois, quelques autres Provinces sont de c
avis, entr'autre *Utrecht*, qui consent de n
en point envoyer de son Corps. Les autr
veulent qu'on se régle sur ce qui s'est pas
à *Munster*. Je vous ferai savoir en so
tems ce qui aura été résolu.

Soyez persuadé que je contribuerai en so
tems à l'éxécution de ce que vous av
écrit de votre main dans votre autre Lettr
Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De St. Germain le 29. Avril 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniére du 22., j'ai reçû
votre du 21. du courant. Il y a plusieu
Personnes ici, qui, à la vûë des préparati
que l'on fait publiquement & avec bea
coup d'ardeur pour déclarer la Guerre
l'Espagne, jugent qu'absolument on est, so
mai

:ain, plus aſſuré de l'Angleterre qu'on ne
: fait paroître. Je ne ſais ce qui en eſt,
ıais le Comte de St. *Albans* a eu cette ſe-
ıaine une Audience du Roi, & a vû Mr.
: *Lionne*, & l'on eſt à préſent ſi éloigné de
ı ponctualité avec laquelle on me donnoit
i-devant avis de tout ce qui ſe paſſoit dans
e ſemblables occaſions, qu'on ne répond
utre choſe aux inſtances que je fais pour
tre informé de ce qui ſe paſſe, ſinon, que
.eurs HH. PP. doivent ſe tenir aſſurées
u'on ne fera point la Paix ſans eux, & qu'on
e la fera que conformément à l'Alliance;
nfin, que l'on inſiſte auprès du Comte de
t. Albans, ſur l'affaire de Pouleron: au
eſte cela n'empêche pas ceux qui ſavent les
ffaires de me dire, que l'on ne doit pas trou-
er étrange que, ſans préjudicier à l'Allian-
e de Leurs HH. PP., on s'aſſure de l'a-
nitié des autres; ce que j'interprête natu-
ellement de l'Angleterre. On peut con-
lure de la maniére dont on répond à nos
nſtances pour la jonction & pour la Garan-
ie, juſqu'où l'on pouſſe les choſes de ce
:ôté-là. La Guerre d'Eſpagne eſt à préſent
a grande rouë, qui donne le mouvement à
ous les Conſeils & à toutes les Réſolutions:
x quoi que ci-devant on fût réſolu de diſſi-
nuler ſur cet article juſqu'après la conclu-
ion de la Paix avec l'Angleterre, on n'a plus
l'égard à préſent pour les raiſons qui avoient
ait prendre ce parti, & l'on ne penſe à pré-
ent qu'à profiter de la ſaiſon pour commen-
er la Campagne dans les Païs-Bas; enfin,
:n hâtant la rupture on a encore en vûë
d'em-

d'empêcher le Roi de Portugal de faire
Paix particuliére; & l'on m'a aſſuré que
France & le Portugal avoient déja pris d
meſures ſur cela. Je ne ſai ſi cela eſt vrai
mais j'y trouve bien de la vrai-ſemblance.

La ſeule choſe ſur laquelle je crois qu
nous puiſſions compter eſt, que l'on parc
aſſez reſpecter Leurs HH. PP. pour ne ri
faire contre leurs Intérêts dans les Négoci
tions de Breda. On envoye Ordre par cet
Poſte-ci à Mr. d'*Eſtrades* de régler tout
qui eſt néceſſaire pour la jonction des Flo
tes ſur le pied dont on eſt déja convenu av
ſon Excellence: mais l'on différe la ſort
des Flottes juſqu'au 25. du mois prochai
ſur la préſupoſition que celle de Leurs HI
PP. ne poura guére être prête avant ce tem
là, quoi que Mr. d'*Eſtrades* ait mandé qu'e
le ſeroit en état de mettre à la voile le 15
mais la vérité eſt, que l'on voudroit faire
Paix ſans mettre en Mer, & la preſſer
menaçant de faire la jonction; en ſorte qu
la moindre aparence de Paix, on ne manqu
ra pas de prolonger le terme. Pendant qu'
ménage ainſi l'Angleterre, peut-être voit-
volontiers Leurs HH. PP. inſiſter ſur l
moyens les plus violens, afin de les fai
paſſer pour les méchans. Il me ſemble q
nous devrions à préſent parler d'une ſuſpe
ſion d'Armes, on n'en entendroit pas
volontiers la propoſition, de crainte qu'el
ne fût cauſe que les choſes traîneroient
longueur, néanmoins on ne pouroit diſco
venir qu'elle vaudroit mieux que de reſt
dans nos Ports, pendant que l'Ennemi pill
roit tout ſur Mer. J

J'ai voulu repréſenter qu'on a tort de tant reſſer de commencer la Guerre ſur Terre; ıais on eſt ſourd à ces ſortes de diſcours, ınt on eſt échauffé pour le contraire.

J'ai auſſi fort inſiſté ſur l'éxécution de la romeſſe que l'on a faite à Leurs HH. PP., e ne rien entreprendre en ceci ſans avoir auıravant conſulté avec Elles, & j'ai fait voir u'il étoit plus que tems de s'expliquer; on ıe répond qu'on le fera; mais que cela ne : peut encore, & que Leurs HH. PP. peuent être ſûrs que l'on reſtera dans les bornes 'une juſte modération, & qu'on n'entrerendra rien qui puiſſe préjudicier à l'amitié ui eſt entre Sa Majeſté & Elles; & qu'on ı écrira à Mr. d'*Eſtrades*: mais en même :ms on me fait entendre, qu'on ne veut pas ɛrdre en Négociations le tems propre à ſe :rvir des armes.

Je vous prie de penſer à ce que je vous ai :rit en particulier la ſemaine paſſée, & d'ob:nir pour moi la permiſſion d'aller faire un ɔur au Païs, dès qu'il ſe préſentera quelue choſe que je jugerai devoir être comıuniquée de bouche; car les affaires qui ɔnt ſur le tapis ne peuvent ſouffrir de délai.

Quand je parle ici du Pavillon, on me époñd que cela n'empêcheroit point la joncon, & que Leurs HH. PP. peuvent doner à leur Amiral tels ordres qu'Elles jugeront propos. Je dis à cela, que ſes ordres ſeront ıns doute de ne pas baiſſer le Pavillon; qu'il 'ait une aſſurance qu'on lui rendra le ſalut du avillon; Mr. de *Lionne* me répond qu'il n'a en à dire à cela; ainſi il ſe pouroit que, ſans faire

faire de Convention, on feroit réfolu d
donner ordre de rendre le falut du Pavillon
ou qu'on fe contente de fe faluer avec l
Canon de part & d'autre ; peut-être encor
efpere-t-on, que la Paix fera faite avant qu
les Flottes mettent en Mer.

On pafferoit volontiers une Convention fu
l'article du Pavillon à caufe de l'Angleterre
mais les raifons pour lefquelles on différe
Garantie, font caufe qu'on évite de s'eng
ger dans cette affaire.

Je fuis très furpris que l'on fe foit hâté
dans la conjoncture préfente, de défendre n
Draps & plufieurs autres Manufactures, qu
que j'ai repréfenté qu'on devoit au moins diff
rer jufqu'après la Paix: mais celui par les mai
de qui ces chofes doivent paffer, agit av
plus de fermeté que de circonfpection. J'e
pére que puis que les François ne tirent
préfent prefque aucune de nos Manufact
res, Leurs HH PP. trouveront les moye
d'empêcher qu'ils ne rempliffent notre Pa
des leurs, & que par ce moyen ils ne tire
le plus clair de notre argent comptant ; l
plaintes font inutiles, il faut avoir recou
aux remédes.

Jugez fi Leurs HH. PP. ne pouroient p
offrir leur Médiation, tant en Efpagne qu
la Cour Impériale; ce feroit rendre fervi
& à ces Puiffances, & à cette Couronne
que d'accommoder le démêlé entre la Fra
ce & la Maifon d'Autriche, & empêcher
rupture: & quoi que cela paroiffe impoffib
à préfent, du moins empêcheroit-on la Gu
re d'aller trop loin.

Qua

Quand j'ai preſſé pour être informé de ce qui ſe paſſoit avec le Comte de *St. Albans*, on m'a répondu en peu de mots, que vous ne rendiez pas compte de ce qui ſe paſſoit dans les viſites ſecrettes de* l'*Iſola*. Je ſuis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 5. Mai 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû la votre du 29. du paſſé, j'avois eu l'honneur de vous écrire le 28. Je vous avouë que j'ai été étonné, pour les raiſons que je vous ai marquées dans ma derniére, en aprenant que la France évitoit de donner les mains à la Garantie. Je crois qu'il ne faut pas ſe rebuter, & qu'il eſt néceſſaire de faire valoir ces raiſons auprès du Roi & de ſes Miniſtres, & d'inſiſter ſur la conclusion de cette Garantie; en faiſant entendre qu'elle engageroit Leurs HH. PP. à paſſer plus aiſément ſur pluſieurs Articles dans les Négociations; & même à renvoyer après la Paix le

* Ce l'*Iſola* étoit un Miniſtre de la Maiſon d'Autriche, dépeint dans les Lettres d'*Eſtrades* T. IV. Lettres des mois de Mars & Avril, & ſur tout dans celle du Roi du 8. Avril 1667., mais ce qui eſt dit ici des viſites ſecréttes eſt détruit dans les Lettres du Comte d'*Eſtrades* au Roi du 21. Avril, & du Roi au Comte du 22. & du 29 du même mois.

le Réglement de Marine; au lieu que, faute de cette Garantie, fur tout la France refufant de la donner, on fera obligé de traiter avec plus de précaution, & de ne laiffer aucune affaire indécife, qui pût enfuite caufer de nouvelles brouilleries.

De même nous avons été fort furpris de ce qu'on ne vous fait point part tout naturellement de ce qui fe paffe avec le Comte de *St. Albans*, puis que cela fe doit en conféquence de l'Alliance, & qu'on ne peut y manquer fans la violer; ce qui eft d'autant plus offençant, que l'on infinuë que c'eft par répréfailles qu'on fe conduit ainfi, fous prétexte que je ne communique pas ce que l'*Ifola* me propofe dans des vifites fecrettes; quoi que je puiffe vous protefter en confcience, que jamais je n'ai vû l'*Ifola*, ni à préfent, ni ci-devant, & que je n'ai que faire de fes vifites; jufques-là même que j'ai empêché le voyage qu'il avoit envie de faire à la Haye.

J'aprens qu'on fait courir le bruit en France, que je lui ai été parler hors de la Haye, & que nous nous fommes donnez rendez-vous auprès de Tergauw: mais rien n'eft plus faux; & j'ai toûjours communiqué fincérement à Mr. d'*Eftrades*, ce que Mr. *Friquet* m'a dit fur les Affaires d'Angleterre, ou autres rélatives aux intérêts de la France.

Nous jugeons bien qu'il faut qu'on foit affuré en France d'être d'accord avec le Roi d'Angleterre, & qu'on a obligé, & qu'on obligera ce Roi à favorifer les deffeins des François fur les Païs-Bas Efpagnols. Autrement

trement feroit-il poffible qu'on fît paroître
si peu d'empreffement à mettre les Flottes en
Mer: mais je fuis certain que l'on fe trouvera trompé dans ce qu'on efpere des Anglois;
puis que je ne puis croire que l'Angleterre
voye tranquillement la France s'emparer des
Païs Bas Catholiques, quand même le Roi
s'y feroit engagé de la maniére la plus folemnelle; perfuadé que je fuis, que les plaintes générales de toute la Nation le contraindront bien à la violer.

Ne trouvez pas mauvais que je ne fois pas
cette fois-ci de votre avis, lors que vous propofez à Leurs HH. PP. de demander une
Sufpenfion d'armes; j'avouë qu'elle feroit
moins préjudiciable, que de retenir les Flottes de France & de l'État dans leurs Ports;
mais je ne vois pas que nous foyons encore
dans la néceffité de choifir un de ces deux
maux, puis qu'il y a un expédient entre deux
qui eft, que Leurs HH. PP. mettent leur Flotte en Mer, & même c'eft mon avis, quand
même le Roi de France voudroit retenir la
sienne dans fes Ports, contre toute raifon &
toute obligation. Si nous parlions de Sufpenfion d'armes, peut-être ne manqueroit-on pas de nous prendre au mot, pour faire
obtenir à l'Angleterre tout ce qu'elle voudroit.

Mr. d'*Eftrades* m'a réïtéré tout de nouveau les affurances qu'il m'a données autrefois, qu'on n'entreprendra rien contre les
Païs-Bas, fans avoir concerté avec Leurs
HH. PP.: mais il me femble que vous avez repréfenté avec bien de laraifon, qu'il

eſt plus que tems de s'expliquer clairement: & puis que l'on proteſte ſans ceſſe qu'on ne ſortira pas des bornes de la modération, il me ſemble que vous êtes en droit de demander qu'on vous faſſe confidence des deſſeins du Roi, & juſqu'où ils s'étendent, & de prier Sa Majeſté d'agir avec tant de modération, que Leurs HH. PP. puiſſent toûjours être en état de concourir à terminer les différens, ſoit avec l'Eſpagne, ou d'un autre côté, à la ſatisfaction de Sa Majeſté Très-Chrétienne: bien entendu que la France s'engagera à s'en contenter & renoncera à former à préſent ou à l'avenir aucune prétention, ni ſur les Païs-Bas, ni ſur quelqu'une de leurs Provinces; & conſentira que l'Empereur, les Princes d'Allemagne, le Roi d'Angleterr & Leurs HH. PP. ſoient les Garands di cette rénonciation, de la maniére la plu autentique & la plus forte pour la ſûreté conſervation, & défenſe deſdits Païs-Bas enſorte que pour faire les choſes dans l'ordre, Sa Majeſté conſente dès à préſent, qu Leurs HH. PP. offrent leur Médiation Sa Majeſté, & au Roi d'Eſpagne. Je dou te que ſi les choſes ne ſe terminent pas d cette maniére, la France puiſſe, ſans e avoir concerté avec Leurs HH PP., atta quer les Païs-Bas Eſpagnols, ſans donne une rude atteinte à l'Amitié, & à l'Allianc qui eſt à préſent entre les deux Etats; c qui certainement ſeroit fort chagrinant. J'e ai dit mon ſentiment à Mr. d'*Eſtrades* dè qu'il eſt arrivé ici, & j'ai toûjours crû qu'entr

Ami

Amis, le meilleur étoit d'agir rondement & ouvertement, du moins c'eſt mon humeur ainſi; & à moins que vous n'ayez de fortes raiſons qui vous en empêchent, je crois que le mieux eſt de vous conduire ainſi, & d'agir confidemment, & tout naturellement. Je ſuivrai néanmoins vos avis autant qu'il me ſera poſſible; mais je crois que l'intention de l'Etat ſera, que lors que vous ne pourez plus être à cette Cour, il ſera encore plus que tems pour vous préparer à en partir; mais qu'à préſent vous ne pouvez vous en abſenter.

Nous nous attendons à conclure & ſigner encore aujourd'hui avec Mr. d'*Eſtrades* la Convention pour la jonction des Flottes, conformément au Projet dont voici la Copie; & nous déclarerons nettement à cet Ambaſſadeur, que le Commandant en Chef de la Flotte de Leurs HH. PP. ne baiſſera pas le Pavillon qu'il ne ſoit aſſuré auparavant qu'on lui rendra le ſalut; vous pouvez faire la même déclaration d'une maniére honnête, afin qu'on n'en ſoit pas ſurpris ſi la choſe arrive.

Il ne reſte plus que la voye de rétorſion à opoſer aux nouveaux Droits mis ſur nos Manufactures, ou plûtôt à la défenſe indirecte qu'on en a faite.

On a remis aujourd'hui ſur le tapis dans la Généralité la propoſition du nombre des Plénipotentiaires pour Breda; & enfin, on a aprouvé l'avis ci joint de Leurs N. & G. P. ſavoir, de n'y envoyer que trois Perſonnes, qui ſeront M. de *Beverningh*, Mr. le Penſionnaire d'*Hu-*

bert & Mr. *Jongstal*; néanmoins on en nommera huit dans le Plein-Pouvoir, ou on y laissera leurs noms en blanc, & lors que tout sera réglé ils signeront le Traité. On n'a pû arrêter encore jusqu'à présent les Instructions des Plénipotentiaires, dont je vous ai envoyé le Projet le 28. du passé, parce que Mrs. les Députez de Gueldres n'ont pas encore reçû leurs ordres. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De St. Germain le 6. Mai 1667.

MONSIEUR,

Je ne puis vous exprimer avec quelle joye & quelle reconnoissance j'ai lû dans votre derniére, la promesse que vous me faites de seconder le desir que j'ai de retourner au plûtôt au Païs. Je vois aussi avec plaisir que vous êtes d'avis avec moi de donner ce Poste-ci à un autre; mais je crois, avec votre permission, que vous devez obtenir sans délai, ce que vous me promettez de demander en tems & lieu. J'ai résolu de suivre le Roi par provision jusqu'à Amiens; & il me semble qu'il seroit à propos qu'on me permît d'aller de là faire un tour jusqu'à la Haye, afin de faire raport de bouche, dans cette dificile conjoncture, de tout ce que je puis

puis avoir observé de la situation des choses & des Esprits dans ce Royaume & à la Cour. Mais comme pendant mon absence il faut avoir ici quelqu'un qui prenne soin des affaires, on pouroit m'envoyer quelque Personne capable que je laisserois en ma place sous le nom de Secrétaire, de cette maniére Leurs HH. PP. auroient le tems de voir à qui Elles confieroient ce Poste. Je crois qu'on feroit bien d'envoyer quelqu'un qui sût ce que c'est que les affaires de la Guerre, & qui pût donner de bons avis de ce qu'il remarqueroit en suivant l'Armée de France. Mr. de *Mombas* est ici, & se chargeroit volontiers de cet Emploi, si on lui en vouloit donner la permission, & lui continuer ses Apointemens, nonobstant son absence. Permettez-moi, Monsieur, de vous déclarer, que je crois que je serois plus utile à la Haye qu'ici dans la conjoncture présente; je n'ai aucune raison de m'ennuyer à cette Cour-ci, où je reçois pour mon particulier plus d'honnêtetez, d'amitié, & de marques d'estime & d'affection que je n'en recevrai nulle part. Je suis parfaitement, &c.

P. S. Je vous prie de nouveau de m'obtenir la permission de faire un tour à la Haye; car je crois qu'il y va du service de l'Etat.

A Mr. le Confeiller Penfionnaire
JEAN DE WITT.

De St. Germain le 6. Mai 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 29 du paffé, & j'ai reçû la votre en date du 28.

La Guerre que l'on eft réfolu ici de déclarer à l'Efpagne m'inquiéte extraordinairement; non feulement à caufe des changemens préjudiciables que ces fuites peuvent caufer dans l'Europe; mais encore à caufe des inconvéniens qui font à craindre par provifion, & qui pouroient bien renverfer toutes les méfures que Leurs HH. PP. ont prifes avec la France, & jetter la République dans le plus grand danger où elle fe foit jamais trouvée; parce qu'on ne manquera point de prendre ombrage de ce qui fe paffera; de-là les défiances & les brouilleries.

Vous aurez remarqué fans doute, par mes derniéres Lettres, qu'on commence ici à ménager les Anglois, & qu'on ne defavoue pas qu'on a des raifons de fe les rendre favorables autant que cela fe peut fans préjudicier aux Traitez que l'on a avec Leurs HH. PP., afin de ne les pas avoir à dos dans la Guerre que l'on va faire à l'Efpagne. Si on defavouoit cela il y a trop de raifons qui convaincroient qu'on n'agiroit pas rondement. Dans les entretiens que j'ai ici avec les Miniftres, ceux-

ceux-ci font entendre que ci-devant on avoit eu la penſée d'admettre l'Angleterre dans l'Alliance, & qu'une Ligue défenſive n'eſt aucunement contraire à quelqu'engagement que l'on auroit avec une Puiſſance qu'on auroit en vûë.

Ci-devant les Anglois ont donné Carte-blanche à la France pour ce qui concerne les Païs-Bas; pourvû que le Roi voulût abandonner les intérêts de Leurs HH. PP., & il ſe trouve des gens qui s'imaginent qu'ils ſeroient capables de faire de nouveau les mêmes offres.

Mr. le Comte de *Furſtemberg* m'a fait un long détail de toutes les inſtances qu'il a faites auprès de l'Empereur d'Allemagne pour tenter de mettre les choſes, par raport à l'Eſpagne, en termes d'Accommodement; mais qu'on n'a point voulu lui prêter l'oreille; & que dans le Conſeil de l'Empereur on ſe fioit ſur tout aux Lettres de Mr. *Friquet*, qui marque entr'autres choſes, que Leurs HH. PP. ne ſouffriront pas la conquête des Païs-Bas. Son Excellence m'a dit encore, que *Carlington* étoit parti de Vienne fort mécontent, & avec une très mauvaiſe opinion de la Maiſon d'Autriche; & que l'Electeur de Cologne avoit mandé que ce Seigneur conſeilleroit ſans doute la Paix au Roi ſon Maître, qu'outre cela il lui étoit échapé de dire ailleurs, qu'il ſe préſenteroit bien-tôt une meilleure occaſion de recommencer la Guerre contre Leurs HH. PP., lors qu'Elles s'intéreſſeront pour les Païs-Bas Eſpagnols, & que l'Angleterre ſe ſera reconciliée avec la France.

Ces discours me sont suspects pour plusieurs raisons; mais le génie de la Nation Angloise & son animosité contre Leurs HH PP nous autorisent à en tout craindre. Ce qui nous est préjudiciable par provision, c'est que ces raports se font ici où ils laissent de mauvaises impressions & donnent lieu à d'autres suggestions, que l'on ne manque pas d'employer pour inspirer au Roi de la défiance de Leurs HH. PP.; & quoi qu'on fasse ici tout ce que l'on peut pour me dissimuler ce qu'on pense, on ne laisse pas de me répondre lors que je dis, qu'en tout cas Leurs HH. PP sauront toûjours bien allier leurs intérêts avec ceux de Sa Majesté, qu'on le souhaiteroit fort; mais que ce que je dis ne s'accorde guére avec les bruits qui courent & qui viennent de chez nous; entr'autres, que dans tout ce qui concerne les affaires d'Espagne, vous vous conduisez avec cette Cour, plûtôt comme un homme qui craint & qui se défie que comme Ami; & qu'il ne faut pas s'imaginer qu'on se laisse ici persuader si facilement. Monsieur, je juge que les affaires sont entiérement ruinées entre deux Etats dans une conjoncture délicate, lors qu'on donne de part & d'autre dans une pareille défiance, & qu'on commence à prendre ses précautions: & je n'ai point trouvé de meilleur expédient pour éloigner toutes les facheuses conséquences qui me paroissoient à craindre, que d'engager le Roi de France à déclarer confidemment à Leurs HH. PP. en quoi consistoit ce qu'il éxigeroit en cas d'Accommodement, & que l'on employât les moyens

yèns les plus éficaces pour obliger l'Espagne à y consentir. Notre Alliance avec la France peut seule justifier notre conduite, & l'on ne doit pas éxaminer si serupuleusement une affaire qui peut mettre l'Europe dans l'état le plus tranquile que l'on puisse désirer, en évitant les plus fâcheux accidens qui sont à craindre. J'ai parlé ici à tous les Ministres; & je les ai vivement sommez de la promesse qui a été faite à Leurs HH. PP. d'agir de concert avec Elles; j'ai même démontré par des raisons qui me paroissent fortes, que cela n'est pas moins nécessaire que raisonnable. On m'a assez écouté d'abord; mais la chose ayant été portée au Conseil, on s'en est tenu aux termes généraux, que l'on n'a point dessein d'aller au de-là des bornes de la modération; qu'on doit s'en prendre à l'opiniâtreté de l'Espagne, qu'on attend qu'elle fasse des Propositions; que les prétentions du Roi sont claires, & que l'on doute que Leurs HH. PP. prissent dans cette affaire les Intérêts de la France autant qu'Elles le devroient; enfin, que l'on voudroit avant tout, savoir ce qu'Elles en pensent. Faites-moi donc la grace de me donner des éclaircissemens, car cette affaire ne peut rester plus long tems en suspens, & je persiste dans les mêmes pensées que je vous ai expliquées ci-dessus: & si celles des Princes Alliez sont telles que je le marque sur le raport du Comte de *Furstemberg*, je ne vois pas d'autre moyen de sortir d'affaire que celui que j'ai proposé.

Ce Comte m'a aussi dit en confidence, qu'il y avoit aparence que l'Armée commandée

par Mr. de *Crequi* étoit destinée pour la Pologne, & qu'on demanderoit le passage pour elle aux Electeurs Alliez; mais qu'en même tem l'intention étoit, dès qu'on l'auroit obtenu, de tomber dans le Païs de l'Empereur, s'il s'avisoit de remuer, & de mettre la Suède de la partie: cela peut être, mais il me paroît vrai-semblable qu'on demande passage afin que si les Electeurs & Princes d'Allemagne le refusent, comme il y a aparence, il ne soit plus libre de l'accorder à l'Empereur.

Mr. de *Choupes*, qui en allant à l'Armée de Suède a passé par *Bremen*, dit, qu'il a trouvé des défauts considérables dans les Fortifications de cette Place, entr'autres, que les fossez ne sont pas assez profonds, que les remparts sont trop bas; que le fond du fossé est plus haut que l'eau de la Riviére, & qu'ainsi on peut facilement le saigner; que la fausse braye ne couvre point la face du Bastion, &c., & il juge qu'une Armée de 10. mille hommes qui attaqueroit cette Place avec vigueur, pouroit s'en rendre maîtresse en moins de trois semaines. Il en a parlé ainsi à *Wrangel*; & il a dit en confidence, que cet Officier voyant cette Ville endormie sous les apparences de la Paix, & ceux qui pouroient s'intéresser pour elle, occupez ou embarassez ailleurs, il pouroit bien hazarder ce coup-là. Ce Mr. de *Choupes* est un homme d'esprit & qui a beaucoup d'expérience en ce qui concerne l'attaque des Villes.

Toutes les remarques qu'on a faites sur les Traitez précédens avec l'Angleterre me

paroissent très raisonnables; mais sur tout je trouve importante celle qui regarde le salut du Pavillon: mais je serois d'avis que dans la conjoncture présente on ne s'opiniâtrât pas, pour des raisons faciles à comprendre.

Mr. de *Lionne* m'a dit, qu'on écriroit la semaine prochaine à Mr. d'*Estrades* touchant la Guerre d'Espagne & les prétentions du Roi; peut être aprendra-t-on alors quelque chose de plus particulier. Je suis, &c.

A Mr. C. van Beuningen, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 12. *Mai* 1667.

Monsieur,

J'ai reçû en son tems votre Lettre du 6., ma derniére étoit en date du 5., la Lettre ci-jointe de la part de Leurs HH. PP. vous instruira de ce qui a été * reglé ici avec Mr. le Comte d'*Estrades* touchant la jonction, & quelle est la derniére Résolution de Leurs HH. PP. par raport au salut & au contre-salut du Pavillon; enfin, la passion qu'Elles auroient de contribuer à prévenir la Guerre que Sa Majesté paroît résoluë de faire à l'Espagne en agissant avec Sa Majesté avec la plus grande confiance: il ne paroît pas qu'on puisse différer plus long tems à nous donner la

* Cette Convention est dans les Lettres d'*Estrades* T. IV. avant une Lettre du Comte au Roi du 6. Mai 1667.

la communication qu'on nous a promise, &
à concerter avec nous. On pouvoit, ce me
semble, en sommer Sa Majesté, & lui re
présenter combien Leurs HH. PP. sont sur
prises des grands changemens qui sont arri
vez en France depuis quelques semaines
Qu'on n'a laissé passer aucune occasion
d'irriter Leurs HH. PP. contre l'Angle
terre; qu'on a paru prendre ombrage de
moindres choses qui paroissoient tendre
à quelque Négociation avec cette Couronne
comme l'entrevûë de Mrs. *Vane* & de *Bever
ningh* à Cleves, & les sottes ouvertures de *Bua*
& de *Silvius*, & qu'on en a paru mécontent
quoi qu'on fût éxact à en faire part à Mr
d'*Estrades*, ou au Roi même & à ses Minis
tres par votre canal; qu'on a pressé l'arme
ment des Flottes de part & d'autre dans la
vûë de mettre en Mer de bonne heure; qu'i
paroît qu'on a envie de passer une Garantie
sur tout par raport à l'article du Pavillon;
enfin, qu'il s'est passé plusieurs choses à peu
près semblables, qui, avec la promesse solem
nelle qui regarde les affaires de l'Espagne
sembloient frayer le chemin à une intime con
fiance & à une amitié inaltérable: que ce
pendant on fait paroître tant de complaisan
ce pour les Anglois, qu'il paroît qu'on
craint de les offenser, & on traite avec
eux presque ouvertement sans la participa
tion de Leurs HH. PP., & sans leur rien
communiquer, quoi qu'on s'y soit obligé;
que la France paroît assez vouloir ne pas
faire sortir sa Flotte, rejetter une nouvelle
Garantie, défendre le debit de nos princi
pales

pales Manufactures, & ne pas faire les ouvertures promises par raport aux affaires des Païs-Bas Espagnols. J'espére que vous aurez le bonheur de faire comprendre au Roi & à ses Ministres, que ce n'est pas-là satisfaire aux obligations de l'Amitié qui est entre la France & la République; que bien loin de-là c'est y causer bien du refroidissement, & par conséquent faire craindre de plus en plus à Leurs HH PP. le voisinage de la France; ce qui ne peut être réparé qu'en faisant part à Leurs HH. PP. des dernieres intentions de Sa Majesté sur l'un & l'autre. Je juge même que le fondement posé par les Résolutions que Leurs HH PP ont prises le 5. de ce mois & aujourd'hui, est le seul sur lequel on puisse bâtir, & j'espére qu'on agira-là avec vous en confidence; on est ici dans la disposition d'y répondre avec autant de confiance que de droiture. Vous savez, par tout ce qui s'est passé, que je suis avec vous de même avis, qui est, qu'il faudroit que le Roi convint avec Leurs HH PP., par raport aux Païs-Bas, & que Leurs HH. PP. se chargeassent d'employer tous les moyens les plus efficaces pour obliger l'Espagne à donner les mains à un Accommodement, & ainsi terminer ce différent avec douceur.

Leurs HH PP. ont arrêté hier les instructions pour les Plénipotentiaires de l'Etat qui sont déja à *Breda*, & les remarques faites sur le Traité de 1662. Elles ont aussi aprouvé le Projet de Garantie, tel que je vous l'ai en-

envoyé, à l'exception de l'article du salut du Pavillon qui a été rendu commissorial ; les instructions ont été aussi changées en quelques endroits sur les avis de Zeelande : premiérement, que les Places, Païs ou Isles conquises de part ou d'autre après la signature du Traité seront restituez ; mais on n'a rien changé par raport aux vaisseaux & autres biens-meubles qui pouroient être pris quoi qu'après la Paix faite, dans les termes dont on s'est servi. 2°. Qu'on rendra les Prisonniers sans rançon ; mais qu'on payera leur dépense : enfin, sur la representation de la même Province, on a fait entrer dans ces instructions la substance un peu amplifiée de la Résolution de Leurs HH. PP. du 3. de Mars qui concerne la * restitution de *Tabago*, *St. Eustache*, *Baumerona* & autres Isles que les François ont repris sur les Anglois. Je crois qu'il est à propos que vous fassiez part du contenu de ces instructions aux Ministres de Sa Majesté, & demander qu'on donne ordre à Mrs. d'*Estrades* & *Courtin*, d'en apuyer tous les articles, en sorte que l'Angleterre ne s'opose en aucune maniere aux prétentions de Leurs HH. PP. & ne retarde point la prompte conclusion de la Paix ; vous pouvez demander en même tems qu'on fasse une pareille confidence à Leurs HH. PP. qui offrent de leur côté de coopérer en tout ce qu'Elles pouront.

Les affaires de Suède † sont encore ici sur le

* Lettres du Comte d'*Estrades* Tome IV. dans une Lettre de Breda du 12. Mai.

† *Ibid.* Seconde partie du Mémoire du Roi du 9. Mai 1667. & Lettre du Comte du 19. Mai.

e même pied : il y a aparence que Mrs. le Comte de *Dhona* & Mr. *Appelboom*, ont demandé des ordres & qu'ils les attendent : Leurs HH. PP. ont pris les Résolutions suivantes sur les instances qu'ils ont faites pour obtenir qu'on relâchât quelques Vaisseaux Suèdois arrêtez ; & sur la demande ‡ qu'ils ont faite par raport aux cinq Vaisseaux chargez de grains : prenez la peine de justifier où vous êtes le contenu de ces Résolutions.

Les Etats de Hollande & de West-Frise doivent s'assenbler extraordinairement mardi prochain. Je ne manquerai pas de Leur proposer ce que vous demandez dans votre derniere & dans votre précédente Lettre ; je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT,

De St. Germain le 13. *Mai* 1667.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit le 6. du courant, & j'ai reçû en son tems la votre du 5. Vous avez raison d'être surpris que le Roi fasse dificulté de passer l'Acte de Garantie, car ses Ministres l'avoient aprouvé quand l'Ambassadeur de Leurs HH. PP. en a fait la premiére proposition ;

‡ *Ibid.* dans une Lettre du Roi du 22. Avril & à la fin de celle de Mr. d'*Estrades* du 12. Mai.

ſition ; les affaires des Païs-Bas, l'intérêt qui l'on a de ménager le Portugal & de profiter de la ſaiſon, peut-être même l'eſpérance d'enlever le Roi d'Angleterre à l'Eſpagne & de le mettre dans les intérêts de la France, ſont les raiſons qui ont changé toutes ces meſures, & qui ſont cauſe que le deſir de gagner l'Angleterre l'emporte ſur tout, autant qu'il ſe peut cependant ſans s'expoſer à aliéner Leurs HH. PP., ce qui n'arrivera pas aiſément à ce que l'on croit, tant que Sa Majeſté Très-Chrêtienne ne rompra pas ouvertement l'Alliance; ou qu'on poura craindre que l'Angleterre n'uniſſe ſes intérêts avec la France, ſur tout les Provinces Unies ayant tant perdu de leur crédit, depuis qu'on ſait ce que la diſcorde peut faire chez eux, & combien elles ſont foibles par terre faute de bons Officiers. On a un autre prétexte dont on ſe ſert pour faire ſentir l'inutilité d'une Garantie, qui eſt que l'Alliance garantit le Traité de Paix autant qu'un Traité fait en commun : Enfin, on s'embaraſſe moins de donner des ſûretez au Dannemark, que de contenter la Suède qui ne ceſſe de ſe plaindre depuis long tems de l'Alliance entre la France & le Dannemark ; outre que l'on juge que le Roi de Dannemark eſt ſufiſamment en ſûreté par les Alliances qu'il a avec la France & avec Leurs HH PP., en ſorte que quand j'inſiſte ſur cette Garantie, on me répond qu'on ne voit pas quelles raiſons Leurs HH. PP. ont de preſſer cette affaire, à moins qu'Elles n'ayent en vûë d'exciter des défiances entre la France & l'Angleterre. Ainſi, je crains bien, Monſieur,

-eur, que nos inftances à cet égard ne -oient non feulement inutiles, ce que je -ens pour certain; mais même caufe d'une -us grande union entre l'Angleterre & la -rance.

C'eft une affaire purement arbitraire, el- dépend du bon plaifir du Roi; ainfi ju- -ez ce que nous devons en efpérer, puis -ue pour la même raifon, qui eft ici *cau- impellens*, on éloigne autant qu'on peut -e qui eft *Neceffitatis ex præcedenti obligatio- -e*, tel que la jonction de la Flotte de -rance à celle de l'Etat pour agir contre -Ennemi, ce que l'on ne fera qu'à la der- -iere extrêmité, nonobftant toutes nos re- -montrances.

Si l'on manque à me faire part de ce qui -e paffe avec le Comte de *St. Albans*, c'eft -our des raifons qu'on ne diffimule plus, -t que l'on affecte même de faire connoî- -re dans la vûë que j'explique dans l'inclu- -e, fi je ne me trompe.

Je ne vois qu'un moyen de fortir de cet -mbaras; c'eft celui que j'ai propofé dans -ma précédente; & il me femble que par -rovifion nous devons ménager l'Angleterre -avec autant de circonfpection que la Fran- -ce le fait. Je crois même que la propofi- -tion d'une Sufpenfion d'armes, ne fût-ce -que pour quelques jours, ne peut être dé- -confeillée; il faut cependant agir felon l'é- -tat des chofes & la difpofition des efprits, -& de la maniere la plus propre à animer -la France.

Vous voyez combien on obferve mal la

pro-

promesse de ne rien attenter contre les Païs-Bas avant de nous avoir avertis; mais je me suis accoûtumé à ne pas trouver cette conduite étrange *in tantâ negligentiâ bonæ fidei quantum hìc deprehendi.*

On s'est rendu aux éclaircissemens que vous m'avez donnez pour démontrer la fausseté de l'accusation de vos secrettes Correspondances avec l'*Isola*; mais on n'imite point votre sincérité. Il me semble que le moyen de nous tirer de la crise où tout ceci nous jette, est d'employer les moyens les plus efficaces de faire obtenir satisfaction à la France, pourvû que ses prétentions soient modérées, & qu'Elle n'éxige rien qui aille contre les intérets de Leurs HH. PP. En effet, je ne vois pas que nous dûssions beaucoup nous alarmer que la France ait la Franche-Comté, Cambrai & quelques Villes des environs, & que l'Empereur & Leurs HH. PP. garantissent le reste; car il y a bien de l'aparence qu'à cet Eté-ci l'Armée du Roi poussera ses conquêtes jusques-là, & peut-être plus loin; & si l'on s'éloigne avec cette Couronne-ci de certaines régles fixes, il est à craindre que ceux qui savent conduire leurs desseins avec secret & qui s'embarassent peu de la morale, ne triomphent de ceux qui agissent rondement & qui se tiennent atachez aux régles de cette science.

Le Comte *de Furstemberg* a dit en ma presence au Résident de l'Empereur qui est ici qu'il avoit déclaré à Sa Majesté Impériale que les Princes le long du Rhin n'accorderoient point le passage à ses troupes vers le Païs

aïs Bas Espagnols, si l'Espagne refusoit de accommoder avec la France ; il faudra que Espagne prenne le parti de consentir à un ccommodement si elle veut mettre quelu'un dans ses intérêts.

Ce que je marque d'un Traité avec le Porugal m'a été dit comme venant de la bouche ième de Mr. *la Negue* qui est un gros Marhand, qui est chargé ici des affaires les moins nportantes du Portugal: il dit qu'un Minise de Sa Majesté Portugaise doit se rendre Breda pour l'affaire de Cochin. Je ne sai ce u'il entend par-là.

On se dit ici à l'oreille, que dans quelques emaines on entendra parler d'une affaire nportante & avantageuse à la France, qui auſera bien de l'étonnement.

Il seroit à propos que nous eussions à l'Arnée de France quelqu'un qui sçût ce que c'est ue les choses de la Guerre & qui eût une einture de nos intérêts avec la France, pour ntretenir correspondance d'un côté avec Leurs HH.PP. & de l'autre avec leur Ministre ici. Je souhaiterois qu'Elles agréassent oour cet Emploi la Personne que j'ai proposée,

Faites-moi le plaisir d'empêcher que l'on ne tire point de Copie de ma Dépêche à Mr. le Greffier, afin qu'elle ne devienne point publique. Je suis, &c.

P. S. Je souhaiterois qu'on m'envoyât le chifre dont l'Etat se sert avec Mr. de *Rheede* leur Ambassadeur en Espagne.

A

A Mr. C. Van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 19. *Mai* 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû votre Lettre du 13. de ce mois ma derniere étoit datée du 12. Mr. le Comte d'*Eſtrades* eſt venu ici de Breda Dimanch dernier qui étoit le 15. de ce mois. J'ai e le même jour un long entretien avec lui, dan lequel il m'a communiqué une Lettre * d Roi qu'il a delivrée le lendemain dans un Audience qu'il eut de Leurs HH. PP., il leu a en même tems remis la Copie d'une Let tre † que Sa Majeſté Très-Chrêtienne avoi envoyée le même jour à la Reine d'Eſpagne Je vous envoye ci-jointe la Copie de ces deu Lettres. Ce Miniſtre m'a déclaré dans notre entretien, qu'il avoit ordre 1°. de préſenter à Leurs HH. PP. un éxemplaire imprimé de la juſtification des droits, ou prétentions du Roi ſur les Places dont Sa Majeſté va prendre poſſeſſion. 2°. d'aſſurer Leurs HH. PP. que le Roi eſt entiérement diſpoſé à donner les main à un Accommodement, dans lequel on jugera de ſa modération, puis qu'il veut bien ſe contenter de quelques Terres & Places éloignées de

* Voyez Lettres d'*Eſtrades* Tome IV. cette Lettre du Roi eſt du 9. Mai 1667.

† Cette Lettre eſt *ibid.* avant la Lettre citée ci-deſſus.

‡ Le Comte d'*Eſtrades* rend compte au Roi de cette Conférence, *ibid*, dans une Lettre de Breda du 19. Mai.

es Frontiéres de la République & qui ne
uissent causer aucun ombrage à Leurs HH.
P., consentant même que Leurs HH. PP.
d'autres Princes voisins fussent les Garans
'une telle Convention. Et 3o. d'assurer
ieurs HH. PP. que Sa Majesté ne forme au-
ıne prétention sur quoi que ce soit de leur
:ffort, & que s'il le faut Elle leur en don-
era une déclaration dans les formes & dans
s termes les plus forts. Dans le discours
ue cet Ambassadeur prononça le lendemain,
parla de toutes ces choses, mais il ne déli-
:a rien par écrit à l'exception des deux Lettres.
ai representé à son Excellence, qu'une dé-
aration aussi générale ne nous mettoit pas
ı état de faire quelque proposition à la Cour
'Espagne conformément aux intentions de
a Majesté, encore moins d'y faire rien réüs-
r; & que pour mettre les choses en train il
loit que Sa Majesté nous fît confidence de
s dernieres intentions. Cela nous donna
ccasion de parler beaucoup l'un & l'autre,
je n'ai point manqué de représenter à ce
liniſtre tout ce que je vous ai marqué dans
ıa derniere sur la conduite présente de la
rance: la conclusion a été, que ce Minis-
e s'est chargé de faire tout ce qu'il pouroit,
ı répondant à Sa Majesté, pour l'engager,
ı conséquence de la promesse qui nous a
é donnée; de nous faire part en confidence
: ce en quoi consistent les pretentions de Sa
Iajesté, ce que l'on pouroit negocier & sti-
ıler pour lui donner satisfaction sous une
onne Garantie telle qu'il me l'avoit propo
:e & que nous l'avons exprimée, vous dans
votre

votre Lettre du 6., & moi dans la mienne d
12. (pour lui, il croit que Sa Majesté se coi
tentera de *Cambrai*, St. *Omer* & *Air.*) Noi
sommes convenus au surplus qu'il inform
roit le Roi son Maître, de l'inquiétude où il
trouvé les esprits ici, & des mauvais effe
qui pouvoient en résulter pour Sa Majest
en lui conseillant sérieusement de les prev
nir par une confidente ouverture. Je n
suis chargé de vous informer de tout ceci p
cette Poste, afin que vous représentiez à M
de *Lionne*, non en qualité de Ministre publi
mais de bon ami, affectionné pour le bien
la France & pour celui de notre Républiqu
que la conduite présente du Roi de Franc
la lenteur avec laquelle on s'aquite de
promesse faite & souvent réïterée, & l'apr
hension du voisinage & de la trop grande pui
sance de la France, a terriblement irrité l
esprits ici, en sorte qu'il seroit à propos c
se conduire de maniere à empêcher qu'c
ne prît ici ces irrégularitez en aussi mauvai
part qu'on le pouroit; que pour y réüssir
n'y auroit qu'à faire une confidence sincér
& à offrir de concerter sur ce que nous po
vons faire de notre côté; mais qu'il ne fa
point perdre de tems. Vous l'assurerez
même tems, que soit que l'on vous fasse-
ces ouvertures, & que vous m'en écrivie
soit qu'on en charge Mr. d'*Estrades*, ell
seront tenuës secrettes & l'on ne s'en se
vira que pour le bien des deux Etats.

Les Etats de Hollande & de West-Fri
sont tous ici; mais comme c'est aujourd'h
l'Asce

Ascension, ils ne commenceront que demain leurs Délibérations. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 20. Mai 1667.

MONSIEUR,

Quand vous me marquez à la fin de votre derniere, que vous proposerez dans l'Assemblée de Leurs N. & G. P. ce que je vous marque dans celle que je vous ai écrite en particulier, j'entends que vous ferez un point de Délibération de la demande que je fais d'aller faire un tour au Païs; c'est pourquoi je n'ai point fait difficulté d'en parler dans ma Lettre ci-jointe à la Régence, & d'implorer de nouveau votre faveur en sorte que j'obtienne une réponse favorable.

Je ne prétends point, en partant d'ici tout d'un coup, laisser imparfaites les affaires dont j'ai été chargé & qui concernent la Guerre avec l'Angleterre; mais je demande la grace, qu'on ne m'oblige pas à rester plus long tems absent de chez moi, en m'envoyant de nouveaux ordres sur des affaires qui n'ont aucune relation à cette Guerre.

Il est certain que celui qui voudra ici veiller comme il faut aux intérêts de Leurs HH. P. doit suivre le Roi dans son Armée; il n'est pas moins certain que pour les raisons alleguées dans ma précedente je ne suis aucu-

nement propre à faire ce personnage, pu
que je serois obligé de m'exposer à la fatigu
de monter à cheval, ce que je ne pourois é
viter, ainsi que me l'ont assuré des Officie
qui sont de mes amis; car quoi que le co
traire soit praticable dans les Armées de Leu
HH. PP. cela ne l'est point du tout dans l
grandes Armées de France, outre que ce s
roit m'exposer au mépris, si avec les apare
ces d'une bonne santé j'allois me faire roul
en carrosse, ou en caléche, pendant que to
te la Cour seroit à cheval; or rien n'est pl
prejudiciable ici que d'y être méprisé.

Outre cela il me semble qu'il est tems
décharger l'Etat de la double dépense d'e
tretenir ici un Ambassadeur & un Minis
extraordinaire, & d'y envoyer un Ambas
deur qui puisse suivre le Roi & ses Minist
à la Ville, à la Campagne & à l'Armée, po
y veiller aux intérêts de Leurs HH. PP. (
ne peut jamais mieux que dans la conjonctu
présente prendre une Résolution sur ce
jet.

Il est vrai que j'ai à cette Cour-ci plus d'h
bitudes que celui qui y viendroit tout no
vellement: il est vrai que d'un côté cela do
ne un accès plus familier; mais souvent l'
se fatigue de cette familiarité, & l'on m
déja averti sous main, que l'on commence
ne me plus voir aussi volontiers que ci-d
vant.

Après tout, je ne pretends en aucune m
niere abandonner les affaires de France da
une conjoncture aussi importante, tant q
je pourai être de quelqu'utilité à ma Patrie

mon retour je contribuërai de tout ce qui épendra de mon travail & de mes remarques vous soulager dans vos occupations qui s'é-endent sur toute la République; soit en vous roposant ce que je croirai devoir être mis en élibération, & y ajoûtant toutes les remar-ues que mon aplication peuvent me fournir; nfin, je pourai vous aider dans l'expédition es dépêches raisonnées pour aider celui qui era ici à y faire d'autant mieux les affaires de Leurs HH. PP. Je ne sai si de cette maniere-à je ne serai pas plus utile à la Haye qu'ici: ar, pour vous dire la vérité, je suis natu-ellement un très mauvais solliciteur, & par conséquent mauvais Ministre lors qu'il s'a-git de solliciter, comme il faut presque toû-ours faire ici.

Suivant le train present des choses, il me semble qu'aussi-tôt la conclusion de la Paix à Breda, on ne doit plus différer d'envoyer un Ambassadeur Extraordinaire à la Cour Impé-iale. Il sera aussi à propos d'envoyer ici une Ambassade extraordinaire pour faire un rémer-ciment au Roi, & pour entamer avec plus de vigueur ce qui concerne la pacification des troubles qui ne font que commencer, & qui peuvent aller loin; & après un court sejour, le nouvel Ambassadeur ordinaire, qui seroit venu avec l'extraordinaire pouroit prendre le maniement des affaires.

Si le Roi vouloit consentir à déclarer dès à présent à Leurs HH. PP. ses dernieres in-tentions, ainsi qu'Elles l'en ont prié, tout dépendroit moins des instances que l'on pou-roit faire ici que des Résolutions qu'on de-

vroit prendre dans l'Etat, & alors ma presen
ce-là seroit peut-être plus utile qu'ici, où i
suffiroit que l'on eût par Provision une per
sonne, qui sous le nom de Secrétaire, suivî
la Cour & informât Leurs HH. PP. de tou
ce qu'il découvriroit. Si le Roi refuse de fair
cette confidence à Leurs HH. PP. & qu'i
renvoye jusqu'à-ce que l'Espagne entre e
Négociation en faisant des offres, ce ser
une affaire de longue haleine, & qui, suivan
le train qu'elle prendra, devra passer par le
mains de Ministres qui auront le Caractér
d'Ambassadeur; tant à cause de l'importanc
des affaires, que parce qu'il s'agira de négo
cier avec des Ambassadeurs, ce qui ne se peu
faire par un simple Député de Leurs HH
PP. à cause du Rang qu'ils prétendent che
les Ambassadeurs, tant dedans que dehor
le Païs.

Enfin, il me semble que ma demand
d'aller faire un tour au Païs, non seule
ment n'est pas contraire aux intérêts d
l'Etat, bien loin de-là elle leur est avan
tageuse en tous sens. Pour mon particu
lier, on ne peut m'accorder une grace qu
me soit plus sensible. Je suis parfaite
ment, & en vous recommandant mes in
térêts, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 20. *Mai* 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 13. du ourant, & j'ai reçû en son tems la votre u 12. Je ne cesse depuis quelques jours de aire ici aux Ministres les plaintes qui font le ujet de votre Lettre; mais pour les convainre que l'on prend chez nous ces affaires à œur, je leur ai lû à chacun en particulier e que vous m'en marquez, & je leur ai fait oir non seulement avec quelle droiture Leurs HH. PP. en agissent, mais encore avec quele fermeté Elles persistent à se conduire comne ci-devant, quoi qu'Elles aient tout lieu l'être persuadées que l'on n'en fait rien de ce ôté-ci. Je représente aussi combien il est déaisonnable d'avoir à présent moins d'ardeur employer les moyens les plus efficaces pour âter une Paix dans laquelle Leurs HH.PP., uoi qu'apuyées du secours du Roi, & qu'Eles ayent affaire à un Ennemi affoibli, ont la nodération de se contenter des mêmes conlitions ausquelles elles n'ont jamais voulu rêter l'oreille, lors qu'Elles faisoient la uerre seules, qu'Elles avoient essuyé des reers, & qu'Elles en craignoient d'autres. e leur ai fait considérer combien on devoit e louer ici de Leurs HH. PP. qui pour l'aantage de la Cause commune avoient atti-

ré, à leurs dépens, le Roi de Dannemarl dans l'Alliance; enfin, combien on doit ſ fier à un Etat qui ne penſe pas à tromper, & qui le peut faire dans les affaires importante qui intéreſſent ſes amis auxquels il ne cach rien. J'ai inſinué en même tems, que le Anglois ne doivent s'en prendre qu'à eu: mêmes & à leur lenteur, ſi la Paix n'eſt pa déja faite, & qu'il y avoit lieu de douter leurs délais ne doivent pas être plus ſuſpeƈ au Roi qu'à Leurs HH. PP.

On me répond en termes généraux, qu Leurs HH. PP. peuvent ſe tenir aſſurées qu le Roi ne fera jamais rien de contraire à l'A liance qu'il a avec Elles, ni en Guerre, n en Paix; qu'Elles ne doivent point prend d'ombrages, & qu'on eſt bien perſuadé qu l'Alliance de Leurs HH. PP. eſt plus impo tante pour le Roi qu'aucune autre; mais qu d'un autre côté il eſt raiſonnable que Leu HH. PP. permettent à Sa Majeſté de trait les Anglois avec un peu de circonſpeƈtion fin de les engager à ne pas prendre partie pou l'Eſpagne, puis que cela peut ſe faire ſa bleſſer leurs engagemens mutuels; & qu'il n'e pas extraordinaire que dans l'attente d'u Paix prochaine, on ne commette d'hoſtilit qu'autant qu'il en eſt beſoin pour parvenir ſon but.

Mais la vérité de tout ceci eſt, que l'o tâchera avec le tems de gagner l'Angleter non ſeulement pour l'empêcher de s'unir vec l'Eſpagne, mais pour s'en ſervir dans l ſoupçons qu'on pouroit concevoir de Leu HH. PP. dans la conjonƈture preſente; c'e

pou

ourquoi un Ministre disoit, *si les Hollandois remuent*, *on leur jettera sur les bras le Roi d'Angleterre*; on le feroit sans doute, si l'on pouvoit, & l'on y ajoûteroit même la Suède & l'Evêque de *Munster*. On se fie fort ici à son argent & au pouvoir qu'il a sur les Anglois, vû la corruption qui régne chez eux. Néanmoins, il n'est pas moins vrai aussi qu'on ne se fie guere aux Anglois, & que l'on voit bien qu'on a plus de raison de se reposer sur Leurs HH. PP. Un Ministre m'a dit qu'il ne souhaitoit rien plus que de voir qu'on satisfasse aux pretentions du Roi sur le pied que vous me marquez dans votre Lettre; mais je crois, pour les raisons marquées dans ma derniere, qu'on parlera haut à présent de ce côté-ci, & j'entrevois tant de ronces, d'épines & de précipices dans toutes les Résolutions que nous prendrions tant soit peu éloignées des vûës de la France, tant d'embaras dans la proposition de laisser les choses aller leur train & de rester les bras croisez, que je ne trouve qu'un moyen d'en sortir. Quel est-il? si nous ne prenons pas de bonnes mesures avec ces Messieurs-ci, ils en prendront avec les Anglois.

Le Comte de *Furstemberg* m'a dit, que ci-devant on se seroit contenté de la Franche-Comté avec Cambrai, Air & *St. Omer*; mais qu'à présent, autant qu'il peut en juger, on voudra y joindre le Luxembourg. Il me semble qu'il vaut encore mieux pour l'Espagne de faire cette perte & d'avoir la Garantie de l'Empire, que de s'exposer à une Guerre où elle perdra encore plus. Nous avons deux

moyens d'engager l'Eſpagne à s'accorder avec la France. Le premier, en lui déclarant, que ſuivant nos Alliances nous ſommes obligez d'aſſiſter la France contre ceux qui voudront prendre le Parti de l'Eſpagne. Le ſecond, que nous aſſiſterons la France dans la pourſuite de ſes droits. Le premier eſt le plus raiſonnable & me paroît ſufiſant. Le ſecond, ne poura ſe refuſer ſans offenſer & cauſer des plaintes ou aliéner les eſprits: ce qui eſt un grand motif de ne pas reſter dans l'irréſolution.

L'engagement avec le Roi de Portugal, & la conſidération des embaras que cauſeroit la ceſſation de la Renonciation par la mort du Roi d'Eſpagne, ſont deux affaires qui demandent bien de l'attention.

Le Marquis de la *Fuente* dit, ſur ce qui le regarde dans l'éxorde du Manifeſte, non ſeulement ce que je marque dans l'incluſe, mais encore qu'ayant demandé à la Reine-Mére ſi ce qu'elle diſoit étoit au nom du Roi, ou d'Elle-même, elle lui avoit répondu que c'étoit ſes propres penſées & les inquiétudes où Elle étoit, & qu'on n'avoit jamais été ſommé de cela de la part du Roi.

Je ſais que ce Marquis & le *Sr. Wickka* ſont fort embaraſſez & que l'Eſpagne poura bien en venir à quelques ouvertures.

On m'a dit qu'outre ce que j'ai marqué dans l'incluſe, de la Lettre du Marquis de *Caſtel Rodrigo* à Sa Majeſté Très-Chrêtienne, il y diſoit encore que le Roi ſon Maître pouroit remettre la déciſion des pretentions qu'on forme contre lui à l'Empereur, à l'Angleterre,

&

& à Leurs HH. PP., ou au Congrès assemblé à Breda. On a remis sur cela une réponse au Marquis de la *Fuente*, qui est, dit-on, déclinatoire. Le Courier dépêché en Espagne avec la Lettre ci-jointe, n'est pas encore de retour. Je suis, &c.

A Mr. C. Van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 26. *Mai* 1667.

MONSIEUR,

Ma derniere est du 19. du Courant, j'ai reçû depuis les votres du 20.

Je trouve Leurs N. & G. P. fort portées * à diriger les choses de maniére dans la Généralité, que Leurs HH. PP. s'accordent à engager l'Espagne à donner une satisfaction raisonnable à la France, & ensuite travailler efficacement à faire consentir l'Espagne à ce dont on sera convenu. Mr. le Comte d'*Estrades* m'a déclaré & à quelques autres, que le Roi son Maître, autant qu'il en pouvoit juger pour son particulier, se contenteroit de Cambrai, Air & St. *Omer*, mais qu'il n'avoit là-dessus aucun ordre de Sa Majesté. Je lui en ai écrit depuis qu'il est à Breda en répondant à une Lettre qu'il m'avoit écrite; voici une copie de la Lettre & de la Répon-

 se.

* Voyez les Résolutions secrettes. La déliberation du Vendredi 20. Mai 1667.

se. Je lui avois envoyé le Projet ci-joint pa raport à ce qui est dit dans cette Lettre, d Commandeur † *la Roche*; mais il a renvoy à un autre tems à me répondre sur cet article ainsi que vous verrez par la Lettre ci-joint du 23. qui est sa réponse. J'espére qu'avan que vous receviez celle-ci on aura envoyé de ordres à Mr. d'*Estrades* sur ce sujet : mais i cela n'étoit pas, je vous prie d'en presser l'ex pédition. Les vents du Ouest qui continuen avec opiniâtreté empêchent Mr. le Lieutenant Amiral de *Ruyter* de passer l'embouchure d Goerée avec les vaisseaux de la Meuse, & le gros vents que nous avons eus depuis quel que tems sont cause que l'on n'a pû encor transporter le Canon & d'autres agrès au vaisseaux qui sont au Texel, après qu'ils eu rent passé les bancs : sans ces inconvéniens l Flotte de l'Etat seroit déja en Mer. Je vou drois savoir avec certitude & d'une manier circonstanciée dans quel état est la Flott du Duc de *Beaufort*, où elle est, & ce qu nous pouvons en attendre, afin que nous pre nions nos mesures.

Les Etats Généraux ont résolu d'envoye encore des Députez en mer sur leur Flotte Leurs N. & G. P. ont nommé pour leur Pro vince mon frere le *Ruart de Putten*, ainsi qu vous verrez par la Résolution ci-jointe.

Les Ambassadeurs d'Angleterre n'ont fai qu'hier leur Entrée dans Breda, étant reste

† Voyez sur ce sujet Lettres d'*Estrades* Tome. IV. Lett du Roi au Comte du 13. Mai. & la fin d'une Lett d Comte au Roi du 26. Mai 1667.

à long tems dans leurs Yachts. Mrs. les Médiateurs Suédois sont aussi depuis quelques jours dans leurs Yachts près de *Terheyde* attendans leur équipage qu'on prépare ici, ce qui ne les empêchera pas néanmoins de faire au plûtôt leur Entrée dans la même Ville, où les Plénipotentiaires de l'Etat ont déja tenu quelques Conférences * preparatoires avec ceux de France & de Dannemark: les Plenipotentiaires de France se sont chargez d'apuyer les intentions de l'Etat par raport à Pouleron, l'abolition de toutes les prétentions, & les remarques faites sur les articles 6. 7. & 8. du Traité de 1662; mais ils ont déclaré, par raport à la suppression de l'Ordonnance sur la navigation, & par raport au Réglement de marine, que leur opinion étoit, qu'on devoit renvoyer ces deux articles à une Négociation postérieure, & lors qu'on les a sommez sur la restitution † de *Tabago*, St. *Eustache* & *Baumerona*, &c. ils ont renvoyé la chose à leur Cour, disant qu'ils n'avoient point d'ordres sur cet article. Ainsi je vous prie de prendre la peine de faire connoître au Roi & à ses Ministres les intentions de Leurs HH. PP. à cet égard, & d'obtenir que Sa Majesté en écrive à ses Plénipotentiaires & de leur recommander qu'ils secondent les instances de ceux de l'Etat conformément à leurs in-

G 6 struc-

* On peut voir ce qui s'est passé dans ces Conférences dans le Raport que le Comte d'*Estrades* en fait au Roi de France Tome IV. Lettre du 26. Mai 1667.

† Les intentions de la France touchant ces Isles sont exprimées Lettres d'*Estrades* Tome IV. dans une Lettre du Roi à ses Plenipotentiaires du 9. Juin 1667.

ftructions, tout au moins par raport à la fuppreffion de la fufdite Ordonnance, & pour leur faire obtenir l'*interim* propofé du Traité d'Entrecours de l'an 1495., puis qu'alors Leurs HH. PP. pouroient confentir à ne faire aucune dificulté d'envoyer en Angleterre & à Londres même pour y faire le Reglement de Marine conformement au contenu du Billet de Mr. de *Ruvigny*.

Leurs N. & G. P. ayant délibéré aujourd'hu fur la demande que vous faites de revenir ici les Membres ont jugé qu'il falloit voir auparavant quelle feroit l'iffuë des Conférence de Breda; puis qu'il pouroit y furvenir quel qu'incident qui auroit befoin de votre fag conduite & de la connoiffance que vous ave des affaires, pour en aplanir les dificultez la Cour où vous êtes. Je fuis, &c.

A Mr. le Confeiller Penfionnaire
JEAN DE WITT.

D'Amiens le 26. Mai 1667.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 20 depuis que je fuis ici, j'y ai reçû la voti en date du 19.

Avant mon départ de Paris le Com de *Furftemberg* m'a rendu une longue vifit dans laquelle il m'a fait confidence de Négociation à Vienne, qui tendoit à moyen ner, par l'entremife de l'Empereur, Accomm

Accommodement à l'amiable entre la France & l'Espagne afin de prévenir cette Guerre qui pouvoit avoir de grandes suites: il semble qu'il n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit être imaginé pour faire comprendre à Sa Majesté Impériale l'utilité & la néceffité de cet Accommodement, & lui persuader que si l'on n'y donnoit bien-tôt les mains la Guerre seroit inévitable, & même qu'elle commenceroit cet Eté. On lui a répondu, que le Roi de France ne déclaroit pas quelles étoient ses prétentions, & que l'Empereur auroit mauvaise grace de presser l'Espagne de s'acommoder sur une affaire pour laquelle on ne l'inquiétoit aucunement. Ce Comte a de grandes obligations au Roi de France dont il a reçû beaucoup de bien-faits, ce qui auroit pû diminuer beaucoup de la force de ses raisons, & faire croire que la France l'employoit pour extorquer quelque chose à l'Espagne par cette espéce de confidence, sans qu'on pût être assuré que les effets s'en suivroient; c'est un aveuglement de l'Espagne que je ne conçois point, puis que toute l'Europe, à l'exception d'elle seule, voit ce que cette Couronne devroit faire pour conjurer cette tempête plûtôt que de résister avec aparence de succomber. Mr. de *Furstemberg* m'a encore dit, qu'on ne s'expliquera pas ici sur ce que l'on prétend avant que l'Espagne ait fait connoître qu'elle étoit disposée à donner les mains à un Acommodement, & que l'on en ait entamé les Négociations dans les formes; enfin, qu'il reconnoît

avec moi que cette affaire devient tous les jours de plus en plus dificile.

Son Excellence part pour se rendre auprès de l'Electeur de Cologne, & il croit que les Princes d'Allemagne feront une nouvelle Députation vers l'Empereur sur ce sujet; il m'a promis de tâcher de les disposer à agir en cela de concert avec Leurs HH. PP.

Il me semble que l'Angleterre a facilité la Guerre qui commence, peut-être dans l'espérance que les François trouveront une grande résistance dans les Païs-Bas, & alors ils seront en état de jouër leur rôle; peut-être est-ce dans la vûë de nous brouiller avec la France, peut-être est-ce pour obtenir de meilleures conditions de Paix: quoi qu'il en soit, je sais que *St. Albans* a dit au Prince de *Condé* que le Roi son Maître ne se mêleroit pas cette année-ci des affaires d'Espagne.

Je ne sai si l'on fera à Leurs HH. PP. les ouvertures qu'Elles demandent, mais j'ai des raisons de croire qu'on ne les fera pas volontiers. La premiére promesse qu'on en avoit faite peut bien avoir été sincére, mais l'engagement contracté avec le Portugal, & l'espérance de faire en peu de tems de plus grands progrès & avec plus de facilité qu'on ne l'avoit crû, pouroient bien avoir causé quelque changement dans les résolutions prises alors.

Mr. de *Turenne* m'a dit, qu'il seroit bon que la Négociation fût entamée avant que le Roi fît de grosses demandes, que Leurs HH. PP. pouroient alors les modérer, & qu'enfin

fin on s'acorderoit, ce qui feroit fusceptible de bien des longueurs; fur quoi j'ai représenté que cette affaire me paroiffoit d'une nature à devoir être terminée tout d'un coup.

J'ai remarqué avec plaifir, que les Inftructions pour les Plénipotentiaires à Breda font dreffées de maniere qu'on y facilite la Paix autant qu'il eft poffible; mais je vous laiffe à penfer s'il eft de l'avantage de Leurs HH. PP. de coucher en termes fi généraux ce qui eft ftipulé à la fin de l'art. 6., fur tout ayant à faire à une Nation fi quérelleufe: pour moi, fauf meilleur avis, je n'en crois rien; & fi le Traité d'Entrecours n'eft pas confirmé par celui qu'on va faire, je ne voudrois pas perdre de tems à m'arrêter à ceci. Pardonnez-moi la liberté avec laquelle je vous dis mon fentiment que je foûmets toûjours à vos lumiéres.

Mr. d'*Eftrades* a meilleure opinion que moi de la modération du Roi fon Maître, & je crois qu'il eft fort éloigné de fe contenter des trois Villes que fon Excellence vous nomme: peut-être l'eut-il fait ci-devant, mais il n'en eft plus de même à préfent.

On dit que l'Evêque de *Munfter* vendra des troupes au Roi.

On n'a encore rien conclû, dit-on, avec la Suède, le différent roule fur le plus, ou le moins d'argent.

Le Roi n'écoute perfonne que le Prince de *Turenne* fur ce qui concerne la Guerre, & ce Seigneur eft toûjours auprès du Roi.

Je vous recommande inftamment la priére que

que je vous ai déja faite de m'obtenir la permiſſion d'aller faire un tour à la Haye. Je ſuis, &c.

P. S. Je vous prie de donner une Copie de l'Incluſe à Mrs. d'Amſterdam, auſquels je ne puis écrire, parce qu'un de mes Copiſtes qui doit me ſuivre eſt reſté à Paris.

A Monſieur le Marquis de LIONNE.

Le 25. Mai 1667.

MONSIEUR,

*Je ſuis au déſeſpoir de n'avoir pû mettre me affaires en état de partir d'ici avec l'Armée du Roi, pour avoir l'honneur de vous joindre au plûtôt, & de vous entretenir de bouche ſur le ordres, qui me ſont venus par le dernier ordinaire; je ne perdrai point la premiére occaſion qui ſe preſentera pour m'y trouver, & vous ſupplie cependant d'agréer que je vous renouvelle ici mes très-humbles inſtances, pour obtenir par votre moyen, une réſolution prompte & favorable de Sa Majeſté ſur les affaires d'avec l'Eſpagne; Sa Majeſté m'a fait la grace de m'écouter ſur ce ſujet, & de me faire eſpérer qu'il pourra répondre aux ſollicitations de Meſſeigneurs les Etats mes Maîtres après qu'elle aura vû les derniéres dépêches de Monſieur le Comte d'*Eſtrades*, qui ſont entre vos mains vous ſavez, Monſieur, que Sa Majeſté a eu la bon-*

*onté de déclarer en diverses occasions, que ses pensées se trouveront modérées, & de faire assurer à Messeigneurs les Etats, qu'il leur en era confidence, quand les affaires seroient en état où nous les voyons présentement. L'impatience avec laquelle nous attendons l'accomplissement de cette promesse, nous fait grande peine, & puis qu'il nous semble très convainquant, qu'il est difficile de trouver un moyen plus prompt, plus sûr & plus utile pour démêler cette grande affaire, que celui qu'on propose, on ne peut pas considérer qu'on les voulût exposer, par des délais non nécessaires, au hazard d'être détourné par des incidens auxquels les choses humaines sont sujettes, sans entrer en quelque appréhension de changement, d'intention & de mesures; je ne vous ai pas pû dissimuler, Monsieur, les inquiétudes que l'on a sur l'altération qu'on a remarqué depuis quelque tems, dans la conduite qu'on a ci-devant observé avec les Anglois, il semble que tout veuille contribuer plûtôt à les argumenter, qu'à les ôter des esprits. Sa Majesté m'a dit hier, qu'elle n'a pas encore pris aucune résolution de la Convention faite avec Monsieur le Comte d'*Estrades*, touchant l'emploi & la jonction des deux Flottes; mais qu'elle le feroit dès que vous seriez arrivé à la Cour; je vous suplie, Monsieur, d'avoir cette affaire à cœur, & de considérer combien est nécessaire l'éxactitude dans l'éxécution des desseins & fonctions militaires; la lenteur avec laquelle les Anglois procédent, dans la Négociation de la Paix, ne devant pas peu contribuer à exciter notre application à la Guerre contr'eux.*

J'ai

J'ai de nouveaux ordres pour réiterer les instances de Messeigneurs les Etats, sur la restitution des Isles St. Eustache, Tabago, *& la Colonie de* Beaumerona; *je vous prie, Monsieur, de faire considérer, que l'on ne la peut refuser avec aucune ombre de justice, & d'estimer combien il est nécessaire que ceux qui ont des grandes affaires entr'eux soient persuadez que l'on la prend par régle, pour les démêler & terminer comme il convient. Messeigneurs les Etats ont donné ordre à leurs Plénipotentiaires à Breda, de communiquer à Messieurs les Ambassadeurs de Sa Majesté, l'Instruction qu'ils portent avec eux, pour la Négociation de la Paix en espérance qu'ils useront d'une confidence réciproque avec eux. Je dois aussi prier Sa Majesté de la part desdits Etats, qu'il lui plaise d'ordonner à sesdits Ambassadeurs d'appuyer fortement dans la Négociation de la Paix, le contenu desdites Instructions de nos Plénipotentiaires, & de leur communiquer les leurs; je serois en peine sur l'éxécution de ce commandement, durant ma séparation de la Cour, si elles n'étoient pas conformes en toutes choses essentielles, à ce que Sa Majesté a déja sû par la part que lui en a donné Monsieur le Comte d'*Estrades, *& par ce que je vous ai dit devant moi-même, des intentions & résolutions de mesdits Seigneurs les Etats, pour l'Accommodement de l'Angleterre; ce qu'étant, il y a lieu de confier que le Roi ne fera nulle difficulté d'accorder aux Seigneurs Etats cette leur priere. Monsieur de* Louvois *a entre ses mains deux Mémoires que j'ai présentez à Sa Majesté, l'une sur la Négociation avec la Suède, l'au-*

t-

touchant la Convention ſur l'emploi des Flotres, que je vous prie d'avoir pour recommandez; je vous envoye avec celle-ci une copie de ladite Convention, pour ſervir aux dépêches qu'on envoyera à Monſieur le Duc de Beaufort, *en cas que celle que vous avez de Monſieur d'*Eſtrades, *ne fût point entre vos mains. Je ſuis, &c.*

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 2. *Juin* 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû la votre du 26. du paſſé, je vous avois écrit ma derniére le même jour.

Nous ſommes très-mortifiez de ce que l'on ne veut pas encore nous faire les ouvertures qu'on nous avoit ſi ſolemnellement promiſes, & qui concernent les Païs-Bas Eſpagnols. Je crois que vous pouriez préſenter au Roi & à ſes Miniſtres la Copie cijointe d'une Lettre qui m'a été remiſe par ordre de Sa Majeſté, & repréſenter en même tems combien c'eſt manquer à la promeſſe ſolemnelle qui y eſt contenuë. Peut-être leur rapellera-t-on par ce moyen le ſouvenir d'une choſe qu'ils ont oubliée, & les engagera-t-on par-là à réparer la faute qu'ils ont faite, en nous faiſant une confidence plus ſincére & en concertant avec nous ſur toutes ces affaires. Je

Je fuis affez de votre fentiment fur la promptitude avec laquelle on doit travailler à conclure la Paix avec l'Angleterre; pourvû qu'on n'éxige pas de Leurs HH. PP. qu'Elles fe relâchent fur quelques points effentiels, fans lefquels on feroit moins une Paix, qu'on n'établiroit une fufpenfion d'armes entre les deux Nations. Jufqu'à préfent les Anglois n'ont pas marqué beaucoup d'empreffement; peut-être la fortie de la Flotte de Leurs HH. PP. leur en infpirera-t-elle un peu plus. Nous attendons avec impatience l'avis que le Roi a envoyé au Duc de *Beaufort* la Convention que nous avons faite, avec ordre de s'y conformer éxactement, & en conféquence de mettre à la voile auffi-tôt la réception, afin que, fuivant ladite Convention, il puiffe paffer le Canal s'il eft néceffaire.

Nous commençons à croire que nous pourions bien faire encore cette Campagne feuls, & démêler nous-mêmes la fufée avec les Anglois, en forte que la France manquant à éxécuter la derniére Convention, donnera à Leurs HH. PP. de trop juftes fujets de plaintes. Quoi qu'il en foit, nous n'en agirons pas pour cela avec moins de vigueur contre l'Ennemi commun; & je pars aujourd'hui pour le Texel pour preffer le départ de la Flotte, & lui donner fes derniers Ordres.

Mr. d'*Eftrades* a écrit au Roi touchant le Projet que je vous ai envoyé fur la maniére dont le Commandeur *la Roche* pouroit joindre la Flotte de Leurs HH. PP. mais il n'a encore reçû aucune réponfe du

du moins ne m'en a-t il rien mandé de Breda.

J'ai lû avec satisfaction la maniére claire, forte & succinte avec laquelle vous pressez Mr. de *Lionne* dans la Lettre que vous lui avez écrite sur plusieurs choses, dont vous êtes chargé par Leurs HH. PP.

Si le Roi persiste à refuser de nous faire les ouvertures requises, je souhaiterois que vous me conseillassiez de quelle maniére Leurs HH. PP. doivent se conduire dans cette conjoncture.

Je n'ai autre chose à vous mander, ainsi je vous prie de me croire, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

Du Nieuwe Diep près du Helder le 6. Juin. 1667.

MONSIEUR,

La Flotte de l'Etat est sortie aujourd'hui du Texel, forte de soixante-cinq, ou soixante-six Vaisseaux, Frégates, ou Yachts de Guerre, & elle sera jointe comme je l'espére par huit gros Vaisseaux de Zeelande, qui viennent du Wielingen, par dix de l'Amirauté de Frise, & par huit du Colége de l'Amirauté de West-Frise, & du quartier du Nord. Les premiers sont au Wielingen prêts à mettre à la voile, les seconds quitteront la Rade dans trois ou quatre jours; mais il y a peu de fonds à faire sur les derniers, parce

parce qu'ils manquent de Matelots, dont on s'est servi pour supléer à ce qui manquoit sur ceux qui sont partis. Nous en avons donné avis hier aux Gouverneurs de Calais & de Boulogne, conformement à la Convention, & nous leur avons fait savoir quel cours cette Flotte tiendroit, ainsi que vous verrez par la Copie ci-jointe, & que nous avons crû de notre devoir de vous envoyer. Nous prions Dieu Tout-Puissant, qu'il vous ait en sa sainte garde. Nous sommes, &c

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Peronne le 5. Juin 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû la votre du 26. du passé, m dernière étoit de la même date. J'ai été fo fâché de ne pouvoir suivre le Roi lors qu' partit d'Amiens, pour les raisons que j' marquées, & de ce que j'ai été par consé quent obligé de m'en raporter à ce que l'c écriroit à Mr. d'*Estrades*, touchant les ch ses que j'ai représentées de la part de Leu HH. PP. dans la derniére Audience que j' euë de Sa Majesté, particuliérement to chant les desseins sur les Païs-Bas Espagnol

Je ne doute pas que Mr. d'*Estrades* n'a envoyé ici la Lettre que vous lui avez écri sur ce sujet; pour moi je ne sache rien à joûterà ce que vous lui avez écrit, & à q

que j'ai remontré de bouche pour engager le Roi à agir de concert avec Leurs HH. PP., puis que rien ne pouvoit être, ni plus utile, ni plus juste, ni même plus néceſſaire pour éviter, ou ſurmonter une infinité d'inconvéniens. Je crois que l'argument le plus perſuaſif ſeroit, que les choſes priſſent un tel biais en Europe qu'on pût craindre ici ces inconvéniens qui pouroient rendre le ſuccès de l'entrepriſe préſente un peu plus dificile qu'il n'a paru juſqu'à préſent.

Dieu veuille que la Paix de *Breda* ſoit bientôt heureuſement conclûë; c'eſt à quoi nous devons ſur tout nous attacher; peut-être alors ſe préſentera-t-il des moyens de faire agréer ce qu'on a rejetté à préſent avec tant de hauteur: auſſi-tôt que j'aurai rejoint la Cour, je n'oublierai rien pour obtenir qu'on envoye ordre aux Ambaſſadeurs de France à *Breda*, d'apuyer les demandes de Leurs Hautes Puiſſances, par raport à la caſſation de l'Ordonnance des Anglois ſur la Navigation, & par raport au Traité d'Entrecours; mais je crains fort que mes inſtances ne ſoient inutiles, ſur tout ſi les François n'inſiſtent pas pour eux-mêmes ſur la caſſation des Ordonnances faites en Angleterre pendant la Guerre, contre leurs Manufactures; & je doute fort ſi, vû l'humeur de ceux avec qui nous avons à faire, le meilleur moyen de réüſſir en ceci ne ſeroit pas de continuer l'Ordonnance de Leurs HH. PP. contre les Manufactures Angloiſes, comme en Répréſailles de l'Ordonnance des derniers ſur la Navigation: en employant ainſi en même tems les

ſes voyes de la contrainte & celle d'une a-miable perſuaſion, on ne manquera pas de convenir enſemble lors qu'il s'agira de dreſ-ſer le Traité avec les Anglois. Je ſuis d'au-tant plus de cet avis, ſauf correction, que toute lenteur ou délais me paroiſſent préju-diciables dans les Négociations de cette Paix puis que ce n'eſt pas ſans raiſon que je ſoup-çonne que dans la Conjoncture préſente le François n'apuyeront point en notre faveur ſur ce à quoi ils ne ſont pas obligez par le Traité d'Alliance, ou ſur ce qu'ils ne nou auront pas promis auparavant; & même qu bien loin de-là ils affecteront peut-être d faire ſentir aux Anglois, qu'ils doivent leu être obligez de tout ce que Leurs HH. PP relâcheront de leurs demandes, ou de leur prétentions.

Je ſuis faché que mon abſence de la Cou ait été cauſe que je n'ai pû y faire goûter l Projet que vous avez envoyé, par raport a rang que l'on peut donner au Commandeu la *Roche.* Il y a aparence que ſur ce qu Mr. d'*Eſtrades* aura écrit, on aura pris un réſolution ſur cette affaire avant que je joign la Cour. La déciſion de ce différent dé-pend, ce me ſemble, de ce qu'on peut con-ſidérer ledit la *Roche* comme ſimple Com-mandeur, ou comme Chef commandant un Eſcadre aſſez forte & qui eſt indépendante Ces différentes faces ſous leſquelles on peu le conſidérer, peuvent cauſer quelque diſpa-rité, & il me ſemble que ſans aucun préju-dice on pouroit uſer de quelque condeſcen-dance dans cette rencontre.

J

Je vous suis très-obligé de ce que vous a-
vez eu la bonté de me faire part de la Lettre
que Mr. d'*Estrades* vous a écrite de Breda
Je suis très content de ce qu'il y marque de
la Conférence * avec Mr. *Coventry*, puis
qu'on peut en conclure que nous aurions
tort de nous allarmer des bruits qui courent
à Paris, que la France auroit ménagé quel-
ques Conventions secrettes avec l'Angleter-
re. Pour moi, il me semble que les Fran-
çois veulent faire croire qu'ils sont mieux a-
vec les Anglois qu'ils n'y sont en effet, afin
d'intimider Leurs HH. PP. par raport aux
affaires des Païs-Bas, & les empêcher d'agir
confidemment avec l'Angleterre sur des cho-
ses qui pouroient rendre communs nos inté-
rêts & ceux de cette Couronne.

Le Secrétaire de l'Amirauté m'a dit plu-
sieurs fois, que la Flotte du Duc de *Beaufort*
sera forte de 45. Vaisseaux effectifs ; ce qui
s'accorde avec ce que Mr. *Colbert* m'a dit.
On m'avoit promis de m'en donner une Lis-
te ; mais on n'a jamais manqué d'excuses
pour m'éluder l'éxécution toutes les fois que
j'ai renouvellé mes instances. On mande
de la Rochelle, que la meilleure partie de
la Flotte, qui y étoit, avoit mis à la voile
pour se rendre à Belle-Isle où étoit le rendez-
vous général. Vous saurez de Mr. d'*Estra-
des* si ce mouvement n'est pas pour éxécuter
fidèlement ce dont on est convenu avec Leurs
HH. PP. touchant l'emploi des Flottes. Le
bruit

* On peut voir la Relation de cette Conference dans les Lettres d'*Estrades* T. IV. dans une Lettre du 9. Mars 1667.

bruit court qu'une forte Efcadre de cette Flotte fera voile vers le Portugal. Je ne fais fi c'eft la vérité ; mais puis qu'on dit que les Anglois ne mettent point en Mer de forces affez confidérables pour faire tête aux Flotte de France & de Hollande, je crois qu'il ef peu important, dans la conjoncture préfen te, que la Flotte de France foit ou plus ou moins forte; le principal eft, qu'elle foi fidèlement employée à agir conjointemen avec celle de Leurs HH. PP.

Si *Namur* eft affiégée comme on le dit & que cette Ville tombe entre les main du Roi, il fera de cette maniére des Cor quêtes plus confidérables qu'il n'en eût fait e affiégeant quelques autres Places des Païs-Ba puis qu'il fera par ce moyen Maître c tout le Païs entre Sambre & Meufe; Cha lemont, qui eft la feule Place qui refte au Efpagnols dans ce Canton, n'étant poi capable de faire une grande réfiftance, e forte qu'on en fera bien-tôt maître, & p conféquent après la prife de Namur, l Provinces de Luxembourg & de Limbou fe trouveront entiérement féparées du re te des Païs-Bas Efpagnols, & les paffag d'Allemagne vers les mêmes Païs-Bas pre que entierement fermez: outre que les Fra çois fe trouveront Maîtres d'une gran Place-d'armes, d'où ils peuvent quand voudront, pénétrer dans le Brabant droit Bruxelles, à Louvain, & aux autres gra des Villes. J'en conclus, que ceux qui o intérêt à la confervation des Païs-Bas Efp gnols, ne doivent pas regarder ce deffe avec indifférence.

C

Ce n'eſt pas ſans inquiétude, ſi je me ra-
elle quelquefois ce que j'ai ouï dire unani-
nement à des Officiers diſtinguez depuis que
e ſuis à cette Cour-ci, qu'à la fin de la
erniére Guerre les Païs-Bas Eſpagnols n'au-
oient pû réſiſter encore deux ans; & un
'entr'eux le plus expérimenté & le plus mo-
éré, m'a dit plus d'une fois, *aſſurément la
'onquête des Païs-Bas n'eſt pas une grande
i dificile affaire.* Ceux qui ont plus de con-
oiſſance que moi de ces ſortes d'affaires
ouront juger ce qui en eſt, & ce que les
'rovinces-Unies doivent faire dans une pa-
eille conjonćture. Mon ſentiment eſt que
'on doit preſſer la concluſion de la Paix
vec l'Angleterre, & enſuite négocier cette
ffaire-ci avec toute l'aplication, la cir-
onſpećtion & la vigueur que demande ſon
mportance.

Puis que la délibération ſur la demande
ue j'ai faite de retourner au Païs, a été
iferée juſqu'à-ce qu'on ait vû quelle ſera
'iſſuë des Conférences de Breda, il faut
rendre patience & me ſoûmettre au bon
laiſir de ceux à qui je dois obéïr; mais
'eſpére qu'ils auront la bonté de m'accor-
ler ma demande auſſi-tôt que ce Congrès
era fini, d'autant plus que je crois ſincé-
ement, pour les raiſons que je vous ai
lléguées, que mon retour, bien loin d'être
réjudiciable au bien public, ne peut que lui
tre avantageux. Je vous prie d'ajoûter à
a réponſe que vous me ferez, un mot qui
uiſſe me confirmer dans cette agréable eſ-
érance, afin que je puiſſe prendre mes me-
ures. Je ſuis, &c.

P. S. Je vous envoye ci-joint un Chiffr
que j'ai dreſſé à la hâte, & qui pouroit à l
vérité être meilleur ; néanmoins il eſt plu
ample que celui du Greffe ; il n'y a point d
nombres ſur les mots, mais je ne les ai pa
remplis exprès, afin que ſi ce Paquet venoi
à être ouvert, on ne pût connoître le Chif
fre. Je vous prie ſeulement de donner a
premier mot le nombre du premier mot d
Chiffre du Greffe, qui eſt *Duytſlandt*, & d
continuer de même ſur tous les mots ſuivan
ſans interruption ; je dreſſerai ma Clef ſur c
pied là, & ainſi nous pourons nous enten
dre. Je vous prie de me marquer quand vou
l'aurez reçû.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De la Fere le 8. Juin 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû à Peronne vos Dépêches du 2., j
vous ai écrit de cette Ville ma derniére e
date du 5.

Lors que j'aurai joint le Roi & ſes M
niſtres, je leur préſenterai l'extrait de Lett
que vous m'avez envoyé, & je l'accomp
gnerai de toutes les raiſons qui me paroîtro
les plus fortes pour obtenir l'éxécution d
promeſſes faites ſur ce ſujet à Leurs HH
PP.: j'inſiſterai en même tems ſur les autr
affair

ffaires dont je suis chargé, & je vous informerai du succès de mes sollicitations. Je répondrai en même tems à un dernier & important article de votre derniére Lettre, sur quoi je ne vous dirai à présent autre chose par provision, sinon que mon sentiment est, que l'on doit presser autant qu'il est possible la conclusion de la Paix avec l'Angleterre & de l'Accommodement avec la Suède, & faciliter le rétablissement de la bonne intelligence avec ces deux Puissances. On doit charger quelques Personnes capables de pénétrer secrettement quels sont les desseins, les résolutions, & efforts de plusieurs Etats qui ont en ceci le même intérêt que Leurs HH. PP.: on doit exhorter l'Espagne de profiter de la modération dont la France fait parade pour mettre les choses en Négociation & de laisser à cet effet l'Ambassadeur *de la Fuente* en France avec de bons ordres. Enfin, on doit entretenir l'union dans nos Provinces, & mettre nos Troupes de Terre en bon état; & prendre des Résolutions *pro ro natâ, non calidè sed nequè timidè, nequè segniter, ut convenit in rebus in quibus de summâ rei agitur; sed hæc inter nos pereant & Vulcano mandentur.* Je vous écrirai plus au long par la premiére Poste.

Les Espagnols font tout leur possible par le moyen du Frére de Mr. de *Vatteville*, pour engager les Suisses dans leur Parti, & les charger de la conservation de la Franche-Comté: mais ceux qui connoissent le Gouvernement des Suisses, jugent que la France n'aura pas de peine à y renverser tout ce

que l'Espagne y auroit fait.

Je vous recommande de nouveau très sérieusement la demande que je fais de retourner & de rester au Païs, après que les Négociations de Breda seront finies. Je suis, &c.

A Mr. C. van Beuningen, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 16. *Juin* 1667.

Monsieur,

Je ne vous ai pas écrit par la derniére Poste, parce que j'ai été absent pendant six jour pour un voyage que j'ai fait au Texel, & pendant deux autres jours pour un autre voyage l'embouchure de la Meuse ; outre que j n'avois rien d'important à vous mande J'ai reçû en leur tems vos Dépêches du & du 8. du courant, la premiére avec l Chiffre que vous m'envoyez, & que j'ai chevé en y joignant les nombres ainsi qu vous l'ordonnez.

Aussi-tôt que la Flotte de l'Etat a mis e Mer les Députez de Leurs HH. PP. vo en ont donné avis du Texel, & en mêm tems ils en ont aussi informé les Gouve neurs de Calais & de Boulogne, & le Con te d'*Estrades* à Breda; à mon arrivée ici j'e ai écrit de nouveau à ce Ministre la Lett dont voici la Copie, & il m'a fait la répo se ci-jointe avec les Piéces qui accomp gnoie

noient ſa Lettre. Il ſeroit à ſouhaiter que ous fuſſions mieux informez au ſujet de la lotte commandée par le Duc de *Beaufort*, t en particulier des Ordres que le Roi lui done,& de ce que nous devons en attendre. L'Extait que Mr. d'*Eſtrades* m'a envoyé dans a Lettre, eſt clair & poſitif ſur ce ſujet; nais ſa Lettre me paroît une réponſe fort naigre à une fort ample demande. Après voir manqué aux promeſſes formelles qu'on ous avoit faites de ne rien entreprendre par aport aux Païs-Bas, ſans en avoir concerté vec nous, pouvons-nous nous fier davantage à ces Extraits de Lettres? j'eſpére que ous pourez pénétrer quel eſt le deſſein de Sa Majeſté, & ce qu'Elle veut faire de ſa Flotte; & je vous avouë que je crains que, ſi elle avance de ce côté-ci, *rebus ſic ſtantibus*, les Païs-Bas Eſpagnols n'en reſſentent plus de mal que nous n'avons de ſecours à en eſpérer. Vous pouvez aſſurer le Roi & ſes Miniſtres de la maniére la plus forte & la plus ſincére, que nous ſommes toûjours fort diſpoſez à traiter & régler avec la France en toute confidence, l'affaire des Païs-Bas, pourvû qu'on veuille, en conſéquence de la parole donnée, agir confidemment avec nous; & que nous ne concevons pas pour quelle raiſon il ſemble qu'on veuille nous bruſquer de deſſein prémédité & nous aliéner ainſi des Intérêts de la France.

Le Commandeur *la Roche* eſt en Dannemark, d'où il doit conduire ici deux Vaiſſeaux du Roi qui y ſont; mais juſqu'à préſent je ne ſache pas qu'il ſoit encore de retour,

H 4

tour; des six Vaisseaux équipez ici pour la France, deux sont à sec à l'entrée du Pampus, & les quatre autres sont sous le Vlie; en sorte qu'il y a peu de fonds à faire sur cette jonction projettée.

Les affaires avancent peu à *Breda*; les Anglois persistent à prétendre opiniâtrement, que les anciennes prétentions antérieures au 16. Mars 1664., & particuliérement celles dont il est parlé dans l'Article 15. du Traité de 1662. doivent subsister. Il est bien vrai que les Ministres de France reconnoissent qu'ils ont tort; mais au lieu de nous seconder dans les autres Chefs de l'instruction, ils se déclarent contre nous. Les Anglois sont obligez de demander de nouveaux Ordres à chaque incident qui survient, ce qui suspend souvent les Conférences pour plusieurs jours.

Les Vents contraires & même assez violens ont empêché la Flotte de l'Etat d'avancer plus loin qu'à la Hauteur de *Blankenburg*, d'où l'Etat a reçû ses derniéres Lettres datées du 14. du courant.

Nous conférons tous les jours avec les Suèdois, & nous avons été au devant de tout ce que pouvoient éxiger les Ministres Suèdois, tant par raport aux Effets de contrebande, qu'à la demande qu'ils font qu'on relâche leurs Vaisseaux & Effets arrêtez, ainsi que vous verrez par le Projet ci joint; cependant, ils ne paroissent pas encore contens; & par raport au renouvellement de l'Amitié, les choses sont encore sur le pied où vous les avez vûës dans la Déduction du 26. Avril dernier qui vous a été envoyée.

La

La Régence paroît affez difpofée à accorder aux Princes de Lunebourg la moitié des Subfides précédens, à condition qu'ils tiendront encore leurs Troupes fur pied pendant quatre mois pour le fervice de l'Etat.

La priére que vous faites de pouvoir revenir auffi-tôt que les Négociations de Breda feront finies eft jufte & bien fondée, & je tiendrai la main à ce que l'on vous accorde ce que vous fouhaitez: du refte, me raportant à ce que vous recevrez de la part de l'Etat. Je fuis, &c.

A Mr. C. Van BEUNINGEN, Miniftre Extraordinaire.

A la Haye le 19. *Juin* 1667.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit le 16. par la Pofte, mais Mr. d'*Eftrades* m'ayant fait favoir, que conjointement avec Mr. *Courtin* il devoit envoyer demain un Exprès en Cour, je n'ai pas voulu manquer cette occafion de vous faire favoir que la Convention qui concerne la jonction du Commandeur *la Roche* avec la Flotte de l'Etat, a été conclûë & fignée dans la même forme que je vous l'ai ci-devant envoyée; & que j'ai écrit aujourd'hui à Mr. d'*Eftrades* la Lettre dont voici une Copie.

Les Etats de Hollande & de Weft-Frife,

ont * résolu il y a déja quelque tems, qu
l'on feroit en sorte de leur part dans la Gé
néralité, que Leurs HH. PP. en consé
quence de Leurs Résolutions du 5. & d
12. du passé, continuent à employer tout
sorte de bons offices auprès du Roi de Fran
ce, pour l'engager à leur faire confidenc
sincérement de ses intentions, & à quoi pou
roit aller ses prétentions sur une partie de
Païs-Bas Espagnols, si l'on pouvoit moyen
ner un Accommodement, d'autant plu
qu'on a si souvent déclaré qu'elles étoien
très modérées. Que si le Roi leur faisoi
quelqu'ouverture, & qu'on trouvât que se
prétentions allassent trop loin, on pouroi
tenter de les modérer; & si le Roi assuroi
leurs HH. PP. qu'il se contenteroit de
Villes de Cambrai, St. Omer & Air, ave
la Franche-Comté, en consentant que l
Garantie de l'Empereur, des Princes d
l'Empire qui confinent, de l'Angleterre &
de la République, mettent le reste des Païs
Bas Espagnols à l'abri de toutes ataques, o
inquiétudes; Leurs HH. PP. pouroient s'en
gager à tâcher de disposer le Roi d'Espa
gne à y consentir, & par ce moyen tente
un Accommodement qui pût mettre le
Frontiéres de l'Etat à couvert de toutes en
treprises & de tous bruits de Guerre: en u
mot, qu'on aura recours à tous les moyen
les plus propres à procurer toutes les sûrete
possibles aux Païs-Bas Espagnols, & pa
conséquent à l'Etat. J'ai crû qu'il étoit d
mo

* Cette Résolution est dans les Résolutions Secrétes du Vendredi 26. May 1667.

non devoir de vous en informer par celle-
:i, vous affurant au furplus que je fuis, &c.

A Mr. le Confeiller Penfionnaire
JEAN DE WITT.

De la Fere le 16. *Juin* 1667.

MONSIEUR,

Je n'ai pû trouver le moment, dans mon
'oyage, de vous écrire quelque chofe de
lus que ce que je vous ai marqué dans mes
eux derniéres dépêches à Mr. le Greffier,
ufquelles je me raporte; je vous prierai feu-
:ment de me faire la grace pour le bien pu-
lic, de faire en forte qu'on tienne fecret ce
u'il y a dans ces Dépêches, qui doivent l'ê-
é, en ne permettant pas qu'on en tire de
:opie. A la premiére occafion je vous é-
rirai fort au long fur plufieurs chofes, & je
ous prie de ne me pas faire un crime de
: que je ne le fais pas à préfent. Je n'ai
as encore reçû les Dépêches de la derniére
ofte de Hollande. Je fuis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 23. Juin 1667.

MONSIEUR,

Nous aprenons avec chagrin par vos Dé pêches du 16. de ce mois, que l'on ne doi pas faire grand fond sur la modération d Roi de France, par-raport à ses prétention sur les Païs-Bas Espagnols, ni sur un Ac commodement sous la Médiation de Leur HH. PP. Je vous ai marqué par ma der niére du 19. ce que Leurs N. & G. P. on résolu sur ce sujet, sans qu'Elles en ayen néanmoins rien proposé dans la Généralité l'intention n'ayant jamais été de le faire, a vant que l'on vît s'il y avoit aparence de ter miner cette grande affaire sur ce pied-là. J voudrois bien que vous me disiez ce que vou en pensez, & quelles mesures vous croye que l'Etat pouroit prendre à cet égard.

J'espére que vous aurez reçû la Lettre qu mon Frére s'est donné l'honneur de vous é crire: il se trouve à présent seul Député d l'Etat sur la Flotte: les derniers avis qu nous en avons reçû étoient du 17. de c mois à la hauteur de la Riviére de Londres il y a aparence que le Vent d'Est qui a sou flé depuis ce tems, est cause que nous n'e avons pas eu depuis. Nous n'aprenons rie aussi de la Flotte de France; il a couru i un bruit que 24. de ses Vaisseaux s'étoien

avanc

avancez jusques devant Plymouth, & qu'ils devoient être suivis d'un plus grand nombre: mais nous ne savons qu'en croire, n'en ayant rien apris, ni du Roi, ni de vous, ni de Mr. d'*Estrades*, ni d'aucune autre Personne; il est bien vrai que l'on a conclû & signé avec Mr. d'*Estrades* la Convention pour l'Escadre du Commandeur *la Roche*, sur le pied qu'on vous l'a mandé en vous en envoyant le Projet, auquel on n'a rien changé: mais on ne voit point paroître ce Commandeur avec les deux Vaisseaux qu'il est allé chercher en Dannemark, quoi que nous ayons eu depuis quelque tems, un bon vent de Nord-Est.

Les Ministres Anglois qui sont à Breda ne se sont pas encore déclarez sur nos Propositions, disant & persistant à dire, qu'ils attendent de nouveaux Ordres; & autant que nous en sommes informez, il paroît que les Ministres de France n'ont pas aussi lieu d'être contens: mais nous avons été très scandalisez d'aprendre de la bouche de M. *Flemming* à Breda, & de celle de M. le Comte de *Dhona* ici, dans une Conférence publique, que le Roi de France avoit fait partir un Envoyé pour Londres, pour y régler ses intérêts, & que les Anglois qui sont à Breda ne pouvoient passer outre, parce qu'ils attendoient le succès de cette Négociation de Londres. Mr. le Comte de *Dhona* ajoûtoit que Mr. *Courtin* l'avoit ainsi déclaré à Mr. *Flemming*; mais Mr. d'*Estrades* a dit à Mr. de *Beverning* qu'il n'en savoit absolument rien. Vous savez avec qu'elle circonspection Leurs HH. PP. se sont conduites en

 pareille

pareille occasion, & avec quelle hauteur le Roi a rejetté une pareille Députation, jusques là même que Sa Majesté a refusé d'y consentir, quoi qu'on ne la proposât que pour traiter de la liberté des Prisonniers, ou pour engager le Roi d'Angleterre à envoyer ses Ministres dans une Place neutre, sans qu'on eût envie de traiter d'aucune Affaire. Leurs HH. PP. se sont soûmises à cet égard aux volontez de Sa Majesté ; & présentement ce Prince envoye une Personne à Londres pour y traiter, & sans la participation de Leurs HH. PP. : en vérité je ne sai comment l'on peut justifier une telle conduite. Je vous envoye ci-joint l'Extrait * d'une Lettre du Roi écrite à Mr. d'*Estrades* le 17. Sept. 1666., vous y verrez ce que Sa Majesté pensoit alors d'une telle conduite ; peut-être pourez vous vous en servir utilement.

Voici aussi une Copie de la Réponse que Mr. d'*Estrades* a faite à ma Lettre du 19., dont je vous ai aussi envoyé la Copie.

Nous avons passé une Convention avec les Ministres Suèdois qui sont ici, tant sur la spécification des Marchandises de contrebande, que sur les plaintes qu'ils ont faites depuis quelque tems, touchant quelques-uns de leurs Vaisseaux conduits dans nos Ports avec leur charge. J'espére que nous y mettrons la derniére main au premier jour, & qu'enfin nous la signerons. Je n'ai rien autre

* C'est le cinquiéme Paragraphe de la Lettre du Roi qui se trouve dans le Tom. III. des Lettres d'*Estrades* au 17. Sept. 1667.

autre chofe à vous mander aujourd'hui, je fuis, &c.

NB. On n'a point trouvé les deux Lettres de Mr. van Beuningen du 24. Juin, adreffées à Mr. le Confeiller-Penfionnaire, & dont il eft parlé dans une des fuivantes.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniftre Extraordinaire.

A la Haye le 27. Juin 1667.

MONSIEUR,

Nous avons reçû aujourd'hui les avis cijoints de mon Frére *Corneille de Witt*, Député Plénipotentiaire de l'Etat fur la Flotte. J'ai jugé que je devois vous les envoyer en diligence; nous rendons graces à Dieu de fes Bénédictions, & nous le prions de les couronner par une bonne, fûre, & honorable Paix. Je fuis, &c.

A

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 30. *Juin* 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû vos deux Lettres du 24. du cou-rant qui étoient en tout ſemblables à celles d- Mr. le Grefier *Ruyſch*. Je vous ai écrit l- 23., & le 27. je vous ai donné avis de l'a- vantage que nous avons remporté par notr- Flotte ſur l'Ennemi commun; Leurs HH PP vous ont auſſi informé directement de la mê- me nouvelle; j'eſpére que vous l'aurez reçûe priant Dieu qu'il veuille faire ſervir ce ſuc- cès à l'humiliation de cette ſuperbe Na- tion & à la concluſion d'une Paix ſûre & ho- norable.

Nous ſommes très mortifiez de voir com- bien le Roi de France s'embaraſſe peu de don- ner ſatisfaction à l'Etat ſur pluſieurs affaire- très importantes & bien fondées; & qu'il pa- roiſſe ne vouloir prendre aucune meſure ave- Leurs HH. PP. par raport aux Païs-Bas Eſ- pagnols; quelqu'inclination qu'on perſiſte lui témoigner de ce côté-ci de s'entendre ave- Sa Majeſté. Nous attendrons encore à quo- aboutira ce que Mr. de *Lionne* poura, o- voudra faire à cet égard.

Il paroît que les François & les Anglois n- ſont point tant d'accord, que le Roi de Fran- ce ne pût bien écouter plus favorablement qu- ci-devant la propoſition d'une Garantie mu- tuelle

elle, fur tout par raport au falut & contre-
lut du Pavillon. Leurs N. & G. P. ont
is fur cela dans leur derniere Affemblée la
éfolution ci-jointe; mais Elles ne l'ont pas
ıcore portée à l'Affemblée de Leurs HH.
P., & je voudrois que vous m'en diffiez
ɔtre avis. Je m'imagine que ci-après les
rançois pouroient bien foûtenir que nous
ımmes obligez de leur garantir réellement les
'oits du Pavillon, ce qui, je l'avouë, ne
roit pas fans fondement; mais fi ci-après on
ı venoit entre les Anglois & nous aux
oyes de fait & même à une Guerre ouverte
our le même fujet, & parceque les Anglois
efufant le contre-falut, Leurs HH. PP.,
u leurs Officiers, refuferoient à leur tour le
alut aux Anglois; il pouroit arriver que la
'rance s'excuferoit d'éfectuer la Garantie, ce
ui feroit très déraifonnable; car il me fem-
le qu'à cet égard les deux Partis doivent éga-
ement avoir leurs fûretez.

Nous fommes attentifs à tous les deffeins
les Suédois, & il n'y a encore rien de conclû
vec eux. Je vous envoyée ci-joint ce dont
ıous étions convenus avec eux touchant la
narine. Tous les Commiffaires de Leurs
HH. PP. qui ont traité avec les Suédois re-
gardoient unanimement ceci comme une affai-
e finie; mais les Suédois ont dit qu'ils vou-
oient encore en éxaminer le contenu, & puis
l ont déclaré qu'ils devoient être informez
les intentions du Roi leur Maître; ainfi les
chofes en font reftées-là.

J'ai écrit à Mr. l'Ambaffadeur d'*Eftrades*
le 28, deux Lettres dont je crois devoir vous
faire

faire part, ainsi que de sa réponse; afin qu vous voyiez si vous pouriez contribuer à l'exécution de quelque chose de ce qu'elles con tiennent; n'ayant rien à ajoûter à celle-ci, finis en vous assurant que je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 1. *Juillet* 1667.

MONSIEUR,

Depuis l'expedition de mes Dépêches du 2 du passé, j'ai reçû par la Poste & par un E. près trois Lettres du 16., du 19. & c 23.; mais je n'ai point reçû les Dépêches d Députez de l'Etat, qu'ils m'ont envoyées, d tes-vous, du Texel, ni rien qui m'aprenne sortie de la Flotte des Etats, dont je n'ai é informé que par les Copies que vous m'ave envoyées des Lettres que vous avez écrit sur ce sujet à Mr. d'*Estrades*, & par les Copi des Lettres de Mr. votre Frére, qui m'o été envoyées du Greffe de Leurs HH. PP je crains que la Lettre de Messieurs les De putez ne soit dans le paquet qui m'est all chercher à l'Armée, & qu'on ne m'a pas en core renvoyé ici. Quoi qu'il en soit, le R n'a pas manqué d'être averti de la sortie d notre Flotte, & rien n'a pû l'empêcher d donner ses ordres pour la jonction de sa Flot te à la notre suivant ce qui a été réglé; qui plus est, je n'ai point cessé mes solicita tion

ons sur ce sujet de la part de Leurs HH PP., ais assez inutilement jusqu'à présent pour s raisons que j'ai déja marquées; le tems ous aprendra si elles auront produit quelque iose pour l'avenir. Je vous avouë que je :rrois plus volontiers les François agir séırément, & croiser dans le Canal, ou ailurs, pour assurer le Commerce; car la lotte des Etats fortifiée de neuf Vaisseaux rançois & des huit qu'on attend de Dannenark, est plus que sufisante pour faire tête ce que les Anglois peuvent rassembler de fores. S'ils deviennent plus forts qu'on ne le révoit, la jonction poura toûjours se faire; ites, je vous prie, quelques réfléxions sur ette pensée. La jonction de deux grandes uissances est toûjours sujette à quelques inidens, sur tout dans une conjoncture telle ue la présente.

Mr. de *Lionne* confirme l'Extrait de la Letre du Roi à Mr. d'*Estrades* du 13. Mai, par aquelle Sa Majesté marquoit, que l'on avoit nvoyé au Duc de *Beaufort* une Copie de la Convention pour la jonction, avec ordre de 'y conformer; mais il avouë que l'on a deuis contremandé cet ordre, dans l'espérance ue la Paix seroit bien-tôt conclûë, & parce ue la jonction paroissoit inutile, puis que les Anglois ne se disposoient pas à mettre en Mer. Son Excellence proteste avec serment u'il est absolument faux qu'on ait envoyé uelqu'un d'ici en Angleterre, encore moins ne Personne revêtuë du Caractére d'Envoyé, our y traiter en particulier. Je le crois d'autant plus, que si l'on pensoit à un Traité séparé,

ſéparé, il ne ſeroit pas néceſſaire d'envoye à Londres pendant que l'on a ici la Rein Douairiére d'Angleterre, & tant de Seigneur Anglois auprès d'Elle.

Mais je ſuis ſurpris qu'on faſſe Monſieu l'Ambaſſadeur *Courtin* auteur de cette nou velle; d'un autre côté je ne le ſuis pas moin de ce qu'un Ami de Mr. de *Lionne* m' dit, au commencement de cette ſemaine que le Roi d'Angleterre s'excuſoit, ſur l'a rivée de la Flotte de Leurs HH. PP. devar la Tamiſe, d'envoyer au Roi de France tro mille hommes qu'il lui avoit promis. J' remarqué depuis, que Mr. de *Lionne* ſavo que ceci m'avoit été dit, & que j'avo répondu que c'étoit des bruits ſans fond ment & que l'on répandoit pour donn de l'ombrage; ce que je crois d'autant plu que d'autres m'ont dit la même choſe à l' reille, & qu'elle eſt à préſent aſſez publiqu

Ce qui m'étonne encore, c'eſt que Mr. d *Lionne* a fait part à la même Perſonne ce q ſon Excellence m'a dit des meſures à prend avec Leurs HH. PP., d'un partage, d Duché de Milan, & de quelques autres a faires, qui de cette maniére ne peuvent reſt ſecrettes. Je vous laiſſe à penſer ſi l'on n'e agit pas ainſi pour ſe jouër de nous à cet égar comme à pluſieurs autres, & pour empêch la bonne intelligence entre ceux qui ont inté rêt à la conſervation des Païs-Bas Catholique On forme ici de vaſtes deſſeins, & l'on cro permis tout ce qui peut contribuer à leur éxé cution.

Le Secrétaire Suédois qui eſt ici m'a dit, qu

Chancelier lui écrit de Stokholm, qu'on y félicite de n'avoir contracté aucun enga-:ment avec la France, & que Mr. de *Lionne* .i avoit reproché que *Vrangel* avoit dit, que ıns la conjoncture présente il étoit non seu-ment possible, mais même necessaire, que Suéde prît Parti pour la Maison d'Autriche. est certain que Mr de *Lionne* a dit, que si les uédois vouloient faire les méchans on trouve-ıit bien le moyen de les faire rentrer dans urs tanieres: mais cela se dit & se redit si pu-iquement, que cela pouroit être suspect dans ne Cour, où l'on sait si bien garder le secret, l'on n'avoit d'autres raisons de croire qu'ef-:ctivement la Suéde n'est pas bien avec la rance.

On commence à dire qu'on n'a pû prendre e mesures avec Leurs HH. PP. avant d'ou-rir la Campagne contre les Espagnols. parce u'on étoit obligé de tenir secrets les desseins u Roi; en un mot, qu'on avoit craint de ous en rien confier, parce que vous avez dit l'Ambassadeur *Gammara* & à *Friquet*, qu'*on erroit volontiers que l'Espagne s'alliât* avec Angleterre; & qu'on ne m'en avoit rien dit, arce que plusieurs mois avant le commen-ement de la Guerre, j'avois dit au Marquis e *la Fuente* & à d'autres, qu'*elle étoit inévita-le si on ne la prévenoit par un Accommodement.* 'avouë que ce dernier article est vrai, mais : n'ai pas plus fait que le Comte de *Furstem-erg*, qui l'a déclaré ainsi à l'Empereur, ce u'il n'a pas fait sans ordres; outre que cela toit nécessaire si l'on vouloit frayer le chemin un Accommodement, & si l'on ne vouloit

tromper

tromper perſonne en promettant & ne te-
nant point parole; vous verrez que ce ſer
encore nous qui aurons tort.

J'ai fait voir qu'il n'y avoit ni raiſon ı
équité à demander, qu'avant de nous fai
aucune ouverture, Leurs HH. PP. décl
raſſent qu'Elles romproient avec l'Eſpagne
& qu'on m'envoyât un Pouvoir formel po
traiter ici. Je crois que l'on n'a d'autre vi
que de nous expoſer: il paroît que de *Lion*
m'écoute aſſez, & je crois même qu'il
écrit avec vigueur en conſeillant de pre
dre des meſures de concert avec Leurs HI
PP., jugeant qu'il n'y en a aucune à pre
dre avec une Nation auſſi fantaſque que
ſont les Anglois: mais à vous dire le vra
on ne peut à préſent juger de ce que l'c
penſe par ce que l'on dit; le tems no
en inſtruira.

Je ne crois pas que l'on ſe contente i
de la Franche-Comté, Cambrai & *St. Ome*
& les affaires d'Eſpagne me paroiſſent
déſeſperées, que pour peu de choſe je r
fuſerois d'agir de concert, & je voudro
qu'on eût recours à quelques-uns des moye
que j'ai indiquez dans mes précédentes.

Au reſte, il me ſemble que dans la co
jonĉture critique où nous nous trouvon
le meilleur ſeroit de preſſer la Concluſic
de la Paix, & de ménager l'amitié d
Anglois. On devroit auſſi terminer n
diférens avec la Suède, & rétablir la bon
intelligence avec tous nos Voiſins. C
pouvoit ſe ſervir du prétexte des levé
que fait l'Evêque de Munſter pour envoy

que

elqu'un auprès des Princes d'Allemagne les fonder fur la grande affaire, & leur re prendre adroitement le bon Parti : enfin, y a aparence que l'on doit réferver le refte ur après la conclufion de la Paix de Breda.
ous favez ce que j'ai toûjours penfé de la oyable refiftance que les Efpagnols feront ns les Païs-Bas aux puiffans efforts de la ance, & que les Officiers expérimentez font vis, que la conquête n'en peut être difie, & qu'elle ne demande pas beaucoup de ns. Je fuis tous les jours de plus en plus nfirmé dans ce fentiment, & je crois que us ne pouvons pas trouver mauvais, pour ufieurs raifons, que le Roi nous manque plufieurs chofes, puis qu'il ne veut pas ntenter Leurs HH. PP. fur l'article des ïs-Bas Efpagnols, & que nous ne pouvons us accorder en cela.

La Flotte de France commandée par Mr. Duc de *Beaufort* eft arrivée depuis quelues femaines de la Rochelle à Breft, elle oit de 45. vaiffeaux, dont on détache de ms en tems de petites Efcadres pour oifer là aux environs. On m'a écrit qu'on n avoit envoyé quelques Vaiffeaux en Porgal ; mais Mr. de *Lionne* m'a affuré que ute la Flotte étoit en un feul Corps, & u'on écrit d'Angleterre qu'elle a été vûë ux environs de *Wight*; mais je doute de ce ernier article.

J'ai jugé qu'il feroit très-utile & très-néceffaire que, foit que j'allaffe à l'Armée, foit ue je reftaffe ici, j'euffe auprès de moi Mr. e *Mombas*, par le moyen duquel je pourois

rois aprofondir & faire plusieurs choses q
je ne puis faire moi-même; comme il ét
sur le point de partir pour Hollande, il
quelques semaines, je le priai de rester enc
ici quelque tems, & je lui fis même espé
d'obtenir des Conseillers Députez, que
tems qu'il resteroit absent au de là de s
congé ne lui causeroit aucun préjudice
raport à ses Apointemens. Je n'ai point
mandé ceci afin de ne le rendre pas susp
ici, mais j'ai crû que je l'obtiendrois faci
ment ensuite; il a fait une dépense d'un m
lier d'écus pour la Campagne, & j'apren
à présent de ses amis, que vous prétendez qu
soit au Païs dans la conjoncture présente po
se rendre à son Poste. Je suis certain qu
peut rendre ici plus de service; cependant
on le veut absolument il partira; mais j'esp
que vous ferez en sorte qu'il ne soit expo
à aucune perte pour avoir consenti à ce q
j'éxigeois de lui. On lui a mandé aussi qu'
travailloit à lui ôter sa Charge de Major
Cavalerie; vous vous souviendrez que c'
vous-même qui lui avez conseillé de la co
server afin d'avancer dans la Cavalerie. I
acheté cette Charge, & il a autant de cou
ge que de bonne conduite, comme vo
savez; on doit rechercher & non pas ch
ser des gens comme lui dans le tems
nous sommes. Je vous recommande
intérêts comme les miens propres.

Je ne puis vous exprimer combien
vous suis obligé de la promesse que vo
me faites d'apuyer ma demande de retou
ner dans la Patrie: j'espére qu'à mon retou
vo

ous verrez que ce ne ſera pas au préjudice e l'Etat qu'on me l'aura accordé.

Mr. de *Lionne* m'a dit en riant, que la 'lotte Françoiſe, en allant joindre celle de ,eurs HH. PP. ſe trouveroit à portée de ıire le Siége de Nieuport & d'Oſtende; & ı'a demandé ſi Leurs HH. PP. ne la ſeonderoient pas. J'ai répondu ſur le mêıe ton, qu'on verroit ce Siége dans la ɭépublique à peu près d'auſſi bon œil que eluì de Fleſſingue, & que comme on n'a auune pretention ſur cette Ville, on feroit ıieux de chercher un autre équivalent. Son ɭxcellence me demanda alors ſi Leurs HH. 'P. voudroient donc empêcher ce Siége; : lui repondis qu'Elles ſouhaiteroient fort u'on ne l'entreprît pas: & nous en ſomıes reſtez-là. Je ſuis, &c.

A Mr. C. Van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 7. Juillet 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du 30. du paſſé, j'ai eçû la votre en date du 1. du Courant. Nous ſommes ici entiérement de votre ſeniment, qu'il vaut mieux que la Flotte de 'rance, fortifiée même de quelques uns de os Vaiſſeaux, s'il eſt néceſſaire, reſte dans ı Manche & y croiſe; ainſi que vous l'auez pû déja voir dans mes Dépêches préce-

 dentes.

dentes. Vous pouvez être assuré qu'en conduisant les choses sur ce pied-là vous agirez conformément aux Intentions de Leurs HH. PP.

Les excuses qu'on allégue pour se justifier de ce qu'on ne nous a fait aucune ouverture, encore moins pris aucune mesure avec nous touchant le dessein sur les Païs-Bas, sont aussi frivoles, qu'il est contre toute raison de bienséance, de contremander un ordre donné à un Général pour l'éxécution d'un chose concertée, sans en donner auparavant connoissance, & sans prendre l'avis de celui avec lequel on avoit concerté.

Les Etats de Hollande & de West-Frise sont encore convoquez pour mécredi prochain; j'attens avec impatience vos avis sur la maniere dont il vous semble que l'Etat doit se comporter dans la Conjoncture présente à l'égard de la France: & si vous ne croyez pas qu'il soit à propos de demander la dénonciation exprimée dans la Résolution de Leurs N. & G. P. du 17. du mois passé, par raport à la Garantie du Pavillon. Je trouve très salutaires tous les Articles de cette Lettre.

Les affaires paroissent mieux aller à Breda depuis ce qui s'est passé en dernier lieu sur la Tamise: & les Médiateurs ont tant fait, que l'extinction entiére de toutes les prétentions passées, sans en excepter une seule, semble une chose accordée. Il paroît par la derniere Lettre de Mr. de *Beverningh* du 5. du courant, que tout ira bien par raport aux autres points de leurs Instructions.

Les affaires avec la Suéde sont dans le même

ét

at que je vous ai mandé, & l'on n'y :ut rien faire à présent, Mr. le Comte de *hona* & Mr. *Appelboom* continuant à rester à ·eda.

On aura assez de prétexte pour envoyer ıelqu'un à la Cour Impériale & auprès des inces d'Allemagne.

Je ferai usage de tout ce que vous me mar- ıez au sujet de Mr. de *Mombas*, de la ma- ere qu'il doit l'attendre d'un veritable Amy. ɔmme on lui avoit écrit, à ce que ses pa- ns m'ont dit, de se rendre à son Régiment, i doit s'assembler, afin d'être employé s'il : nécessaire; j'ai répondu, lors qu'on m'en a rlé, qu'il feroit bien de se rendre à son ɔste; cependant, si vous jugez qu'il soit ıs utile auprès de vous, je ferai en sorte ı'on lui donne, pour y rester, la permission cessaire.

Suivant les avis de la Flotte du 3. elle ıoit encore la Tamise fermée depuis Noord- oorlandt, jusqu'à Alfernesse inclusivement; us les équipages se portent fort bien: mais :rs. les Députez Plénipotentiaires demandent s vivres; les Vaisseaux de quelques Coléges ıvaillent à les leur envoyer au plûtôt.

Comme la situation des affaires en fournit ı grand nombre de publiques & de secrettes, : feroit-il pas à propos que vous les distin- assiez à l'avenir, & que vous écrivissiez cel- ; qui sont publiques à Leurs HH. PP. pour isfaire la curiosité des Provinces; mais que us ne fissiez savoir les secrettes & celles qui doivent pas être mises publiquement en liberation, à Mr. le Greffier Ruysch & à ɔi. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 8. *Juillet* 1667.

MONSIEUR,

Je me suis donné l'honneur de vous écri ma derniere le 1. du courant; j'ai depuis re la votre du 30. du passé.

Dieu soit loué de la Victoire que nous vons remportée sur les Anglois; c'est bien la gloire pour Mr. votre Frére & pour l autres braves, à la valeur & la bonne condu desquels nous devons ce bonheur. Je s sûr que la Paix s'ensuivra, &, sauf meill avis, le mien est que nous devons la facili plus que jamais; puis qu'à present nous p vons le faire sans y engager notre honneur que les avantages que nous pourions obte par le Traité de Paix en perdant un peu tems, mais en témoignant de la fermeté, contrebalanceroient pas le préjudice qui n reviendroit de la continuation de la Gu par raport à nos intérêts les plus importa sur tout puis que nous trouvons si peu de cérité dans la conduite de la France, qui pa avoir beaucoup d'envie de s'attacher l'An terre; & qu'après la Paix on poura se m des affaires d'Espagne avec plus de succès pendant la Guerre: je crois qu'on doit a faire attention à ce qu'à présent le Roi d' gleterre se plaint fort du Roi de France, dit-il, n'a pas agi sincérement avec lui;

ce mécontentement pouvoit porter l'Angleterre à se lier avec l'Espagne & à rechercher l'amitié de Leurs Hautes Puissances, il auroit moyen de mettre Leurs HH. PP. à l'abri de toute inquiétude par raport aux Païs-Bas Espagnols.

Peut-être craint-on ici ces choses qui peuvent arriver, peut-être craint-on d'aliéner Leurs HH. PP. en manquant à une promesse formelle; quoi qu'il en soit, Mr. de *Lionne* m'a dit hier, que les Ambassadeurs de France qui sont à Breda, avoient ordre * de communiquer à Mr. le Conseiller Pensionnaire de Hollande les conditions ausquelles on termineroit de ce côté-ci la Guerre avec l'Espagne; mais en stipulant d'avance, que Sa Majesté Très-Chrêtienne ne sera obligée à rien si Leurs HH. PP. ne tombent d'accord à cet égard avec Sa Majesté dans un certain tems; & si dans un certain autre tems leurs Propositions ne sont pas acceptées du Roi d'Espagne; enfin, que les Provinces-Unies s'engageront à y contribuer de la maniere la plus efficace. Ce Seigneur ajoûta, qu'il ne pouvoit m'en dire d'autres particularitez, aussi n'ai-je témoigné aucun empressement à le savoir, d'autant plus que je sais que c'est une de ces choses qui demandent le plus grand secret, parce que si elles éclatent il se trouvera aussitôt des brouillons qui tâcheront de tout gâter.

* Le Memoire de la Cour de France qui contient ces ouvertures se trouve dans les Lettres d'*Estrades* Tome IV. après une Lettre de Mr. d'*Estrades* du 30. Juin 1667.

Je vous avouërai que je ne trouve pas i
mauvais que dans les circonſtances preſente
on ne donne pas ſatisfaction à Leurs HH
PP. ſur pluſieurs autres choſes; car dès qu
nous ſerons d'accord ſur cette importante af
faire-ci, toutes les autres ſe régleront d'elles
mêmes; peut-être même celle des manufactu
res; ſi cela n'eſt pas, il nous eſt avantageu
d'avoir des ſujets de plaintes.

Une Perſonne, à qui j'ai beaucoup de con
fiance, m'a dit, qu'il ſait certainement qu'o
commence à deſirer ici de ſortir de cette af
faire; mais je ne ſai ſur quoi il fonde ſa cer
titude.

Ce qui eſt dans la Réſolution de Leurs N
& G. P. touchant le ſalut du Pavillon eſt trè
fondé, & il ſeroit néceſſaire que cette affair
fût terminée d'une maniere ou d'autre: mai
ne vaudroit-il pas mieux en renvoyer la pro
poſition & celle de la Garantie après l
Paix, & juſqu'à-ce qu'on voye ſi l'o
s'accordera ſur la grande affaire. Pou
moi je ſuis pour l'affirmative.

On continuë à dire ici, que la France &
l'Angleterre ne ſont point en bonne intelli
gence: je ſuis, &c.

A

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 14. *Juillet* 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû la votre du 8. du courant. Mr. de *Beverningh* eſt arrivé ici hier au ſoir, & il a fait raport aujourd'hui dans l'Aſſemblée de Leurs N. & G. P. de ce qui a été réglé le 10. entre les Plénipotentiaires de l'Etat & ceux d'Angleterre. Les choſes avancent, & d'une maniere plus avantageuſe pour l'Etat que nous n'aurions oſé l'eſperer ſans la derniere Victoire. On eſt convenu entr'autre, que dès à préſent, & juſqu'à-ce que l'on faſſe un Réglement de Commerce plus étendu, on obſervera entre les deux Etats les articles paſſez entre nous & la France.

L'Ordonnance ſur la Navigation ſera mitigée de maniere, qu'il ſera libre aux Sujets de l'Etat, de tranſporter en Angleterre, avec leurs propres Vaiſſeaux, non ſeulement les denrées de notre crû & nos Manufactures, mais même toute ſorte de marchandiſes & de denrées qui nous viennent d'Allemagne & d'ailleurs par les rivieres.

Les Anglois ont accepté l'alternative abſoluë avec une extinction totale de toutes prétentions quelles qu'elles ſoient, y compriſe celle des Vaiſſeaux la bonne Eſperance & Henri bonne avanture. En un mot, tout, & d'une maniere auſſi avantageuſe qu'honorable.

Mr. *Coventry* eſt parti en diligence pou Londres pour recevoir ordre du Roi de ſigner & nous ne doutons pas qu'il ne l'obtienne pais qu'on lui a déclaré que les choſes feron conclûës ſur ce pied-là, ou que l'on conti nuëra la Guerre; & c'eſt à quoi les Ambaſ ſadeurs de France & de Dannemark ſe ſon abſolument obligez.

Continuez, je vous prie, vos ſollicitations pour obtenir la reſtitution des Iſles St. *Euſtach* priſes par les Anglois ſur nous, & repriſe ſur eux par les François.

Nous ſommes d'avis ici, comme je vou l'ai marqué dans ma derniére, qu'il vaut mieu que la Flotte du Roi de France croiſe dan la Manche, pour faire tout le mal poſſibl à l'Ennemi & l'empêcher d'entrer dans l Canal: vous pouvez faire en ſorte que cett Flotte agiſſe ainſi, vous ne ferez rien que d conforme aux intentions de Leurs HH. PP Je ſuis, &c.

P. S. Mr. d'*Eſtrades* m'a fait hier de bouch les ouvertures dont il eſt parlé dans votr Lettre; mais elles vont bien loin. J'ai prié ſon Excellence de me donner par écrit les démandes du Roi avec une ſpécification des Places; il m'a promis de me l'envoyer, mais je ne l'ai pas encore reçû; quand j'aurai cet écrit j'en confererai avec quelques Membres, & alors je vous en informerai plus au long, & en même tems des ſentimens où j'aurai trouvé leſdits Membres.

A

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 15. Juillet 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû, depuis ma derniere du 8., celle que vous m'avez écrite en date du 7. sur ce que vous m'avez marqué des Intentions de Leurs HH. PP. par raport à la jonction des Flottes, j'ai cessé de la presser, & j'ai fait entendre à Mr. de *Lionne*, dans un entretien que j'eus avec lui, que Leurs HH. PP. consentiroient volontiers à ce que, suivant le bon plaisir de Sa Majesté, sa Flotte fût employée à croiser dans le Canal tant qu'il ne sera point plus nécessaire qu'à présent que les deux Flottes se joignent.

Sans doute, Mr. d'*Estrades* vous aura déja fait les ouvertures dont il a été chargé par la derniere Poste, touchant les conditions ausquelles le Roi de France donneroit les mains à un Accommodement avec l'Espagne. Mr. de *Lionne* voudroit me faire accroire qu'il ignore en quoi elles consistent ; pour moi je n'ai aucun intérêt à savoir ce que je ne puis écrire à l'Etat sans préjudice, & ce que je ne puis lui cacher sans embaras. J'ai long tems entretenu ce Seigneur sur deux grandes dificultez que je rencontre dans cette affaire; la premiére est, le Traité qui est entre la France & le Portugal. La seconde, que son Excellence m'a dit ci-devant,

qu'au cas d'un Accommodement, Sa Majesté Très-Chrétienne voudra se réserver sa prétention, que la Renonciation est nulle. I m'a répondu, que par raport à la premiere dificulté c'étoit une chose faite & sans remède; je répondis par maniere de discours, que du moins on pouroit regarder, comme une partie de la satisfaction que le Roi pretend la Paix avec le Portugal à laquelle Sa Majesté veut contraindre l'Espagne, contre la teneur du Traité des Pirenées; puis qu'on se ressouvient encore combien on auroit voul l'acheter alors: quoi qu'on veuille répondr à cela en soûtenant que l'Espagne cherche présent à faire la Paix avec le Portugal, on e obligé d'avouër qu'il y a bien de la différenc entre faire cette Paix *separatim* ou *conjunctim* J'ai représenté, sur la seconde dificulté, qu' ne seroit ni possible ni raisonnable de force le Roi d'Espagne à consentir à un Traité dans lequel on mettroit en doute la validit de la Renonciation, & par lequel on laissero subsister cette cause d'une future Guerre qu troubleroit toute la Chrêtienté: j'ai fait vo aussi, que les autres Etats ne pouroient j mais aprouver cet article, & qu'il ne convier droit nullement à Leurs HH. PP. d'y prêt la main, & qu'après tout, la chose étoit te le en elle-même, que raisonnablement c devoit y renoncer: Mr. de *Lionne* a répond à tout, & dit qu'on trouveroit des expediens mais qu'après tout c'étoit une affaire sur l quelle il faudroit savoir quelles étoient l intentions du Roi. Mr. *Colbert* m'a répond de la même maniere. On m'a assuré que

de

lernier avoit fait entendre, que le Roi se contenteroit de la Franche-Comté avec Cambrai, St. Omer & Aire, mais je ne sai si cela est vrai.

Je crois qu'il faudroit passer sur bien des choses pour obtenir cette Paix sous Garantie, & que ce seroit le meilleur pour l'Espagne & pour toute la Chrêtienté; ainsi, pour parvenir à ce but je fermerois les yeux sur bien des choses; car il n'y aura guére, ou plûtôt point d'Etat qui voudra s'exposer à une Guerre avec la France pour lui retrancher un si modique accroissement; cependant, si une fois elle met le pied dans les Païs-Bas, il ne sera point aisé de l'en chasser. Il s'agit donc d'éxaminer si Leurs HH. PP. ne voudroient pas prendre des mesures avec quelques autres Etats, du consentement de la France: pour moi je crois que ce seroit le meilleur, on agiroit plus sûrement, on s'exposeroit moins aux reproches & on se mettroit à l'abris de tout embaras.

Après avoir bien pesé ce que vous me marquez touchant le Pavillon, il me semble qu'il est évident qu'on ne doit pas toucher à cet article sur tout dans ce tems-ci, où le Parlement d'Angleterre est sur le point de s'assembler, & qu'il faut le renvoyer jusqu'à-ce qu'on soit d'accord touchant les Païs-Bas Espagnols: je crois même que je puis vous assurer dès à présent, qu'alors on nous accordera cet Article & celui de la Garantie de la maniere que nous le souhaiterons; parce qu'alors la cause pour laquelle on en fait à présent dificulté, ne subsistera plus.

Je vous ai mille obligations du zèle a
vec lequel vous prenez mes intérêts e
prenant ceux de Mr. de *Mombas*; il pa
dans quelques jours pour la Patrie, parc
que je n'ai osé le retenir plus long tem
contre l'Ordre qu'il a reçû du Conseil d'E
tat.

Mr. de *Lionne* est retenu au lit par u
accident, c'est pourquoi je reste ici, r
pouvant rien avancer sans lui à la Cou
dans notre grande affaire. Je suis sincér
ment, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre
Extraordinaire.

A la Haye le 21. Juillet 1667.

MONSIEUR,

Ma derniére étoit du 14. de ce mois, j'a
reçû en son tems la votre du 15. L'ou
verture que Mr. d'*Estrades* m'a faite, con
siste en ceci, „ que le Roi de France s
„ contentera de la Franche-Comté & du
„ Duché de Luxembourg, avec la Vill
„ de Cambrai & le Cambresis, Aire, S. O
„ mer, Berg-St.-Vinox, Charleroi, Tour
„ nay & Douai, avec les Places & Terre
„ qui en dépendent respectivement; qu'on
„ pouroit entendre à un Accommodemen
„ sur ce pied-là; que dans trois mois les E
„ tats Généraux remettroient au Roi de
„ France un Acte obligatoire, par leque
Leurs

„ Leurs HH. PP. s'engageroient à porter „ la Reine d'Eſpagne à céder leſdites Provinces & Places en équivalent des Droits „ & Prétentions de la Reine de France, qui „ ſont échûs. Et au cas que la Reine d'Eſpagne refuſât cette ſatisfaction, Leurs „ HH. PP. ſeroient obligées, trois mois après la date de leur Acte obligatoire, de „ joindre leurs Armes à celles de la France „ contre l'Eſpagne, pour faire valoir les „ prétentions de la Reine: & au cas que „ dans l'eſpace de trois mois, on ne paſſe „ pas le ſuſdit Acte obligatoire, ou qu'après l'avoir paſſé, la Reine d'Eſpagne ne „ voulût pas conſentir à la ceſſion, le Roi „ de France ſera quitte de ſon engagement, „ & rentrera dans les mêmes prétentions „ qu'il avoit auparavant au nom de la Reine. Enfin, que l'on n'entend point préjudicier par tout ceci aux Droits qui apartiendront à l'avenir à la Reine, ſi le Roi „ d'Eſpagne venoit à décéder ſans Enfans „ légitimes.

J'ai conféré ſur tous ces Chefs avec les principaux Régens de Hollande, & avec leur aprobation, j'ai repréſenté à Mr. d'*Eſtrades* 1. que ces demandes paroiſſoient exceſſives, & que le Duché de Luxembourg & la Ville de Tournay, comme trop avancez, & Charleroi comme dans le ſein du Brabant, n'étant qu'à neuf lieuës de Bruxelles, devoient en être retranchez, & qu'on devoit raſer de nouveau la derniére Place.

2. Qu'il faudroit qu'on ſût, ſi, au cas que Leurs HH. PP. convinſſent ſur ce Projet

avec Sa Majesté & consentissent à prendre d'aussi forts engagemens, Sadite Majesté suspendroit ses opérations militaires pendant les trois mois qui seroient stipulez, pour disposer la Reine d'Espagne à terminer le tout à l'amiable.

Et 3. qu'il faudroit stipuler dès à présent que si le Roi d'Espagne venoit à décéder sans Enfans légitimes, on réduiroit les Païs-Bas en République, suivant le Projet formé en 1663.

Nous nous sommes entretenus fort long tems sur ces Affaires-là, & le résultat de notre conversation a été, que Mr. d'*Estrades* en rendroit * compte au Roi son Maître & attendroit sa réponse.

J'ai remarqué dans notre conversation, que le Roi de France commence à prendre ombrage des Anglois, & qu'on se repent d'avoir tant cajolé cette Nation, & donné par ce moyen de justes sujets de plaintes aux Alliez.

On avoit envoyé dès jeudi la Résolution de Leurs HH. PP. touchant le Pavillon, & je ne reçûs votre Lettre que le mardi suivant; on a crû que cette affaire pouvoit mieux se traiter avant qu'après la Paix, outre qu'on ne veut pas rester dans l'engagement de garantir le salut à la France, si l'on n'est pas assuré de la Garantie de la France pour le contre-salut. Je n'ai rien à ajoûter à celle-ci, ainsi je la finirai en vous priant de me croire, &c.

A

* Lettres d'*Estrades* T. IV. dans une Lettre que le Comte d'*Estrades* écrit de la Haye au Roi le 21. Juillet 1667;

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 22. Juillet 1667.

MONSIEUR,

Votre Lettre en date du 14. de ce mois 'a été remise en son tems; ma derniére é·it du 15.

Dieu soit loué de ce que la Négociation ·ec les Anglois est assez avancée pour qu'on ı puisse espérer une prompte conclusion; & u'il nous fasse la grace d'y mettre la der-iére main, contre l'opinion de plusieurs :i.

Je ne réponds point à présent sur les Or-res que Leurs HH. PP. m'ont envoyé par aport au Pavillon, ils sont d'une nature, e me semble, à demander que je me rende uprès du Roi, pour les faire agréer aux Mi-istres avant de solliciter une réponse : en ttendant j'aprendrois volontiers si Leurs HH. PP. jugent que je dois les executer sans lélai, ou si l'on ne devroit pas différer jus-qu'à ce qu'on voye quel train prendra l'af-aire des Païs-Bas. Vous aurez vû dans ma lerniére que je suis pour le délai, les raisons qui m'y déterminent sont, 1. que dans les discours que l'on a eus sur ce sujet on a re-etté cet Article pour ne pas choquer les An-glois; & qu'à présent on cajole cette Nation plus que jamais. 2. Que l'on regarde à pré-sent comme un des grands intérêts de la

France

France d'empêcher la bonne intelligence e
tre l'Angleterre & Leurs HH. PP., & que p
conséquent nous ne devons fournir à c
gens-ci aucun moyen de réüssir dans leu
vûës; qu'au contraire, nous devons tout fai
pour rétablir cette bonne intelligence auta
qu'il est possible. 3. Parce que tant que no
ne serons point d'accord sur l'Article d
Païs-Bas, nous ne devons pas nous pr
mettre d'obtenir l'effet des promesses qu'c
nous feroit. 4. Parce que je juge que
prudence veut que Leurs HH. PP. fasse
leur capital de la grande affaire des Paï
Bas, & qu'Elles suspendent toutes les a
tres, ou qu'Elles les dissimulent, persu
dées que l'unique moyen de réüssir, es
qu'on soit persuadé ici que Leurs HH. P
peuvent fort bien s'entendre avec l'Angl
terre. 5. Parce que le Parlement pourro
regarder ceci comme une nouveauté,
causer dans les esprits une révolte qui n
nous seroit pas avantageuse.

Vous me ferez plaisir de me marquer
la Régence est dans d'autres sentimens, j
m'y soûmettrai toûjours avec obéïssance
& je ne perdrai point de tems en attendan
votre réponse, puis que pour les raison
alleguées, il faut que je sois auprès d
Roi pour éxécuter les Ordres de Leur
HH. PP.

Je ne suis pas étonné que l'on fasse d
si grandes demandes de ce côté-ci, &
je crains qu'on ne les augmente; pour mo
je ne m'arrêterois pas à quelque chose d
plus ou de moins, pourvû que la Renon
ciatio

ation ſoit compriſe dans l'Accommode-
ent, & qu'on trouve des moyens d'être
ûré que l'Accord ſera éxécuté & qu'on
s'en ſervira pas pour nous ſurprendre;
r je ſuis devenu fort défiant.

Je perſiſte à vous recommander la de-
ande que j'ai faite de retourner au Païs,
us verrez que mon retour ne ſera pas deſ-
antageux. Je ſuis ſincérement, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre
Extraordinaire.

A la Haye le 28. Juillet 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû votre Lettre du 22. depuis l'ex-
dition de mes Dépêches du 21. Je l'ai
mmuniquée non ſeulement aux Commiſ-
ires de Leurs HH. PP.; mais même aux
ats de Hollande & de Weſt-Friſe, qui
it été unanimement d'avis de s'en remettre
votre diſcrétion ſage & prudente, du délai
de la ſollicitation de la Garantie du Pa-
llon; ainſi que vous verrez par la Réſolu-
n ci-jointe de Leurs N. & G. P., dont
us n'avons pas jugé à propos de faire ouver-
re dans les Etats Généraux, parce que nous
geons que cette réſolution & l'aprobation
s Deputez de Leurs HH. PP. ſufiſent pour
tre décharge, & qu'en remettant ſur le
pis la Réſolution de Leurs HH. PP. ſur
ce

ce ſujet, la choſe pouroit éclater, & (
ſuite ne faire aucun effet ſur les Miniſt
de France, puis qu'ils pouroient tirer de
variations, des conſéquences qui ne feroi
pas avantageuſes à Leurs HH. PP.; d'
tant plus encore, que depuis que cette
ſolution eſt priſe, j'ai eu occaſion d'en
courir avec Mr. d'*Eſtrades*, quoi que j(
ſache pas qu'il ait vû la Réſolution; n
il y a aparence qu'il n'aura pas man
d'écrire à ſa Cour, qu'on vous a env
des Ordres ſur une Garantie mutuelle
ſalut & du contre-ſalut du Pavillon. C
pourquoi j'ai jugé qu'il étoit de mon
voir de vous inſtruire de tout ceci,
que vous priſſiez vos meſures & que v
ne laiſſaſſiez pas de parler de cette affa
quand même vous voudriez différer d(
preſſer, uſant en tout de la circonſpect
que vous jugerez convenable pour l'av
tage de l'Etat.

Mr. *Coventry* eſt revenu avant-hier au
à Breda avec des Ordres pour tout con
re & ſigner, ſi l'on en peut croire tous
avis d'Angleterre.

Nous avons auſſi conclû & ſigné hier
avec les Miniſtres de Suède, le Traité d'an
couché en bons termes & conformément
Réſolutions de Leurs HH. PP.; j'en join
ici une Copie ſi je puis l'avoir avant le
part de la Poſte.

On a renvoyé, juſqu'à-ce que l'on
quel ſera le ſuccès des Négociation
Breda, à prendre une réſolution finale
la demande que vous faites de revenir ici
n'ou

oublierai rien alors pour obtenir qu'on vous corde ce que vous souhaitez.

Le 16. de ce mois quelques Vaisseaux ont itté le gros de la Flotte de l'Etat qui reste l'entrée de la Tamise, pour entrer dans le anal & tenter d'y remporter quelqu'avange sur l'Ennemi. Sur la nouvelle qu'on a çûë qu'on attendoit un Convoi de 4. Vaisaux de Guerre Anglois & environ quaran- Bâtimens Marchands qui viennent du Déoit, & que la Flotte de Mr. *Jeremie Smith* rte d'environ 17. Voiles est sortie le 3. de eth en Ecosse pour faire le tour de l'Irde & se rendre à Plymouth, & entrer ainsi ns le Canal; enfin, qu'on attend plusieurs tres Bâtimens Marchands, tant des Bardes que de la Virginie: mais nous avons çû avis aujourd'hui que ce Convoi du Déoit est entré dans Plymouth avant que no- Escadre fût dans la Manche. Le gros notre Flotte qui bloque l'entrée de la Tase, incommode fort la Ville de Londres. ous n'avons rien apris de l'Escadre du eutenant-Amiral de *Genth* qui a fait route rs le Nord, sinon, que le 9. elle a donné chasse à un Capre Ecossois après lui avoir t lâcher une Prise, qui étoit une Flûte ollandoise; & que cette Escadre étoit ancée le 13. jusqu'au Cap du Nord de Hitldt. Nous espérons que cette Escadre renntrera les Vaisseaux de retour des Indes e nous attendons, & qu'elle les conduira à bon port.

Vous verrez par les Piéces ci-jointes, quel té le sort des Vaisseaux envoyez de Zeelande

lande en Amérique, & comment s'est pas
le Combat qu'ils ont livré aux Anglois
près s'être joints aux Vaisseaux de Franc
J'attens avec impatience de savoir quell
nouvelles on en aura reçû où vous ête
Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 29. Juillet 1667.

MONSIEUR,

Vous m'avez assuré d'une maniére si g
cieuse que je pouvois compter sur votre P
tection, par raport à la demande que je
de ma démission, aussi-tôt que la Paix
conclûë avec l'Angleterre, que je ne do
pas que ce ne soit une nouvelle obligat
que je devrai ajoûter à tous les services
vous m'avez déja rendus, puis que vous
manquerez pas de m'obtenir de la Rége
un consentement favorable à cette priére
me tient fort au cœur, pour plusieurs rais
très-fortes. Ma Commission finit avec
Guerre d'Angleterre ; ainsi la Paix qui
sur le point d'être conclûë, comme je l
pére, peut être considérée pour moi co
me une permission tacite de retourner
la Patrie & de remettre à Mr. Boreel les
faires qui sont de son Département, & d
je n'ai pas été chargé qu'incidemment,
qu'elles n'ont aucune relation à la Gu
d'

Angleterre. Je ne diſconviens point que : Seigneur étant retenu chez lui par la eilleſſe & la foibleſſe de ſa ſanté, n'eſt pas ı état de veiller aux intérêts de la Républi- ıe dans la conjoncture dificile où nous ›mmes; mais, d'un autre côté, je crois ue l'on en doit charger une ou pluſieurs Per- ›nnes revêtuës du Caractére d'Ambaſſadeur, ınt à cauſe de l'importance des affaires qui ›nt à négocier pour faciliter la Paix entre :s deux Couronnes, que parce que l'on ſe- ı obligé de communiquer ſur ces affaires a- ec les Ambaſſadeurs des autres Etats, & que :s diſputes qui ſurviennent pour la réception ntre les Ambaſſadeurs & les Miniſtres de noindre Caractére, les empêchent de ſe endre reciproquement viſite. C'eſt pour :ette raiſon que je n'ai vû ici aucun Am- ›aſſadeur que chez une tierce Perſonne. On dit ıu'il doit en venir ici quelques-uns d'An- ;leterre pour offrir au Roi la Médiation de Sa Majeſté Britannique, ainſi il me ſemble que Leurs HH. PP. devroient envoyer une Ambaſſade Extraordinaire, & nommer entre ceux, à qui on donnera cette Commiſſion, une Perſonne qui dût relever Mr. *Boreel*, & qui, pour éviter les grandes dépenſes, pût reſter ici, après que l'Ambaſſade Extraordinaire ſe ſera aquitée de ſa Commiſſion, a- près quoi l'on devroit donner à Mr. *Boreel* quelque Emploi honorable & avantageux. Nous avançons vers l'Hiver, ainſi on de- vroit penſer à cette affaire-là; mais je ſoû- mets tout ceci à vos ſages conſidérations, & je me borne à vous recommander très ſérieu- ſement

ſement mes Intérêts ; c'eſt à dire, ma d
miſſion; & je me promets un ſi bon ſucc
de votre recommandation & de votre crédi
que je commence déja à diſpoſer tout po
mon départ.

Je me flate que je ne ſerai pas tout à fa
inutile dans les délibérations ſur les affair
de la conjoncture préſente. Je ſuis ſincér
ment, &c.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 29. Juillet 1667.

MONSIEUR,

Je me ſuis donné l'honneur de vous écr
re le 22. du courant, j'ai reçû en ſon ten
la votre du 21.

J'ai remarqué dans l'entretien que j'ai
avec Mr. de *Lionne* ſur le contenu de cet
Lettre, que Mr. d'*Eſtrades* avoit mandé
même choſe en ſubſtance, ſinon que je
trouve point dans votre Lettre que l'on a
fait quelques difficultez touchant la dema
de de cette partie du Luxembourg qui apa
tient à l'Eſpagne, ce qui a fait dire à ce Se
gneur qu'il ne concevoit point pourqu
vous vous y opoſiez.

Un Miniſtre de Leurs HH. PP. eſt fo
embaraſſé d'agir dans une circonſtance au
délicate ſans ordres exprès ; c'eſt pourqu
j'ai prié Mr. de *Lionne* de ne me mettre a
cunemen

iement au jeu, & de ne me confidérer
comme une Perfonne qui dit fon fenti-
nt par maniére de difcours fur une affai-
dont elle n'eft point chargée. Après a-
r ainfi fait mes conditions, je fuis entré
matiére, & j'ai éxigé d'abord que l'on fît
oître plus de modération de ce côté-ci,
s que c'étoit dans ces termes que l'on
en avoit parlé ci-devant, me donnant à
endre qu'on ne vouloit que rétablir les
iennes Frontiéres du côté des Païs-Bas
pagnols; ce qui fignifioit, de l'aveu de
t le monde, qu'on fe contenteroit de
mbray, St. Omer & Aire. Que le Com-
de *Furftemberg*, à qui on avoit fans dou-
confié le Secret, m'avoit parlé enfuite de
Franche-Comté, & y avoit depuis ajoûté
Luxembourg Efpagnol, comme un point
de-là duquel on ne porteroit pas les pré-
itions. J'ai fait plus, j'ai fait voir que
n pouvoit, par de bonnes raifons, réfuter
ites ces prétentions qui ne font guére fon-
es, & qu'ainfi, quelques modérées qu'el-
foient, elles pouvoient toûjours paroître
ceffives; que l'on pouvoit juger quelle
ine c'étoit pour Leurs HH. PP. de voir
'on éxige d'Elles, qu'au befoin, Elles ai-
nt néanmoins à faire valoir ces prétentions,
is compter les embaras & les dangers aux-
els Elles feroient expofées, s'il arrivoit
elques Révolutions imprévûës auxquelles
chofes humaines font fujettes. Que l'on
uvoit ajoûter avec raifon, qu'en éten-
nt les Frontiéres au de-là de Cambrai,
Omer & Aire, on ne tenoit point la
promeffe

promesse de se contenter de Païs & Vill
qui ne donneroient aucun ombrage à Leu
HH. PP., & que l'on savoit par expérie
ce, que les Païs-Bas n'ayant plus la Ba
riére de ces fortes Places, étoient exposez
être attaquez jusqu'au cœur & à tomb
d'abord dans le plus grand desordre; qu'a
si demander encore Douay, Tournay
Charleroy, étoit moins chercher la sûr
de la France que l'opression des Païs-Ba
puis qu'ils seroient dépouillez de tout
qui pouvoit les mettre en état de s'y op
ser. Qu'on ne devoit point douter de v
tre zèle; mais qu'il falloit qu'on sçût q
dès que cette affaire seroit proposée da
l'Assemblée de Leurs HH. PP. quelqu
puyée qu'elle soit, elle ne passera jamais
moins qu'on ne fasse paroître plus de m
dération de ce côté-ci; Que pour moi
ne m'étois jamais imaginé que, dans l
premiére proposition, on eût demandé p
que la Franche-Comté, Luxembourg,
les trois Villes susmentionnées; outre c
je croyois que l'on poseroit pour baze
Renonciation, sans laquelle je ne compr
point comment l'on poura accommoder c
te affaire. J'ai fait remarquer encore,
Mr. d'*Estrades* n'avoit point parlé du Por
gal, qui étoit néanmoins un Article capi
que l'on devoit considérer comme une gr
de partie de la satisfaction demandée,
qu'on vouloit ne point traiter que conjo
tement avec ce Royaume, & qu'il faloit
re sentir à l'Espagne, que pour plusieurs
sons importantes il étoit nécessaire de c

›er court dans cette Négociation, que par conséquent il falloit lui proposer les choses l'une maniére à éviter toutes les longueurs; qu'ainsi on devoit envoyer à Mr. d'*Estrades* es Ordres les plus modérez. Mr. de *Lionne* répondit à tout cela, que pour peu qu'on voulût faire attention à l'état où étoient es affaires de cette Couronne & celles d'Espagne, on trouveroit beaucoup de modération dans la proposition de Mr. d'*Estrades*; l'autant plus qu'il y a aparence que Sa Majesté portera cette Campagne-ci ses Conquêtes si loin qu'Elle pouroit bien alors donner le choix au Roi d'Espagne, ou de lui aisser ses Conquêtes, ou de lui céder ce qu'Elle demande à présent, & qu'ainsi on sacrifie à la Paix les espérances de plusieurs avantages beaucoup plus considérables: que e Roi est persuadé de son bon droit, & que si Leurs HH. PP. jugent à propos de ne pas concerter avec Sa Majesté sur ses Propositions, il faudra s'en consoler. Qu'il paroît par ce que vous & les autres Personnes de la Régence à qui on a communiqué cette affaire, avez répondu à Mr. d'*Estrades*, que vous passeriez sur la Renonciation au cas d'un Accommodement, puis que vous demandez que dès à présent on convint de faire une République des Provinces des Païs-Bas Espagnols, au cas que le Roi d'Espagne vint à mourir sans légitimes Héritiers; Proposition à laquelle Son Excellence croit que le Roi de France donnera volontiers les mains: il ajoûtoit que sans doute le Roi ne traiteroit pas sans le Portugal;

mais qu'il ne paroiſſoit pas néceſſaire d'en parler dans la Convention à faire avec Leurs HH. PP., d'autant que cela ne peut faire aucune dificulté, la Reine Régente d'Eſpagne offrant déja ſéparément au Portugal ce dont il ſera content, quoi qu'il traite conjointement avec la France. Il ne s'eſt pas fort opoſé à la propoſition de rendre Tournay & de raſer Charleroy, & il m'a demandé à la fin ſi je croyois que Leurs HH. PP. vouluſſent donner les mains à la ceſſion de la Franche-Comté, Luxembourg, Cambray, Aire & Berg-St.-Vinox; mais ſans s'expliquer davantage; ſeulement m'a-t-il fait entendre qu'il interprétoit ce que vous avez dit à Mr. d'*Eſtrades* comme ſi l'on devoit tenir pour accordé tout ce à quoi vous n'aviez formé aucune opoſition; mais je lui ai dit que cela n'étoit pas tout à fait certain, & qu'on pourroit ſe tromper en comptant ainſi. Quoi qu'il en ſoit, j'ai remarqué par certains diſcours que m'a tenu Mr. *Wikka* par raport à la Guerre préſente, que ſi l'on pouvoit obtenir la Renonciation pour l'avenir, l'Allemagne préférera une Paix payée bien cher à la continuation de la Guerre; je crois que l'on pouroit facilement perſuader la même choſe à l'Eſpagne, vû les ſûretez qu'elle trouveroit dans la Garantie: mais ſi la Garantie ne s'étendoit pas juſqu'à une Renonciation, en cas que le Roi d'Eſpagne mourût ſans Enfans légitimes, l'affaire changeroit de face, & on ne devroit pas ſe fier beaucoup ſur ce que l'on ſtipuleroit à préſent touchant l'érection des Païs-Bas Eſpagnols en République

ublique; & de plus ceci me paroît une entreprise odieuse dont le succès seroit fort douteux, en sorte qu'il me semble qu'il vaudroit mieux ne rien stipuler sur cet Article, & chercher ses sûretez dans la Garantie générale de tous les Etats qui ont le même intérêt que Leurs HH. PP. de s'oposer à la puissance excessive de la France. Enfin, ce que je crains le plus, c'est que nous ne nous trouvions pris dans quelque piége, comme cela pouroit sur tout arriver, si l'on fixoit un terme si court, & que dans cette intervale la Négociation devint aussi étenduë qu'elle paroît devoir l'être. Je ne crois pas que si l'on proposoit ici d'étendre ce terme jusqu'au commencement de la Campagne de l'année prochaine, on y formât aucune oposition; cependant, ce ne seroit peut-être pas encore assez de tems, & il me semble que l'on devroit avoir au moins six mois, ou même plus, à commencer du tems où l'on auroit entamé les Conférences; & si l'Espagne est cause que l'on n'entre pas en Négociation, qu'alors la France fixe un lieu & un tems à la satisfaction des Médiateurs, ou qu'on en laisse la liberté à ceux-ci. Il me semble outre cela, qu'avant de conclure cette affaire on devroit éxaminer s'il ne seroit pas à propos de la communiquer à quelques autres Etats *ad declinandam invidiam*, mais sur tout afin qu'ils ne nous y viennent pas troubler, & que bien loin de-là, ils nous prêtent la main; sur tout il faudroit sonder ce qu'en pensent les Princes d'Allemagne; car je crois qu'ils s'y atten-

 dent,

dent, & toutes les fois qu'on leur a témoi gné cette confiance, on leur a fait plaisir on ne devroit pas même oublier la Suèd & l'Angleterre; en un mot, tous ceux a vec qui nous devons nous entendre, au ca que l'on voulût nous tromper ici. Enfin, mo sentiment est, qu'on ne doit point differer envoyer ici un Ministre pour pousser cette a faire-là & auquel on ait soin de donner de bon nes instructions; sur tout on doit se presser d'en voyer un Ambassadeur en Angleterre, particu liérement si le Parlement s'assemble dans tems marqué; on ne doit point perdre tems à mettre nos Troupes en bon état, à rendre nos forces respectables, même e augmentant nos Régimens; car ce tems e un moment de crise pour notre Républ que, il faut de la promptitude, de la pru dence & de la vigueur pour sortir d'affair Je suis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministr Extraordinaire.

A la Haye le 4. Août 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniére du 28. du passé, j reçû celles que vous m'avez écrites le 2 & la Copie de celle que vous avez écri le même jour à Mr. le Greffier *Ruysc* Comme je n'ai pû vous envoyer par la de niére Poste une Copie du Traité conclû vec les Ministres de Suède, je vous l'env ye ci-jointe. M

Mrs. d'Amſterdam & quelques autres Membres ont donné leur avis en faveur de a demande que vous faites de revenir dans a Patrie; mais quelques autres Membres a- ant été d'avis de remettre à en déliberer ors que la Paix avec l'Angleterre ſera en- iérement achevée par l'échange des Ratifi- ations, il a été conclû que l'on mettroit otre demande en délibération quand Meſ- ieurs les Députez Plénipotentiaires au Con- rès de Breda auront fait raport de leurs Négociations, ce qu'ils doivent faire aujour- l'hui ou demain.

La Négociation de Breda a été terminée, Dieu merci, le 31. du paſſé, & le Traité a été ſigné & ſcelé à l'ordinaire.

Vos conſidérations ſur les affaires d'Eſ- pagne m'ont paru importantes; je trouve eulement que s'il plaiſoit à Dieu de reti- er le Roi d'Eſpagne ſans qu'il laiſsât d'En- ans légitimes, il ſeroit plus de l'intérêt de 'Etat que les Païs-Bas ſe miſſent en Répu- lique avec les ſûretez que l'on donneroit à 'Etat en évacuant les Frontiéres, ſuivant le Projet de 1663., que de voir, dans le mê- me cas, les Païs-Bas & toute la Monarchie l'Eſpagne tomber entre les mains de l'Em- pereur: mais ce que je crains ſur tout, c'eſt que les propoſitions des François ne ſoient que pour nous amuſer, & qu'ils ne faſſent à préſent comme lors qu'ils nous ont promis de ne rien entreprendre par ſurpriſe contre es Païs-Bas, & ſans avoir concerté aupara- vant avec Leurs HH. PP.: Je ſuis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 5. Août 1667.

MONSIEUR,

Je me suis donné l'honneur de vous é crire le 29. du passé; j'ai reçû en son tem la votre du 28.

Puis que Leurs N. & G. P. laissent ma disposition de me servir ou non d ordres que l'on m'a donnez par raport l'affaire en question, je prends le parti du s lence, par provision & pour les raisons qu j'ai alleguées: d'autant plus que Mr. c *Lionne* m'a dit lors que nous en avons pa lé avant la réception de la votre, qu'il toit bon que l'on s'entendît l'un l'autr mais qu'il n'étoit pas encore tems: en so te que la chose a été entamée, mais c ne l'a point poussée, & même on n'a p demandé que l'on prît une résolution; l'on regardera toujours ici comme une d férence, que l'on a pour les présentime qu'on y a remarquez, que l'on différe mettre cette affaire sur le tapis. Je cre avoir ainsi satisfait à ce que vous m'av marqué par raport aux entretiens que vo avez eus avec Mr. d'*Estrades*.

Je suis étonné que Mr. *Coventry* éta revenu à Breda le 27. du passé avec d ordres si amples pour signer les Traitez

comm

comme on l'écrit d'Angleterre & de Breda, & comme l'ont mandé les Ambaſſadeurs de France après s'être entretenu avec ce Seigneur, nous n'ayons aucune nouvelle de cette ſignature. Cependant, Mr. *Pelletier* attend à Breda que le Traité ſoit ſigné pour l'aporter ici par Bruxelles. J'eſpére que ce grand Ouvrage n'aura pas été retardé par quelques difficultez, & que la premiere Poſte m'aportera l'agréable nouvelle de la concluſion de cette Paix, & la permiſſion de partir, dont j'eſpére vous avoir toute l'obligation imaginable. Peut-être ne ſeroit-il pas mal à propos que l'on y exprimât, que c'eſt ſeulement pour aller faire un tour en Hollande; tant pour d'autres raiſons, que parce que cette circonſtance preſſeroit mon arrivée, n'étant point obligé d'aller trouver le Roi à ſon Armée, ſous ce pretexte que je ne vais que faire un tour au Païs. Néanmoins je réglerai mes affaires comme ne devant plus revenir, & je ſouhaiterois que Leurs HH. PP. me fiſſent l'honneur de m'envoyer un Yacht, ou un Vaiſſeau de guerre à Boulogne, ou ailleurs, où Elles jugeront à propos, & je m'y rendrai auſſi-tôt que je ſaurai ſon arrivée: mais s'il faloit que je paſſaſſe par l'Armée du Roi il faudroit que j'euſſe un Paſſeport du Marquis de Caſtel-Rodrigo, que Mr. Salburg pouroit lui demander de la part de Leurs HH. PP. auſſi-tôt qu'on aura accordé ma demande, & il poura me l'envoyer directement de Bruxelles ici.

J'ai apris à Mr. de *Lionne* la deſagréable nouvelle que l'on a reçûë de la rencontre deſ-

avantageuſe de quelques Vaiſſeaux François & quatre de l'Etat avec la Flotte Angloiſe au: environs des Caribes; je lui ai dit en mêm tems combien la plûpart des François y avoien mal fait leur devoir, & je lui ai demandé quel avis il en avoit reçûs; il me répondit qu'i n'en avoit eu aucun, & que la choſe étoi tout à fait blâmable, ſi elle étoit ainſi qu'o l'avoit mandée à Leurs HH. PP.

Je crois qu'il faut aller de notre côté à pe tit pas dans la grande affaire & ne pas don ner lieu à quelques ruptures; bien loin de-l nous devons aller bride à main & donner l tems à ces gens-ci de mettre de l'eau dans leu vin; ils ſont encore tout pleins d'eſpérance & l'on ne peut ſe fier à ce qu'ils promettent d'un autre côté leurs Ennemis ſe flatent d trouver des Amis. Je ſuis, &c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 11. *Août* 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû votre Lettre du 5. du courant ma derniere étoit du 4. Après que Mr. d *Beverningh* eût fait ſon raport à Leurs N. & G. P. on remit votre demande ſur le Tapis Mrs. d'Amſterdam parlerent avec leur zèl ordinaire en votre faveur, en ſorte que l'o prît la Réſolution dont je vous envoye l'Ex- trait,

rait, & qui fut portée à la Généralité com-
ne avis de la Province de Hollande, sur quoi
n a formé la conclusion que Leurs HH.
P. vous envoyeront. Je souhaiterois fort,
u'en prenant congé du Roi, ou de ses Mi-
istres, vous pûssiez convenir de quelque cho-
: par raport à la grande affaire des Païs-Bas,
onformément aux Résolutions de Leurs
IH. PP. du 5. & du 12. Mai dernier, & à
: que je vous en ai écrit de tems en tems
rec l'aprobation de Leurs N. & G. P. ou de
eurs Commissaires pour les affaires de
rance.

Nous atendons d'aujourd'hui en huit jours
Ratification d'Angleterre ainsi qu'on en
t convenu, & vers ce tems-là les Députez
lénipotentiaires de Leurs HH. PP. se rendront
Breda.

Il s'est passé quelque chose sur la Tamise
ntre le Lieutenant-Amiral *van Nes*, & quel-
ues Vaisseaux Anglois commandez par Mr.
douard Sprangh; mais il n'y a guere que leurs
rûlots qui y ayent eu part, ainsi que vous
errez par la Lettre ci-jointe de ce Lieute-
ant-Amiral. L'Escadre de Mr. de *Ruyter*
t encore dans le Canal, & suivant les raports
u'on nous en a fait de bouche, cette Es-
adre a fait course jeudi dernier, du pas de
alais, où elle étoit revenuë, vers le Ouest.

Mrs. d'*Estrades* & *Courtin* sont allez faire
n voyage de plaisir à Amsterdam; pendant
u'ils ont été ici, je leur ai souvent parlé de
affaire des Païs-Bas Espagnols, ils temoi-
ent, pour leur particulier, qu'ils sont pour
Accommodement; mais ils avouent qu'ils

ne peuvent avoir de réponse que fort lente
ment. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 12. Août 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du 5. de ce moi
j'ai reçû la votre du 4. J'ai apris av
bien du plaisir la Nouvelle de la sign
ture du Traité de Paix; mais je n'aprou
point l'Acte d'hostilité commis depuis, pa
ce que je crains qu'il ne nuise à la bonne i
telligence que nous devons tâcher de rétab
& d'entretenir avec les Anglois, dans
conjoncture présente.

Mr. de *Lionne* m'a dit, qu'il n'avoit p
encore eu de reponse du Roi sur ce que Mo
sieur d'*Estrades* a écrit de l'entretien qu
avoit eu avec vous touchant la grande affai
Je n'en suis pas faché à présent, parce q
le dessein sur Dendermonde a manqué & l
parence qu'il y a que l'Espagne & l'Empere
trouveront plus de partisans que l'on
croyoit, me font espérer qu'on ne perdra ri
en temporisant; & que bien loin de-là, ce
pouroit servir à rendre cette Cour-ci plus m
dérée & par conséquent à faciliter l'Acco
modement. Mr. de *Lerode* m'a dit, qu'ava
de commencer la Guerre, le Roi de Fran
lui avoit déclaré qu'il ne demandoit que
Franc

Franche-Comté, Cambray, St. Omer & Aire; & même qu'il croit qu'on auroit pû obtenir l'échange des deux dernieres contre quelqu'autre Place; mais Mr. *Wikka* a toûjours dit, que si l'on étoit obligé d'acheter la Paix, ce ne seroit jamis aux dépens de la Franche-Comté.

Je ne désespére pas, qu'au cas d'Accommodement, on ne puisse obtenir une Renonciation formelle pour l'avenir. J'en ai encore parlé hier à Mr. de *Lionne* qui ne m'a point paru intraitable sur ce sujet. Peut-être est-il de l'intérêt de Leurs HH. PP. de voir les Païs-Bas Espagnols former une République; mais ce Projet n'est il pas sujet à bien des dificultez, & ne mérite-t-il pas qu'on y pense sérieusement? car enfin, je crois que vous conviendrez avec moi, que ceux qui en auroient vent se fortifieroient dans les Païs-Bas même, soit par de bonnes Alliances, ou autrement, pour defendre leur droit contre tous ceux qui voudroient ainsi leur faire la Loy; de sorte que ce que l'on regarderoit comme une des sûretez de la Paix, deviendroit la cause d'une nouvelle Guerre, dans laquelle Leurs HH. PP. ne trouveroient point leur compte: mais ce qui est de plus important, & que vous concevez comme moi, autant que je puis le remarquer, c'est que ces gens-là sont *fide nimis fluxâ* pour traiter avec eux sur une affaire de cette nature, & s'exposer à la haine publique. C'est pourquoi je serois d'avis de ne rien faire à cet égard que de concert avec les parties interessées: mais ce sont-là des choses sur lesquelles il y a beaucoup

plus à dire qu'on ne peut mettre sur le papier ce qui me fait souhaiter avec plus d'ardeur la permission de retourner au Païs, que j'attend par la premiére Poste, puis qu'après votre derniere je n'en puis plus douter.

Il y a ici plusieurs personnes qui croyent qu'après la prise de Lille, qui ne sera, dit on, qu'une affaire de trois semaines, le Roi pouroit bien revenir ici, & laisser au Prince de Turenne le Commandement de l'Armée pour le reste de la Campagne; d'autant plus qu'il ne se fait rien à présent que par ses conseils.

Mr. le Maréchal de *Grammont*, Mr. de *Lionne*, & plusieurs autres Personnes, m'ont fort recommandé l'affaire d'un certain Vaisseau de Bayonne confisqué par Sentence de l'Amirauté d'Amsterdam, parce que, contre les Ordonnances, il avoit été équipé dans cette Ville pour aller à la grande Pêche; ils allèguent en leur faveur, qu'ils n'ont engagé personne, & qu'ils se seroient servi de leurs propres gens, & que par conséquent ils n'ont rien fait contre l'intention desdites Ordonnances; ils alléguent encore d'autres raisons qui ne doivent pas tant nous arrêter que celle-ci, c'est que c'est une affaire de peu d'importance, que des Magistrats de Bayonne y sont intéressez, que ce sont les Basques qui nous ont aidé à établir la grande Pêche, & qu'il n'y a point d'endroit en France, dit-on, où nous négocions plus amiablement qu'à Bayonne; l'expérience m'a apris qu'il ne faut pas prendre les choses à la rigueur avec ces sortes de gens: ils auroient obtenu, m'a-t-on dit, la

a restitution de leur Vaisseau, avant que l'on it rendu la Sentence, s'ils n'avoient préten- u des dédommagemens. Il seroit à souhaiter ue l'on terminât amiablement cette affaire ont Mr. d'*Estrades* vous parlera. Je suis, :c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 18. *Août* 1667.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du 11. du Courant j'ai :çû la votre du 12. Messieurs d'*Estrades* & *'ourtin* qui étoient allez faire un tour à ımsterdam sont revenus ici dès le commen- :ment de cette semaine; mais jusqu'à pré- :nt ils n'ont reçû aucun ordre sur les moyens : trouver un Accommodement dans la gran- : affaire des Païs-Bas Espagnols.

La Ratification d'Angleterre est arrivée à reda depuis samedi dernier, & nous espérons y envoyer encore cette semaine celle de Leurs H. PP.; ne nous manquant plus que le ɔnsentement de Gueldres, Utrecht & Frise, ıe l'on attend à tous momens.

Leurs HH. PP. ont pris lundi dernier la ésolution ci-jointe pour faire cesser promp- ment les Hostilitez, & je ne doute pas qu'elle : soit acceptée & exécutée de part & d'au- :.

Comme nous sommes tous les jours à l
veille de vous voir arriver, ce que je souhait
de tout mon cœur, nous avons moins d
chose à vous mander que nous attendons d'e
aprendre de vous lors que vous nous fere
raport sur tout des dispositions où vous croye
qu'est le Roi à présent; ainsi je ne ferai poin
celle-ci plus longue, je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 19. Août 1667.

MONSIEUR,

Je me ressouviens parfaitement bien de c
que vous m'avez écrit touchant Mr. d'*A*
menvillers, mais j'espére que depuis ce tem
là les choses auront changé de face & q
rien ne vous empêchera à l'avenir de lui êt
favorable. C'est pourquoi Mr. de *Beringhe*
son frére, m'ayant prié d'apuyer ses solicit
tions pour la Charge de Colonel du Regime
commandé ci-devant par Mr. *Durefort*,
n'ai pû m'empêcher de lui promettre de vo
recommander ses intérêts, d'autant plus q
Mr. de *Beringhen* est un des Seigneurs de
Cour qui y apuye le plus les affaires de Leu
HH. PP. de maniere qu'on l'y traite de H
landois plûtôt que de François. Jugez
l'importance du service & de la néceffité
la reconnoissance, envers un Seigneur qu
con

ontinuellement l'oreille du Roi, & qui eſt n faveur. Quant à moi je ſouhaiterois que Ar. d'*Armenvillers* obtint ce qu'il demande, : je crois que le bien de l'Etat le veut. Si ous voulez bien employer votre crédit en ſa ıveur, je vous en aurai pour ma part toute obligation poſſible. Je ſuis, &c.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire JEAN DE WITT.

De Paris le 19. *Août* 1667.

MONSIEUR,

Je me ſuis donné l'honneur de vous écrire : 12. du courant, j'ai depuis reçû votre ettre du 11. je ne puis vous exprimer les bligations que je vous ai d'avoir bien voulu puyer la demande que je faiſois d'une perniſſion de retourner dans la Patrie; faſſe le Ciel que l'occaſion ſe préſente de vous témoigner ma reconnoiſſance pour le ſervice & our tant d'autres que vous m'avez rendus.

Vous verrez par l'incluſe comment je veux m'y prendre pour partir dici, & que je ſuis preſque réſolu d'attendre le retour du Roi à St. Germain, au cas qu'il ſoit auſſi prochain que Sa Majeſté l'a marqué. Je crois que vous ſerez de mon avis, d'autant plus que je m'y ſuis déterminé, ſur ce que vous m'exhortez à terminer ici quelque choſe par raport à l'affaire des Païs-Bas, avant mon départ.

Mr.

Mr. de *Lionne* m'a dit qu'il n'avoit pas en
core de réponse sur ce sujet. Il y a aparenc
que Sa Majesté étant résoluë de revenir i
dans peu de jours, aura trouvé à propos c
renvoyer à ce tems-là à en délibérer, afin c
péser mûrement la chose avec Mr. de *Lionn*
Tout ce que je puis faire est d'engager le R
à modérer ses prétentions, & de parler com
me de moi-même de ce qui concerne l'affa
re en général, ainsi que j'ai fait jusqu'à pr
sent & comme je vous l'ai marqué: mais
commence à douter s'il ne vaudroit pas mieu
de renvoyer par provision à l'hiver procha
à travailler à cette Paix avec d'autres Médi
teurs, & de prendre nos résolutions *pro*
natâ pendant la Négociation, ou lors qu'el
sera finie; particuliérement sur les choses q
peuvent ne pas être agréables à l'une ou l'au
tre des Parties. En effet, il n'y a point d'ap
rence que le Roi de France diminuë de s
prétentions en faveur d'un engagement futu
avec Leurs HH. PP.; qu'au contraire ce
l'engageroit à les augmenter, outre que ce
pouroit donner lieu à d'autres Etats de chan
ger les vûës qu'ils pouroient avoir à son pr
judice. Outre cela je ne vois pas quel avan
tage Leurs HH. PP. peuvent tirer de la pro
messe d'assister la France dans un certain tems
au cas que l'Espagne n'accepte pas les con
ditions qu'on lui veut proposer, & d'afran
chir alors la France de l'obligation d'en passe
par ces conditions. Je voudrois savoir votr
intention sur ceci; car il me semble qu'on peu
y faire une lourde faute.

On commence à craindre ici que les cho
se

; n'en viennent aux extrêmitez entre le Porgal & Leurs HH. PP., je ne sai sur quoi tte inquiétude est fondée.

Il me semble que mon Successeur, ou mes ccesseurs, devroient au moins me rencon-r en chemin; les affaires de Leurs HH. PP. nt ici dans une situation à ne pas les laisser tre les mains d'un homme auquel ses indis-sitions ne permettent pas de sortir de sa ambre. Je suis, &c.

P. S. S'il faut que j'attende ici le Roi, mme il y a grande aparence, je préférai la route par mer à toute autre, c'est urquoi je persiste à demander un Vaisseau, un Yacht, pour mon transport: c'est une mande que je vous recommande.

. Mr. C. van BEUNINGEN, Ministre Extraordinaire.

A la Haye le 25. *Août* 1667.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit le 18. & j'ai reçû votre ttre du 19. J'ai toûjours été d'avis & je suis encore, que si l'on pouvoit convenir ce côté-ci avec le Roi de France sur les oyens d'assoupir les démêlez par raport aux is-Bas Catholiques, conformément à ce e je vous en ai toûjours écrit, on pouroit uler de quelque maniere que ce fût que ce moment-là le Roi de France cesseroit d'em-

d'employer ses armes; je m'en suis exprii de même avec Mrs. d'*Estrades* & *Court.* comme d'une condition *sine quâ non*, & je doute pas qu'ils ne l'ayent écrit de même.

J'ai lû dans l'Assemblée de Leurs N. G. P. votre Lettre de recommandation faveur du Lieutenant Colonel d'*Arminville* à cause des expressions fortes que j'y ai tr vé; le tems nous fera voir quelle impi sion elle aura faite.

Leurs N. & G. P. ont pris sur les moy de votre transport ici la résolution ci-jc te.

On a publié hier à Breda la Paix conc avec l'Angleterre, ainsi que vous verrez la Lettre ci-jointe de Mr. de *Bevernin* comme j'espére vous voir bien-tôt, je fir celle-ci en vous assurant que je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 26. *Août* 1667.

MONSIEUR,

La derniere que je vous ai écrite étoit 19. j'ai reçû en son tems la votre du 18.

Je suis plus impatient que vous ne poi croire de vous revoir à la Haye; mais pouvant partir d'ici avant d'avoir reçû la r velle de l'échange des Ratifications, & je ne l'attends que par les Lettres du 25. n'ai pas encore perdu de tems en attendant l

ur du Roi à St. *Germain*, & j'ai trouvé
ɔccasion de parler de plusieurs affaires avant
on départ, avec les Ministres de Sa Majes-
, ce que je n'aurois pû faire à l'Armée.
Je pose en fait que l'on doit insister sur deux
ints dans l'affaire des Païs-Bas. 1o. que dans
Traité à faire on comprenne une Renon-
ation pour l'avenir. 2o. Que l'on fera de
s arrangemens qu'à l'avenir le Roi de Fran-
ne puisse avancer davantage ses fron-
ìres de celles de Leurs HH. PP., quand
ême la rupture continueroit par l'opiniâtre-
des Espagnols. Par raport à la forme des
égociations, nous devons, autant qu'il
ra possible, ne rien faire que de concert
ec ceux qui sont intéressez, & sur tout é-
ter de donner à la France le moindre
nbrage, ou la moindre jalousie, ce qui est
la derniere importance, sur tout pour ne
pas faire d'Ennemi, & ne pas donner
u à quelque Alliance défensive contre les
ovinces-Unies, comme on a fait contre le
ɔrtugal; car ces gens-ci sont assez fins pour
ettre le feu aux étoupes. On ne peut agir
ec trop de circonspection, d'autant plus
ı'il est fort probable qu'il n'y a guére de
ıcérité dans toutes les propositions que
ɔn a faites; sur tout, son Altesse (ce sont
s termes d'une Lettre écrite à l'Ambassa-
ur de France à la Haye) étant resté long
ms sans répondre. Pour moi je crois
ı'il faut faire paroître plus de froideur que
empressement, & qu'un Ministre de Leurs
H. PP. doit bien prendre garde de se
ɔp ouvrir; c'est à quoi je suis très attentif.

Le

Le bruit eſt fort commun ici, que le R
d'Angleterre a fait communiquer à Sa M
jeſté Très-Chrêtienne, par Madame, u
Lettre qu'on lui a écrite touchant les Pa
Bas, & que Mr. de *Lionne* m'en avoit 1
part. Ce dernier Article eſt faux, & je cr
rois volontiers que le premier n'eſt pas p
vrai. Je ſerai prêt à partir de St. Germ
auſſi-tôt que le Roi y ſera arrivé, & rien
poura m'y arrêter que les Affaires de l'
tat, encore ſera-ce pour peu de tems, p
que je les ai remiſes entiérement à M.
reel; mais la plûpart du tems il ne peut r
faire que par ſon Secrétaire. J'attens a
impatience la Réſolution des Etats touch
un Vaiſſeau pour mon tranſport, mais c
ne me fera point perdre de tems, dûſſai
me rendre d'ici à Charleville & deſcendre
Meuſe, plûtôt que d'attendre ici. Je ſu
&c.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſt
Extraordinaire.

A la Haye le 1. *Septembre* 1667.

MONSIEUR,

J'ai reçû votre Lettre du 26. du m
dernier. Leurs HH. PP. ont écrit hier
l'Amirauté de Zeelande d'envoyer une bo
ne Frégate, ou un Yacht de leur dépend
ce pour vous prendre à Calais. Sans do
qu'on vous en donnera avis directemen
né

anmoins je vous envoye ci-jointe une Co-
de la Lettre écrite à l'Amirauté de Zee-
ıde, ainsi vous ferez bien de faire savoir
ette Amirauté quand vous croyez pouvoir
us rendre à Calais ; afin qu'ils prennent
rs mesures, pour faire partir la Frégate
le Yacht.

Mr. le Lieutenant Amiral de *Gendt* qui a
ısé depuis quelque tems, pour assûrer le
our des Vaisseaux des Indes qui reviennent
le Nord, a été obligé, faute de vivres,
revenir au Texel pour ravitailler.

Les derniers avis que nous avons reçûs
r des Députez Plénipotentiaires de Leurs
I. PP. sur la Flotte, sont du 23. du mois
nier, la Flotte étoit alors à la hauteur de
ymouth, sans qu'il se soit rien passé de
nsidérable, le Commandeur la *Roche* avoit
ité la Flotte depuis quelques jours, faisant
ile pour Brest. Je n'ai rien autre chose à
us mander ; je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 2. Sept. 1667.

MONSIEUR,

Après vous avoir écrit le 26. j'ai reçû la
ıtre du 25. du mois dernier.

Je n'ai pû encore avoir aucune réponse sur
ffaire des Païs-Bas, M. de *Lionne* me remet
à

à l'arrivée du Roi. Il ne faut pas espé
d'obtenir une suspension d'Armes avant
fin de cette Campagne: mais dans le dern
entretien que j'ai eu avec Mr. de *Lionne*,
m'a fait entendre que l'on pouroit consen
à donner des assûrances à Leurs HH. PI
qu'après les Conquêtes de cette année-ci
Roi ne les poussera pas plus avant dans
Païs-Bas, & que Sa Majesté tournera
Armes d'un autre côté, jusqu'à-ce qu'on
réduit l'Espagne à entendre à un Accomm
dement; pourvû néanmoins que l'on tro
vât des expédiens pour prévenir les inco
véniens qui pouroient se rencontrer dans
pareilles mesures; il ajoûta qu'il me dis
cela de lui-même, & que je lui ferois pla
de n'en rien écrire.

Cette affaire est environnée de dificul
de toutes parts, & tous les moyens de
lever que j'invente ne me satisfont poi
J'aspire après le moment de pouvoir en p
ler avec vous.

Faites-moi le plaisir de faire en sorte q
l'on m'envoye le Vaisseau qui me sera de
né, à Dieppe plûtôt qu'à Calais, parce q
la route de cette derniére Ville est infes
des Partis de S. Omer. Si je n'apprens po
par la Poste de lundi que ce Vaisseau a d
ordre de partir, & pour quel Port, je se
obligé d'attendre la réponse à celle-ci.

Mr. de *Lionne* dit, que les Espagnols d
bitent faussement, qu'ils ont trouvé da
quelques Dépêches de la Cour pour S
Excellence, qu'ils ont interceptées, quelqu
périodes qui font entendre que la Cour
Fra-

ınce a tâché de retarder la Paix de Brèda, ɉu'Elle a des vûës sur les Etats de Leurs I. PP.

e vous envoye ci-joint le Traité entre la nce & le Portugal, où je trouve bien des ſes qui méritent attention.

Mr. le Prince de *Furſtemberg* m'a dit, que Roi d'Angleterre avoit écrit à Madame, Leurs HH. PP. veulent agir de concert : lui touchant les affaires des Païs-Bas. t-être debite-t-on cela pour donner de nbrage & de la défiance.

e me confirme tous les jours de plus plus dans l'opinion que nous ne devons faire que de concert avec les Parties reſſées. Je ſuis, &c.

Mr. C. van BEUNINGEN, Miniſtre Extraordinaire.

A la Haye le 8. Sept. 1667.

MONSIEUR,

e me ſuis donné l'honneur de vous écri- e premier de ce mois, j'ai reçû en ſon s la votre du 2.

'eſpére qu'à l'arrivée du Roi vous ob- drez quelque réponſe touchant l'affaire Païs-Bas, & que vous pourez mieux étrer quelles ſont à cet égard les vérita- intentions de Sa Majeſté. Feriez-vous de ne pas diſſimuler à Mr. de *Lionne* les derniers progrès des Armes de Fran- la priſe de Lille & la défaite de la Ca- valerie

valerie Espagnole, font craindre ici plus q
jamais le voisinage trop aparent de la Fr
ce ; ce qui fait considérer la France co
me une Puissance qu'il est de la prudence
craindre, plûtôt que de l'aimer.

Leurs HH. PP. ont écrit, ainsi que v
le souhaitez, à l'Amirauté de Zéelande, d'
voyer à Dieppe la Frégate, ou le Vaiss
destiné à vous transporter ; j'espére que
vant la premiére Résolution de Leurs H
PP., vous aurez écrit vous-même à c
Amirauté, puis qu'autrement il seroi
craindre que vous ne fussiez obligé d'atter
à Dieppe, ou à Calais.

Si avant votre départ vous aviez occa
de voir l'Envoyé *Francisco Ferrera Rebe*
il seroit à propos que vous lui représenta
les embaras où ce Royaume se jettera
mancablement, si Leurs HH. PP. ne p
vent obtenir aucune satisfaction sur l'ob
vation du dernier Traité ; par raport,
au Commerce dans les Conquêtes, qu
payemens promis ; & que l'on trouvera
jours Leurs HH. PP. fort traitables sur
ticle de Cochin & de Cananor. Je crois
celle-ci sera ma derniére, je la finis en t
assurant que je serai toûjours, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Paris le 9. Sept. 1667.

MONSIEUR,

Je n'ajoûterai rien à la Lettre ci-jointe, rce que je n'ai pas le tems, & que j'espére vous dire bien-tôt de bouche ce que j'aurois vous écrire. Mr. de *Lionne* m'a conseillé attendre Mr. le *Tellier* pour parler ensem-e à fonds de l'affaire qui est sur le tapis. le fais, mais ce n'est pas sans inquiétude, seulement parce que je crois que l'intérêt l'Etat le demande. J'espére que la pre-iére Poste m'aportera la nouvelle que le aisseau destiné à mon transport est parti ur Dieppe, afin que je m'y rende sans dé-. Je suis sincérement, &c.

P. S. J'ai reçû en son tems votre Lettre 1. de ce mois.

A Mr. C. van BEUNINGEN, Miniftr
Extraordinaire.

A la Haye le 15. *Sept.* 1667.

MONSIEUR,

Ma derniére étoit du 8. du courant; j' reçû la votre du 9. Je ne fai fi celle-ci vo trouvera encore à Paris, quoi qu'il en foi je vous l'écris à tout hazard pour vous fai favoir, que m'entretenant encore en derni lieu avec Mr. d'*Eftrades* fur l'Affaire d Païs-Bas, il m'a témoigné qu'il étoit tr ferieufement porté à diriger les chofes v un Acommodement, & à difpofer le Roi f Maître à faire les Propofitions les plus m dérées. Mr. *Courtin* eft parti dans les m mes difpofitions; & Mr. d'*Eftrades* étoit d vis d'informer fa Cour, par un Exprès, q les chofes ne pouvoient refter ici plus lo tems dans l'état de crife où elles font dep quelque tems, & que ces délais & ces l gueurs étoient caufe qu'on commençoi prêter l'oreille aux Miniftres d'Efpagne. l'ai confirmé dans cette penfée, & l'ai p de peindre l'état des chofes de la mani la plus vive, & de tenter d'obtenir une S penfion d'armes de 5. ou 6. mois, pend laquelle on pouroit travailler à un Acomn dement. Je crois que la France peut f deshonneur y donner les mains à préfe après tant de Conquêtes, & la faifon ét

da

ʿja assez avancée. Nous espérons aprendre en-tôt de vous-même si vous aurez trouvé uelques dispositions à entrer dans ces maéres, & quelles propositions d'Acommodeıent on pourroit faire avec apparence de ıccès. Je suis, &c.

Fin des Lettres sur les Affaires de France.

LETTRES
ET NEGOCIATIONS
ENTRE
Mr. JEAN DE WITT,

Conſeiller Penſionnaire de Hollande & de Weſt-Friſe,

ET

Mr. P. DE GROOT,

Miniſtre Extraordinaire à la Cour de Suède.

Depuis 1668. *juſqu'en* 1669.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire JEAN DE WITT.

De Coppenhague le 9. *Juin* 1668.

MONSIEUR

Outre les Diférens dont vous me parl[e] dans la Lettre publique que j'ai reçûë, j'[e]... ai encore trouvé ici une autre par raport ... certain Salpêtre pris par un Armateur A[n]-glo...

[f]lois pendant la Guerre d'Angleterre, con[d]uit à Gluckſtad & acheté par un Marchand [d]e Hambourg, confiſqué par le Roi de Dannemark lors de ſa Rupture avec l'Angleterre, & enfin envoyé en Hollande à la réquiſition de Mrs. les Conſeillers Députez. Tous ces diférens incidens ſont cauſe qu'il eſt néceſſaire qu'il intervienne quelque jugement dans cette affaire ; ſi elle eſt telle qu'on la raconte, je crois qu'on ne peut la décider que politiquement, puis qu'on ne peut avoir recours pour cet effet aux Loix civiles; mais ſeulement aux Articles du Traité. L'intérêt que Mr. *Gabel*, Viceroi de Norwege, a dans cette affaire, ainſi qu'on me l'a dit, me feroit ſouhaiter qu'elle fût décidée d'une maniére équitable & qui lui fît plaiſir. Vous n'ignorez pas le Crédit que ce Seigneur a ici auprès de Sa Majeſté, & quoi que je ſois perſuadé, ainſi que je n'ai point feint de le dire, que ce Prince a pour le moins autant beſoin de notre Etat, que nous de lui ; cependant, quand je fais attention à l'état de ce Royaume, & à la maxime que nous ſuivons, non ſeulement d'entretenir une bonne intelligence avec les autres Etats ; mais encore de la maintenir entre toutes les Puiſſances de la Chrêtienté ; il faut que j'avouë que nous ne devons négliger aucun Roi, ou Etat, dans quelqu'affaire que ce ſoit, où la juſtice paroît être de leur côté, ou nous devons faire connoître publiquement & palpablement que leurs demandes ſont mal fondées.

Lors que j'arrivai à cette Cour-ci je n'eus

point de peine à découvrir, au travers de civilitez distinguées que l'on rendoit à mo Caractére, que l'on rendoit ici de mauva offices à Leurs HH. PP.; je m'aperçûs mê me bien-tôt que Mr. *Terlon* en étoit l'Au teur, & que Mr. *Gabel* les faisoit valoir. L premier avoit fait accroire à la Cour, qu l'intention du Roi son Maître n'étoit abso lument point de faire la Paix avec l'Espagne ni de souffrir que qui que ce fût l'y obligeâ Il railloit sur tout ce que l'on pouvoit dire ce sujet, & déclaroit naturellement qu'il n' avoit plus d'Alliance qui subsistât entre so Roi & Leurs HH. PP.: je relevai ses rai leries sur le même ton; mais lors qu'il s'a gît de parler de la Paix, je lui dis & aux M nistres Dannois, qu'ils étoient très mal in formez, s'ils croyoient qu'il y eût la moin dre mesintelligence entre Leurs HH. PI & le Roi de France; que nous n'avions ja mais fait la moindre avance à la Cour d'E pagne qu'avec l'aprobation & en conséquen ce des Propositions de Sa Majesté Très-Chré tienne; & j'ajoûtai toûjours, que ceux qui e doutoient ne connoissoient, ni les intérêts ni les intentions de notre République, que j'étois certain qu'Elle ne renonceroit ja mais à son Alliance avec le Roi de Franc Lors qu'on reçût la nouvelle de la Ratifica tion de la Paix, on ajoûta plus de foi à me paroles, & je m'aperçûs que le crédit d l'Etat reprenoit le dessus; soit qu'on se per suadât que Leurs HH. PP. s'étoient enten duës avec la France dans la Négociation d cette Paix, soit qu'on crût qu'Elles avoien

per

erfectionné ce grand Ouvrage malgré la rance.

Mr. *Terlon* ayant reçû hier au soir par la 'oste une Lettre de Mr. d'*Estrades* qui lui narque, qu'il étoit à craindre que l'Armenent de l'Angleterre ne menaçât le Roi de Dannemark, ce Ministre vint me voir après e souper, pour me faire part de ses nouveles, & me dit qu'il étoit résolu d'en parler e matin au Roi; il ajoûta que la sûreté de e Royaume dépendoit de son Alliance avec la République, & que le Roi son Maître contribuëroit autant qu'il pouroit à prévenir, ou à détourner une Guerre si funeste. Il m'est venu encore parler ce matin sur le même sujet, & après avoir eu Audience du Roi, il est revenu pour me faire raport de ce qui s'y étoit passé, & de la Réponse de Sa Majesté, qui m'a paru aussi ferme que Laconique *impavidum ferient ruinæ*. Quelque tems après on vint me chercher pour aller prendre du Roi mon Audience de Congé; j'y fus reçû d'une maniére encore plus agréable qu'à mon arrivée, & le Roi me témoigna qu'il étoit infiniment obligé à Leurs HH. PP. de l'ouverture qu'Elles lui avoient faite sur le sujet de l'Ambassade en Suède, & il loua fort la résolution qu'Elles avoient prise de m'y envoyer; mais sur tout, celle de procurer & de maintenir la Paix dans toute la Chrêtienté. Et comme j'avois dit dans le Compliment que j'avois fait à ce Prince en prenant Congé, que les nouvelles que j'avois reçûës ne me permettoient pas de retarder mon départ d'un instant, Sa Majesté

me dit qu'Elle me prioit d'apuyer ses inté
rêts à la Cour où j'allois, & d'y procure
l'observation éxacte des derniers Traitez. J'a
apris depuis que l'on avoit fait restituer ce mati
certains Droits que le Commis de la Douan
d'Elseneur avoit injustement éxigé d'un Maî
tre de Vaisseau Suèdois, & qui seuls au
roient été capables d'exciter quelques brouil
leries. J'espére que le Tout-Puissant se ser
vira des sages mesures que prendront Leur
HH. PP., pour détourner la Guerre don
on est ménacé; & mon avis est, que l'o
doit travailler à terminer nos diférens ave
Sa Majesté le Roi de Dannemark dans cett
circonstance où ce Prince a naturellemen
besoin de nous, & où les Finances sont ic
fort épuisées, jusques-là qu'on n'y paye qu
les Troupes. Mr. *Clingenberg* m'a dit qu'i
seroit à propos que l'on convint d'une lan
gue particuliere & neutre, pour les Lettre
que l'on écrira à l'avenir. Le Latin est bien
neutre à la vérité; mais la Langue Françoise
me paroît la plus civile, & par conséquent
la plus propre pour les Correspondances. Il
faut que je vous avouë à cette occasion que
j'ai trouvé ici plusieurs Personnes qui s'in-
téressent pour notre Etat; mais aucune qui le
fasse comme ce Ministre. Je suis, &c.

A

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{20}{30}$ *Juin* 1668.

MONSIEUR,

J'ai eu, avant mon départ de Coppenhague, n assez long entretien avec Mr. *Clingenerg*, touchant les sommes que les Marhans intéressez dans les effets enlevez de eurs Vaisseaux en 1659. ont encore à préendre du Roi de Dannemark, & en partiulier touchant celles que le même Mr. *Clingenberg* leur a promis, par reversal sur a quittance qu'ils lui en ont donné, de leur aire tenir au moins en Obligations sur la Province de Gueldres. J'ai trouvé que ce Ministre, qui m'a paru en tout prendre les ntérêts de Leurs HH. PP., & sur tout de a Province de Hollande, s'embarassoit fort peu de ses promesses qu'il a faites à ce sujet, upposant qu'après avoir fait tout ce qu'il devoit pour obtenir lesdites Obligations, c'étoit la faute d'une des Provinces de la République, si les Sujets de l'Etat n'étoient point payez; & ni le Roi, ni lui même comme son Ministre, ne devoient pas s'en inquiéter tant, que Sa Majesté avoit autant à prétendre des Provinces, que leurs Sujets de Sa Majesté: mais les choses ne sont pas de la même nature, puis que chacun est obligé d'éxécuter ce qu'il a promis par Contract,

& que par conséquent Leurs HH. PP. d(vent au Roi ce qui lui apartient ; mais q pour cela le Roi n'en doit pas moins a Marchands, ce qu'il leur a promis par a cord. J'avouë qu'il y a quelqu'espéce de r son dans ce que Mr. *Clingenberg* soûtien savoir, que les intéressez doivent faire le possible pour être payez par la Province Gueldres; c'est pourquoi j'ai crû qu'il éto de mon devoir de vous prier en faveur de dits intéressez, de faire en sorte que la Pr vince de Gueldres leur paye ces Obligation afin qu'ils ne se voyent pas déchûs de leu espérances, s'il arrivoit que cette Provin payât tout d'un coup le Roi de Dann mark.

J'ai trouvé à mon arrivée ici qu'on ne m attendoit que dans quelques semaines , sorte que la Maison où l'on devoit me r cevoir n'étoit point encore préparée ; M de *Pomponne* en a été la cause, ayant assu ici que je ne partirois de long tems de Co penhague; je ne sai s'il l'a fait par quelq vûë politique , ou parce qu'il n'étoit p mieux informé.

Etant arrivé près de la Ville, j'ai fait je ter l'ancre auprès d'un Fort qui ne tient p à la Ville, mais qui est tout proche , je baisser le Pavillon, & je saluai de quelqu coups de Canon suivant la coûtume, & laissai voltiger le Pavillon Amiral , comm ç'a toûjours été la coûtume ; un jour deux après étant entré dans la Ville , j'ou dire que l'Amiral Suèdois s'étoit formali de ce que j'avois fait voltiger le susdit P villo

illon ſi près de la Ville, à la vûë de ſon 'avillon Amiral qui étoit ſur ſon Vaiſſeau u milieu de quelques autres gros Vaiſſeaux rès de la Ville.

Je répondis que j'étois conſidéré comme /oyageant, tant que je n'avois pas été reçû, x ſur tout tant que je n'étois pas entré dans es Fortifications de la Ville, & que je cro-'ois que, par reſpect pour Leurs HH. PP., e devois être traité comme le ſont tous les Ambaſſadeurs dans leur Voyage, & comme n m'avoit traité en Dannemark, quoi que e fuſſe entré avec le Vaiſſeau de Guerre de Leurs HH. PP. juſques dans les Fortifica-ions de la Ville; en un mot, de la maniére que je ſavois que l'avoient pratiqué les Am-baſſadeurs de Suède en arrivant à Londres; 'ai apris depuis que l'on avoit été content de ma réponſe.

La Flûte qui a tranſporté ici mes Chevaux & mes Meubles, étant arrivée avant moi, ayant été déchargée & les Meubles tranſpor-tez dans ma Maiſon, les Commis de la Douane en ont deſembalé une partie, & ils ont enfermé le reſte dans quelques Chambres ſous le Seau du Roi, afin d'en faire la viſite à mon arrivée; parce qu'il y a ici un grand nombre de Marchandiſes défenduës qui entre tous les jours parmi les Effets des Miniſtres étrangers, ſur leſquels on gagne beaucoup; & ce qui fait beaucoup de tort aux Ha-bitans. Je déclarai que je prétendois être traité à cet égard comme les autres Miniſtres de même Caractére, & ayant dit que je ſa-vois qu'on n'avoit pas éxigé une pareille vi-

ſite du Comte de *Carliſle*, on n'y inſiſta plu ſur la déclaration que je fis que tout m'a partenoit & à mes Domeſtiques; cependant Mr. de *Pomponne* m'avoit fait dire qu'il avoi ſouffert cette viſite.

Je trouvai à mon arrivée que les Députe à la Diéte générale étoient déja ici pour s'aſ ſembler, quoi que l'on n'ait pas encore fai la cérémonie de l'ouverture de la Diéte, o avoit élû Mr. *Zeveboot* Grand Tréſorier d'un maniére qui ne s'étoit pas encore pratiquée, ca il n'avoit pas été nommé avec quelqu'autre comme c'eſt la coûtume; mais ſeulemen préſenté par le Roi & par les Sénateurs, ainſi admis par une eſpéce d'aveu & non pa une Election libre.

Il paroît que l'intention des cinq Seigneur Tuteurs du Roi, eſt, de conférer les gran des Charges à l'avenir, non en plein Sénat comme cela ſe pratiquoit, mais ſelon le bo plaiſir du Roi, ou de la Reine à préſent Ré gente qui a deux Voix; le tems nous apren dra s'ils ſe conduiſent ainſi, pour diminuer l'au torité du Grand Chancelier, ou s'ils ont e vûë de rendre moins néceſſaire la fréquent Convocation des Etats, & empêcher les au tres Membres de ſe mêler tant du Gouver nement. Quant au Chancelier, il y a apa rence que ſon deſſein eſt de temporiſer & d triompher ainſi des dificultez qu'on lui ſuſci te; en effet, c'eſt le moyen le plus ſûr d rétablir ſon Autorité. Comme je ſavois qu Mr. de *Pomponne* avoit rendu une viſite par ticuliére à ce Seigneur avant ſa réception pu blique, je lui fis demander avanthier au ſoi

s'

'il agréeroit que je fusse lui rendre une visite ans cérémonie; il me fit dire que dans la onjonĉture présente cette démarche ne seoit que reveiller la jalousie contre lui, à noins que je n'aye quelqu'affaire importante lui communiquer, ainsi j'ai renvoyé cette isite jusqu'après ma premiére Audience.

Je n'ai encore reçû depuis que je suis ici qu'une seule Lettre du Commissaire *Bisdommer*, en orte que je ne sai rien de particulier des inentions de l'Etat par raport à cette Couronne, ce qui sera cause que je serai assez emarassé au commencement; sur tout, si l'on ne parle ici de l'éxécution de la *Triple-Aliance*; car on s'attend sur tout à recevoir quelque bon Subside de l'une ou de l'autre Puissance. Je puis vous assurer que l'argent sera vû ici de bon œil, & c'est pour cela que l'on a convoqué les Etats. En effet, après avoir fait dans la Séance de mécredi passé, en présence du Roi & de la Reine, un long raport de tout ce qui s'est passé, sur tout, par raport aux Négociations de Paix & d'Alliances, depuis la derniére Diéte, on n'a proposé autre chose sinon, d'augmenter les Troupes en levant le dixiéme homme; d'obliger les particuliers à payer les dettes qu'ils s'imaginent pouvoir ne pas payer impunément, & de trouver les sommes nécessaires pour l'entretien des Troupes.

Vous m'obligerez sensiblement de m'informer de tems en tems de ce qui se passera dans l'Etat par raport à cette Couronne, & sur tout s'il y a aparence de faire payer quelque Subside à Sa Majesté Suèdoise; car c'est-

là le reſſort de toutes choſes ici.

Je vous prie d'être perſuadé que je ne ſou haite rien tant que de vous témoigner com bien je ſuis, &c.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{27\ Iuin}{7\ Iuillet}$ 1668.

MONSIEUR,

J'ai marqué de quelle maniére j'ai été re çû ici dans un Mémoire à part, que j'a adreſſé à Mr. van *Couwerven*, parce que j'a crû que la bienſéance ne permettoit pas qu'o en fît une Relation publique. Je l'ai pri de vous en faire part; j'ajoûterai ici que j'a été informé de bonne part, que la Régenc a ſouhaité que ma réception fût auſſi écla tante que l'ait jamais été celle d'aucun Am baſſadeur d'une Tête Couronnée, c'eſt pour quoi elle s'eſt faite par Terre & ſur l'Eau parce qu'on l'avoit ainſi pratiqué à l'égard d Comte de *Carliſle*, quoi que ce ſoit la coû tume d'aller ſeulement recevoir les Ambaſ ſadeurs par Terre dans un endroit qu'on nom me la *Montagne-de-Cérémonie* (Cérémonie Berg) qui eſt à une demie-lieuë de la Vill Et le Maître des Cérémonies m'a déclaré par ordre du Roi, que Sa Majeſté préten doit qu'on ne me fît pas moins d'honneu qu'au Comte de *Carliſle*, c'eſt pourquoi

m

me demanda comment je ſouhaitois que l'on traitât mon Epouſe, & ſi elle mangeroit en même table avec moi, ou avec ſa Famille dans un apartement ſéparé comme la Comteſſe de *Carliſle.* Je jugeai que ma Femme & mes Enfans étoient plûtôt à ma ſuite comme particulier, ou bien comme faiſant partie de l'Ambaſſade; & que par conſéquent les honneurs qu'on lui feroit ne pouroient contribuer en rien à la Gloire de Leurs HH. PP., & leur coûteroient beaucoup, vû les préſens qu'on eſt obligé de faire dans ces occaſions aux Officiers du Roi & qu'il faudroit raiſonnablement augmenter ſi l'on ſervoit deux Tables; c'eſt pourquoi je répondis, que je priois Sa Majeſté de s'éxempter de cet embaras, moi & ma Femme; & après quelques allées & venuës. on m'accorda aiſément ma priére, qui a même fait plaiſir, comme je l'ai apris depuis.

Ainſi le jour fixé pour ma réception étant arrivé, avant que la Députation du Roi vint me prendre, je fis débarquer ma Femme, mes Enfans, & toutes les Femmes qui dépendent du ménage, & je les envoyai directement à la Maiſon que j'avois fait louer avant mon arrivée, ainſi j'ai été quatre jours dans la même Ville avec ma Famille & ſéparé d'elle.

J'eus volontiers donné avis de mon arrivée à l'Ambaſſadeur de France & aux autres Miniſtres étrangers qui ſont ici, ſuivant la coûtume des autres Païs, mais le Maître des Cérémonies me pria de n'en rien faire, ſous prétexte que l'on ne voudroit pas s'expoſer à voir ici quelques diſputes entre quelques

ques Miniſtres de Têtes Couronnées qui pou roient s'y rencontrer en même tems ; mai la véritable raiſon étoit, que les cinq Ré gens, qui ont coûtume d'envoyer leurs Car roſſes à ces ſortes de réceptions, ne veulen pas leur céder le pas.

Dans pluſieurs repas où je me ſuis trouv ici avec des Perſonnes du premier Rang, j'a remarqué en tous une bonne diſpoſition vivre à l'avenir en bonne intelligence ave Leurs HH. PP.; mais comme cette Natior ci n'a pas toûjours le cœur ſur les lévres comme il nous arrive ſouvent à nous autre Hollandois, je ne puis encore aſſurer ſi ce bonnes diſpoſitions ſeront à l'épreuve d'u refus des Subſides que cette Régence eſpere ſur leſquels elle fait fonds, & dont il me pa roît qu'elle a un grand beſoin.

On avoit répandu le bruit à mon arrivée que j'étois chargé de quelques tonnes d'c pour le Roi, & que c'étoit pour cette raiſc que j'avois fait avancer mon Vaiſſeau ſi pr de la Ville. Peut-être ce bruit avoit-il é ſemé par ceux qui voudroient que les eſpri s'irritaſſent en ſe voyant privez de cette e pérance.

Je n'ai pas encore fait de viſite à ceux c la Régence, parce que je ne me ſuis aqui de cette Cérémonie qu'hier au ſoir enve Sa Majeſté, & qu'aujourd'hui on n'en fa & n'en reçoit point à cauſe de la Poſte q part ce ſoir. Je crains fort qu'on ne me pa le des Subſides ; c'eſt pourquoi je voudrc être informé des intentions de Leurs HH PP. à cet égard, & du contenu des Articl

: la Triple-Alliance que je n'ai pû enco-
voir. On est d'autant plus inquiet ici
r ce sujet, que la mort subite du Comte
Dhona y donne de l'embaras, & je ne
ute pas que l'Etat ne perde autant à
tte mort que cette Couronne ; j'ai déja
fez remarqué que ce sera à Leurs HH.
'. qu'on imputera le bon ou le mauvais
ccès de cette affaire. Je vous prie de
nduire les choses de la maniére la plus
udente, & selon que vous jugerez que
mitié de ce Royaume-ci est importante
ur la République, d'autant plus que je
is persuadé que de-là dépend la bon-
opinion qu'ils auront des Intentions
Leurs HH. PP. Je suis, &c.

A Mr. l'Ambassadeur P. DE GROOT.

A la Haye le 17. Juillet 1668.

MONSIEUR,

J'ai reçû en leur tems vos Deux Lettres,
ne de Coppenhague du 9. & l'autre de Stok-
lm du 30. du passé, la maladie & la mort
ma chére Epouse ont été cause que je ne
us ai pas écrit avant que j'aye été informé
votre arrivée en Suède.

Je tiendrai volontiers la main à ce que les
rsonnes à qui le Roi de Dannemark doit,
ient payées par la Province de Gueldre;
ais si je ne puis en venir à bout après bien
s instances, j'espére que l'on ne trouvera
point.

point mauvais en Dannemark, que confo-
mément au Reverſal donné par Mr. *Cling*-
berg, Leurs N. & G. P. pourvoyent à l'indem-
nité de leurs ſujets en les faiſant payer par
Receveur Général Spiegel, qui en portera
valeur en compte à Sa Majeſté avec celles
autres articles qui doivent être payez du p-
duit des droits retenus.

Nous aprenons avec chagrin que les Eſ-
gnols perſiſtent à refuſer de ſatisfaire à le-
promeſſes par raport aux Subſides qui doiv-
être payez à la Suède en conſéquence de
Triple-Alliance conclüë depuis peu à Lond-
Quant à Leurs HH. PP., Elles éxécuter-
fidèlement ce qu'Elles ont promis par Le-
Ambaſſadeurs Extraordinaires en Anglete-
& ce que Mr. l'Envoyé Extraordinaire
pelboom a depuis demandé & recommandé.
Le but de la *Triple-Alliance* eſt, ce me ſ-
ble, que ſi la France, ce qu'à Dieu ne pla-
venoit à rompre la Paix, & à employer
nouveau les voyes de fait contre l'Eſpag-
les trois Puiſſances Alliées s'y opoſeront
bord de toutes leurs forces, non ſeulem-
pour maintenir l'Eſpagne dans la poſſeſ-
de ſes Etats, mais auſſi pour éloigner de l-
frontiéres ce trop redoutable Voiſin.

Leurs HH. PP. ont réſolu, à la réq-
tion de l'Ambaſſadeur de France, de pa-
en faveur de cette Couronne, une Gara-
en forme telle que vous verrez dans la
ſolution ci-jointe: mais en conſidératio-
la Triple-Alliance, Leurs HH PP. en
auparavant donné communication au Ro
la Grande Bretagne, & à Mr. *Appelboom*
r-

ftre de Suède, c'eft pourquoi l'on n'a pas core délivré cet Acte. Je vous envoye ciint, pour votre inftruction, les derniers a; que nous avons reçûs de France, avec la éfolution prife fur les derniers avis de Mr. n *Beuningen*, qu'on lui a envoyé par un près. Je fuis, &c.

A Mr. le Confeiller Penfionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le 4/14 Juillet 1668.

MONSIEUR,

Autant que j'ai pû le remarquer dans les ites que j'ai faites & que j'ai reçûës, & dans s entretiens que j'ai eu avec quelques Seieurs de la Régence, en lieu tiers, on eft fort difpofé à obferver fidèlement l'Allianavec Leurs HH. PP., fur tout fi on fourt à cette Couronne les Subfides dont Elle in grand befoin. C'eft pourquoi il y a lieu être étonné que toutes les tentatives & tous les ofres de Mr. de *Pomponne* ont été inues, nonobftant l'eftime que l'on a ici généement pour fon mérite; je crois en avoir couvert deux raifons; la premiére, c'eft e ceux qui font à préfent au Timon ont ur maxime qu'il ne faut pas étendre davane les limites de ce Royaume, & qu'ainfi peuvent mieux s'entendre avec un Etat qui it la même maxime qu'avec un autre qui s entraîneroit d'une Guerre dans une autre,

&

& qui ne leur donne pas tant qu'ils ne soie obligez d'y mettre beaucoup du leur, ce c foule les Sujets, & en cas de succès ils voye s'augmenter un pouvoir qu'ils aimeroie mieux restreindre, qu'étendre. L'autre e qu'ils ne peuvent soufrir dans un de leurs C légues une Autorité qu'ils soufrent à peine d leur Chef; c'est pourquoi il est assez dific de déterminer si c'est dans la vûë de dimin le crédit du Grand Chancelier que l'on point voulu contracter de nouveaux enga mens avec la France, ou si l'on a contreca le Grand-Chancelier pour éviter de con buer aux nouveaux Projets de la France. est certain que l'une de ces deux raisons a en ceci, si ce ne sont pas toutes les de mais il reste à pénétrer si l'on a eu en vûë Grand Chancelier, ou le Roi dont il est C cle par Alliance. Quoi qu'il en soit, il s trouve plus d'un dans le Sénat & même p mi ceux qui gouvernent conjointement a la Reine Douairiére, qui avouë naturellem que la mort de leur Roi a été une heure perte pour eux, puis qu'il ne pouvoit leur river un plus grand malheur que de faire Conquête du Dannemark, puis qu'ils 1 prehendent rien tant qu'un Gouvernem Despotique, auquel un Roi conquérant & t puissant ne manqueroit pas de les assujet Ces sentimens & ses maximes ne changer certainement pas pendant la Minorité du R ainsi leur Alliance avec la République fidèlement observée; surtout, comme je déja dit, si elle leur procure des Subsides d un tems où ils en ont un si pressant bes

Al

ors nous pourions obtenir quelques avan-
ges pour notre Commerce, & il y a déja
arence, que l'on abolira les Compagnies
tabac, de ſucre, & autres; & c'eſt à quoi
travaille de toutes mes forces, ſur tout au-
ès des Députez des Villes qui y forment le
ıs d'opoſition. J'ai une bonne occa on
ur cela, puis que celui à qui apartient ma
iiſon, & qui mange ſouvent avec moi, eſt
a tête de ce Commité. Si l'on peut faire
tendre raiſon aux Villes, il ne reſtera au-
ne dificulté; car les Ecclésiaſtiques n'y ont
cun intérêt, les Païſans paroiſſent le ſou-
ter, & les Nobles y ont déja donné leur
nſentement; lors que j'aurai achevé mes
ites j'aurai ſans doute quelque choſe de
ıs particulier à vous mander; en attendant
vous prie d'empêcher que mes Lettres ne
viennent publiques, quelque ſtériles qu'El-
ſoient, autrement il me ſera impoſſible
voir aucune bonne correſpondance. Je
is, &c.

A Mr. l'Ambaſſadeur P. DE GROOT.

A la Haye le 30. *Juillet* 1668.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere qui étoit du 17. de ce
ois, j'ai reçû la votre de 14. qui confirme
éablement ce que Mr. *Appelboom* nous a-
it déja déclaré des diſpoſitions favorables
l'on eſt tous les jours de plus en plus en
Suède

Suède d'entretenir la bonne intelligence av
notre République, de maintenir la Trip
Alliance conclûë derniérement avec l'Angl
terre, & de l'éxécuter avec vigueur, dans
besoin. Nous faisons tous nos efforts
notre côté pour dispoſer & obliger mê
l'Eſpagne à éxécuter réellement la prome
eſſentielle des Subſides qui a été faite de cc
cert avec ſes Miniſtres. C'eſt ce que vc
verrez dans la Réſolution ci-jointe que Le
HH. PP. ont priſe ſur les Remontrances c
l'Eſpagne vient de leur faire touchant
prétentions que la France forma ſur Con
& ſur Linck, & l'apréhenſion où l'on eſt c
cette Couronne n'en vienne encore aux vo
de fait.

Mr. *Appelboom* m'a dit aujourd'hui, c
l'on avoit fait quelques remarques en Suè
ſur la forme de l'Acte de Garantie que Le
HH. PP. ont dreſſé pour la France, pa
culierement ſur ce qu'il n'y a que l'Anglete
& Leurs HH. PP. nommez comme M
diateurs, quoi que la France ait accepté fo
mellement la Médiation de la Suède. Q
du reſte on avoit fort aprouvé le contenu
cet Acte, & que la Suède étoit fort réſol
de prêter la main à ſon éxécution. No
avons ainſi dreſſé cet Acte parce que no
ne ſavons pas qu'il y ait un Miniſtre Su
dois à Aix, & que la Copie du Traité q
nous en avons reçûë, n'étoit ſignée que
l'Angleterre & de Leurs Hautes Puiſſan
comme Médiateurs.

Je croyois que le Commis van den Bo
vous avoit donné une Copie avant votre d

pr

t * de la *Triple-Alliance*; pour satisfaire à article de votre Lettre je vous l'envoye ointe.

Comme les Traitez de Paix & d'Alliance chant les affaires du dehors nous donnent elque repos au dedans, nous travaillons ieusement à régler toutes choses, & à mé- ger autant qu'il est possible en réduisant les upes autant que la conjoncture le per- t.

Nous ne pouvons trop louer le Seigneur la concorde qui régne à présent dant l'E- , & sur tout entre les Quartiers & les Mem- s de Hollande & de West-Frise; sur tout puis que les Conseillers-Députez des deux artiers du Sud & du Nord ont passé une nvention en présence des Membres Dépu- , & avec l'aprobation de Leurs N. & G. P. raport à l'ancien diférent touchant la ré- tition égale du Contingent, qui a toûjours une pierre d'achopement, & qui est enfin minée.

Par raport à l'épargne, on a, par provi- n, proposé l'avis ci-joint du Conseil d'E- , auquel on devra encore travailler. Je is, &c.

* On le trouve dans le Recueil des Résolutions sécrét- , au Jeudi 17. Mai 1668,

A

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{21}{31}$ Juillet 1668.

MONSIEUR,

Quelques jours après m'être défendu d'ass
ter à la Conférence que l'on me proposo
ainsi que je l'ai marqué dans ma lettre à M
Ruysch, j'ai reçû une visite du Secrétaire
la Reine de la part de cette Princesse, c
me l'a envoyé pour deux raisons; la prem
re, pour me faire connoître combien p
d'argent il y avoit dans les cofres du Roi,
le besoin que l'on en avoit pour payer les tro
pes du Duché de Bremen, où on les entr
tenoit moins pour le service de la Suède, q
pour l'intérêt de ses Alliez, avec une dépe
se que les finances du Royaume ne pouv
suporter; & qu'ainsi Sa Majesté me prioit
lui déclarer naturellement s'il y avoit qu
que chose à espérer pour cette Couronne
la part de Leurs HH. PP. sur lesquelles I
le s'étoit entiérement reposée, aussi bien q
sur le Roi d'Angleterre, en entrant dans
Triple-Alliance; la seconde, pour me faire e
tendre que la meilleure partie du Commer
de Suéde passoit en Courlande au grand pr
judice des finances de ce Royaume, & q
Sa Majesté me prioit d'en-écrire à Leurs H
PP., & de leur représenter, que l'ancien
amitié étant rétablie, Elles ne doivent pl

av

oir qu'un même intérêt avec ce Royaume,
qu'ainsi elles doivent le protéger de tout
ur pouvoir, & ne pas soufrir que le Duc
Courlande, qu'il me nomma particuliére-
ent, lui fît un tort si considérable.

Je repondis à ce Secrétaire, que je le priois
ssurer Sa Majesté, que rien ne pouvoit
'être plus agréable que d'avoir une occasion
contribuer à ce qui pouvoit en quelque
aniére l'interesser, & que j'espérois de lui
nner en tems & lieu des preuves de mon
le & des sincéres intentions de Leurs HH.
P., & que je ne manquerois pas de leur en é-
ire. Mais que je devois lui avouër que je
savois pas en quoi consistoit l'interruption
Commerce en Livonie, & qu'on me fe-
it plaisir de me donner quelqu'éclaircisse-
ent sur ce sujet, afin d'en écrire à Leurs
autes-Puissances d'une maniere plus particu-
risée. Que par raport aux Subsides, je sa-
ois jusqu'où alloient les dépenses excessives
e le Roi de la Grande Bretagne, & sur
ut Leurs HH. PP., avoient faites pour leurs
memens par mer & par terre, sans avoir au-
n avantage particulier en vûë, ce qu'Elles au-
ient pû trouver dans le partage que le Roi
France leur proposoit, mais seulement
our maintenir un Roi mineur dans la Pos-
ssion de ses Etats, les Electeurs & autres
tats en repos, & toute l'Europe en Paix,
ns prétendre autre chose que la satisfaction
'Elles en retirent & la Gloire d'avoir con-
ibué au succès d'une entreprise si Chrê-
enne; Gloire à laquelle avoit sans doute
olontiers participé une Couronne qui s'é-

toit renduë recommandable par tant d
glorieuſes Actions : mais que je ne pou
vois croire qu'il vint à qui que ce ſo
dans la penſée d'éxiger que Leurs HH
PP., qui ont fait des dépenſes qui ſurpa
ſent de beaucoup celles de Leurs Allie
contribuaſſent encore de quelque choſe,
la décharge d'un troiſiéme pour la conſe
vation duquel elles avoient tant ſurchar
leurs propres ſujets ſans leur donner
tems de reſpirer après les pertes exceſſiv
& les impôts onéreux qu'ils avoient ſupo
tez pendant la Guerre d'Angleterre. Qu
la vérité je ſavois ce qu'avoit produit l'
nion de Sa Majeſté aux autres Alliez, q
avoient fait & faiſoient encore tout ce q
dépendoit d'eux pour faire obtenir à
Majeſté une ſatisfaction raiſonnable de ce
qui lui doivent en partie leur conſervatio
Que cependant je me chargeois d'écrire
Leurs HH. PP. ſur ces deux articles,
que je ferois à Sa Majeſté un fidèle rapo
de la Réponſe que je recevrois.

Le Secrétaire me répondit, que la R
gence de Suède n'avoit fait fond que ſ
l'Angleterre & ſur Leurs HH. PP. en e
trant dans cette Alliance ; que pour l
mour de ces deux Puiſſances elle avoit r
noncé à l'amitié & aux Subſides aſſurez
la France, & qu'elle avoit entretenu ſ
ſes frontiéres un gros Corps de troupes
la ſubſiſtance deſquelles elle ne pouvo
fournir ſans le ſecours de ſes Alliez; e
fin, il ſe chargea de faire raport à Sa M
jeſté de ce que je lui avois dit.

Je ſuis obligé dans cette occaſion de répéter ce que j'ai déja écrit, que dans toutes les rencontres les Seigneurs de la Régence ne me parlent d'autre choſe ; quoi qu'il y en ait parmi eux quelques-uns qui verroient volontiers que ceux qui ſont ici contraires à la France ſe trouvaſſent trompez dans leurs eſpérances par raport aux Subſides, & que la Régence fût ainſi obligée de recourir à ſon ancien Allié. La France ne ceſſe de travailler au même but de ſon côté ; c'eſt pourquoi Mr. de *Pomponne* n'a point rompu la Négociation dans ſa Harangue de Congé, & qu'il a laiſſé ici ſon Secrétaire.

Je ſuis perſuadé que ceux qui ſont à préſent au timon ſont entiérement portez pour l'Alliance avec la République & qu'ils en ſuivent les maximes ; mais les choſes ſont dans une ſituation qu'il leur faut de l'argent, & qu'il leur vienne de dehors ; en ſorte que celui qui le leur fournira, l'emportera ſur celui qui ne le poura faire. Ainſi, ſi Leurs Hautes-Puiſſances jugent qu'il eſt de leur intérêt de s'attacher cette Couronne, je ne doute pas qu'ils n'y reüſſiſſent en avançant une partie des Subſides, parce que par ce moyen le Parti qui a ici le deſſus conſervera ſon crédit, & la Régence ſuivra toûjours les mêmes maximes ; autrement ils ſeront obligez de plier & de céder à ceux qui ſont d'un Parti contraire. Je crois même que les choſes étant ainſi, on pouroit faire une plus étroite Alliance avec ce Royaume, & à la faveur des ſommes que l'on fourniroit,

ſtipuler des conditions plus favorables qu'o
n'en pouroit obtenir dans d'autres occaſions
ſur tout par raport au Négoce de Riga, o
nos Négocians ont été fort ſurchargez de
puis quelque tems; peut-être même pouroi
on obtenir quelque choſe de plus en faveı
de la liberté de *Bremen*, ſur laquelle il eſt
craindre que cette Couronne ne faſſe toûjouı
quelqu'entrepriſe ſi elle ſe trouvoit alliée a
vec quelqu'autre Etat. Je vous prie de faiı
attention à tous ces articles & de me faiı
ſavoir le plûtôt que vous pourez commeı
je dois me comporter dans les occaſions o
je me trouve tous les jours d'entendre parl
des mêmes choſes.

Mr. *Baſſenrode*, qui, ainſi que je l'ai ma
qué à Mr. le Greffier *Ruyſch*, a négocié, coı
clû & ſigné ici une Alliance de la part c
l'Empereur; a reçû depuis quelques jour
ainſi que je l'ai auſſi mandé, l'Exprès qu'
avoit dépêché, & qui lui a raporté une rat
fication beaucoup plus reſtrainte qu'il n'a o
me l'avouër, parce qu'il eſt accuſé d'avo
agi trop précipitamment, & engagé ſon Ma
tre dans les dépenſes d'une affaire qui avo
fait rechercher cette Alliance, & que la Coı
de Vienne juge n'être plus néceſſaire. Si
choſe eſt ainſi, Mr. *Baſſenrode* & ſes Con
miſſaires la tiennent fort ſecrette; mais aı
tant que j'ai pû pénétrer, outre les change
mens faits dans la forme du Traité, on
réduit le Subſide annuel de 150. mille Riı
daldres à 111. mille 666. comptées ſur le pi
des florins d'Allemagne, dont la repartitio
ſe fait dans ces occaſions ſur les Princes &
Ville

Villes de l'Empire. Quant à la Ville de Bremen, les Suédois avoient stipulé que sa dépendance immédiate de l'Empire seroit amorie, mais l'on accorde seulement que l'Empereur, ou le Conseil Aulique, ne disposeront pas sur les requêtes ou demandes de cette Ville sans en avoir donné connoissance auparavant à la Couronne de Suéde. Cet usage n'est pas inconnu dans notre Païs par raport aux Villes de la Généralité. Vous aurez la bonté de communiquer celle-ci à qui bon vous semblera, d'autant que je n'en ai rien mandé à Mr. le Greffier *Ruysch*. Je suis, &c.

A Mr. l'Ambâssadeur P. DE GROOT.

A la Haye le 20. *Août* 1668.

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 30. du passé, & j'ai depuis reçû la votre du 31. J'ai jugé à propos d'en communiquer le contenu à Messieurs les Députez de Leurs HH. PP. chargez des affaires de Suède, avec l'aprobation desquels je dois vous répondre; que Leurs HH. PP. sont persuadées qu'il est raisonnable que la Couronne de Suède reçoive le secours de quelques Subsides, puis que pour faciliter la Paix entre la France & l'Espagne, elle a si long tems entretenu ses troupes dans le Duché de Bremen; mais vous

vez solidement fait voir pour quelles raison l'Espagne doit fournir ces Subsides & non l République, qui a plus fait seule que tous le autres pour faciliter la Paix qui lui a cout des millions qui font cause que l'on enten encore à toute heure les plaintes de ses su jets, sur tout lors qu'il faut lever le Deux centiéme denier qu'il faudra cependant en core payer cette année & l'année suivante & cela simplement à cause des dépenses ex traordinaires que l'on a faites dans la derni re Guerre, & pendant ces démêlez entre l France & l'Espagne. Il est aisé de conce voir après cela que les déliberations de l'E tat doivent absolument rouler sur une rédu tion de leurs troupes, afin d'avoir moins d dépense à faire, & de se mettre en état d repousser la force & d'aider ses Alliez a cas qu'il survienne de nouveaux troubles. L situation critique où nous sommes ne perm pas que l'on s'engage à payer de nouveau Subsides & de lever de nouveau quelque deux centieme denier, un demi * *Verponding*, o quelqu'autre taxe extraordinaire. Nos finan ces sont elles-mêmes si épuisées, que la R publique ne poura pas tenir sur pied autan de troupes qu'Elle en aura besoin pour la ga de de nos frontiéres. Vous aurez vû au

p

* Le *Verponding* est une espéce de redevance annuelle q toutes les maisons & toutes les terres payent à l'Etat. Da les nécessitéz de l'Etat on augmente cette taxe de la m tié ; ainsi au lieu de 10. on paye 15., ce qui s'apelle *Den Verponding*; un *Verponding* est quand on paye 20. au li de 10. & le double Verponding quand on paye 30. au li de 10.

ar la lecture du Traité de la Triple-Alliance, ue l'Etat ne s'est engagé ni par le Traité même, ni par l'Acte séparé dressé sur ce su-et, qu'à solliciter la Regence & les Ministres 'Espagne d'éxécuter ce qui a été conclû & rrêté à Londres de concert avec les Ambas-adeurs d'Espagne. Aussi Leurs HH. PP. 'ont-Elles laissé passer aucune occasion de aire à cet effet les derniéres instances au-rès de la Reine & des Ministres d'Espagne, t même auprès du Marquis de *Castel-Rodrigo*, Gouverneur Général des Païs-Bas Catholi-ques; c'est ce que vous aurez vû par la Re-ation de tout ce qui s'est fait à ce sujet, que Leurs HH. PP. & moi vous avons envoyé. Leurs HH. PP. ne manqueront point de continuer leurs bons offices avec la même ar-deur.

Je ne suis pas mieux instruit que vous de ce qui regarde la diversion du Commerce en Livonie, ainsi j'attendrai avec impatience ce que vous en aurez apris. Cependant, il me semble qu'il seroit à propos, lors qu'on vous fait tant de plaintes sur la disette d'argent & sur la ruine du Commerce, de représenter aux plus judicieuses des Personnes qui sont là à la tête des affaires, que Leurs HH. PP. savent combien le Commerce de Leurs sujets est tombé depuis quelques années, non seu-lement en Livonie & dans les autres Conquê-tes de la Suède, mais en Suède même, & que c'est-là ce qui y cause cette disette d'ar-gent; que ce découragement par raport au Commerce, & cette diversion dont on se plaint, vient du refroidissement que la Cour

a témoigné depuis ce tems-là pour notre Ré publique, jusques là même, que pendant l Guerre contre *Cromwel*, nous avions cor tracté avec l'Amirauté de Suéde pour cer piéces de Canon de toute sorte de Calibı dont nous avions un grand besoin pour mor ter soixante gros Vaisseaux que l'on avoit bâ tis avec beaucoup de dépense pour repouss l'Ennemi ; mais la Reine Christine, ou plı tôt la Régence de ce tems-là trouva à prc pos, en faveur de l'Ennemi, de défendre l sortie & le transport des dites piéces de C: non ; ce qui jetta l'Etat dans l'embaras qu l'on peut s'imaginer, & dans la nécessité dégoûté que l'on étoit par ce contre-tems, d refuser son consentement à d'autres mesure que l'on proposa alors. Depuis ce tems nou avons eu recours à tous les moyens imagin: bles, non seulement pour tirer d'ailleurs de Canons de fer ; mais même pour nous pour voir & nous servir de Canon de fonte pou plus grande sûreté, quoi qu'ils coûtent beau coup plus ; aussi n'en avons-nous pas manqu dans la derniére Guerre d'Angleterre, ayan atiré ici des ouvriers & fait bâtir des fonde ries qui nous mettent en état de nous passe de la Suède à cet égard, ce qui est cause qu'el le ne reçoit plus des millions en argent comp tant que nous avions coûtume d'y porter seu lement pour des Canons. Le changemen arrivé dans une branche si considerable dı Commerce aura sans doute atiré après so d'autres diversions.

Outre cela, on a fait tout ce qu'on a pû pour dégoûter les Sujets de la Républiqu d

: naviguer en Suède & même dans leurs
sïs de conquête par l'inégalité des Droits
i'on léve ſur les effets aportez par des
aiſſeaux Suédois, ou par des Vaiſſeaux de
s Provinces; c'eſt pourquoi dans la Né-
ciation du Comte de *Dhona* à la Haye,
ı ne s'eſt pas contenté d'annuller le Trai-
d'Elucidation, on a même tâché de caſ-
· entiérement le Traité d'Elbing; nous
renons même tous les jours avec cha-
n, que quoi que nous ayons ſauvé ce
aité du naufrage, & qu'on l'ait même
nfirmé de nouveau, on ne penſe point
établir l'égalité des Droits qui a été ſti-
lée dans les termes les plus forts & qui
voit être établie auſſi-tôt le renouvelle-
nt de ce Traité d'Elbing; toutes ces
ſons nous perſuadent, qu'il ſeroit déraiſon-
ble que nous ſupléaſſions par des Subſi-
: à une diſette d'argent cauſée par les
ſtacles & les empêchemens que l'on met
Commerce & à la Navigation de nos
ıs Sujets dans les Ports de Suède; obſta-
s que l'on continuë opiniâtrément non-
ſtant le Traité d'Elbing.

Vous apliquerez toutes ces raiſons ſelon
: vous le jugerez à propos, & vous y
ûterez celles que vous croirez néceſſai-
& convenables au ſervice de l'Etat. Au
e, vous pouvez aſſurer la Régence de
ède, que le renouvellement de l'amitié
re les deux Etats a cauſé ici d'autant
s de joye, que l'on fait de part & d'au-
le tort qu'a cauſé le refroidiſſement qui
duré quelque tems & que l'on eſpére

que cette bonne intelligence retablie pr
duira de grands avantages aux deux Etai
en sorte que nous sommes très-disposé
pour serrer de plus en plus cette nouve
Alliance, de faire pour la Suède de nô
part tout ce qui sera raisonnable. Je vc
recommande à la sainte garde du Tout-Pı
sant, & suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le 8. *Août* 1668.

MONSIEUR,

J'ai reçû hier votre Lettre en date du
Juillet *Stilo loci.* Je vous en suis très
bligé & des Piéces que vous m'avez co
muniquées, dont je me servirai dans l'
casion suivant l'intention des Etats ;
tout par raport à l'éxécution de la Tri
Alliance conclûë à Londres. J'ai déja
mandé, & je continuë à en demander
Copie, & d'être informé de tout ce qı
passera par raport à cette affaire; & je
obigé de répeter ce que j'ai déja dit
ce sujet, que je trouve que l'on est
disposé ici à faire une très étroite Alli
avec les Etats; mais que comme ce Ro
me ne peut subsister sans Subsides du
hors; tout dépendra de les accorder à
pos. On n'a point du tout fait coı

'en obtenir de l'Eſpagne, on en eſpére
eu de l'Angleterre. on ne fait fond que
ar Leurs HH. PP.; en ſorte que celui
ui donnera le premier, en aquérera toute
a reconnoiſſance qui eſt dûë à une perſon-
e qui en ſecourt une autre dans les plus
reſſans beſoins, & qui par-là donne l'é-
emple à une autre d'en faire autant. De
lus, il eſt à craindre que l'on n'obtienne
oint le ſecours des troupes de cette Cou-
onne, ſi l'on n'a touché de l'argent ici
vant que l'occaſion ſe préſente d'avoir be-
oin de ces troupes.

Enfin, outre que l'on déclare ici ronde-
nent, que faute d'argent on fera obligé de
ongédier les troupes qui ſont dans le Du-
hé de Bremen, il eſt à craindre qu'on ne
rête l'oreille aux propoſitions de la Fran-
e, dès que l'on verra qu'il n'y aura rien
eſpérer des Subſides qui ont été promis.
A cette occaſion je dois vous marquer,
u'après que Monſieur de *Pomponne* eût
lemandé qu'on lui accordât promptement
on Audience de Congé, & que ſuivant la
oûtume il eût été conduit en ceremonie
ors de la Ville il y a aujourd'hui huit
ours, il y eſt rentré le ſoir fort tard & a
u encore quelques Conférences ſecrettes;
& je ſai de bonne part, que Mr. *Steno
Bielke*, qui eſt le plus grand Partiſan du
Chancelier & de la France, a dit à Mr. de
Pomponne, que s'il vouloit encore reſter
ſeulement deux mois, les choſes change-
oient bien de face; & Mr. *Thinne*, Envoyé
Extraordinaire d'Angleterre ne s'eſt point
M 6 em-

empêché de parler fort mal en ma présence de Mr. *Berenklauw*, qui jusqu'à présent est celui qui a soûtenu avec le plus de fermeté les intérêts de la Grande Bretagne. Il est aussi de mon devoir de vous mander, que l'on m'a assez fait entendre ici, que l'on seroit fort porté à faire une Alliance particuliere avec Leurs HH. PP. à l'exclusion des Anglois, quoi que ce ne fût pas directement contr'eux, quoi qu'ils avouent naturellement que tout ce qu'ils ont fait jusqu'à present a été une suite de leurs égards pour l'Angleterre; mais aparenment que les Anglois leur paroissent trop imperieux dans une Alliance, & qu'ils croyent que celle qu'ils feroient avec Leurs HH. PP. leur conviendroit mieux, en ce qu'il y auroit plus d'égalité; ou peut-être se persuadent-ils qu'il y a plus de fond à faire sur notre Alliance & sur l'éxécution de nos promesses. On me parle tous les jours de ce Projet; mais comme je n'ai aucun ordre qui tende à cela, je ne puis pénétrer quelles sont leurs véritables intentions; & je me contente de répondre en termes généraux & de les assurer des favorables dispositions de Leurs HH. PP. pour cette Couronne.

On commence à revenir de la crainte où l'on étoit que la Couronne de Pologne ne tombât dans l'Election sur la tête du Prince de Moscovie; le Roi * régnant a déclaré qu'il ne la quitteroit pas qu'il ne soit assuré qu'elle passera en d'autres mains que celles-là.

* C'étoit *Jean Casimir*.

Le Roi de Suède a été incommodé, mais se rétablit. Je n'écris pas à Leurs HH. P., parce que je n'ai rien à leur mander. J'ai donné à dîner hier aux Députez d'Up-l, de Gottenbourg & de Landtskroon qui l'ont assuré qu'ils contribuëront de tout leur ouvoir à l'abolition des Monopoles ou Com-ignies privilégiées.

J'ai écrit à Mr. van *Asperen* une Lettre r les démêlez du Gouvernement de Ber-n-op-Zoom, & je l'ai prié de vous en ire part; je vous prie de faire en sorte qu'on donne à cet égard ce que vous trouverez quitable, vous obligerez, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{1}{11}$ *Août* 1668.

MONSIEUR,

J'ai reçû le $\frac{3}{13}$ de ce mois la votre du 30. du pas- avec les Piéces incluses, savoir l'avis du Con-il d'Etat du 27. Juillet sur la Réduction es Troupes, la Résolution de Leurs HH. P. du 26. du même mois, de recomman-er aux Ministres d'Espagne ce qui a été né-ocié à Londres en faveur de cette Couron-e-ci, touchant l'échange des Places con-uises en Flandre par la France, contre la Franche-Comté, &c. J'ai reçû aussi le Traité de la Triple-Alliance conclû à Lon-es le 25. Avril, & l'Acte passé le même

jour à la réquisition du Comte de *Dhona* quoi que ces deux derniéres Piéces, vû leu date, auroient déja pû m'avoir été envoyée je ne les ai pas trouvées dans mes papier quoi que j'en aye eu un grand besoin; car je n reçois pas une visite où on ne me parle su ce sujet d'une maniére à faire croire que l'o s'atend bien que Leurs HH. PP. & l'Angl terre avanceront les Subsides promis, si l'E pagne difére plus long tems à les payer. Ce te erreur où l'on est ici est cause que j'ai crit dans mes précédentes tout autrement qu je n'aurois fait si j'eusse été mieux inform Quoi qu'il en soit cette opinion est génér le, aussi-bien parmi le Peuple, que parmi ceu qui sont à la tête des affaires, & parmi l Députez à la Diéte qui est à présent assen blée, & je ne vois aucun moyen de l'effacе Mr. *Thinne*, Envoyé Extraordinaire de S Majesté Britannique, croit que c'est une i vention de ceux qui ont apuyé ici le reno vellement de l'amitié avec Leurs HH. PP qui ont voulu faire leur Cour au Peuple p ce moyen; mais je crains que ce ne soit u tour du Parti oposé, pour inspirer de l'élo gnement pour la nouvelle Alliance, lo qu'on verra manquer les grands avantag que l'on s'en feroit promis, & ramener l esprits à celle dont on a toûjours tiré des s cours dans une pareille disette d'argent.

Il est certain que la France y travaille e core, & l'on m'a assuré que Mr. de *Po ponne*, quelque tems avant son départ, av donné ordre à Hambourg qu'on y retint Lettres qui y viendroient de France pour l

jusqu

usqu'à son arrivée, tant il craignoit d'y trouver quelques ordres qui pûssent retarder son départ qu'il souhaitoit si passionnément.

Il passera par la Hollande, & autant que j'ai pû m'en apercevoir, il désireroit assez d'y être employé; mais les changemens arrivez dans les affaires domestiques de Mr. d'*Estrades* me font croire que ce Poste ne sera pas vacant si-tôt.

Quoi qu'il en soit, il est constant que rien ne feroit ici un meilleur effet que d'obtenir le payement des Subsides que l'Espagne a promises à cette Cour-ci qui en a un besoin pressant, jusques-là même que je ne puis concevoir comment ce Royaume, qui ne se voit pas volontiers delaimé, peut subsister sans ce secours; c'est pourquoi l'on parle déja de réformer les Troupes du Duché de Bremen, qui y commettent beaucoup de désordres faute de payement; il semble qu'on voudroit casser toute la Cavalerie, & les nouveaux Régimens d'Infanterie, & de distribuer les vieux Régimens dans la Poméranie & dans la Livonie, pour soulager le Duché de Bremen des longs quartiers d'Hyver auxquels il a été exposé. J'ai demandé à quelques Seigneurs, qui me parloient de cette Réforme, s'il étoit de la prudence ordinaire de la Régence de cet Etat de diminuer ses forces dans un tems où le succès douteux de l'Election de Pologne exposoit plusieurs de leurs Conquêtes au danger; sur tout s'ils devoient se dénuer de leur Cavalerie, dont on peut tirer de grands services, & qui auroit bien-tôt trouvé Maître, d'autant plus que

la

la réforme en étant une fois faite, il en cou-
teroit extraordinairement pour en faire de nou-
velles levées; d'autant plus qu'on ne fait pa
ici beaucoup de fond sur tout ce que l'on d
de la Garantie de la Paix entre la France
l'Espagne, dans un tems où l'on voit le
Provinces-Unies résoluës à réformer leur
Troupes au bout des trois mois exprimez dan
le Traité de la Triple-Alliance, & l'Espagn
s'embarasser peu de satisfaire aux Subside
promis: en un mot, je crains fort que la né-
cessité ne l'emporte ici sur l'envie qu'on au-
roit de conserver sur pied autant de Troupe
qu'il seroit possible.

L'absence du Roi & des principaux Sei-
gneurs de la Régence, qui sont allez se di-
vertir sur leurs Terres, est cause que je n'a
rien de particulier à vous mander.

Je reviens à votre Lettre, & je vous remer-
cie des Piéces que vous m'avez envoyées
dont je me servirai dans l'occasion, suivan
l'intention des Etats. J'ai apris particuliére-
ment avec une sensible satisfaction, que vou
aviez enfin aplani, après bien des peines, l
différent dangereux qui étoit depuis long tem
entre les Conseillers Députez des deux Quar-
tiers de la Hollande; on peut voir par-l
combien il est triste de voir des disputes com-
mencer entre des Membres qui du reste ren-
dent de grands services à l'Etat; je n'ai pa
apris avec moins de plaisir par mes Lettres
particuliéres l'aplication avec laquelle vous
continuez à veiller au bien public, & la ré-
solution prise d'augmenter vos apointemens
quoi que d'une maniére qui n'est pas propor-
tion

onnée aux ſervices inexprimables que vous ez rendus, ni aux diſpoſitions où Leurs N. G. P. paroiſſent être de recompenſer vos ines. Je prie Dieu qu'il augmente votre rtune à proportion de votre mérite, pour quel j'ai une vénération toute particuliére; ſuis, &c.

P. S. J'avois fini ma Lettre lors que j'ai ris de bonne part, que l'on a reçû a- ; de Pologne que la plûpart des Se- teurs qui étoient du Parti de la feuë Reine, qui depuis avoient favoriſé celui des Moſ- vites, ont déclaré rondement qu'il étoit poſſible, dans la conjoncture préſente, de tablir les choſes, qu'en éliſant le Prince de *ndé.* On croit ici que c'eſt encore un tour la Cour de France qui a été menagé us main & qui éclate préſentement; le ns ſeul nous aprendra ce qui en eſt.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le 5. Septembre 1668.

MONSIEUR,

Je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire par dernière Poſte, parce que je n'avois rien particulier à vous mander, il ſe préſente peu de choſe digne d'être écrite à un Mi- tre, & je ne puis me réſoudre à vous en- tenir de bagatelles. Cependant, je crois e je ſerai ſouvent obligé d'en remplir mes Let-

Lettres à la Régence, moins pour en info
mer Leurs HH. PP., que pour servir à ren
plir les Gazettes ; & il seroit à souhait
qu'elles fussent ordinairement plûtôt rempli
de pareilles matiéres que d'affaires plus ir
portantes.

J'ai reçû votre Lettre du 20. Août, do
je vous suis très obligé ; particuliérement
cause des raisons évidentes de la ruine
Commerce en ce Païs, que vous avez eu
bonté de m'y marquer. Je ne manquerai po
de m'en servir à propos & avec fruit com
je l'espére. J'ai déja eu plus d'une fois
casion de parler sur ce sujet, & je l'eusse
plus souvent si j'avois pû tirer plus de lun
res de nos Marchands qui trafiquent ici ; n
quoi que ceux qui se sont établis ici se p
gnent assez ordinairement & en termes gé
raux de la ruine du Commerce, j'ai ren
qué qu'ils évitent de descendre dans le
ticulier, dans la crainte d'offenser la Rég
ce d'ici, & de voir leur condition dev
encore pire qu'elle n'est. Ceci me rapell
Résolution de Leurs HH. PP. du 10. A
prise à la réquisition des Marchands de la
ligion Réformée qui négocient à Riga
vous avoue que, quoi que Leurs HH.
ne m'ayent pas encore envoyé leurs Or
à cet égard, j'y ai vû avec étonnement
leur intention est, que je tâche d'obtenir
le libre Exercice de la Religion Réfor
pour ces Négocians. En effet, je ne t
ve rien de plus préjudiciable pour le C
merce de nos Provinces que cette libert
Religion qui ne manqueroit pas de tirer
f

ırs Familles de Négotians de notre Païs, elle étoit accordée en Dannemark & dans Suède.

En effet, je ſuis perſuadé que tous les ob-cles & toutes les difficultez que nos Né-cians rencontrent ici dans leur Commerce, nnent de nos Provinces même, & que ıx qui les forment ici, ſont les Hollan-is qui y ſont établis, & qui ſont les plus éreſſez dans les Compagnies privilégiées i font tant de tort au Commerce de nos égocians. Or le nombre de ceux qui s'é-liſſent ici & ailleurs pour cette raiſon, gmenteroit infiniment, auſſi-tôt que le :ret de cette liberté de Religion, à laquel-la plûpart des gens penſent fort peu, ſe-t divulgué hors des endroits où on la leur uſe.

Je vous prie d'éxaminer cette affaire avec tre pénétration ordinaire, après quoi je doute point que vous ne la conduiſiez ur le plus grand avantage de l'Etat.

Puis que nous ſommes ſur le ſujet du ommerce, j'ajoûterai ici que j'ai eu occa-n de m'entretenir avec quelque Perſonne la Régence de celui qui ſe fait en Livo-e, & j'ai trouvé aſſez de diſpoſition à a-lir entiérement, ou à diminuer de manié-que le Commerce n'en ſoit point incom-odé, les Droits exceſſifs que l'on y a é-blis & qui ont été cauſe de la ruine du ommerce dans cette Province, afin de le tablir par ce moyen s'il étoit poſſible; ce ie l'on pouroit faciliter en obligeant les aiſſeaux Négocians en Moſcovie, à pren-

dre

dre la route de *Narva* au lieu de celle d'*A
changel*, où l'on éxige aussi des Droits e
cessifs: mais comme je n'ai pas une co
noissance parfaite de ces sortes d'affaires, j'
ai écrit à Mrs. les Bourguemaîtres d'Amst
dam, les priant de me marquer ce qu'ils en pe
sent, &c.; je vous prie de leur en parler &
m'informer de leurs sentimens au cas qu
n'ayent pas déja donné ordre de m'en é
re.

Je n'écris à Leurs HH. PP. que fort p
de chose sur ce qui se passe ici journelleme
& je ne mets dans mes Lettres publiques
ce qui peut se dire sans offenser person
Je vous dirai ici en particulier & en co
dence, que je crois que le Traité d'Allia
entre l'Empereur & cette Couronne-ci a
lieu, malgré les opositions de plusieurs P
ces de l'Empire, & sur tout du Nonce
Pape qui a représenté, qu'il étoit honte
la Maison d'Autriche, qui avoit donné t
de preuves de son zèle pour l'Eglise Ror
ne, de contracter la plus importante de
Alliances avec les Ennemis de cette Eg
Ce Nonce a été particuliérement porté à
re cette démarche par les Lettres de Mr.
Pomponne, qui a beaucoup perdu du cr
qu'il avoit ici depuis qu'on y a apris cela

Quant à l'état où se trouvent les Tr
pes dans ce Royaume, il est certain
les Finances ne peuvent fournir à leur
tretien, & d'un autre côté on ne peut se de
mer tout à fait tant que les choses ser
en Europe dans la situation où elles so
sur tout du côté de la Pologne; &

e vous ne vous imaginiez pas que casser Troupes dans les Duchez de Bremen en lever ici, implique contradiction ; il t savoir que les Troupes que cette Couine tient dans quelques Garnisons ou qui ment une Armée qui est dans l'inaction, it payées des Finances du Royaume & Subsides que le Roi tire: mais une Are en action doit tirer sa subsistance des irtiers qui lui sont assignez à cet effet, les Troupes levées qui ne sont pas ene en Garnisons & ne forment pas une mée, tirent la leur de certains Territoiqui leur sont affectez, & qu'on apelle ır cela Terres d'assignation, qui à la ité ne sufisent pas pour l'entretien de levées, mais qui leur donnent le logent & les moyens de gagner leur vie par travail & par leur industrie.

Ainsi il est certain que la reforme des oupes du Duché de Bremen soulagera Finances; mais je ne puis assurer que soulagement fût tel, qu'outre les Trou, qui resteront sur pied, on pût lever le iéme homme, comme le bruit en court, is s'incommoder. D'un autre côté, il y a irence qu'il y a quelqu'autre mistére que ui de l'épargne dans la cassation de l'Are de Bremen ; mais on en donne une son publique qui est, que l'on a voulu r par-là à l'Empire tous les sujets de ıpçon & de jalousie que faisoient paroîquelques Princes, de ce que l'on tenoit te Armée sur pié pendant que toute l'Enie se desarmoit ; cette raison me paroît véri-

véritable autant que j'ai pû pénétrer
fond des chofes depuis que je fuis ici;
y en a encore une qui n'eft pas moins v
ye, c'eft la jaloufie que plufieurs de la F
gence ont conçûë contre le Général *Wr*
gel, non feulement à caufe de la gra
autorité qu'il s'aroge; mais encore à ca
des dépenfes exceffives qu'il a fait faire
Royaume depuis quelques années, fans
voir contenté ni les Officiers, ni les S
dats; & c'eft pour rendre compte que l
a prié ce Général de fe rendre ici; n
on croit qu'il ne fe preffera point, & q
attendra que l'Hiver prochain ait un
apaifé l'agitation où les humeurs paroif
être à préfent fur fon chapitre.

Je n'ajoûterai pas ici l'avertiffement que
me donne tous les jours, fur tout de la
de Mr. le Chancelier, qui je crois eft
informé fur ce fujet, c'eft que le Ro
France ne manquera pas de fe venger fu
Provinces-Unies, de ce qu'il a été oblig
faire la Paix avec l'Efpagne, & que fur t
il n'oubliera rien pour ruiner leur Com
ce, jufqu'à faire même un Traité recipr
pour cet effet avec le Roi d'Angleterre.
Thinne m'a même avoué qu'on lui en a
écrit quelque chofe; mais en ajoûtant
cela feroit peu d'effet parmi les Anglois.
ne m'étens point fur ces matiéres, p
que je fuis perfuadé que vous en êtes m
informé que moi, & que je m'en raporte
aux précautions que vous prendrez; je
&c.

A Mr. l'Ambaſſadeur de GROOT.

A la Haye le 8. Octobre 1668.

MONSIEUR,

La derniére que j'ai eu l'honneur de vous rire étoit du 20. Août dernier ; comme puis ce tems-là il ne s'eſt rien paſſé ici qui ncernât votre Négociation , que ce que urs HH. PP. vous ont adreſſé, je ne vous pas écrit; mais depuis ce tems , j'ai reçû lles que vous m'avez écrites, dont la derére étoit du 5. Septembre.

Je trouve très-importantes vos réfléxions r la Reſolution de Leurs HH. PP. du 10. Août, par raport au libre Exercice de la eligion Reformée en faveur de ceux qui gocient à Riga, & j'y ferai toute l'atten- n qu'elles meritent dans les déliberations ivantes.

J'ai conféré il y a déja quelque tems avec rs. d'Amſterdam ſur la propoſition de tranſrter le Négoce de Moſcovie à Narva , Rel, &c. lors que Mr. le Comte de *Dhona* 'en a parlé ci-devant ; mais , comme ce igneur partit alors aſſez précipitamment ur l'Angleterre, cette affaire eſt reſtée-là s qu'on ait pris aucune réſolution; néanoins les ſentimens ſe réüniſſoient aſſez à oigner la Suède, de voir diminuer les Droits 'elle avoit établis dans ſes Ports & y faire ſſer les véxations qu'on y éxerçoit , afin y atirer le Commerce de Moſcovie; mais qu'il

qu'il ne conviendroit pas que l'Etat s'eng
geât à faire paſſer par ces Ports les Marcha
diſes que l'on envoyeroit d'ici en Moſcovi
ou qu'on en tireroit, afin de ne ſe pas ôt
la liberté de trafiquer à droiture à Archang
au cas qu'il ſurvint quelques nouveaux grief
ou quelques inconvéniens.

Je ne ſuis pas fâché qu'il y ait de l'ap
rence à la concluſion du Traité entre l'Em
pereur & la Suède, parce qu'il y a lieu
croire que cette démarche contribuëra à
conſervation de la Paix dans la Chrêtien
Nous ſouhaiterions fort que l'on ſe déterm
nât en Eſpagne à payer les Subſides pror
à la Suède ; mais ni les Lettres preſſan
que le Roi d'Angleterre & Leurs HH. P
ont écrites à la Reine Régente, ni les i
tances & les ſollicitations des Miniſtres
deux Puiſſances n'ont encore eu aucun ſ
cès; Leurs HH. PP. ont ordonné aujo
d'hui une nouvelle Conférence avec les M
niſtres d'Angleterre & de Suède qui ſont
afin que chacun y propoſe les moyens qu
jugent capables de diſpoſer la Cour d'Eſpa
à donner une ſatisfaction raiſonnable à
Suède par raport à ces Subſides. Je cr
que l'on pouroit en venir à bout en pro
ſant à l'Eſpagne une choſe qu'Elle ne m
quera point de goûter; c'eſt que l'Angle
re, la Suède & Leurs HH. PP. décla
roient non ſeulement que leur Garantie
obligatoire, & qu'Elles l'éxécuteront au
que l'Eſpagne vint à être attaquée dans
Païs Bas ; mais même par tout ailleurs
quelque partie que ce fût de la Monar

d

Espagne ; je trouve Mr. l'Ambassadeur emple fort porté à embrasser ce Parti ; & ne croi pas que Leurs HH. PP. fassent moindre dificulté de se déclarer conformement & d'entrer dans cet engagement.

Nous tâchons de faire entrer dans cette arantie toutes les Puissances qui peuvent y nner quelque poids, & nous l'avons proosée par Lettre aux Cantons Suisses, après avoir communiqué le contenu aux Mistres de Suède & d'Angleterre ; nous ne sons rien, tant ici, qu'en Angleterre, que concert avec les Ministres Suèdois, & ous n'oublierons rien pour affermir de plus plus la Triple-Alliance ; c'est pour cela core que l'on a envoyé de nouveaux ores vendredi dernier à Mr. *Boreel*, ainsi que ous verrez par l'Extrait ci-joint ; je suis, :.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{27\ Octobre}{6\ Novembre}$ 1668.

MONSIEUR,

Comme Mr. *Silverkroon* retourne en Hollande, j'ai crû que je devois le charger de tte Lettre à votre adresse, d'autant plus 'il est plus en état que qui que ce soit de us rendre un compte éxact de l'état où les oses sont ici, & sur tout des dispositions

favorables des Seigneurs de la Régence qu
ont le plus de crédit, & qui souhaitent qu
l'on fasse avec la République une Allianc
la plus étroite, & qui soit telle, autant qu
l'on peut compter sur les choses humaine
que l'on soit content de part & d'autre,
que la bonne intelligence, jointe aux avan
tages que les deux partis en retireront, ren
dent cette Union indissoluble. Je ne m'
tendrai point davantage sur ce sujet, par
que je vous en ai déja écrit plus d'une foi
& parce que Mr. *Silverkroon* est instruit
tout, & qu'il a ordre de vous en faire o
verture & à tous ceux que vous jugerez
propos, conjointement avec Mr. *Appelboo*
il est vrai qu'on auroit souhaité ici q
la chose fût venuë de la part de Leurs H
PP., & l'on s'y étoit attendu à mon ar
vée. Je puis dire qu'on ne pouvoit do
ner cette Commission à personne qui en f
plus capable que lui, puis qu'il a des co
noissances & des habitudes dans les deux
tats, & qu'il ne manquera d'occasion au
bien que de bonne volonté de s'en ser
pour donner les impressions nécessaires;
je ne puis m'empêcher de répéter ce que
vous ai déja mandé, que tant qu'il a
ici il n'a rien obmis pour convaincre ce
Régence-ci des sinceres & favorables inte
tions de Leurs HH. PP. pour cette Co
ronne, & qu'Elle ne pouvoit faire d'Allia
ce plus sûre pour l'Etat, ni plus avantage
pour ses Habitans: & il a eu occasion
s'expliquer sur ce sujet, puis qu'il a un
cès libre chez tous les Sénateurs, & mê

près de la Reine, qui n'eſt jamais ſortie
la Ville ſans le prendre avec Elle, & qui
uvent l'a conſulté ſur ſes affaires Domeſ-
ques. J'ai ordre de Sa Majeſté de vous
ier de faire en ſorte que l'on portât les
trons ou modèles des Tapiſſeries que Mrs.
; Conſeillers Députez de Hollande ont
t faire pour Eux & pour Leurs N. & G.
pour certaines Tapiſſeries que Sa Majeſté
t faire en Hollande, c'eſt une civilité qui
: coûte rien & qui oblige.

Vous aprendrez de Mr. *Silverkroon* dans
ielle diſpoſition l'on eſt ici par raport au
ommerce de Moſcovie, que Mr. le Chan-
lier prend fort à cœur; il ſera facile à Leurs
H. PP. d'obtenir à cet égard tout ce qu'El-
s ſouhaiteront, & par le même moyen de
ire une ſolide Alliance dans laquelle on ne
ur refuſera rien. Et comme il y a beau-
ɔup d'aparence que le Roi de France eſt
rt irrité contre la République; je crois
ı'il n'y a point de meilleur expédient pour
i faire changer de vûës, puis qu'alors il
: lui reſtera aucune eſpérance de réüſſir:
: cette maniére il ſera obligé de ſuſpendre
n reſſentiment, qu'il oubliera enſuite peu
peu, & ainſi la bonne intelligence poura
rétablir; c'eſt à quoi Mr. le Chancelier
ɔuroit utilement ſervir, puis qu'il eſt de
ɔs Amis, qu'il n'eſt pas Ennemi de la Fran-
:, & qu'il y a des Amis; c'eſt à quoi je
ɔus prie de faire réfléxion.

Je ſais ſi peu ſur quoi roulent à préſent les
élibérations publiques, que je pourois plû-
t dire ce qui ſeroit bon ici, que ce qui ſe-

roit trouvé néceſſaire où vous êtes ; mai
autant que je connois la ſituation des choſe
ici, je perſiſte dans mon ſentiment, qu
comme il n'y a point d'Alliance que nou
duſſions à préſent rejetter, nous devons ſu
tout ménager celle de cette Couronne-ci qu
a toûjours à ſa diſpoſition un bon corps d
Troupes bien aguerries, &, comme vous ſa
vez, fort eſtimées des Princes d'Allemagne
non ſeulement à cauſe de la France qui n
ceſſera de mettre ici ſes intrigues en œuvı
tant qu'elle aura quelqu'eſpérance de réüſſi
qu'à cauſe du Dannemark, qui, comme j
l'ai remarqué en paſſant, eſt gouverné à pr
ſent par un Miniſtre plus dévoué à la Frai
ce qu'à ſon propre Roi; il faut battre le f
pendant qu'il eſt chaud, car les paſſions vi
lentes ſont ſujettes à ſe changer en leur coı
traire auſſi-tôt qu'elles ſe ſentent mépriſées
c'eſt à cela qu'on impute les derniers ma
entendus, & c'eſt pourquoi je crois qu'il ı
faut pas perdre l'occaſion, ſi c'eſt l'intentic
de Leurs HH. PP.; car le zèle eſt ſi grai
ici à préſent, que je crois, que ſi on le
donnoit à choiſir un Etat entre tous ceux
l'Univers pour faire une Alliance avec, i
ne balanceroient pas à ſe déclarer pour
République. Je me raporte du reſte à ce qu
Mr. *Silverkroon* vous dira de bouche, & apr
vous avoir recommandé à la garde du Tou
Puiſſant, je vous prie de me croire, &c.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{19}{29}$ *Novembre* 1668.

MONSIEUR,

Je ne doute pas que Mr. *Silverkroon*, à qui j'ai pris la liberté de donner une Lettre à votre adreſſe, ne ſoit à la Haye avant celle-ci, puis qu'il y a douze jours qu'il eſt parti d'ici. La Régence l'envoye pour conférer avec vous ſur une Alliance plus étroite entre ce Royaume & Leurs HH. PP., & en faire ouverture avec Mr. *Appelboom* à ceux que vous jugerez à propos d'en donner connoiſſance. On vouloit le charger ſeul de cette Commiſſion; mais il a eu la modeſtie d'éxiger qu'elle ſoit commune à lui & à Mr. *Appelboom*, de cette maniére il ſe décharge d'une partie de la peine, & il n'aura pas autant à répondre. On s'étoit flaté ici que Leurs HH. PP. en auroient fait les premiéres ouvertures à mon arrivée; mais on s'atache plus à la choſe en elle-même qu'aux formalitez.

Je ſuis perſuadé qu'on ne pouvoit charger de cette Négociation une Perſonne qui y fût plus propre & qui en fût plus capable que Mr. *Silverkroon*. Je ſais les raports avantageux qu'il a faits ici des bonnes intentions de Leurs HH. PP., & outre cela ſes intérêts ſont partagez entre la Suède & la Hollande, ayant du bien & des Amis dans

les deux Païs ; il eſt à ſouhaiter qu'il trouv
les Eſprits auſſi bien diſpoſez chez nous, qu'i
les a laiſſez ici.

Depuis ſon départ je n'ai eu aucune oc
caſion de pénétrer quels ſont les ſentimen
de la Régence touchant un plus étroit enga
gement pour une Garantie en faveur de l'Eſ
pagne, parce que la plûpart des Sénateur
ſont en Campagne. Sans doute que vou
en pouvez aprendre plus que moi, dans le
Conférences que vous avez tous les jour
avec Mr. *Appelboom* ; autant que j'ai pû l
remarquer ici dans les converſations part
culiéres, on n'y eſt point du tout Eſpagnol
peu Impérialiſte, & Anglois vaille que vai
le ; cependant, on ne doit pas s'étonner qu
dans la derniére Guerre que nous avons eu
avec ces derniers, cette Régence ait pri
leur Parti préférablement au notre ; car cel
eſt arrivé moins par inclination que pou
certaines raiſons accidentelles ; comme l
ſouvenir en eſt encore tout récent de ce qu
Leurs HH. PP. avoient fait au préjudice d
la Suède dans la Guerre de Dannemark
l'opinion où ils étoient que nous faiſions pe
de cas d'eux, en recherchant leur ſecour
avec autant de froideur, que ſi nous jugion
que leur Amitié ne pouvoit pas nous êtr
d'une ſi grande utilité ; enfin, le fort Par
qui étoit alors opoſé ici au Grand-Chance
lier qui étoit à la tête de ceux qui favori
ſoient la France & les Provinces-Unies don
les intérêts étoient alors unis. En effet, i
y a bien de l'aparence que la Triple-Allian
ce & les Engagemens qui s'enſuivent ſon
un

ne ſuite de la paſſion de ceux qui étoient a-
ors opoſez au Chancelier & au Parti de la
rance, ſecondez par d'autres qui ont plû-
ôt prêté l'oreille aux Subſides que l'Eſpa-
ne promettoit, qu'aux maximes de l'Etat:
erſonne ne poura mieux vous inſtruire de
outes ces intrigues que Mr. de *Pomponne*
ui les connoît à fond, quoi qu'il n'ait pû
n tirer avantage. Comme le Crédit du Chan-
elier commence à ſe rétablir avec autant
e rapidité qu'il a diminué ci-devant, ce qui
emet les affaires ſur l'ancien pied, il eſt aiſé
le s'apercevoir que l'affection qu'on avoit
our les Anglois diminuë terriblement, auſſi
ien que les diſpoſitions où l'on étoit de
'allier avec la Maiſon d'Autriche. Mais
comme les deux Parties ſont également por-
tez à faire une étroite Alliance avec les Pro-
vinces-Unies, perſuadez qu'ils ſont d'y trou-
ver plus d'avantage que dans toutes les au-
tres enſemble, puis qu'outre l'égalité d'a-
mitié, ils y voyent les Subſides néceſſaires
au cas de jonction des Armes & le rétabliſ-
ſement du Commerce qui tient au cœur au
Chancelier; je ſuis perſuadé que le moyen
le plus ſûr pour obtenir ici l'éxécution de
la Triple Alliance de la maniére qu'on la
propoſe à préſent, ce ſeroit de renouveller
l'Alliance entre ce Royaume & notre Répu-
blique: de cette maniére Leurs HH. PP.
viendroient à bout du moins de barrer de
ce côté-là les deſſeins du Roi de France, &
de donner ainſi le tems au Roi d'Eſpagne de
s'affermir dans ſes bonnes diſpoſitions; d'un
autre côté le Roi de France reconnoîtra le

peu d'aparence qu'il aura à réüssir dans un nouvelle Guerre, & peu à peu l'ancienn Amitié se rétablira.

Voila, Monsieur, toutes mes réfléxion sur la situation des affaires présentes, qu sont fondées sur ce que j'ai remarqué de dispositions où l'on est ici depuis que j' suis. Mais comme je me trouve si éloign du centre des affaires, que je ne puis que le entrevoir, & par conséquent n'en raisonne qu'à tâtons, c'est pourquoi je vous pri d'excuser la liberté que je prends, & d'êtr persuadé que je n'ai en vûë que le servic de mes Seigneurs & Maîtres. J'ai apris a vec chagrin que Mr. d'*Estrades* s'étoit démi de son Ambassade de bon gré, ou de force l'ayant toûjours crû mieux affectionné pou la République que ceux dont il recevoit se Ordres, c'est pourquoi j'aurois souhaité qu'i nous eût quitté avec plus de satisfaction Mr. de *Pomponne* qui doit le remplacer a d grands talens; mais il n'a aucun motif qu l'attache à une Nation qu'il ne connoît pa encore: néanmoins je crois qu'il fera tou ce qu'il poura pour se conserver, mêm avec l'agrément de ceux auprès desquels i est envoyé, dans ce Poste qu'il a souhait préférablement à tout autre.

Je n'écris point aux Etats, parce que j n'ai absolument rien digne de leur attention; Mr. le Chancelier est de retour *Jacobsdael*, & l'on attend les autres Seigneurs au premier jour. S'il se passe quelque chose digne d'attention, je ne manquerai pas de l'écrire aussi-tôt; je suis, &c

A

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{21}{1}$ *Novembre/Decembre* 1668.

MONSIEUR,

J'ai pris la liberté la semaine passée de vous arquer ce que je juge des sentimens où l'on t ici par les conversations que j'ai eues avec ıelques Sénateurs, & je n'interromperois ıs aujourd'hui vos sérieuses occupations, si ne me croyois obligé de vous rendre ompte de ce que j'ai découvert depuis.

Mr. *Thinne*, Envoyé Extraordinaire de la rande Bretagne, qui, depuis que je suis i, m'a toûjours témoigné beaucoup d'amié & de confiance jusqu'à m'instruire de pluurs choses que je ne pouvois ni connoître, pénétrer aussi bien que lui, avoit été ici epuis long tems, & qui avoit eu occasion faire des connoissances particuliéres penınt la Guerre de la République contre le oi d'Angleterre, vint chez moi hier au soir ut déconcerté d'une conversation qu'il veoit d'avoir avec le Grand-Chancelier sur un rojet dressé à la Haye en dernier lieu entre M. *emple* & les Députez de Leurs HH. PP. our faire payer à la Suède les Subsides que s Ministres d'Espagne en Angleterre avoient romis pour cette Couronne; le Chancelier voit témoigné en être si formalisé, qu'il lui

avoit déclaré que ce Projet étoit préjudiciab
non seulement aux intérêts, mais même
l'honneur du Roi son Maître, & tel en u
mot, qu'on ne l'aprouveroit jamais ici.

Mr. *Thinne* en avoit obtenu une Copie d
Chancelier, & il me l'a communiquée, d'a
tant que, ni lui, ni moi, n'en avions re
aucune à droiture. Je remarquai d'abord
la lisant, que Mr. le Chancelier ne l'av
pas bien entendu; c'est pourquoi je jugeai
propos d'aller lui parler avant le départ de
Poste, ce que je fis hier après-midi à l'heu
qu'il m'avoit fixée. Après avoir parlé
choses indiférentes, nous tombâmes sur
Projet, & je lui dis que j'étois venu expr
le voir, parce que j'avois apris qu'il avoit
mal interprêté les bonnes intentions de
Majesté Britannique, & de Leurs HH. PP
pour faire obtenir au Roi son Maître les Su
sides qui lui étoient dûs par la Couronne d'E
pagne, lesquelles intentions se trouvoie
exprimées dans un Projet dressé depuis peu
la Haye, entre l'Ambassadeur d'Angleterre
les Commissaires de Leurs HH. PP. pour
ciliter le payement des dits Subsides. Il m
demanda si l'on m'en avoit envoyé une C
pie, je lui dis que non; mais que j'avois
celle que son Excellence avoit communiqu
à Mr. *Thinne*. Sur ce qu'il me dit qu'il ét
surpris qu'on n'eût donné avis, ni à M
Thinne, ni à moi, d'une affaire aussi imp
tante; je repliquai que je serois encore p
étonné si cet avis nous avoit été donné p
ceux qui avoient dressé ce Projet, avant qu
en eussent fait raport à leurs Commettan

p

uis que si son Excellence vouloit bien reli-
; cet Ecrit, elle verroit que ce n'étoit pas
n Projet concerté & arrêté entre le Roi
'Angleterre, ou son Ambassadeur en son
om, & Leurs HH. PP.; mais seulement un
rojet dressé par des Ministres pour être com-
iuniqué à leurs Maîtres, afin de voir s'il
ur agréera, ainsi qu'on le pouvoit voir par
: premier & le dernier article; (en effet,
avois remarqué par ce que m'avoit dit tant
Ir. *Thinne*, que le Chancelier, qu'on re-
ardoit ici ce Projet comme une chose ar-
ètée,) & j'ajoûtai qu'on l'avoit communi-
ié pour cette raison-là à Mr. *Appelboom*,
arce qu'il seroit inutile de faire quelques
istances & d'employer quelques moyens
our faire donner satisfaction au Roi, si
:s moyens n'agréoient pas à ceux à l'a-
antage desquels on voudroit les mettre en
uvre; que pour cette raison j'étois venu
iez son Excellence, tant pour savoir d'El-
s'il y avoit quelque chose dans ce Pro-
t qu'on desaprouvât ici, que pour l'as-
irer que Leurs HH. PP. n'avoient d'autre
ûë que de travailler à faire payer à Sa
Iajesté les Subsides qui lui étoient dûs, &
'employer à cet effet les moyens qui pa-
oîtroient convenables & qui agréeroient aux
arties intéressées; qu'ainsi je priois son Ex-
ellence, que nous éxaminassions ensemble
: Projet, & que nous y fissions nos remar-
ues.

Mr. le Chancelier, qui m'avoit écouté
atiemment jusqu'alors, me répondit avec
récipitation, que cet écrit étoit aussi contraire

à l'honneur qu'aux intérêts du Roi son Maî-
tre, & qu'il n'oseroit entrer en discours su
ce sujet, puis que le Roi étoit encore e
Alliance avec Sa Majesté Très-Chrêtienne
& qu'il n'étoit entré en aucun engagemen
avec le Roi d'Espagne; mais seulement dan
la Triple-Alliance & dans la Garantie de
Païs-Bas Catholiques, en considération d
Roi d'Angleterre & de Leurs HH. PP.,
dans l'espérance, que sans éxiger de lui d'au
tre engagement, ces Puissances trouveroien
des moyens de faire donner à Sa Majesté
satisfaction qui avoit été promise par leu
Ministres en Angleterre, au Comte de *Dhon*
au nom du Baron d'*Isola* & du Comte de *M*
lina. Que d'un autre côté ce Projet rendro
la condition de son Roi pire qu'elle n'étoit
présent, puis que par ce Projet on ne sero
obligé à payer les sommes qui devoient l'êt
simplement, sans condition & argent com
tant, que dans des termes fort longs & apr
un nouvel engagement; en un mot, que so
Maître n'y consentiroit pas. Je pris la l
berté de lui repliquer, que puis que son E
cellence ne trouvoit pas à propos de confér
avec moi sur le contenu de ce Projet, je
priois de me permettre de lui exposer mo
sentiment en peu de mots autant qu'il me f
roit possible, afin qu'il y fasse les réfléxion
qu'il jugera a propos; & continuant mon di
cours, je lui dis, que Mr. le Comte de *Dh*
na s'étoit engagé, par ordre du Roi son Ma
tre, dans la Triple-Alliance, sans autre s
reté par raport aux Subsides en question q
la paroles des deux Ministres qui avoient
Plei

'lein-pouvoir, & la promesse que firent le
Roi d'Angleterre & Leurs HH. PP. d'en
aire obtenir l'effet au Roi de Suède, par
eurs instances & par d'autres motifs expri-
nez dans l'article séparé qui fut dressé exprès;
ue la Reine d'Espagne ayant desavoué l'en-
agement contracté à cet égard par ses Mi-
iitres, la chose étoit au point, que le Roi
l'Angleterre & Leurs Hautes Puissances ayant
ait inutilement toutes les instances imagina-
les auprès de la Reine d'Espagne, le Roi de
uède devoit être content de l'éxécution de
'Article séparé, dont la nécessité n'éxistera
eut-être jamais, ou Sa Majesté doit contri-
uer à trouver d'autres moyens d'engager la
Reine d'Espagne à payer volontairement ces
Subsides: que le Roi de la Grande Bretagne
& Leurs HH. PP. prenant cette affaire à cœur
comme les leurs propres, & voyant que tout
ce qu'ils ont fait à cet égard jusqu'à pré-
sent a été inutile, l'Ambassadeur de l'un, &
les Députez des autres, avoient conferé en-
semble pour trouver quelques moyens de la
terminer à la satisfaction des intéressez; que
ledit Ambassadeur & les Députez avoient
trouvé un expédient qu'ils croyoient devoir
être agréable aux deux Parties, puis que non
seulement ils accordent à la Reine d'Espagne
le tems de trouver la somme nécessaire; mais
même lui font voir pour quelle raison elle
hazarderoit une somme si considerable, sans
le Roi de Suède, qui néanmoins se trouveroit
payé, à la verité à diférentes reprises, sans
quoi on ne pouroit espérer d'engager ce Prin-
ce à autre chose qu'à ce que Sa Majesté Ca-
N 7 tholique

tholique s'engageroit Elle-même, ce qui ne lui procureroit d'autre avantage que la satisfaction d'en avoir procuré un considérable à cette Couronne ; que cet Ambassadeur & les Députez avoient remis une Copie de ce Projet à Mr. *Appelboom*, avant de demander l'aprobation de leurs Maîtres, afin qu'il en fît part à la Régence de Suède, afin que celle ci éxaminât s'il s'accordoit avec ses intérêts & l'acceptât, ou qu'elle s'en tint au contenu de l'Article separé. Il ne me paroît pas, ajoûtai-je, qu'on ait fait en tout cela le moindre tort à la Couronne de Suède, puis que le Roi d'Angleterre & Leurs HH. PP. ne travaillent qu'à lui procurer une juste satisfaction, sans vouloir rendre sa condition pire qu'elle n'étoit. Le Chancelier répondit avec plus de moderation, qu'il ne pouvoit croire que le Comte de *Dhona*, qui avoit beaucoup d'esprit, se fût engagé dans une Alliance aussi importante sur la simple Parole d'*Isola* & de *Molina* ; & que c'étoit pour cette raison qu'on se persuadoit ici qu'il n'y avoit été porté que par quelque assurance que lui avoient donné le Roi d'Angleterre & les Ambassadeurs de Leurs HH. PP., & qu'ainsi on se flatoit que Leurs HH. PP. ne seroient pas moins disposées que le Roi d'Angleterre à faire toucher ces Subsides au Roi son Maître, sans éxiger qu'il entre dans quelque nouvel engagement, puis qu'il seroit facile d'en venir à bout si Leurs HH. PP., l'Espagne & l'Angleterre se déterminoient à en payer chacun un tiers, ce que l'on avoit déja promis en Angleterre, disoit-

isoit-il, à Mr. *Legenberg*. Je lui répondis ue l'usage étoit à présent de ne plus faire de Traité verbal ; mais de coucher tout par écrit, & qu'on voyoit rarement que les Contractans fissent plus qu'ils n'avoient promis ur tout dès qu'il s'agissoit de déboursement, il ne repliqua qu'il n'y avoit point d'aparence ue le Roi son Maître s'engageât dans auun Traité en faveur de l'Espagne, qu'Elle 'eût auparavant entierement éxécuté le preoier, & qu'alors on ne refuseroit pas d'écouer de nouvelles Propositions, & même qu'il n avoit envoyé l'ordre au Général *Wrangel*; nais qu'alors on ne se contenteroit pas du ubside payable par mois, ainsi qu'on l'a proetté, tant qu'on seroit en action, qu'il fauroit y en joindre un annuel dès le commenement ; qu'il ne faudroit pas même faire raîner cette affaire, puis qu'il pouvoit n'assurer qu'on les sollicitoit puissanment l'un autre côté. Je me trouvai obligé à ette occasion, que j'ai de fortes raisons de roire que la France agit de toutes ses forces our mettre cette Couronne dans ses intérêts ; & je sai de bonne part, que Mr. *Russeau*, Secrétaire de Mr. de *Pomponne* qu'il a laissé ici, a reçû la semaine passée, une grosse Lettre en chiffres de Mr. de *Lionne*, qui n'est pas homme à écrire si au long à une personne de ce caractére, s'il ne s'agissoit de quelque affaire importante. Le Comte de *Waldeck* me marque d'un autre côté dans sa Lettre du 10. Novembre entr'autre ces paroles-ci ; *si on vouloit aussi grossir la Triple-Alliance, il seroit bon de maturer la chose ; les Intrigues pouvant autrement*

ment produire des dificultez très-grandes, lesquelles pourroient peut-être paroître plus grande & importantes après les avoir négligées, qu l'on ne les considére à présent. Il est de la prudence du Gouvernement d'éxaminer s'il n'est pas plus à propos de prévenir toutes ces incertitudes, & de faire ensorte que le Traité qu doit se faire à Hambourg, soit bien-tôt conclû, & par-là non seulement cette Couronne engagée, mais même le Roi d'Angleterre qu'on soupçonne d'être personnellement assez François. Je tâcherai de découvrir c que les autres Sénateurs pensent de ce Projet & je ne manquerai pas de vous en informer je suis, &c.

P. S. Je vous prie d'excuser les fautes qu se trouveront dans cette Lettre que je n'ai pa eu le tems de relire.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{28\ Novembre}{8\ Decembre}$ 1668.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du $\frac{21\ Novembre}{8\ Decembre}$ j'ai encor eu occasion d'entretenir Mr. le Chancelier mais seulement en passant, sur la même affair qui fait le sujet de ma derniére. Je le trouva bien plus modéré, & il me fit entendre qu'i espé

ſpéroit un bon ſuccès de la propoſition que
: Roi d'Angleterre avoit fait faire, diſoit-il
Leurs Hautes Puiſſances; mais il ne m'en
it point le contenu. Après le départ de ce
eigneur je parlai ſur le même ſujet à Mr.
teno Bielke, qui a beaucoup de crédit ici, &
ui eſt à la tête du Parti opoſé au Chancelier.
'elui-ci me dit que Mr. *Arlington* avoit dit
ı Réſident *Legenbergh*, que le Roi d'Angle-
rre avoit envoyé un Projet à Leurs HH. PP.
ıivant lequel, ſi Leurs HH. PP. l'aprou-
ɔient, les Subſides ſeroient ſûrement payez
ıns beaucoup de délai, d'où il inféroit que
: Projet ſeroit aparemment de partager le
ıbſide en trois, dont l'Eſpagne, l'Angle-
rre, & Leurs HH. PP. payeroient chacune
ı tiers. Je lui répondis que je doutois que
ıelqu'un voulût ſe rendre débiteur de ce
ı'il ne devoit pas, & qu'ainſi je croirois
ûtôt que ce Projet propoſeroit, que la
rande Bretagne & Leurs HH. PP. avançaſ-
nt les ſommes néceſſaires ſur de bonnes aſ-
rances que la Reine d'Eſpagne leur donne-
ıit, mais nullement qu'ils vouluſſent les
ıyer pour leur propre compte. Je continuai
parler de cette affaire comme d'une choſe
rt incertaine; & je lui demandai, ſi l'on ne
ɔuroit pas la terminer en contractant une
us étroite Alliance avec l'Eſpagne, parce
ı'il étoit à préſumer que la Reine Régente
étendoit n'être pas obligée à ces Subſides;
ais qu'Elle y pouroit aiſément conſentir ſi
lles les trouvoit contrebalancées par le grand
antage du ſecours certain de ce Royaume,
Elle venoit à être attaquée. Son Excellence
me

me répondit que son sentiment étoit, que
puissance de la France étoit devenuë si form
dable qu'il étoit de la prudence de tous l
Princes Chrêtiens d'employer contr'elle l
mêmes moyens auxquels on avoit eu recou
ci-devant contre la Maison d'Autriche,
qu'il pouvoit me protester, que la plûpart c
Sénateurs étoient en cela de son sentimen
en sorte qu'il pouroit se flater de faire agr
cette Alliance avec l'Espagne sans éxiger
cette Couronne aucun Subside annuel, t
que le Roi de Suède ne feroit pas obligé d'au
menter ses troupes pour sa sûreté, ou de
faire changer de quartiers à ses dépens; m
que les momens étoient chers qu'il faloit
profiter, & qu'on n'auroit pas de pein
réüssir si l'on prenoit quelque résolution
gréable par raport aux Subsides; que la Fr
ce ne dormoit pas, *& qu'elle donnoit*, se s
ses propres termes, *de petites amorces*
nourrissoient la bienveillance de ceux qui lu
toient affectionnez.

Plus je réflechis sur cette Régence-ci &
les autres, plus je me confirme dans l'opin
où je suis que les affaires les plus import
tes se réglent moins sur l'intérêt public
sur celui des principaux Ministres, & qu
moyen de réüssir le plus sûr & qui coûte
moins, est de s'assurer plûtôt de celui qu
l'oreille du Roi, que du Roi même; pa
que ce que l'on donne au public n'oblige p
sonne en particulier, & qu'il n'en vient
de la gloire, mais point de reconnoissa
Lors que je passai par le Dannemark
vis bien qu'on auroit plus fait par le mo

: Mr. G.... avec cent mille écus qu'on
a fait auprès du Roi même avec cinq fois
us. Ici Mr. R.... K.... a reçû en une
ule fois du Roi de France, soixante mille
orins, sous prétexte de faire un présent à
1 de ses Enfans dont il avoit été Parrein:
quoi que je croye Mr. B.... un très-
onnête homme, on est persuadé ici que
n'est pas pour rien qu'il a été si avant dans
s intérêts de l'Angleterre: c'est pourquoi
vois pris la liberté de vous marquer qu'on
oit un singulier plaisir à la Reine, que je
ets à cet égard au nombre des particuliers,
lui faire présent d'un de ces Yachts, dont
ı se sert dans les Parties de plaisir, pour
n servir ici sur une Riviére.

Vous me ferez plaisir de me marquer le
ıtôt que vous pourez ce qu'on aura résolu
r l'affaire des Subsides; je persiste à croire
'il seroit avantageux pour nous ici, que
n crût que Leurs HH. PP. y auront dé-
miné les autres plûtôt que de s'y être lais-
: déterminer; car les Anglois afectent
t d'être les premiers mobiles de cette af-
re.

Je vous recommande à la garde du Tout-
iissant, & je suis, &c.

A Mr. l'Ambassadeur P. de Groot.

A la Haye le 11. Janvier 1669.

MONSIEUR,

Mr. *Silverkroon* m'a rendu votre Lettre 6. Novembre dernier. J'ai eu occasion m'entretenir fort au long avec ce Minil sur ce que vous me marquiez dans cette L tre, ainsi que dans vos précédentes, dispositions favorables que vous aviez tr vées en Suède pour la conclusion d'une troite Alliance avec la République, soit fensive, soit par raport au Commerce; I *Silverkroon* m'a aussi déclaré, que le Roi toute la Régence, étoient dans les mêr dispositions. Je lui ai demandé en quoi la l gence de Suède jugeoit que devroit consi cette nouvelle Alliance, & qu'est-ce que instructions portoient à cet égard au de-là Articles de l'Alliance renouvellée depuis avec le Comte de *Dhona*, & de la Trij Alliance conclûë à Londres le 25. Avri l'année derniére. Je n'ai pû tirer de aucune particularité, & il s'est seulem étendu en termes généraux, sur ce que Le HH. PP. savoient ce que la Suède pou contribuer à leur sûreté & à leur avanta qu'elle avoit toûjours à sa disposition un nombre de bonnes Troupes, quelques V seaux de guerre, & tous les Matériaux p la construction des machines de guerre,

rmement des Vaisseaux; que c'étoit à Leurs H. PP. à éxaminer ce qu'ils pouvoient er de ces Magazins pour leur service; il oûta plusieurs autres choses sur le même n, qui me firent conclure, que si Leurs H. PP. souhaitoient tirer quelques choses ces Magazins il faudroit qu'Elles missent main à la bourse; en un mot, que le but oit de stipuler avec Leurs HH. PP. un ibside annuel qui seroit l'ame de l'Allian- à faire. Mais comme la Régence obser- avec raison, selon moi, la maxime de entrer dans aucun Traité en vertu duquel e fût obligée de donner actuellement sans uïr d'un avantage présent, & seulement ns l'espérance d'obtenir du secours en ns & lieu, elle ne peut s'engager qu'à ré- mpenser la promesse de secours à venir par promesse de Subsides à venir, en contre- lançant toûjours les avantages présens a- c une utilité présente, & ne stipulant rien cet égard qu'avec une égalité réciproque i tienne la balance dans l'équilibre; c'est urquoi j'ai bien pris garde de donner lieu ns mes discours à Mr. *Silverkroon* de s'ex- iquer davantage sur la demande de quelque ibside. Néanmoins, si le Roi de Suède uloit que l'on augmentât les Subsides pro- is réciproquement par les Alliances précé- ntes, ou s'engager à une rupture ouverte, *ntra agressores omnes*, on pouvoit de ce té-ci y donner les mains: ainsi, notre tretien n'a eu aucune suite, & depuis ce ns-là on ne m'a fait aucune autre ouver- re.

Quant

Quant à l'envie qu'on témoigne de trait
ſur la maniére de fixer à Revel, Narva, &
le Commerce de Moſcovie, j'ai déclaré
Mr. *Silverkroon* qu'on donneroit les mains
ce côté-ci à tout ce qui pouroit y porter l
Négocians; mais que la République ne s'
bligera jamais à quelques conditions que
fût, à défendre à ſes Sujets de faire la rou
d'Archangel pour peu que quelques-uns d'e
tr'eux y trouvât ſon avantage; que j'av
déja déclaré la même choſe à Mr. le Con
de *Dhona*, & que je ne doutois pas qu
n'en eût donné avis à la Régence de Suè
En ſorte que cette affaire ne conſiſtoit pas
dreſſer quelque Capitulation réciproque
mais dans la bonne réſolution que le Roi
Suède devoit prendre & éxécuter, d'abo
& d'empêcher tous les Impôts, toutes
Exactions, les prétendus Priviléges des Bo
geois & Habitans des Villes Suèdoiſes de
Livonie, & toutes les autres véxations qui e
pêchoient les Marchands à faire le Co
merce de Moſcovie par l'entrepôt de
Villes, & les déterminoient à aller direc
ment à Archangel malgré le grand dét
qu'ils étoient obligez de faire: & que ſi
Grand Duc de Moſcovie entreprenoit d'e
pêcher le tranſport des Marchandiſes d
les Villes Suèdoiſes de Livonie, ſoit en
tabliſſant de nouveaux Impôts par quelq
défenſe, ou autres moyens ſemblables, Le
HH. PP. aideroient volontiers la Suède
s'y opoſer, autant qu'on le pouroit faire r
ſonnablement & avec équité. Voila où
choſes en ſont reſtées entre nous deux.

reſt

l'e, je trouve Mr. *Silverkroon* plein de bon-
volonté & très capable d'éxécuter quel-
e chofe d'avantageux aux deux Etats &
toute la Chrêtienté.

J'ai vû avec plaifir dans votre Lettre du
du mois dernier, la folidité des raifons
nt vous vous êtes fervi pour mettre Mr.
Chancelier au fait du Projet dreffé par Mr.
mbaffadeur *Temple* avec les Commiffaires
Leurs HH. PP. après en avoir conferé
ec Mr. *Appelboom.* J'efpére que l'on com-
ndra enfin où vous êtes, que l'on n'a
en cela qu'une très bonne intention, &
'on ne fera point difficulté d'autorifer Mr.
pelboom, ou quelqu'autre, à traiter à cet é-
d avec l'Efpagne, conjointement avec le
i d'Angleterre & Leurs HH. PP., afin
e l'on concoure unanimement à procurer
a Suède les Subfides promis. Vous a-
z très bien compris le fond de l'affaire de la
niére que vous l'avez voulu faire entendre
Chancelier, d'autant qu'il eft certain que
n côté l'Efpagne ne s'eft point abfolu-
nt obligée ni à la Suède, ni à l'Angleterre, ni
Leurs HH. PP., de payer ces Subfides, & que
l'autre côté l'Angleterre & Leurs HH. PP.
fe font engagées qu'à employer leurs bons
ices pour y faire confentir l'Efpagne, ain-
qu'il eft exprimé dans l'Article féparé qui
été dreffé fur cela feul. Et comme nous
renons de tous côtez que l'on s'imagine
la tout autrement en Suède, je crois qu'il
droit que vous inftruififfiez les princi-
ux Miniftres & Sénateurs de la vérité en
r faifant lire cet Article féparé.

Il

Il eſt encore certain, que par la Triple-Alliance la Suède étant devenuë Partie contractante de la Convention de la Haye qui y eſt inſerée, eſt obligée en vertu de l'Article V. de ladite Convention, de garantir le Traité d'Aix-la-Chapelle tel qu'il eſt, & de régler avec l'Angleterre & la République, les moyens & les forces particuliéres que l'on employera pour éxécuter ladite Garantie, le cas échéant. Or le premier & le ſecond Article du Projet ne contiennent autre choſe; et ſi l'on ſupoſe dans le premier Article l'éxécution de cette Garantie d'une maniére générale & ſans diſtinction & exception de lieu, c'eſt qu'on y eſt obligé en vertu du Traité d'Aix-la-Chapelle, dont je vous envoye la Copie, & dans lequel il eſt promis & ſtipulé, qu'il y aura une Paix perpetuelle entre les deux Rois, leurs Héritiers & Succeſſeurs, leurs Royaumes, Provinces, Païs, Sujets, &c. d'où il s'enſuit, ſelon moi, que s'il arrive que cette Paix vienne à être rompue dans quelque Royaumes, Provinces, ou Païs que ce ſoit par l'un ou l'autre des Contractans, ceux qui ſe ſont engagez ſimplement & ſans aucune réſerve ou exception à la Garantie de cette Paix, ſont obligez de contraindre l'Infracteur de toutes leurs forces à réparer cette infraction, conformément au Texte de l'Article V. de la Convention de la Haye, qui fait à préſent partie de la Triple-Alliance.

Quant à la propoſition faite dans l'Article troiſieme du Projet, d'accorder à l'Eſpagne de payer les Subſides, une partie

g

:nt comptant, & le reste par termes rai-
)nnables; l'intention de l'Ambassadeur d'An-
eterre & des Commissaires de Leurs HH.
P. n'a pas été de favoriser l'Espagne en
:la, mais de faire toucher l'argent à la
ıède. Néanmoins, si cette Couronne sait
ıelque moyen d'obtenir tout le Subside ar-
:nt comptant, soit directement par elle-
ême, soit par les bons offices promis &
ı'on est prêts à employer de la part de
Angleterre & de Leurs HH. PP., Leurs
autes Puissances & l'Angleterre sans dou-
en seront charmez; ainsi qu'on l'a décla-
à Mr. *Appelboom* avant de dresser ce Pro-
t, en lui protestant que l'Angleterre &
eurs HH. PP. embrasseroient toûjours sans
:siter tous les expédiens que la Suède leur
oposeroit pour faciliter le payement de ces
ıbsides. Outre cela, on a inséré dans ce
)isiéme Article un nouvel engagement en
veur de la Suède & qui consiste à lui faire
ucher 60. mille Ryksdalders par mois auf-
tôt & aussi long tems que ses forces, join-
s avec celles d'Angleterre & de la Répu-
ique, seront employées à l'éxécution de la
arantie; au lieu que, suivant la Triple-
lliance & sa Ratification, la Couronne de
ède est absolument obligée de prêter cet-
Garantie sans être assurée d'aucun Subsi-
: pour ce tems-là. Je me flate que Mr.
Chancelier & les autres Ministres com-
endront la chose telle qu'elle est, & que
r conséquent on expédiera au plûtôt les
)uvoirs nécessaires pour la conclusion de
tte affaire, pour laquelle l'Espagne a déja

envoyé le Pouvoir dont voici une Copie.

On a fait raport de ce Projet dans la der-niére Assemblée de Leurs N. & G. P. qı ont pris la Résolution ci-jointe, mais sı laquelle la Généralité n'a encore pris aucı ne conclusion ; néanmoins les Deputez « toutes les Provinces qui ont travaillé au Pr(jet comme Commissaires, ont déclaré poı leur particulier, qu'ils aprouvoient cette r solution, qu'ils la trouvoient salutaire & n cessaire, & qu'ils disposeroient leurs Con mettans, autant qu'il dépendroit d'eux, à donner leur consentement. La chose éta dans cet état, je crois que vous ne ferez p mal de disposer d'avance les Seigneurs de Régence de Suède à donner à Mr. *Appelboo* ou à telle autre Personne qu'il plaira au R(les Pouvoirs nécessaires en conformité. S tout je crois qu'il ne faut point perdre de ten & qu'on ne poura du moins refuser de conv nir au plûtôt sur le dernier article, qui stip le de quelle maniére on mettra les Païs-E Catholiques à couvert des attaques de France, au cas que le Roi d'Espagne vin mourir, d'autant que nous prévoyons q les Régens des Villes & les Habitans de (Provinces des Païs-Bas auront de la pein(consentir d'oposer une vigoureuse défens(la France, tant qu'ils ne seront pas assuı d'être vigoureusement soûtenus par les tr(Puissances Alliées, & cela non seuleme *rebus sic stantibus*; mais même au cas de cha gement causé par la mort du Roi d'Esp gne. Et suivant ce que j'ai négocié sur sujet ci-devant avec Mrs. d'*Estrades* & *Co*

ti

in, je crois que le Roi de France consentiroit sans peine dès à présent à cette occasion & à cette promesse sous l'assurance réciproque projettée dans cette Résolution.

Je ne sais de quelle Proposition faite à Leurs HH. PP. par le Roi de la Grande Bretagne, on a voulu vous parler ; je vous envoye ci-joint l'unique Proposition que M. l'Ambassadeur *Temple* m'a faite sur ce sujet, & il me semble qu'elle s'accorde avec la Résolution de Leurs N. & G. P.; il est vrai qu'au commencement le Roi d'Angleterre & ses Ministres ont fait quelque difficulté sur la Garantie générale proposée dans le premier article du Projet ; mais après plusieurs raisons alleguées de part & d'autre, tant de vive voix, que par écrit, & que Sa Majesté eût confronté la Garantie promise avec le premier article du Traité d'Aix la-Chapelle, Elle a pris la Résolution contenuë dans cet écrit ; quant aux autres articles du même Projet on s'est toûjours trouvé parfaitement d'accord.

Je finirai celle-ci en vous assurant à mon ordinaire, que je suis & serai toûjours, &c.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{\textit{26. Décembre 1668.}}{\textit{5. Janvier 1669.}}$

MONSIEUR,

Depuis mon arrivée ici je vous ai informé des diſpoſitions où j'ai trouvé, autant que j'ai pû le remarquer, tant les Régens de ce Païs que la Nation en général, par raport à la République & à ſes Habitans. Vous aurez remarqué ſans doute dans toutes mes Lettres, que comme l'opinion où l'on étoit d'obtenir bien-tôt de l'Eſpagne, par l'entremiſe de l'Angleterre & de Leurs HH. PP., les Subſides que l'on en prétend, avoit mis les eſprits dans l'intérêt des deux Etats, il étoit à craindre que le mécontentement que l'on auroit de ſe voir trompé dans ſes eſpérances, ou du moins de les voir tant reculées, cauſeroit un terrible refroidiſſement dans l'eſprit de ceux qui avoient compté là-deſſus; la choſe eſt arrivée comme je l'ai prévûë, & ce refroidiſſement augmentera tous les jours de plus en plus, ſi l'on ne trouve quelqu'expédient pour ſatisfaire ces Gens-ci ſur cet article des Subſides. Il paroît que les particuliers agiſſent avec plus de généroſité que le Public, que la Politique ne connoît pas d'amitié ſans intérêt, & que les Princes ou Etats qui peuvent faire aux autres du bien, ou du mal, prennent rarement les voyes de

la

la modération, & qu'ils donnent ſouvent d'une extrêmité dans l'autre. C'eſt pourquoi il auroit été à ſouhaiter qu'on eût encore plus engagé cette Couronne, & qu'on l'eût un peu plus gagnée, ſinon par le payement des Subſides, du moins par quelqu'autre moyen que fourniront ſans doute les propoſitions que Mr. de *Silverkroon* doit vous faire. Car quoi qu'il ſoit vrai que l'humeur de cette Nation ne ſimpatiſe avec aucune autre comme avec la notre, il n'eſt pas moins vrai que c'eſt une Nation qui a beſoin de beaucoup, & qui ne fait rien pour rien. Les avantages que pluſieurs de ceux qui ſont dans le Gouvernement tiroient en particulier, & tirent peut-être encore de la France n'ont pas tellement perdu toute leur vertu, qu'ils ne puiſſent encore en tems & lieu produire des effets très préjudiciables dans un Gouvernement où les Voix qui tiennent tête à ce Parti ne ſont pas trop nombreuſes *& tamen magis numero quum pondere prævalent*; & il eſt cônſtant, comme je l'ai déja marqué, que la France ne négligerien: & vous pouvez voir par la Copie ci-jointe d'une Lettre écrite à ce Roi-ci par celui de France, contre la coûtume, ſur la Lettre de recréance donnée à Mr. de *Pomponne*, que les termes en ſont trop obligeans, venant du Roi de France, & étant adreſſez à celui-ci, pour ne pas cacher quelque deſſein dont le ſuccès n'eſt pas deſeſpéré, après une Ambaſſade qui n'a pas réüſſi.

Ce n'eſt pas que je craigne que pendant la Minorité du Roi ce Royaume prenne des

intérêts contraires à ceux des deux Puiſſance
Maritimes auſſi conſidérables que ſont l'An
gleterre & notre République ; mais que l
Roi de France ſe pouroit contenter, au ca
qu'il voulût atenter quelque choſe, ce qu
pouroit bien arriver à l'occaſion des diſpute
ſur les limites, d'empêcher cette Couronn
d'agir ; & que d'un autre côté cette Couron
ne ne crût qu'Elle n'eſt pas obligée à la Ga
rantie fondée ſur la Triple-Alliance, tan
qu'on n'a point rempli les conditions qu'El
le a eûës particuliérement en vûë ; d'autan
plus qu'Elle prétend, comme vous verre
par les Ecrits ci-joints, que ces condition
auroient dû être remplies moins par ceux
l'avantage deſquels Elle a contracté, que pa
ceux qui l'ont engagée dans le Traité : &
Elle eſt d'autant moins contente de Leur
HH. PP. qu'Elle eſt perſuadée qu'il ne man
que pas au Roi d'Angleterre qu'Elle n'avoi
déja été payée ; mais ſeulement à Leurs HH
PP., qui n'ont pas voulu conſentir à avan
cer les ſommes néceſſaires. Vous ſaure
mieux que moi ſi la choſe eſt ainſi, ou
les Anglois ſont les Auteurs de cette opi
nion. Quoi qu'il en ſoit, il ſeroit à propos qu
l'on pût effacer cette mauvaiſe impreſſion.

Quant aux deux Ecrits que je vous envo
ye, l'un contient les raiſons de leurs préten
tions, & l'autre, des Extraits des Lettre
qu'ils alléguent. Mr. le Chancelier les
communiquez confidenment à M. *Thinne* En
voyé Extraordinaire du Roi d'Angleterre
avec lequel j'ai vêcu en très bonne intelli
gence depuis que je ſuis ici, & qui me le

auſſi communiquez en confidence. J'en i fait tirer une Copie à la hâte, ainſi elle ſe-a pleine de fautes, d'autant que je n'ai pas u le tems de la revoir; mais quelqu'un qui ntend bien le Latin pourra la corriger. Je rois que le Chancelier a donné lieu à la ompoſition de ces Piéces, & que l'Auteur ſt Mr. *Ereſteyn*, dont la ſévérité paroît ans les derniers mots que j'ai ſoûlignez, & ue le Sénat a deſaprouvez; je les y ai néan-noins laiſſez; mais je vous prie de les ôter es Copies que vous pouriez communiquer d'autres, parce qu'il ne ſeroit pas mal à ropos qu'on ignorât ici que nous en ſa-ons quelque choſe. J'ai avoué dans le mo-nent à Mr. *Thinne*, que j'ai tiré Copie de es deux Ecrits, il ſouhaite qu'on le commu-ique à Mr. *Temple*, mais non pas à Mr. *Appelboom*.

Si j'oſois dire librement mon ſentiment ſur le payement des Subſides, j'avoûrois que je crois que, ſelon toutes les aparen-ces, l'on pouroit aiſément y engager la Rei-ne d'Eſpagne à la faveur d'un nouveau Trai-té & d'un Engagement plus étroit, & qu'il ſeroit d'un autre côté plus à propos de diſpoſer cette Couronne, par l'eſpérance de ce payement, à entrer dans ce Traité, & en même tems à donner les mains à une Alliance avec l'Empereur, qui devroit ſe conclure en même tems. Rien ne pouroit tant preſſer la concluſion de ces Traitez que l'intervention du Roi de la Grande Breta-gne & de Leurs Hautes Puiſſances, qui pouroient envoyer leurs Députez dans l'en-

droit où se feroit cette Négociation.

Dès qu'elle auroit été portée à une co[n]clusion telle qu'on l'auroit souhaitée, peu[t]-être ne seroit-il pas dificile d'obtenir [le] payement entier des Subsides, ce qui fero[it] un effet merveilleux, puis que cela donn[e]roit occasion, tant aux Sujets de cet[te] Couronne, qu'à ceux de l'Etat, d'obtenir [le] payement de leurs justes prétentions, [ce] qui n'arrivera pas, selon toutes les aparen[ces], si ces Subsides ne sont payez que p[ar] portion, parce qu'alors ils resteront ent[re] les mains des Grands, & se dissiperont sa[ns] que ceux-là s'en ressentent, qui nous e[n] auroient eu le plus d'obligation, car il e[st] certain qu'il y a ici plusieurs particulie[rs] qui ont plus ou moins à prétendre de [la] Couronne, & qui n'en seront jamais paye[z] s'ils ne le sont pas de cet argent qu[e] l'on n'espére que des bons offices de Leu[rs] Hautes Puissances.

Je vous prie de m'excuser si celle-ci e[st] si longue & écrite avec tant de liberté, [&] d'être persuadé que je ne souhaite rie[n] tant que le bien de la Patrie, & l'occasio[n] de vous témoigner combien je suis, &c.

A

A Mr. l'Ambaſſadeur P. DE GROOT.

A la Haye le 8. Fevrier 1669.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit le 11. du paſſé fort au long s conſidérations qui devoient engager, à on avis, la Couronne de Suède à autoriſer ns delai les Miniſtres qu'Elle a ici à conure la Convention, dont le Projet a été eſſé le 5. Octobre dernier par Mr. *Temple* ec les Commiſſaires de Leurs HH. PP., de concert avec Mr. *Appelboom*, de la maiere qu'il eſt compris dans la Réſolution de eurs N. & G. P. que je vous ai envoyée par a derniére. Depuis ce tems-là nous avons fin terminé l'affaire des Subſides avec l'Eſgne, qui a envoyé à Mr. l'Ambaſſadeur *amarra* Pouvoir de paſſer & de ſigner un gagement conforme au Projet qu'on avoit eſſé à cet effet, & que je vous envoye -joint, No. 1., Auſſi-tôt que nous lui auns remis la Garantie paſſée conformement l'Article premier du Projet du 5. Octobre ernier. Mr. l'Ambaſſadeur *Temple* & les ommiſſaires de Leurs HH. PP. ont dreſſé our cela, avec la participation de Mr. *Apelboom*, l'Acte dont vous trouverez ici la opie, No. 2., comme auſſi un Projet d'augentation des forces que les Membres de la riple-Alliance employeroient en cas de rup-

O 5 ture,

ture, dont Dieu veuille nous préserver, pou
éxécuter vigoureusement la Garantie; vou
en trouverez la Copie ci-jointe, N°. 3. O
a remis ces trois Ecrits aujourd'hui entre l
mains de Mrs. *Appelboom* & *Silverkroon*, q
ayant été à Amsterdam, n'en sont reven
qu'hier; sans doute qu'ils les envoyeront au
par cette Poste-ci. La Régence de Suède i
doit point perdre de tems, & elle doit d'abo
les aprouver, & les ayant mis dans la meilleu
forme, les signer, les sceller, & les re
voyer, de peur que l'Espagne, qui a à prése
l'argent néceſſaire pour le payement des Su
sides, ne l'employe à autre chose. J'atten
avec impatience l'avis que vous m'en donn
rez.

Je crois qu'on ne doit pas auſſi négliger l
Princes de *Brunswick* & de *Lunenbourg*,
comme nous savons de quel poids sont a
près d'eux les sollicitations de la Suède; ai
j'ai crû qu'il étoit de mon devoir de vous pr
poser si vous ne pouriez pas disposer la R
gence Suèdoise à employer ses bons offic
auprès de ces Princes pour les engager da
la Triple-Alliance, & les porter à dresser
Acte de leur acceſſion.

Quant aux affaires de Moscovie, & à
que le Roi de Suède semble en apréhende
vous pouvez être assuré que Leurs HH. P
secoureront toûjours la Suède dans ses bo
nes intentions, conformément à la décla
tion par écrit que Leurs HH. PP. en o
donnée à Mr. *Appelboom*: mais nous serio
bien aise d'être informez de ce en quoi co
sistent les contraventions des Moscovites,
qu

quoi la Couronne de Suède se plaint, & des Articles des Traitez precédens, ausquels les contraventions donnent atteinte; c'est sur quoi ni Mr. *Appelboom*, ni Mr. *Silverkroon* n'ont pû donner de justes informations à Leurs HH. PP.

J'ai éxaminé avec attention le raisonnement que vous m'avez envoyé dans votre Lettre du 5. du passé, & je l'ai communiqué à Mr. *Temple*, & nous sommes tombez d'accord que l'on n'avoit jamais vû de déduction plus travaillée, moins forte & moins concluante; mais puis que la Couronne d'Espagne a enfin été disposée par les instances de l'Angleterre & de Leurs HH. PP. à payer les Subsides à la Suède, il est inutile de réfuter cet Ecrit.

Un des domestiques de la Reine *Christine* m'a fait savoir, que la Régence de Suède avoit ôté à Sa Majesté la disposition directe des fonds affectez à son entretien, & qu'on avoit ordonné à tous les comptables dans les terres qui lui avoient été assignées pour cet effet, de porter les revenus directement au Tresor Royal, qui les fera compter à cette Princesse. Comme cette Résolution a été prise seulement sur une Lettre que cette Reine a écrite de Hambourg à la Régence avec un peu trop de chaleur, on se flate que l'on pouroit obtenir par l'intercession de quelques amis, que les affaires fussent remises dans leur état précédent: je vous prie donc d'y employer vos bons offices. Je me suis chargé de vous informer de ce que je viens de vous marquer afin que vous vous interessiez

pour cette Princeſſe au cas que vous viſſiez jour à réüſſir; mais que je craignois qu'on ne traitât cela d'affaire domeſtique, & qu'on ne trouvât mauvais que les Miniſtres étrangers s'en mêlaſſent; ainſi je laiſſe à votre ſage diſpoſition de faire à cet égard ce que vous jugerez convenable; je ſuis, &c.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{14}{24}$ Janvier 1669.

MONSIEUR,

Mr. *Thinne* qui eſt une Perſonne de diſtinction, & qui a de gros biens, qui a réſidé ici comme Envoyé Extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne pendant deux ans ayant reçû ordre du Roi ſon Maître de faire place au Comte de Carliſle qui vient ici en Ambaſſade, j'ai crû, puis qu'il eſt réſolu de paſſer par la Haye, que je ne devois pas lui refuſer une Lettre pour vous l'adreſſer, afin de lui donner une occaſion de vous voir, d'autant que vous pourez aprendre de lui avec pluſieurs particularitez la ſituation des affaires en ce Païs-ci. Depuis que je ſuis ici j'ai vêcu avec lui dans une étroite correſpondance, & je lui ſuis redevable de plus des connoiſſances utiles que j'y ai faites. Je l'ai d'autant plus eſtimé, que j'ai trouvé en lui un zèle égal à ſa fidélité pour ſon Maître,

&

& pour les intérêts de ses Alliez, & qu'il ne témoigne pas moins de passion à présent pour le bien de notre République, quoi qu'il en ait été l'ennemi déclaré pendant la derniere Guerre.

Personne ne peut vous instruire mieux que lui des intrigues de cette Cour-ci, & combien il sera nécessaire de seconder ceux qui s'oposent au Parti François, avant qu'ils succombent, parce qu'alors les choses seroient sans remede. Je suis persuadé que vous y ferez attention autant que la chose le mérite & que vous y donnerez les mains autant qu'il sera nécessaire; je prie Dieu de vous combler de ses graces, & croyez que je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{23\ Janvier}{2\ Fevrier}$ 1669.

MONSIEUR,

J'ai reçû votre Lettre du 11. Janvier dans laquelle j'ai trouvé le premier Article du Traité d'Aix-la-Chapelle, le Projet du 5. Octobre dernier, la Résolution de Leurs N. & G. P. du 10 Décembre, le sentiment du Roi d'Angleterre sur la Garantie, & le Plein-Pouvoir du Roi d'Espagne pour la conclusion d'une nouvelle Ligue défensive. Je ne manquerai

point de faire uſage de toutes ces Piéces dan l'ocaſion, ſuivant l'intention de l'Etat, & d la maniére que vous me preſcrivez, auſſi tôt que les Régens de ce Royaume ſeront d retour ici, c'eſt à dire, environ dans quinz jours. Je dois vous dire, en réponſe à vo tre Lettre, que Mr. *Silverkroon* m'a décla ré avant ſon départ d'ici, ainſi que Mr. l Chancelier me l'a fait entendre depuis dan les entretiens que j'ai eus avec lui, que cett Couronne préférant à toute autre l'amitié d Leurs HH. PP., avoit reſolu de faire avec El les une plus étroite Alliance& qu'Elle avoi fait partir Mr. *Silverkroon* pour ce ſujet, & pour vous faire ouverture de ce qu'Elle devoi contenir. Je n'ai témoigné aucune curioſit d'en découvrir aucune particularité, parc que je me perſuadai qu'on vouloit vous e faire les premiéres ouvertures, & que j'e aurois enſuite connoiſſance aſſez à tems, ſ Leurs HH. PP. jugeoient que la choſe méri tât leur attention. Autrement je n'aurois pa manqué de deſabuſer Mr. *Silverkroon*, & le autres Seigneurs de la Régence de ce Païs ſi je les avois trouvez dans l'opinion que dans la circonſtance préſente, Leurs HH PP. vouluſſent faire quelque Alliance à d'autre conditions que d'une obligation reciproque En effet, mon ſentiment eſt, que tout Trait entre Princes & Etats, doit toûjours être é gal, ſi ce n'eſt que l'un des deux ſoit oblig de faire quelque dépenſe extraordinaire pou la defenſe de l'autre; car non ſeulement il y a de la honte pour celui qui donne comme pour celui qui reçoit; mais même il n'eſ
guér

guére possible qu'il y ait une véritable & mutuelle estime entre deux Princes ou Etats contractans dont l'un paye & l'autre vend l'Alliance commune. J'ai parlé sur ce ton-là à Mr. *Steno Bielke*, lors que je l'ai entretenu au sujet d'une nouvelle Ligue avec l'Espagne; je l'ai fait entrer dans mon sentiment, & je l'ai convaincu qu'il ne seroit ni honorable, ni raisonnable, si l'on faisoit un nouveau Traité avec l'Espagne, d'en éxiger quelque Subside, si non pour le tems qu'on seroit obligé de mettre des troupes sur pied pour sa défense, ou de faire pour elle quelqu'autre dépense extraordinaire. Mais tous les autres Sénateurs sont ici d'un avis tout contraire.

Je dois néanmoins ajoûter ici, que quoi que je juge d'un côté qu'il n'est pas honorable pour un Etat, ni même fort utile, de s'allier avec un autre sous condition de payer des Subsides publics, qui ne sont d'aucun avantage pour les particuliers; d'un autre côté je suis d'avis qu'on ne doit point négliger l'avantage qu'on peut tirer d'une judicieuse distribution de quelques sommes d'argent, sur tout dans un Royaume, où tout est fort cher, où l'on a coûtume de depenser plus que l'on a, où l'on ne fait rien pour rien, où chacun preféré le particulier au public; en un mot, où personne ne feroit un pas pour le public s'il n'étoit assuré d'y trouver son intérêt particulier. Il y a des Seigneurs ici qui ont 60. à 70. mille Ryxdaldres de revenu qui ne leur sufisent pas; il y en a d'autres qui sans avoir des revenus extraordinaires dépensent tous

les

les ans en vin feulement quatre à cinq mille Ryxdalders. Enfin, il n'y en a pas un qui n'ait befoin, ou des *revenans-bons* de la Guerre, ou des libéralitez de leurs Alliez. C'eft par ce moyen que la France a toûjours ici un Parti formé; c'eft par ce moyen que le Roi d'Angleterre l'a emporté dans la derniére Guerre; & c'eft ce moyen qu'il faudra mettre en œuvre, fi l'on veut engager cette Couronne à quiter abfolument le Parti de la France pour entrer dans des intérêts contraires.

Je trouve même que c'eft le plus court, le moins fomptueux & le moins préjudiciable, puis qu'avec 20. milles Ryxdalders de préfens on fera plus qu'avec 200. mille de Subfide. Mr. *Thinne* vous dira de bouche comment & à qui il faut les diftribuer; & il eft d'avis qu'on doit obliger l'Efpagne à faire cette dépenfe, & que fi on ne peut l'y faire réfoudre, l'Angleterre & Leurs HH. PP. ne doivent pas balancer à s'en charger. Il y a quelque tems que j'ai pris la liberté de vous repréfenter, que j'étois averti de bonne part qu'on feroit un grand plaifir à la Reine en lui faifant préfent d'un petit Yacht pour aller d'ici à une maifon de plaifance que Sa Majefté fait bâtir; car je ne mets point de diftinction à cet égard, entre cette Princeffe & les particuliers, d'autant plus qu'elle n'a rien à dire par raport aux finances & qu'elle eft fouvent fans argent; ce préfent ne peut coûter plus de deux milles Ryxdalders, & l'on s'imagine ici que l'argent ne tarit pas chez nous; fi vous pouviez engager l'Amirauté d'Amfterdam à faire cette dépenfe, je fuis
fûr

ir qu'on pouroit tourner ici les choses de
ıaniere que cette Amirauté retrouveroit bien
. valeur de ce Yacht, dans l'achat des Ca-
ons que cette Amirauté négocie à présent,
dont la disposition est réservée à la Cou-
›nne.
Il est vrai que ce qu'on éxige à présent de
Suède n'excéde pas les obligations où le
oi est entré par le Traité de la Triple-Al-
ance; mais vous savez combien l'on peut
sément se dégager, lors qu'on manque de
onne intention, sur tout lors que la rupture
: la Paix, qui a toûjours quelque prétexte,
isse aux Garants la liberté de juger qui a été
gresseur. C'est pourquoi je crois qu'il se-
›it tres-avantageux de mettre, de quelque
ıaniére que ce fût, un petit nombre de Sei-
neurs de cette Régence dans nos intérêts.
Je suis entiérement de votre avis par ra-
›rt au Commerce de la Moscovie par la Li-
onie, & il faut qu'il soit ce qu'on nomme
acultatis, & non pas *necessitatis*. Ceux qui
êteront ici la main à cette affaire seront du
ıême avis, sur tout Mr. le Chancelier qui
de gros biens en Livonie, & qui s'intéresse
on seulement au rétablissement du Com-
ıerce dans cette Province; mais même au
:dressement des abus & des désordres qui
y sont glissez avec le tems par l'inatention
u par les malversations des Gouverneurs,
'est pourquoi il profitera volontiers de l'oc-
asion d'y faire recevoir un nouveau Régle-
ıent autorisé par un Traité, & de le faire
bserver à la rigueur pour satisfaire au Trai-
:: & comme tout ce que l'on fait par raport
à

à l'engagement de cette Couronne en faveu
de l'Espagne est contre le sentiment & le
maximes de ce Ministre, qui n'en a pas pou
cela moins de crédit ici, je crois qu'il sero
avantageux de ne pas manquer quelqu'aut
occasion de faire quelque chose qui pût l
être agréable. Dès qu'il sera de retour je l
parlerai encore sur cette affaire, & en atte
dant j'en confererai avec quelques Marchan
d'ici qui connoissent à fond ce Négoce, po
voir si nous pourions concerter quelque cho
qui fût agréable des deux côtez, ce dont
ne manquerai pas de vous faire part.

Je prie Dieu qu'il vous conserve la san
pour le service de notre chére Patrie.
suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{3}{13}$ Février 1669.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du 2. de ce mois j
eu occasion de faire une visite à Mr.
Chancelier qui étoit venu ici pendant l'a
sence de la Cour & des autres Sénateu
pour assister à une Nôce. Je lui ai pa
fort au long sur les affaires qui sont le s
jet de votre derniere, & particulierem
sur une plus étroite Alliance avec l'Es
gne, afin de faciliter le payement des Su
sid

:es, & sur le Commerce de la Moscovie · la Livonie, qui est une affaire à la-:lle je sai qu'il s'intéresse.

Je ne lui cachai point, sur le premier icle, que j'avois parcouru à la hâte, un rit qu'on m'avoit prêté sous le seau du ret, & que je sai avoir été composé , & qui renferme plusieurs raisonnemens lesquels on tâche de prouver que cet-Couronne est en droit d'éxiger du Roi ngleterre & de Leurs HH. PP. le paye-nt des Subsides.

Son Excellence me demanda comment ois eu cet écrit & ce que j'en jugeois. lui dis sans detour, que je l'avois eu Mr. *Thinne* à qui son Excellence l'a-it confié; après que je lui eus fait com-:ndre qu'on ne l'avoit pas fait composer ur le tenir caché, mais bien pour le faire ir, sur tout à ceux contre qui on formoit te prétention; & qu'il étoit vrai-semblable : son Excellence avoit jugé qu'en le com-iniquant à Mr *Thinne*, c'étoit le moyen m'en donner connoissance sans être obli-de me l'envoyer directement. Je lui dis, raport à l'Ecrit même, que j'avois trou-en le lisant, que celui qui en étoit l'Au-ır devoit être une Personne d'un génie sub-autant que savant; mais que son Excellen-ne devoit pas trouver mauvais, si en sa-faisant sa curiosité, je lui déclarois, que vois trouvé qu'on avoit employé fort mal propos, ou, pour mieux dire, tout à t à rebours les raisonnemens que cet Ecrit ntient.

Qu'il

Qu'il me sembloit que lors qu'il s'agiss de conclure quelque Traité, d'établir quelqu Loix, ou de faire quelques Ordonnances, devoit faire attention aux raisons & aux m tifs qui y donnoient lieu; mais que qua une fois les choses étoient faites & établies, n'étoit plus la Raison qui regloit la Lo mais la Loi qui régloit la Raison; & c pour en obtenir l'éxacte observation, il fisoit d'en alléguer les simples termes; c je ne prétendois pas nier qu'il y eût eu raisons qui, avant d'entrer dans les enga mens qui sont une suite de la Triple-Allia ce, auront été alleguées par le Comte *Dhona* pour assurer le payement des Subsid mais que l'affaire ayant été ensuite concl on ne pouvoit éxiger du Roi d'Angleterre de Leurs HH. PP. que ce qui étoit conte dans les termes formels qui expriment le engagemens dans le Traité. J'ajoûtai q j'avois remarqué avec étonnement qu'on roit même des conséquences contre Le HH. PP. des bons offices qu'Elles ont e ployez auprès de la Reine d'Espagne & ses Ministres pour procurer le payement Couronne de Suède: ce qui pouroit ê cause, si Leurs HH. PP. en étoient inf mées, qu'Elles ne voudroient plus contin leurs instances, si elles croyoient qu'on vo lût interprêter à leur préjudice les rais dont Elles pouroient se servir pour persua la Cour d'Espagne.

Mr. le Chancelier, me répondit en so riant, après m'avoir écouté fort tranqu ment, qu'il étoit charmé que nous nous tro

vassio

ions de même ſentiment; qu'il étoit vrai
'l n'avoit confié cet Ecrit à Mr. *Thinne*
parce qu'il avoit jugé que c'étoit le meil-
moyen de le faire parvenir juſqu'à moi,
ue, par raport au contenu, il en avoit
ré le même jugement auſſitôt qu'il en avoit
la lecture dans le Sénat; qu'ainſi je pou-
être perſuadé que la Régence n'avoit au-
e envie de s'en ſervir publiquement contre
que ce ſoit; qu'il ne pouvoit me nier
on s'étoit flaté ici que Meſſieurs les E-
, qui ſont ſi pécunieux, & qui ont un ſi
id intérêt à la conſervation des Païs-Bas,
ar conſéquent à maintenir la Paix par le
yen de la Triple-Alliance, ſe feroient inté-
ez au payement de cette Couronne, &
roient point fait dificulté d'avancer le
itant du Subſide, puis que cela auroit mis
Royaume en état d'entretenir un plus grand
ibre de troupes, & obliger plus efficace-
it la Reine d'Eſpagne, avec les Miniſtres
aquelle ceux de cette Couronne n'a-
nt jamais traité directement, à ſatisfaire
s promeſſes. Je lui répondis qu'il n'i-
roit pas que ce n'étoit point l'uſage dans
ionde de faire plus, ſur tout en matiére
eboursement, que ce à quoi l'on étoit
gé, ſur tout dans un Etat où les finan-
apartenoient au public, & non au Prin-
comme dans un Royaume, & dont l'ad-
ſtration plûtôt que la diſtribution com-
d'un bien Public, étoit confié à la Ré-
e, ſuivant un certain ordre établi. Je
occaſion de-là d'expliquer à ſon Excel-
e la conſtitution de notre Gouvernement
à

à cet égard, & de lui faire comprendre qu
n'étoit pas aussi facile qu'on se l'étoit pei
être imaginé, particuliérement en tems
Paix & lors qu'il n'y avoit pas un besoin
sible, d'engager le Peuple, d'autant que nc
n'avions ni domaines ni revenus d'où l'on
tirer cet argent, à fournir une somme si co
sidérable pour payer les dettes d'un tiers
être transportée dans un Païs d'où nous n
pourions faire revenir un sou dans le Pa
sur tout d'autant plus que les dépenses de
derniére Guerre ont tellement épuisé la p
part des Provinces qu'elles n'avoient pû
qu'à présent fournir leur Contingent des so
mes que l'Etat doit au Roi de Dannema
& aux Princes de Lunenbourg. Que si
Province de Hollande avançoit cet arg
pour les autres Provinces, comme son
cellence paroissoit l'entendre, elle s'exp
roit au hazard de n'en être jamais rembo
sée non plus que des autres sommes qu
sont déja dûës par les autres Provinces,
tre qu'en surchargeant ses Habitans à c
occasion, plus que ne le feroient ceux
autres Provinces, elle donneroit lieu à
sieurs d'entr'eux, qui ne sont attachez aux
les où ils demeurent par les Benefices do
jouïssent de la part de la Régence, & par l
vantages qu'ils trouvent dans leur Comme
d'aller s'établir dans quelque Province vo
moins surchargée, ce qui priveroit celle de l
lande d'une bonne partie de ses revenus qui
sistent dans la consomption de ses habit

Je m'aperçûs que son Excellence se
doit à mes raisons, c'est pourquoi j'empl

ut de nouveau celles que je lui avois déja
:guées pour le convaincre de la néceſſité
:'il y avoit d'envoyer au plûtôt des ordres
ur conclure avec l'Eſpagne le Traité pro-
ſé par le Roi d'Angleterre, & par Leurs
H. PP., pour l'avantage de cette Couron-
, puis que l'on obtiendroit par ce moyen
payement des Subſides, que l'on n'eût
ut-être jamais obtenus autrement, & que
n ne s'engageoit à rien plus qu'à ce qu'on
oit déja obligé par le Traité de la Triple-
liance, c'eſt à dire la Garantie de celui
Aix-la-Chapelle. Que tout étoit prêt
ur la concluſion de cette affaire, que
Roi d'Angleterre avoit envoyé ſon ſen-
nent ſur cela par écrit, que le Connêta-
: de Caſtille avoit reçû les Pouvoirs né-
ſſaires, & je lui donnai Copie de ces
ux Piéces qu'il n'avoit point encore
ës, que *l'Iſola* qui pouvoit beaucoup fa-
iter cette Négociation, étoit à la Haye;
fin, que tout étoit prêt pour conclure
tte importante affaire ſi l'on vouloit ici
joindre aux autres Alliez, & choiſir
ur cela la Haye au lieu de Hambourg,
donner les Plein-Pouvoirs à Mr. *Appel-*
om, ou à quelqu'autre à la place de Mr.
Général *Wrangel*; que cette affaire é-
it d'une nature à ne pas s'améliorer par les
lais; que l'armement du Roi de France
ntre le Duc de Lorraine pouroit donner
caſion à quelqu'autre deſſein, & que les
oſes étoient ſur un pied à préſent, qu'on
rrêtoit moins à la foi des Traitez, qu'on
: penſoit à profiter de la foibleſſe de ſes
voiſins,

voisins. Sur quoi je montrai à son Exce lence une Lettre que j'avois reçûë le mê me jour de l'Evêque de Straesbourg, qu témoignoit, malgré ses engagemens ave la France, qu'il craignoit extrêmement le maux qui pouvoient naître de cette Gue re contre la Lorraine, & j'en concl qu'il étoit de la prudence de tous les I tats de s'oposer par toutes sortes de moyen permis à l'acroissement formidable des fo ces de la France. Son Excellence me r pondit à ceci, que cette Couronne devo faire plusieurs réfléxions sur ce sujet, f tout puis qu'elle étoit encore en Allian avec la France dont les Ministres la so citoient tous les jours, jusques-là mên que Mr. *Russeau* que j'avois rencontré da son vestibule, venoit de lui remettre u Lettre de Mr. de *Pompone* sur ce suje qu'on ne devoit pas faire moins d'atte tion à l'honneur qu'aux intérêts du R son Maître; qu'il ne convenoit pas à l'i qu'on obligeât ce Prince à stipuler par u nouveau Traité, ce qui lui étoit dû par u précédent; & que ses intérêts en souf roient si on lui payoit par termes, ce qu' avoit promis de lui payer comptant; enfi qu'il n'y avoit aucune raison à vouloir q cette Couronne s'engageât à une Garan Générale de toutes les terres du Roi d'E pagne dont la plûpart sont situées de m niere, que les troupes Suèdoises ne po voient en aprocher. Je lui repliquai, q le Roi pouvoit trouver son intérêt n seulement dans la Paix de toute la Chr

tier

ienté que nous avions tant à cœur; mais nême en ce qu'il obtiendroit des Subſides, u'on ne pouvoit trouver d'autre moyen de ui faire payer; que pour ce qui étoit de ſon onneur, on auroit ſoin de le ſauver *in modo Tractandi*, puis qu'avant de faire ce nouveau Traité où il ne ſeroit pas néceſſaire de faire nention des Subſides, on pouroit lui donner es aſſurances qui lui ſeroient payées en ver- u du premier Traité, auſſi-tôt que la Reine 'Eſpagne ſeroit aſſurée de ſon nouvel engagement. Que dans le Traité à faire on pouoit convenir de la maniére dont on s'y prenroit pour faire diverſion aux armes de France, au cas que Sa Majeſté Très-Chrêtienne ttaquât le Roi d'Eſpagne en Italie, ou aux nvirons: que par raport à l'Alliance où cette Couronne étoit encore avec la France, Leurs IH. PP. ſe trouvoient dans le même cas; qu'Elles n'avoient pas la moindre intenon de donner ocaſion à quelqu'infraction e leur Alliance, & qu'Elles ne pouvoient roire que la Garantie d'une Paix ſolemnelle aite par leur entremiſe entre deux Parties qui étoient également diſpoſées, pût cauſer la noindre jalouſie, ou altérer la bonne intelligence avec l'une ou l'autre des Parties; ſur out puis que l'on eſt dans l'intention d'acorer la Garantie autant à l'une qu'à l'autre, que l'on n'a d'autre vûë que de conſerver tranquilité & le repos dans la Chrêtienté, n s'opoſant aux entrepriſes de celui qui vouoit la troubler. Enfin, qu'on avoit lieu de raindre avec raiſon que la France, vû ſes orces exceſſives, ne ſoit en état de l'entre-

 pren-

prendre avec moins de péril que person ne.

Enfin, son Excellence me promit qu'aussi tôt que les Membres de la Régence seroier de retour ici, ce qui ne pouvoit tarder plu long tems que la semaine prochaine, il e feroit la proposition, & verroit d'abord que biais cette affaire prendroit; mais il contint à insister sur le prompt payement des Subsides sans quoi, disoit-il, il n'y auroit rien à fair J'ai déja pris la liberté de vous représenter l raisons qui me faisoient croire que le prom payement de ces Subsides feroit ici un bon e fet, sur tout par raport aux Habitans de Ho lande qui ont ici des prétentions; j'ajoûter ici, avec votre permission, un expédient q m'est venu dans l'esprit depuis mon entr tien avec le Chancelier; ce seroit que la R ne d'Espagne remît ici le tiers argent com tant, en donnant des sûretez pour le pay ment des deux autres tiers, sans quoi on sera jamais satisfait ici, & que le Roi d'A gleterre & Leurs HH. PP. avançassent alo argent comptant, chacun un de ces tiers, condition qu'on en satisfît aux prétentions c Sujets des deux Etats, ce que Mr. le Cha celier a déja aprouvé. Alors on pouroit e gager sous main les habitans de Hollande ceux d'ici qui ont des prétentions à avan cet argent qu'on leur laissera en payemen puis que de cette maniere ils tireroient le entier payement des Subsides de l'Espagne lieu de le recevoir de la Caisse du Royaum & qu'il est à craindre que s'ils perdent ce occasion, ils n'en retrouveront de long te

re

ne qui pût leur procurer un payement cer-
ain. Je crois que les deux prétentions
le feu *Elie Trip* & de *Thomas Cletscher*
eroient au moins un tiers des Subsides;
le sorte que Leurs HH. PP. obligeroient
ette Couronne sans s'incommoder en au-
une maniere, & rendroient un grand ser-
ice à leurs Sujets, qui, j'en suis persua-
lé, accepteroient volontiers ces condi-
ions, sur tout, si l'on peut obtenir ici,
e à quoi je travaillerai, qu'après que ces
retentions auront été liquidées ici, elles
oient payées en Hollande. J'en parlerai
Mr. *Cletscher*, qui est à la Campagne,
ussi-tôt qu'il sera de retour ici; si vous
ouliez de votre côté écrire sur le mê-
ne sujet à Mr. *Joseph Coeymans*, je crois
ue nous mettrions cette affaire en bon
rain d'être bientôt terminée. J'allois fi-
ir celle-ci, lors que je reçois une visite de Mr.
e Sénateur *Benthora*, dont Mr. *Thin-
e* vous parlera, & qui m'assure qu'il
ontribuëra de tout son pouvoir au suc-
ès de l'affaire qui est sur le Tapis. Je
uis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{17}{27}$ *Février* 1669.

MONSIEUR,

Aussi-tôt que j'eus reçû hier votre Lettr du 8. avec les Piéces incluses, savoir l Projet d'engagement pour le payement de Subsides, la Garantie en conformité d l'article I. du Projet de la Haye du 5. Oc tobre dernier, & le Projet pour l'augmen tation des forces qui doivent servir à l'é xécution de la Garantie, j'ai envoyé de mander visite à Mr. le Chancelier & au principaux Sénateurs, & j'y ai employ toute la journée d'hier & une partie de ce le-ci. Je ne vous ferai point un détail de Entretiens que j'ai eus avec eux & sur tou avec le Chancelier sur ce sujet, vous aure vû dans ma derniére ce que l'on prétend d ce côté-ci, & les raisons que j'ai alleguées e leur répondant; je vous dirai seulement qu le Chancelier m'a assuré qu'on envoye pa cette Poste les Pouvoirs pour la conclusio du Projet en question, tant à Mr. *Appe boom* qu'à Mr. *Marchal* Conseiller du R dans le Duché de Bremen, à qui on donn ordre en même tems de prendre la route d Hollande sans perdre de tems. Leurs In tructions consisteront, autant que j'ai pû

p

pénétrer, à perfectionner, *circà modum executionis*, le Projet qui concerne l'étenduë de la Garantie, tant par raport à la France qu'à l'Espagne. J'ai remarqué aussi que l'on voudroit ici prendre des précautions pour ne pas être obligé d'éloigner trop leurs forces de leur centre; & particuliérement de régler les Subsides qu'on leur payeroit alors par mois, sur le nombre des Troupes qu'ils seroient obligez d'employer, & par conséquent de stipuler plus à proportion pour seize que pour douze mille hommes, ainsi qu'ils l'ont pratiqué dans les Traitez semblables qu'ils ont fait avec la France; à moins qu'ils ne fassent réfléxion sur ce que je leur ai dit par raport au premier Article, & que Mr. le Chancelier ne considére qu'en tems & lieu il sera plus facile qu'à présent de régler de quelle maniére on procédera à l'éxécution de cette Garantie; sur tout quand on sera d'accord sur le nombre des Troupes que chacun devra fournir; d'autant que les expressions dont on est obligé de se servir en prenant ces précautions choquent souvent davantage que les Ligues & la Garantie même, dont il faut espérer que l'éxécution ne sera jamais nécessaire, parce que l'aparence d'un mauvais succès contre tant de forces réünies, ne manquera point de faire perdre à la France l'envie qu'elle auroit euë d'ailleurs d'entreprendre quelque chose. Quant au second article, c'est-à-dire, de régler les Subsides de chaque mois sur le nombre des Troupes, je trouve qu'ils ont raison. A l'égard du payement de 480. mille ryxdal-

ders que l'on prétend ici en vertu de l'engagement du 25. Avril dernier, & dont on offre de payer la moindre moitié comptant & la plus grande en deux termes diférens, je crois que l'on fera quelqu'effort de ce côté-ci pour engager l'Espagne, ou le Roi d'Angleterre & Leurs HH. PP. à fournir promptement toute la somme, ou pour faire en sorte que les deux derniéres Puissances répondront de l'éxécution des promesses que l'Espagne fera.

Je vous avois proposé, dans ma derniére un expédient dont je croyois qu'on pouvoit se servir non seulement à la gloire de nôtre République, soit que l'Angleterre y eût voulu donner les mains ou non, puis qu'on auroit donné une preuve de nos bonnes intentions pour cette Couronne, mais aussi à l'avantage de ceux qui auroient fourni l'argent nécessaire, & qui par ce moyen auroient été en état de se faire payer en 16. mois de tems de toutes leurs prétentions; mais j'ai remarqué que les payemens sont déja réglez dans le Projet de la maniére dont on veut aparemment les éxécuter, outre que j'ai trouvé qu'il est dû plus de 300. mille ryxdalders à l'une des Familles dont je vous parlois, c'est-à-dire, beaucoup plus que n'auroit porté le tiers de Leurs HH. PP.; ainsi je ne parlerai plus de cette affaire, & n'y penserai plus même, quoi que je sois certain que j'aurois trouvé ici assez de Gens qui auroient avancé cet argent pour être assuré d'être payez sur les Subsides d'Espagne de ce qui leur est dû, pour peu que le payement de ces Subsides ait été sûr.

Lors

Lors que j'ai vû cette affaire sur un si bon pied, j'ai proposé au Chancelier de faire entrer les Ducs de *Lunebourg* dans l'Alliance, & s'il ne seroit pas à propos que le Roi les y invitât de son côté; Son Excellence me répondit, qu'en effet on avoit ici beaucoup de considération pour ces Princes; qu'il étoit vrai qu'on n'étoit pas fort content de leur conduite précédente, & que par conséquent on ne feroit point volontiers les premiéres démarches de ce côté-ci; mais qu'il conduiroit la chose de maniére qu'ils fussent informez sous main de la réponse favorable qu'ils avoient à attendre de cette Couronne, qu'il feroit en sorte qu'on en parlât ainsi à Mr. *Muller* à la Haye, & qu'outre cela il donneroit ordre au Résident de cette Couronne à Hambourg d'aller faire un Voyage comme pour ses affaires particuliéres dans le Païs de ces Princes, & de leur donner occasion de proposer une Alliance & un plus étroit Engagement. Son Excellence me fit entendre à son tour, qu'on verroit volontiers ici, que lors que ces Princes auroient pris ce Parti, ils travaillassent à faire entrer le Roi de Dannemark dans la même Alliance, afin que les deux Couronnes fussent par ce moyen obligées de concourir au même but, ce qui pouroit obvier à tous les sujets de mesintelligence entr'elles. J'en ai parlé à Mr. *Luyt* qui est parti aujourd'hui pour Coppenhague avec permission du Roi son Maître, pour ses affaires particuliéres; il m'a promis d'en parler à ce Prince, quoi qu'il fût persuadé que Mr. *Gabel* ne seroit point de cet avis, & que

je n'ignorasse pas les peines que la France se donne pour empêcher cette Couronne de persister dans cette Alliance ; néanmoins je suis obligé d'ajoûter ici, que Mr. le Chancelier m'a fait voir ce matin une Lettre de Mr. de *Pomponne* qui prouve suffisanment qu'il ne rend pas de mauvais offices à notre République; & comme il est vrai-semblable qu'il conserveroit volontiers long tems le Poste qu'il va occuper, je suis persuadé que Leurs HH. PP. en tireront de bons services.

Je me suis aussi entretenu avec le Chancelier touchant les démêlez de cette Couronne avec le Grand Duc de Moscovie: il me dit qu'on avoit envoyé des Instructions depuis peu sur cela à Mr. *Appelboom*, & qu'il étoit surpris que Mr. *Silverkroon* ne vous eût pas mieux informé de ces affaires-là, puis qu'il en avoit été bien instruit avant son départ d'ici; qu'il chercheroit les Ecrits qui y ont raport, & qu'il me les remettroit entre les mains, afin que je puisse vous en rendre un bon compte, après que je me serois instruit des Griefs de cette Couronne & des raisons sur lesquelles ils sont fondez. Son Excellence ajoûta à ce sujet, que cette Couronne étoit avertie de plusieurs endroits, & particuliérement par l'Electeur de Brandebourg, & par le Roi de Dannemark, que le Czar vouloit employer contre cette Couronne les Troupes qu'il a rassemblées sur les Frontiéres de la Livonie; que cette Guerre ne fait point de peine, puis qu'on peut espérer d'y gagner plus qu'on n'y perdra, ayant

yant un nombre considérable de Troupes ur pied & les bras libres, & ayant bien été n état ci-devant d'obliger le Czar à lui donier satisfaction, quoi qu'Elle eût alors la Guerre contre la Pologne & le Dannemark; nais que la Suède souhaitoit seulement que es Alliez fussent bien informez des meées du Czar & de la modération avec laquelle cette Couronne agissoit.

Quant au redressement du Commerce dans a Livonie, & à ce que l'on a fait ici conre la Reine Christine, je vous en rendrai compte au premier jour, parce que le tems ne manque aujourd'hui, n'ayant que celui le vous recommander à la garde du Tout-Puissant & de vous assurer que je suis, &c.

A Mr. l'Ambassadeur P. de GROOT.

A la Haye le 15. Mars 1669.

MONSIEUR,

Conformément à votre Lettre du 13. j'ai écrit à Mr *Joseph Coeymans*, pour lui faire part de la Proposition contenuë dans votre Lettre, il est d'abord venu ici, nous avons eu un Entretien ensemble sur ce sujet, il en a délibéré avec sa Famille, & il m'a chargé de l'incluse à laquelle je me raporte.

J'ai depuis reçû aussi votre Lettre du 27. & je suis charmé qu'enfin on a aprouvé nos

Projets, & qu'on ait envoyé des Pleins-Poi
voirs pour conclure cette affaire, sur laque
la j'espére qu'on ne formera plus de dif
cultez, & bien loin de-là, que puis qu'el
est si avancée on contribuera vigoureus
ment à la terminer bientôt; comme je n'
rien à ajoûter, je finirai en vous assura
que je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{6}{16}$ Mars 1669.

MONSIEUR,

Je n'ai pas eu l'honneur de vous écr
par la derniére Poste, parce que j'étois
bligé de rendre compte à Leurs HH. P
de ce que j'ai fait ici conformément à le
Résolution du 13. Février, par raport a
démêlez des deux Couronnes touchant
Jurisdiction des Villes conquises dans l
Païs-Bas, & des dispositions conformes a
leurs, dans lesquelles j'ai trouvé cette R
gence-ci, sur quoi j'ai écrit au long à M
le Greffier *Ruysch*. J'y ai joint ce qui m'
revenu des sentimens des Sénateurs par
port à la conclusion du Traité de Gara
tie; je m'en raporterai donc à cette Let
qu'on vous aura sans doute communiquée,
j'ajoûterai, que quoi que le Roi de Fran
ait fait déclarer ici que les démêlez par r
pe

sort aux dépendances des Villes conquises dans les Païs-Bas seroient terminez à la réquisition du Pape par des Médiateurs, & qu'en tout cas Sa Majesté Très-Chrêtienne ne porteroit pas ses Armes pour ce sujet cette année-ci dans les Etats du Roi d'Espagne; cependant, il est certain que la France fait tout ce qu'elle peut pour engager cette Couronne à renoncer à la Triple-Alliance, jusques-là même qu'Elle a proposé non seulement de s'engager à lui payer de nouveaux subsides; mais même à l'indemniser d'une bonne partie de ceux que l'Espagne a promis, & qu'Elle ne paye pas. Les Sénateurs qui sont dans les Intérêts de la France n'oublient rien pour faire goûter ces Propositions, sans s'inquiéter beaucoup de l'Alliance que cette Couronne a avec le Roi d'Angleterre & Leurs HH. PP., & qui est directement contraire à ce nouvel engagement; & ils disent tout naturellement qu'ils peuvent sans contredit s'en dégager, puisque de leur côté ils ont rempli leur engagement, ce que l'on n'a point fait de l'autre côté à leur grand préjudice. Ainsi, je crois qu'il est très important de conclure promptement le nouveau Traité qui doit perfectionner celui de la Garantie, quand même on devroit passer sur quelques difficultez par raport à cette Couronne-ci. D'un autre côté, je dois vous avertir qu'il faut bien prendre garde aux expressions dont on se servira dans deux Articles; l'un touchant l'étenduë de la Garantie par raport à tous les Etats du Roi d'Espagne, & l'autre touchant

la sûreté de la Rupture, & par conséquent
les engagemens des Garans contre l'Agref
feur. J'ai remarqué par raport au premie
point, que Mr. *Berenklauw* a entendu, qu
comme le Traité d'Aix-la-Chapelle n'avoi
servi qu'à terminer la Guerre qui s'étoit al
lumée dans les Païs-Bas à cause du prétend
Droit de Dévolution, la Garantie ne pou
voit s'étendre plus loin que le Traité mê
me; & quoi que je lui fis voir que le Trai
té des Pyrenées ayant été enfraint en ce q
regardoit les Païs-Bas, avoit été rétabli dan
son entier par celui d'Aix la-Chapelle, &
qu'ainsi ce dernier Traité devoit être consi
déré comme confirmatoire du premier, com
me il paroît évidenment par l'étenduë de
termes de l'Article premier, ce Seigneur
qui donne beaucoup à son propre sentimen
ne réfuta point le mien, mais ne voul
point démordre du sien: j'ai sçû depuis, qu
s'étant entretenu sur ce sujet avec Mr. *Ba
senrode* Envoyé de l'Empereur, il lui en a
voit parlé sur le même ton. Par raport a
second point, j'ai remarqué dans les di
cours de Mr. le Chancelier, que je vo
souvent, parce qu'il n'y a qu'une ma
son entre la sienne & la mienne, & qui
quoi qu'entiérement dans les intérêts de
France en agit assez ouvertement avec mo
qu'il est d'avis que souvent il est fort dific
le de distinguer qui a été l'Agresseur, & q
a donné occasion à la Rupture; & qu
qu'on puisse beaucoup dire sur ce sujet po
démontrer que le premier Acte d'hostili
peut être attribué, *in dubiis*, à celui que
Pui

Puiſſance met en état de rompre avec le moins de danger; cependant, je crois qu'il ſeroit bon d'en laiſſer la déciſion aux Membres de la Garantie; & en cas de diſparité de ſentimens, à la pluralité des Voix.

Je ne me ſerois pas tant étendu ſur ceci, ſachant que tout ce que je puis dire n'aproche pas des précautions que vous prenez en pareils cas, ſi je n'avois quelque raiſon de croire qu'on ſeroit bien aiſe ici que les ſentimens des Contractans ſur ces deux Points, qui ſont l'Ame de tout le Traité, n'y fuſſent pas trop clairement exprimez: mais quoi que je ſois perſuadé que l'on s'en divertiroit ici volontiers, il eſt pourtant certain qu'on y a la gloire trop en recommandation pour contrevenir à la teneur indiſputable d'un Traité, en conſidérant ſur tout qu'il n'offenſe perſonne, qu'il ne tend qu'au bien de toute la Chrêtienté & à celui de cette Couronne en particulier, qui pendant la Minorité du Roi a intérêt de n'entrer en Guerre avec perſonne; mais de ne voir point les autres courir aux Armes ſans y prendre part; enfin, qu'on paſſera bien des choſes ici pour avoir les Subſides de l'Eſpagne, dont on a grand beſoin.

Venons aux Affaires de la Reine *Chriſtine.* Je vous dirai d'abord qu'à mon arrivée ici, cette Princeſſe m'a fait complimenter par pluſieurs Perſonnes des deux Séxes, avec leſquelles elle eſt en Correſpondance; & m'a fait prier de prendre ſes intérêts dans l'occaſion. Quoi que je me trouve aſſez obligé par reconnoiſſance des bien-faits que

mon Pére a reçûs de cette Reine, de contribuer de tout mon pouvoir à ce qui peut l'obliger; cependant, je n'ai pas voulu jusqu'à présent me mêler d'une affaire qui pouvoit ne me pas rendre agréable à plusieurs, dans un tems où l'Intérêt de mes Maîtres veut que je ne desoblige personne dans la Régence. Quant à l'affaire en elle-même, il me paroît qu'on fait injustice à cette Reine, ce qui est arrivé en partie par son imprudence, en partie par l'animosité de quelques Sénateurs; outre quelques intérêts d'Etat qui se trouvent joints à ceux de quelques Seigneurs qui ne sont pourtant pas ses Ennemis; lors qu'en 1654. cette Princesse quitta la Couronne, après avoir comblé de bienfaits la plûpart des Grands Seigneurs du Royaume, elle eût un pressentiment, mais trop tard, du repentir que Charles-Quint eût après qu'il eût fait la même démarche; ainsi Elle se réserva par une Convention expresse l'entiére disposition des Biens qu'Elle s'étoit réservé pour son entretien sa vie durant, & en même tems le choix de ceux qui en auroient la direction & la recette; en sorte qu'Elle avoit nommé à cet effet sans aucune contradiction des Personnes que leurs mérites Personnels & leurs Alliances ne pouvoient rendre que fort agréables.

Lors que le Roi Charles-Gustave mourût en 1660. le Fils qu'il laissa étoit fort jeune & fort délicat; cette Reine revint ici pendant que la Diéte étoit assemblée, dans la vûë de se faire des Partisans & d'obtenir la permission de reprendre, au cas que le jeune Roi vint

à

à mourir, la Couronne qu'Elle avoit quittée: mais comme une pareille Propofition ne pût être goûtée de ceux qui avoient alors le Gouvernement des Affaires, outre que les Loix fondamentales du Royaume ne permettent pas que l'on confie la Régence à un Catholique Romain; Elle fe laiffa perfuader à ne point préfenter l'Ecrit qu'Elle avoit fait dreffer pour ce fujet, & bien loin de-là, Elle confirma par un nouvel Acte, qu'on nomme la Ratification de 1660. fon Abdication de 1654. fe refervant feulement le libre Exercice de fa Réligion, pour Elle, fes Domeftiques & les Habitans qui voudroient y affifter, au cas qu'Elle voulût venir ici en Perfonne, avec promeffe néanmoins de n'amener, ni Jéfuites, ni Moines, dans le Royaume, & de ne donner l'adminiftration de fes Biens à aucune Perfonne d'une Religion défenduë. Depuis ce tems Elle n'a eu aucune correfpondance avec la Régence; néanmoins il s'eft paffé quelque chofe dont cette Régence a été ravie de fe fervir à fon préjudice.

C'eft un mal univerfel & dont tous les hommes font attaquez, de devenir orgueilleux & infuportables à proportion de l'éclat qui les environne. Mais la Maifon de *Vafa*, dont eft cette Reine, a un vice particulier; plus ceux de cette Famille deviennent vieux, plus ils font fiers & cruels; le Roi *Erick*, Grand-Oncle de cette Reine en fournit un éxemple; après une longue & infuportable tirannie il perdit en prifon la Couronne & la vie. Le Roi Guftave-Adolphe dont la mé-

mémoire eſt ici en vénération, tant à cauſ
des grandes Conquêtes qu'il a faites, qu
pour les Loix ſalutaires qu'il établit avan
ſon départ, & que l'on obſerve encore ave
beaucoup de reſpect, avouoit, quelquetem
avant ſa mort, qu'il s'apercevoit que le
grands ſuccès de ſes Armes l'enorgueilliſ
ſoient, & qu'il craignoit, s'il devenoit vieux
de tomber dans le vice de ſa Famille; & e
effet, on a remarqué qu'il commençoit
pancher vers la cruauté. Le dernier Ro
Charles-Guſtave étoit un grand Prince, ſan
contredit, ſon Eſprit égaloit ſon Courage
mais comme il étoit, par ſa Mére, de l
même Famille, il n'a pas été éxempt de c
vice. On peut conjecturer ce que l'on peu
attendre à cet égard de la Reine *Chriſtine*
de ce qu'Elle a fait à Fontainebleau, & e
dernier lieu à Hambourg. Elle prétendoi
avoir des ſujets de plainte contre le Magiſ
trat de cette Ville, qui ne lui avoit pas don
né toute la ſatisfaction qu'Elle déſiroit ſu
un démêlé qu'il y avoit eu entre ſes Domeſ
tiques & quelques Bourgeois à l'occaſio
d'un Feu de Joye qu'Elle avoit fait faire pou
l'Election du Pape Régnant, c'eſt pourquo
Elle envoya ordre au Magiſtrat de *Nordko
ping*, qui eſt une Ville compriſe dans c
qu'Elle s'étoit reſervé pour ſon Entretien
d'arrêter & de confiſquer tous les Vaiſſeau
de Hambourg qui y aborderoient.

Il s'eſt paſſé pluſieurs choſes depuis c
tems là, & ſur tout pendant la derniére Dié
te qui ont irrité les Eſprits de part & d'au
tre; d'un côté les obſtacles que l'on a for
me

cz ici pour l'empêcher d'y revenir quoi
ı'Elle se fût déja rendue de Rome à Ham-
ıurg pour cela ; or on n'avoit d'autres
isons sinon, que sa Personne étoit à crain-
e dans un Païs, où, d'un côté Elle étoit
ïe à cause de ses crimes, & où de l'autre
lle étoit aimée sur tout du Clergé à cause
s grands services rendus par son Pére ;
un autre côté, la Lettre offençante qu'El-
a écrite au Roi, à son départ de Ham-
ıurg, & dans laquelle Elle attaque sans
cun ménagement tous les Seigneurs de la
égence, qui à cause de cela ne l'ont lais-
voir à Personne. On allégue ces Ac-
ons & celles que l'on auroit lieu de crain-
e encore pour justifier la conduite que
on tient à son égard, & qu'Elle regarde
omme une injustice; mais on dissimule les
éritables raisons de cette conduite & qui
ont fondées sur le ressentiment qu'Elle a
moigné par paroles, écrits, & actions,
ontre les Seigneurs de cette Régence, dont
moins offençante n'est pas le changement
u'Elle a fait parmi les Administrateurs &
s Receveurs de ses Revenus, qui étoient tous
arens ou Amis des Sénateurs, & qu'Elle
déposez de leurs Emplois pour insulter à
es Régens, en mettant à leur place des Per-
onnes de bien plus basse condition ; c'est
our s'en venger que ces Seigneurs lui ont
té, sous les prétextes alléguez ci-dessus, la
irection entiére des Biens qu'Elle s'étoit
éservez en quittant la Couronne, ce qui a
té résolu d'autant plus aisément, que les
entimens de deux des principaux de la Ré-
gence,

gence, qui ont toûjours été de Partis op
fez, se sont trouvez réünis dans cette aff
re, c'est Mr. le Comte *Magnus de la G*
die, à présent Grand-Chancelier ; & M
Steno Bielke, qui, selon toutes les aparenc
le deviendra avec le tems. Le premier
a donné les mains pour des raisons qu'i
par devers lui, & l'autre pour faire tort à u
Personne qui lui en a fait un considérab
Le Trésorier de la Couronne *Bunde*, ét
mort l'année derniére, il y avoit aparen
que la pluralité des Voix seroit pour éle
Mr. *Bielke* à cette Dignité ; cependant e
fut donnée à Mr. *Seve Boot* qui étoit Re
veur Général des Biens de la Reine *Chri*
ne, parce que Messieurs *Curcq* qui avoi
absolument promis leurs Voix à Mr. *Bie*
du Parti duquel ils sont, se laissérent
gner par l'espérance qu'on leur donna, q
la Charge de Mr. *Seve Boot* passeroit à l'
d'eux, s'il obtenoit par leur moyen ce
de Trésorier Général, en sorte que Mr. *B*
ke fut obligé de consentir même à un A
qui lui ôtoit un Emploi qui lui paroiss
destiné.

Vous conclurez sans peine de tout ce
qu'on ne peut pas se flater de réüssir ici
solicitant en faveur de cette Reine, pa
qu'il y a un si grand nombre des Principa
qui se sont liguez contr'Elle, en sorte qu
seroit à craindre que je ne m'engageasse da
une affaire qui pouroit me faire regarder
mauvais œil dans un tems, où je ne négl
rien de tout ce qui peut contribuer à rétab
l'ancienne confiance entre cette Couron

Leurs HH. PP., & à faire réüssir des vûës
Leurs HH. PP. dans la conclusion du
aité de Garantie. Il est vrai que, selon
ıtes les aparences, ce qu'on a fait par
ort aux biens de cette Princesse ne reste-
pas sur ce pied-là, parce qu'inmanqua-
ment plusieurs Princes écriront en sa fa-
ır, & que les raisons, dont ceux de la
gence se servent pour justifier leur con-
ite, ne sufisent point pour exclure une
incesse de ce Rang, des Biens qu'Elle s'est
ervé en quitant une Couronne; il est vrai
e la Lettre dont on lui fait un crime est
peu forte; mais elle n'est pas si crimi-
lle, comme vous le verrez par la Copie
jointe, & les autres Actes, entr'autres la
tification de 1660., sur lesquels ces Sei-
eurs fondent leur conduite, ne renferment
s un mot qui les y autorise; car quoi qu'on
nne toutes ces Piéces fort secrettes, je les
lûës sous main, & j'en ai tiré Copie moi-
ême. Lors que je verrai jour à réüssir,
ne manquerai point de vous en informer,
n que vous & toute la République puissiez
oir part à l'obligation que cette Princesse
auroit; je me recommande toûjours à
ıonneur de votre souvenir, & suis, &c.

A

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{13}{23}$ *Mars* 1669.

MONSIEUR,

J'ai eu occasion, depuis ma derniére, m'entretenir plus particuliérement que j qu'à présent, avec les Seigneurs de la I gence sur les contraventions du Grand-E de Moscovie dont ils se plaignent; & qu qu'on m'ait dit que Mrs. *Appelboom* & *Silkroon* en sont parfaitement instruits, j'ai gé qu'il étoit de mon devoir de vous fa un détail aussi abregé que je pourai de ce j'en ai compris.. On a envoyé depuis p aux deux Ministres Suèdois, dont je vi de parler, la Relation par écrit qui en av été dressée l'année derniére pour l'Instr tion de la Diéte; ainsi ils seront plus en tat de vous donner des lumiéres sur ce jet.

Les diférens qui sont à présent entre Roi de Suède & le Czar de Moscovie, vi nent sans doute de l'animosité naturelle est d'ordinaire entre deux Peuples voisins qui ont plusieurs occasions de se frust de plusieurs avantages, soit par le Comm ce, soit par les Armes, ce qui ne man pas d'exciter entre Voisins une jalousie dégenére en une haine mortelle.

Comme cette haine a donné lieu à p sieurs Guerres, elle en a bien donné en r

e tems pour les terminer, à plusieurs Trai-
:, qui consistoient plûtôt en paroles qu'en
cére intention de les observer religieuse-
ent, & en effet, tous les Griefs présens con-
ent dans l'inéxécution de ces Traitez.

Il faudroit savoir des Moscovites mêmes,
ls ont aussi des plaintes à faire contre la
ède à cet égard, quant à moi je l'ignore,
sai seulement qu'on se plaint furieusement
du Czar & de ses Sujets, & l'on déclare
plus, que les raisons de ces plaintes sont
évidentes, que les Moscovites mêmes ne
; nieront point; si cela est, on aura moins
peine à obtenir l'aveu unanime des Par-
s.

Les contraventions dont cette Cour se
aint, se réduisent à quatre Chefs. Le pre-
ier, est la détention de ceux qui ont été faits
isonniers de guerre, le second, les Im-
ts dont on surcharge le Commerce; le
oisiéme, la confiscation des Biens qui apar-
ennent aux Sujets de la Suède; le quatrié-
e, l'inéxécution de l'Article qui concerne
séparation des Limites

On alégue ici sur le premier Article, que
onobstant qu'il eût été stipulé par la Tréve
e 1658., & ensuite par le Traité de
aix de l'an 1661., & par les Interprétations
ii en ont été faites en 1663. & 1655. à cau-
des délais des Moscovites, ainsi qu'on a
oûtume de faire dans tous les Traitez, que
s Prisonniers de part & d'autre seroient
is en liberté & rendus, avec cette excep-
on, que ceux qui auroient embrassé la Re-
gion Grecque, & qui se trouveroient dis-
posez

posez à rester en Moscovie, pouroient faire; que cette Couronne avoit entiérem exécuté cet Article, qui ne l'avoit pas de la part du Grand Duc de Moscovie, so diférens prétextes & subterfuges, les Mosc vites soûtenans, qu'ils sont seulement oblig de rendre ceux qui n'ont pas embrassé Religion Grecque; & dont, disent-ils, n'ont plus un seul dans leur Païs, en so qu'ils prétendent avoir éxécuté cet Articl & ne veulent pas permettre aux Commiss res que l'on a envoyez d'ici pour cet eff de faire aucune recherche. Quoi que l' tention des Contractans ait été & n'ait pû ê autre, que tous les Prisonniers de part & d'a tre seroient rendus sans aucune distinction limitation, en outre de la Tréve, & en s te de la Paix, par laquelle on avoit permi ceux qui de cette maniére seroient remis pleine liberté, de preférer le sejour de Moscovie à celui de la Suède à cause leur Religion, & de changer ainsi de Sou rain, ce qui paroît clairement par les term du Traité que voici.

Tous les Prisonniers de part & d'autre quelque Nation ou condition qu'ils soient, l'exception de ceux qui auront librement e brassé la Religion Grecque, seront mis en libe dans quelqu'endroit qu'ils soient; item, *il ra permis à chacun desdits Prisonniers de se tirer ou de rester au service de celui qui lui gréera le plus.*

On peut aisément conclure de ces expr sions, ainsi qu'on le soûtient ici, que l'i tention a été, que tous les Prisonniers

que

elque Religion qu'ils fussent, seroient mis
liberté en vertu du Traité, pour servir
suite où bon leur sembleroit, & qu'ainsi
acun des Contractans doit être informé
el aura été le choix libre d'un chacun à
: égard. Néanmoins, le Czar avoit tel-
nent trouvé le moyen d'éluder l'éxécution
cet Article, qu'il falut convenir d'un nou-
l éclaircissement dans la transaction de
ych de l'an 1663. où il est dit expressément
ns l'Article troisiéme.

*Tous ceux qui ci-devant ont embrassé la Re-
ion Grecque, & qui depuis, en tems de
uerre, ont été faits Prisonniers, seront con-
its dans les Villes de Moscou, Novogrood &
leskow, pour y être éxaminez en présence
s Commissaires qui seront nommez de part &
autre; & ceux qui dans cet éxamen décla-
ront qu'ils ne veulez pas demeurer, ou ser-
r plus long tems dans les terres du Grand Duc
Moscovie, seront mis en liberté & rendus
Roi de Suède.*

Quoi que ces expressions semblent exclu-
toute exception; cependant cet Article n'a
s encore été éxécuté, & le Czar n'a ja-
ais voulu consentir à cet éxamen ainsi qu'il
t stipulé, & les Moscovites retiennent ainsi
us ceux qu'ils veulent, sous prétexte que ce
nt des Déserteurs, ou des gens qui ont
nbrassé librement leur Religion, quoi qu'on
it bien informé de ce côté-ci, que la plû-
rt ont été contraints par la peur, les tour-
ens & les menaces à changer de Religion,
ue plusieurs sont morts de misére dans la
rison & dans l'esclavage, qu'il y en a ac-
tuel-

tuellement plusieurs qui courent le mêm
risque; que l'on a ici une liste des personne
& des lieux où ils sont, & que les termes d
la Convention disent expressément qu'ils doi
vent tous être représentez à l'éxamen & par
ticiper au bénéfice du Traité.

Voila ce qui concerne les Conventions a
premier Article, à l'observation duquel cett
Couronne s'intéresse d'autant plus, que c'e
le devoir de tous les Souverains de procure
à leurs Sujets les fruits de la Paix après qu'il
ont suporté les maux de la Guerre, outr
qu'il est outrageux à un Etat de souffrir qu
l'on manque aux Traitez faits avec lui; ma
sur tout, parce que jusqu'ici ce Royaume-c
ayant tiré ses plus grands avantages du succè
de ses armes, n'a rien plus à cœur que d
conserver une bonne réputation parmi le
troupes, & par conséquent de ne rien négl
ger de tout ce qui peut contribuer à les re
compenser de leurs services ou à réparer leur
pertes; la derniere Diéte en a donné un be
éxemple en accordant des Pensions & le t
tre de Noble à deux soldats de fortune, qu
avoient été long tems prisonniers en Tarta
rie, d'où ils avoient obtenu leur élargissemen
après bien des peines & des solicitations d
côté de la Régence qui ne pouvoit leur procu
rer quelqu'avancement pendant ce tems d
Paix.

Il n'y a pas moins de plaintes importante
sur le second Article, qui concerne les in
fractions que le Czar fait tous les jours, dan
le cours du Commerce, aux conditions dor
on est convenu de part & d'autre, & que l'o

a obſervé religieuſement de ce côté, dit-on, à l'avantage des Moſcovites.

On a ſtipulé dans tous les Traitez entre cette Couronne & le Czar, que la liberté du Commerce ſera réciproque, & que les Negocians de part & d'autre ne ſeront pas plus ſurchargez que les propres ſujets. Nonobſtant cela, les Moſcovites ont, dit-on, reſtraint le Commerce des Suèdois à certains tems, lieux & perſonnes, ſavoir aux tems de leurs Foires, juſques-là qu'il n'eſt pas permis d'y vendre en détail, mais ſeulement en gros, d'y vendre à quelqu'étranger qui négocieroit auſſi au même endroit; mais ſeulement aux Bourgeois & Habitans du lieu où ſe tient la Foire; outre cela on éxige des impôts ſi exorbitans, que les marchandiſes de Suède y payent 16. pour cent, pendant que celles de Moſcovie ne payent que 2. pour cent en Suède; encore ſe fait-on payer en ducats ou en ryxdalders, & on ne veut pas recevoir les autres eſpeces; toutes choſes directement contraires aux termes des Traitez, qui ne reſtraignent le Commerce ni à certains lieux, ni à certains tems, ni aux Bourgeois, ni aux Habitans, ni au detail, ni au gros, ni à telle monnoye; au contraire, qui établiſſent une égalité de liberté & de Droits entre les étrangers & les ſujets naturels, ce que l'on ſoûtient de ce côté-ci avoir obſervé éxactement.

Les Griefs par raport au troiſieme Article conſiſtent en ce que, quoi que ſuivant les termes exprès du dernier Traité, aucunes Dettes, ſinon celles qui ont été faites pendant la Guerre, mais non celles qui ont été contrac-

tées avant ou depuis, ne seront sujettes à confiscation, les Moscovites les traitent toutes de la même maniére & confisquent ce que les Suèdois avoient à pretendre sur eux avant la Guerre: ce qui est directement contraire à l'Article XIII. du dernier Traité de 1661

A l'égard du quatriéme Article qui concerne le Réglement des Limites, quoi qu'on puisse toûjours faire ce qui n'a pas été fait à cet égard, & que l'on puisse s'accorder sur cet Article; néanmoins on se plaint de ce côté-ci, que les délais qui en ont été la cause sont tous venus du Czar, en sorte qu'on peut en présumer, que c'est avec quelque mauvaise intention que ce Prince a manqué à l'éxécution des principaux Articles des derniers Traitez, & qu'on ne laisse en dispute un point aussi chatouilleux que celui des Limites, que pour entretenir la mesintelligence & avoir un prétexte de rompre dès qu'on se croit en état de faire la Guerre avec avantage. Quoi que je sois persuadé qu'on ne seroit pas fort alarmé ici d'une Guerre qui viendroit de ce côté-là, pour peu qu'on fût porté à ferailler; & que c'est peut-être même pour cette raison, que dans la derniére Diette, on a pourvû à l'augmentation des troupes & aux sommes nécessaires au cas qu'on en ait besoin; néanmoins il est certain qu'on tâchera d'entretenir la Paix autant qu'on poura pendant la Minorité du Roi, c'est pourquoi on seroit bien aise de prevenir toutes les occasions qui pouroient être cause d'une Guerre, & l'on croit que rien ne seroit plus facile, sous la Médiation de deux Etats aussi puissans que

l'A

'Angleterre & Leurs HH. PP., en ſorte ue pour le préſent cette Couronne ſeroit xempte des depenſes qu'elle fait depuis quelue tems pour entretenir, dans la Livonie, n plus grand nombre de troupes que d'ordiaire, & pour l'avenir elle ſeroit ſans inuiétude de ce côté-là, ſi elle étoit obligée, oit en vertu de la Triple-Alliance, ſoit pour 'autres raiſons, de tourner ſes armes d'un utre côté. On donne même à entendre u'on a tout lieu de craindre ici que le Roi e France ne témoigne ſon reſſentiment conre cette Couronne, en armant contr'elle ou e Czar, ou le Roi de Pologne, ſi l'Election éüſſit à ſa ſatisfaction.

Mr. le Chancelier m'a dit, qu'il venoit vec le Comte de *Carliſle*, une Perſonne caable d'être chargée de cette Médiation de la art du Roi d'Angleterre, & que ſi Leurs HH. PP. trouvent à propos de charger quelu'un de cette Commiſſion, il pouroit faire e trajet pendant la premiére bonne ſaiſon ans incommodité, & que toute la Négociation pouroit être terminée avant l'hiver.

Je vous ai marqué par ma derniére dans quelle diſpoſition je trouvois la Régence par aport à la Garantie ſur deux Points dont je vous ai écrit alors; depuis ce tems-là j'ai endu pluſieurs viſites & je n'ai pas manqué le mettre cette matiére ſur le tapis; mais ſoit qu'ils ſe ſoient rendus à mes raiſons, ſoit qu'ils ne veuillent point prendre la peine de diſputer davantage ſur cela, je n'ai point trouvé tant d'opoſition ſur ce ſujet que ci devant,

ſur tout, ſur l'univerſalité de la Garantie conformement à l'Article I. du Traité d'Aix: vous démêlerez peut-être mieux ſi c'eſt parce qu'ils ſont convaincus, ou ſi c'eſt qu'ils croyent ſtipuler quelqu'avantage ſous ce prétexte; mais je crains qu'il ne ſoit dificile d'engager *gratis* ces Meſſieurs dans une Ligue ſi longue & ſi importante, eux qui ſont acoûtumez à ménager leurs intérêts, ſoit du côté du public, ſoit du côté du particulier. Quoi qu'il en ſoit, je n'oublierai rien pour les convaincre de l'utilité des intentions de Leurs HH. PP.; je ſuis, &c.

A Mr. l'Ambaſſadeur P. de GROOT.

A la Haye le 9. Avril 1669.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere du 15. du paſſé j'ai reçû les votres juſqu'à celle du 16. du même mois incluſivement, je vous ai mille obligations des avis que vous m'y donnez.

Mr. *Marſchal* n'eſt pas encore arrivé ici, en ſorte qu'on n'a pû entamer la Négociation pour terminer l'affaire de la Garantie & des Subſides; en attendant nous entretenons autant qu'il eſt poſſible les Eſpagnols dans leurs bonnes diſpoſitions.

Quant aux affaires de Moſcovie, il y a aparence que Mr. *Appelboom* fera de nouvelles inſtances auprès de Leurs HH. PP. pour le

es disposer à envoyer un Ministre de leur part dans ce Païs-là, & il y a longtems que Leurs N. & G. P. y ont destiné Mr. le Résident *Heyns*; au reste, je vous suis obligé des bonnes instructions de votre derniére du 16. du passé.

Vous verrez par l'Extrait ci-joint comment leur N. & G. P. vous ont choisi pour remplir l'Ambassade de France; j'ai vû avec satisfaction que toutes les voix ont concouru en votre faveur, & j'espére que ce choix vous fera plaisir. Cet avis Provincial de Leurs N. & G. P. ayant été proposé dans la Généralité, on n'a pû former la conclusion sur le champ, parce que, comme vous verrez par l'Extrait ci-joint, les Députez des deux Provinces ont suspendu cette affaire en demandant du tems pour se déclarer. Je suis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{20}{30}$ Mars 1669.

MONSIEUR,

Je vous ai marqué dans ma derniére les raisons que l'on a ici de se plaindre des contraventions du Czar au dernier Traité conclû avec lui, & de souhaiter que la bonne intelligence soit rétablie au plûtôt entre les deux Etats par les bons offices des Médiateurs.

 Comme

Comme on eſt informé ici que la Perſonne que le Roi d'Angleterre a chargé de cette Commiſſion a quité le Comte de *Carliſle* à Hambourg, pour ſe rendre à Moſcou par la Pomeranie, Mr. le Chancelier m'a prié ce matin de vous écrire pour vous déclarer que cette Couronne verroit volontiers que Leurs HH. PP. s'employaſſent à terminer promptement cette affaire, d'autant plus qu'il ſera néceſſaire, avant d'entrer en Négociation, ce qui ſe fera ſans doute ſur les frontiéres de Livonie, d'employer les bons offices néceſſaires auprès du Czar, pour lui offrir & lui faire agréer la Médiation.

Les derniers Traitez conclûs entre ce Prince & cette Couronne ſont tels, que l'on ne ſouhaiteroit autre choſe ici que d'en obtenir la Confirmation, & qu'ils fuſſent religieuſement obſervez à l'avenir, parce que l'on eſt ſans doute perſuadé qu'on ne pouroit les changer à l'avantage de cette Couronne; c'eſt pourquoi, autant que pour les raiſons contenuës dans ma derniére, on ne voudroit pas ici en venir avec le Czar à quelque rupture qui pût l'autoriſer à regarder ces Traitez comme rompus, & par conſéquent nuls, en ſorte qu'on fût obligé d'en faire un nouveau. Je doute fort que la ſanté de Mr. le Reſident *Heyns* lui permette d'eſſuyer la fatigue de ce voyage, il eſt vrai qu'il ſe rétablit de jour en jour, néanmoins il eſt encore bien foible; au reſte, on ſeroit charmé ici qu'il fût chargé de cette Commiſſion.

J'ai eu l'honneur lundi dernier de donner à dîner aux Seigneurs de la Régence, en-

tr'autr

tr'autre au Grand Baillif, au Grand-Chancelier, au Grand-Tréforier, au Grand-Maréchal, &c. Comme dans ces fortes d'occafions, hors defquelles il n'y a pas ici grande chofe à faire, on eft éxempt du Cérémonial qui accompagne les vifites, je me fuis entretenu avec ces Meffieurs de la bonne intelligence entre les deux Etats, & particuliérement de la Négociation qui eft fur le tapis par raport à la Garantie du Traité d'Aix. Je me fuis plaint du retardement furvenu dans le départ du Secrétaire *Polus*, & de ce que l'on me faifoit fi peu part des ordres dont il devoit être chargé; ajoûtant que je croyois que cette maniére d'agir retarderoit les chofes au lieu de les avancer, & que fi j'étois informé des intentions de cette Régence, je tâcherois par bonnes raifons de détourner ceux qui la compofent de ce qu'ils voudroient peut-être tenter en vain en Hollande, & par conféquent perdre de tems; que d'un autre côté étant convaincu des raifons qu'ils auroient de prétendre certaines chofes avec fondement, je pourois les apuyer de mon côté & en faire comprendre la juftice.

Le Chancelier prit la parole, & me dit que j'avois raifon, & que leur intention n'étoit pas de me celer la moindre chofe; qu'il étoit vrai que le Secrétaire *Polus* avoit diféré de partir plus long tems qu'on ne me l'avoit dit; mais que des affaires inopinées & domeftiques en avoient été la caufe, & que fon retardement ne pouvoit en caufer aucun aux Négociations de la Haye, puis que Mrs. *Appelboom* & *Marfchal* avoient les mêmes inftruc-

tions que celles qu'on avoit données au Secrétaire *Polus*. Enſuite venant à la choſe même, ces Meſſieurs m'aſſurérent, comme le Chancelier l'a encore fait depuis, que l'on ne prétend ici faire que peu ou point de changement dans les Articles du Projet de la Haye, qu'on s'obligera à la Garantie à condition qu'elle ſera étenduë ſuivant le ſentiment du Roi d'Angleterre & conformement au Plan que vous m'en avez envoyé, que les Subſides promis ſeront payez, & que l'on conviendra ſur les Subſides à venir de cette ſorte; que lors que les Suèdois ſeront employez, on les payera par mois à proportion des troupes qu'ils fourniront; & afin, qu'ils ſoient en état de le faire, qu'on leur payera un Subſide annuel raiſonnable & tel qu'on en conviendra enſemble. Quant à l'éxécution, au cas qu'elle ſoit néceſſaire, on ſouhaiteroit que ce fût pour les Suèdois par voye de diverſion, & qu'on n'employât pas leurs troupes trop loin, comme par mer, ou dans des Païs éloignez, comme l'Eſpagne ou l'Italie; outre cela, on m'a fait entendre qu'on ſouhaitoit, qu'en couchant par écrit ce qui concerneroit l'éxécution, on évitât de ſe ſervir de termes offençans, puis qu'il eſt certain, que les forces de cette Alliance ſont aſſez reſpectables pour detourner le Roi de France de tous les Projets de rupture qu'il pouroit former. Je répondis qu'il faloit cependant convenir de la maniere dont on ſe conduiroit au cas qu'il falût en venir à l'éxécution, & on me repliqua que c'étoit auſſi l'intention de la Régence; mais que cela pouvoit

pouvoit se faire sans employer aucun terme insultant & sans donner sujet de mécontentement avant qu'il soit nécessaire.

Je leur dis, par raport aux Subsides, dans le tems qu'on n'en viendroit pas à l'éxécution, ainsi que je le leur avois déja dit, que je savois certainement que Leurs HH. PP. ne consentiroient à aucun engagement qui ne seroit pas réciproquement onéreux, & qu'ainsi je ne croyois pas qu'Elles donnassent les mains à une Alliance qu'il faudroit acheter par des Subsides annuels, sur tout par raport à des intérêts qui ne les concernoient pas directement, & pour lesquels Elles avoient déja fait de si grosses dépenses avec le Roi d'Angleterre, & seroient obligées d'en faire encore d'autres en cas de rupture. On me repondit, qu'on ne prétendoit pas ici que les Membres de la Triple-Alliance fournissent ces Subsides, & qu'on ne romproit pas pour cela la Négociation; mais qu'il paroissoit raisonnable que cette Couronne étant obligée dans l'inaction, de faire des dépenses pour se tenir en état d'agir en cas de rupture, ceux pour les interêts de qui on faisoit cette dépense la payassent: & qu'au cas que les Membres de la Triple-Alliance jugeassent à propos de ne point parler de ces Subsides dans le Traité de Garantie, on consentoit ici à en faire un Traité separé avec l'Espagne, comme l'on fait à présent avec l'Empereur. Les Personnes qui sont & qui ont toûjours été le plus dans les intérêts de Leurs HH. PP., voudroient me persuader qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre & de Leurs HH. PP.

 de

de contribuer de quelque chose à ce Subsid annuel pour diminuer de plus en plus le cré dit que le Roi de France a encore sur plu sieurs Sénaturs, & rendre plus durable l'Al liance entre les trois Etats. En effet, il es bien dificile qu'on s'accoûtume ici à joindr ses intérêts avec ceux dont on ne tire aucu profit, sur tout pendant que la France con tinuë opiniâtrement à mettre ce moyen e œuvre.

J'espére d'autant plus un bon succès d cette Négociation, que le Chancelier a ac cepté sur les Subsides une Assignation de ving mille rixdalders qui lui sont dûës; & il m' fait demander par un tiers, s'il ne pouroit pa en être payé d'avance par les Etats, au ca qu'aussi-tôt après la signature l'Espagne n'eû pas l'argent tout prêt; car ce Seigneur, qu est très magnifique, prend plus souvent d l'argent à intérêt qu'il n'y en met. Vou pouvez croire que je n'ai donné aucune es pérance sur cet article; néanmoins je croi devoir vous dire ce qui en est, afin que vou jugiez quel avantage on pouroit en tirer s l'Etat pouvoit faire cette civilité à ce Sei gneur. Je vous recommande à la garde d Tout-Puissant, & je suis, &c.

A Mr. le Conſeiller Penſionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{3}{13}$ *Avril* 1669.

MONSIEUR,

Monſieur le Chancelier m'a aſſuré non ſeulement que le Secrétaire *Polus* étoit parti, mais même que ſon retardement n'aura pû en cauſer aucun au Traité de la Garantie, puis que l'on a envoyé à Mr. *Appelboom* les mêmes inſtructions avec ordre de travailler ſans interruption, avec Mr. *Marſchal* à la concluſion de ce Traité ſuivant les intentions de la Régence; la même choſe m'a été confirmée par le Grand-Baillif & par le Grand-Tréſorier. Le premier, contre ſa coûtume, qui eſt de recevoir & de rendre peu de viſites, m'en a rendu une cette ſemaine qui a duré près de deux heures, dans laquelle il m'a témoigné, contre les ſentimens où il avoit été ci-devant, qu'il ſouhaitoit ardemment de voir la confiance entiérement rétablie entre la Suède & Leurs HH. PP. Son Excellence ajoûta, qu'à la vérité la diverſité de ſentimens parmi les Régens avoient fait traîner cette affaire; mais que le ſuccès n'en ſeroit pas plus mauvais pour cela. Je vous ai marqué dans ma derniére quel eſt le but de cette Couronne à cet égard, autant que j'ai pû le remarquer; & je ne doute pas que tout n'aille bien, pourvû qu'on prenne gar-

de, comme je vous l'ai déja écrit, que l'étenduë de la Garantie, & la maniére de l'éxécuter soient couchées dans des termes si clairs qu'on ne puisse former aucune dificulté sur leur sens: car il est constant qu'il y a eu ici de grandes disputes à ce sujet, & qu'il y en a plusieurs qui sont fort portez à profiter des Subsides, sans s'aquiter en tems & lieu des conditions de l'Alliance qui en sont une suite nécessaire. C'est pourquoi on a demandé ici avec tant d'instance le payement de ces Subsides comme une récompense du succès de la Négociation d'Aix-la-Chapelle, mais non pas comme une suite de la Garantie. Néanmoins je n'ai pas dissimulé à tous ceux de la Régence, avec qui je me suis entretenu sur ce sujet, que jamais la Reine d'Espagne ne s'étoit obligée à payer ces Subsides, qu'à la vérité elle ne refuse pas à présent de les fournir pourvû qu'Elle sache pourquoi & qu'Elle ne feroit pas excusable, si dans la situation présente de ses affaires, Elle avoit l'imprudence de se défaire, sans être assurée d'un bon secours, d'une somme aussi considérable qui pouroit lui venir bien à point dans le besoin, suivant la maxime reçûë parmi les Politiques, *qu'on ne perd jamais qu'à faute d'argent*. Je leur ai même fait entendre qu'on ne concevoit pas d'où venoient les scrupules de cette Couronne, puis qu'il étoit de son honneur d'éxécuter fidèlement la Garantie à laquelle Elle s'étoit engagée en vertu de sa Médiation & de ses promesses précédentes, & qu'outre cela Elle y trouvoit un avantage réel, puis qu'Elle en tiroit une somme d'argen

ent confidérable, outre que c'étoit autant on intérêt que celui des autres Etats de la Chrêtienté, d'empêcher que la puiſſance d'un Prince, qui n'eſt déja que trop formidable, ugmente encore par la ruine d'une Maiſon qui l'a toûjours contrebalancée, & qui ne ſeroit pas plûtôt renverſée, que ce Prince regarderoit tous ſes voiſins comme autant d'Ennemis, afin d'avoir occaſion d'étendre ſa domination à leurs dépens; alors les plus éloignez n'auroient d'autre avantage que d'être conquis les derniers. Qu'aparemment on ne craindroit pas ici pour la Suède, mais que je laiſſois à ceux qui connoiſſoient la nature de l'ambition & du deſpotiſme, à juger ſi l'on reſteroit dans la même ſecurité par raport aux conquêtes en Allemagne.

Mr. le Chancelier qui me comble d'honnêteté, & qui, quoi que bon François, n'eſt pas mauvais Hollandois, me fait quelque fois part des nouvelles qu'il reçoit, & cette ſemaine il m'a fait voir entr'autres, une Lettre de Paris où il a de bonnes Correſpondances; on lui marque, que quoi que le Roi envoye de tems en tems des Troupes dans l'Iſle de Candie, il ne diminuë pas pour cela celles qu'il a ſur pied, & qu'il remplace ces détachemens par de nouvelles levées; & qu'il n'eſt pas ſi irrité contre l'Eſpagne que contre les Provinces-Unies, puis qu'il a fait propoſer à la Reine d'Eſpagne par le Marquis de *Villars* une nouvelle Alliance plus étroite, & journellement on travaille avec l'Ambaſſadeur de l'Empereur, qui eſt venu pour le Batême du Duc d'Anjou, pour diſpoſer ſon Maître à en-

Q 7 trer

trer dans une Alliance avec la France. J
dis ſur cela au Chancelier, que je croyoi
que la France n'avoit plus pour notre Eta
la même bonne volonté que ci devant; mai
que je ne pouvois m'imaginer que la Maiſo
d'Autriche fût aſſez ingrate pour prendre l
Parti de ſon Agreſſeur contre ſes Deffenſeurs
outre qu'il n'étoit pas vrai-ſemblable que ce
deux Maiſons, les plus puiſſantes de l'Europe
pûſſent jamais joindre leurs armes, tant qu'i
n'y auroit pas une Puiſſance aſſez formidabl
pour leur donner de la jalouſie à toutes deux
& qu'ainſi, j'étois fort tranquile de ce côté
là. Son Excellence me répondit qu'elle é
toit aſſez de mon ſentiment en cela; mai
que nous devions pourtant nous tenir ſu
nos gardes contre la France, & avoir l'œi
ouvert ſur les démarches de l'Angleterre qu'el-
le ſoupçonnoit d'être fort ſolicitée par la Fran-
ce, & qu'on ne pouvoit être trop circonſpect
avec une Nation naturellement jalouſe,
changeante & corruptible, vû, ſur tout, que
ſon Roi, ſelon toutes les aparences, pan-
choit plus pour le Papiſme que pour le Pro-
teſtantiſme, & qu'il écoutoit beaucoup la
Reine ſa Mére qui étoit aſſez le reſſort de
toutes ſes démarches. Je me ſuis crû obligé
de vous rendre compte de cette Converſa-
tion, quoi que je ne doute pas que vous ne
ſoyez mieux informé que nous des intentions
de ces Cours; & que par conſéquent l'Etat
ſera toûjours en ſituation de s'opoſer à toute
ſorte d'entrepriſes. Je ſuis, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{14}{24}$ *Avril* 1669.

MONSIEUR,

J'ai reçû par la derniére Poste celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 9. de ce mois, & en même tems les Résolutions de Leurs N. &. G. P. touchant l'Ambassade de France. Je suis infiniment redevable à toutes les Personnes qui ont travaillé à ce changement en ma faveur, & sur tout à vous, Monsieur, qui ne tenez pas le dernier rang parmi eux. Peut-être m'auroit-il été aussi avantageux que ces Messieurs n'eussent pas fait connoître la bonne opinion qu'ils avoient de moi en me nommant à cet Emploi dans lequel je courai risque de n'y pas répondre comme il seroit à souhaiter; mais la passion que j'ai de servir ma Patrie par tout où elle voudra m'employer, me fera toûjours soûmettre mes sentimens particuliers à ceux du Public, dans l'espérance que mon zèle & ma fidélité supléeront aux autres talens qui me manquent.

Je suis très surpris de ce que Mr. *Marschal* n'étoit pas encore à la Haye au départ de votre Lettre, puis qu'on m'avoit fait entendre ici le contraire, & j'espére qu'il y sera arrivé & le Sécrétaire *Polus*, lors que vous

vous recevrez celle-ci, & que l'on terminera bien tôt l'affaire de la Garantie ; car j crains toûjours, tant que cette affaire n sera pas conclûë, sur tout pendant l'Ambassade de France en Angleterre & l'incertitude de l'Election en Pologne. Il ne s'e rien passé ici qui mérite votre attention, parce que tous les Colléges ont Vacances cause des Fêtes. Je marque dans ma Lettre publique, qu'on fait passer des Troupe d'ici en Finlande pour avoir l'œil sur le Armemens du Czar ; j'ajoûterai ici que l'o debite que ce Prince agit ainsi à l'instigatio de la France & du Dannemark, soit que cela soit effectivement ainsi, ou qu'on le croye, soit qu'on le publie ici afin que les Membres de la Triple Alliance en ayent plus d'obligation à cette Couronne ; on tient la chose pour certaine, on en cherche seulemen la cause. Je suis, &c.

A Mr. l'Ambassadeur P. DE GROOT.

A la Haye le 14. *Mai* 1669.

MONSIEUR,

Ma derniére étoit du 9. du passé, j'ai reçû depuis vos Lettres du $\frac{20}{30}$ Mars $\frac{3}{13}$ Avri & $\frac{14}{24}$ du même mois.

Leurs HH. PP. étant informez que l Régence de Suède souhaitoit qu'Elles envoyassent un Ministre en Moscovie, on nom

›mmé Mr. le Résident *Heyns*, pour aller faire l'Office de Médiateur en qualité d'En›yé Extraordinaire, ainsi que vous l'aurez ›ut-être déja apris avant la réception de ›lle-ci, à laquelle je joins néanmoins l'Ex›ait de cette Résolution.

Les Ministres Plénipotentiaires d'Angle›rre, de Suède & de Leurs HH. PP. sont ›fin convenus le 6. de ce mois, de passer de signer l'Acte de Garantie tel qu'il a›it été projetté; mais cet Acte signé ne se› point remis à Mr. de *Gamarra*, il restera ›tre les mains de l'Ambassadeur d'Angle›rre jusqu'à-ce que l'Espagne ait payé le ›emier terme du Subside; ce que Mr. l'Am›assadeur *Gamarra* a promis de faire aussi-tôt ›'on lui remettra l'Original de la Garantie ›s Rois d'Angleterre & de Suède, & de ›eurs HH. PP., ou la Ratification de l'Ac› que les Ministres de ces Puissances ont si›né; de même on ne remettra point aux ›Ministres de Suède l'Acte de l'Ambassadeur ›*amarra*, qui contient la promesse de payer ›s Subsides de la maniére qu'on en est con›enu; mais tous Actes resteront entre les ›ains de Mr. l'Ambassadeur *Temple*. La se›aine passée on a signé ces Actes de part › d'autre, & on en a fait voir les Instru›mens signez à Mr. *Gamarra*, qui a té›oigné en être satisfait, demandant qu'on ›joûtât seulement aux Actes signez par ›es Ministres de Suède & d'Angleterre, ›ne Promesse de leur part, de les faire rati›ier par leurs Maîtres respectifs.

Messieurs les Députez de Frise qui avoient pris,

pris, ainsi que ceux d'Utrecht, *ad referen-dum*, votre Nomination à l'Ambassade de France, se sont conformez la semaine passée à l'avis de la Province de Hollande; ceux d'Utrecht feront sans doute la même chose au premier jour. Mais comme Messieurs les Bourguemaîtres & Conseillers de la Ville de Rotterdam viennent de vous choisir unanimement pour leur Conseiller-Pensionnaire, je ne crois point que votre Election à cette Ambassade ait lieu, supposant que Messieurs de Rotterdam le demanderont à Leurs N. & G. P., & d'un autre côté que vous préférerez ce rétablissement honorable dans un Emploi dont Mr. *Hugo Grotius*, votre Pere, avoit été dépouillé indignement, à un éxil doré; car, c'est ainsi qu'on peut nommer une Ambassade. Vous aurez par devers vous assez de raisons qui vous détermineront à prendre ce Parti, sans qu'il soit nécessaire que je vous en fournisse; j'attens avec impatience votre retour dans la Patrie, & je suis sincérement, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le 8. *Mai* 1669.

MONSIEUR,

Il y a quelque tems que je ne vous ai point écrit pour ne vous pas interrompre inutilement

ent dans vos férieufes occupations ; c'eft
›urquoi je ferai celle-ci auffi courte qu'il
e fera poffible, puis qu'elle n'eft deftinée
ı'à vous informer d'une Converfation que
ı eue Dimanche dernier avec Mr. le Chan-
lier au fujet de la Garantie. J'avois fait di-
à Son Excellence que j'irois dîner chez
i ce jour-là *à la familière*, pour réparer ce
ıi étoit arrivé il y avoit quinze jours, ayant
é obligé alors de m'excufer d'affifter à un
pas magnifique qu'il avoit fait préparer pour
oi, parce que j'avois été attaqué le matin
ême d'une fiévre violente, ce que ce Sei-
ıeur n'avoit pas crû autant qu'il l'auroit
ı, ce qui m'avoit obligé de l'aller voir à
Maifon de campagne, pour lui faire voir
ır mes levres des témoins inconteftables
cette fiévre dont j'étois délivré. Je fus
çû avec autant d'amitié que d'honnêteté ;
ar quoi que ce fût en quelque maniére à
improvifte, Son Excellence avoit été a-
ertie que je devois la venir voir : avant de
ous mettre à table nous nous entretinmes
nfemble fur plufieurs chofes, & le difcours
omba enfin fur mon départ pour France &
ır la conclufion du Traité de Garantie qui
evoit être fort avancé à la Haye, où Son
Excellence m'affuroit que Mr. *Marfchal* é-
oit arrivé, & même qu'on n'étoit plus en
ifpute que fur les expreffions de l'éxécution,
u cas qu'elle devint néceffaire ; fur quoi,
ne dit-il, on avoit de la peine à vous faire
confentir à quelques expreffions modérées
lont on voudroit ici qu'on fe fervît dans cet
Article. Je lui dis qu'il me paroiffoit que
vous

vous aviez raiſon, vû que tous les Articl
précédens n'étoient que comme une intr
duction au dernier, qui étoient le pivot ſ
lequel tournoit toute la Machine, & qu'ai
ſi les termes dans leſquels il ſeroit conçû
devoient être tels qu'ils ne fourniſſent auc
prétexte de diſpute, lors qu'il faudroit en v
nir à l'éxécution, & qu'on ne fût pas obligé
faire un nouveau Traité pour interprêter c
lui-ci. Son Excellence répondit qu'on
devoit pas éxiger l'impoſſible de cette Co
ronne, comme ſeroit, qu'Elle laiſſât ce R
yaume ſans Troupes en les éloignant trop
ſes Frontiéres; je répondis d'abord, ſans hé
ter, qu'il faloit auſſi ne pas éxiger des a
tres Membres de la Garantie, qu'ils fiſſent
Traité inutile, dès qu'il manqueroit da
l'éxécution de ce qui y ſeroit ſtipulé, &
faveur de quoi l'on auroit paſſé ſur les a
tres conditions onéreuſes: le Chancelier q
ſans doute, ne s'étoit pas attendu à cette o
jection tirée de l'inutilité, reſta interdit, m
déra ſes expreſſions & dit, que ſa penſée
toit, qu'on pouroit leur fournir, lors qu
faudroit agir contre l'Agreſſeur, quelq
moyen de faire diverſion dans l'Empire, pa
ce qu'alors ils couvriroient leurs Conquête
ſans être obligez d'envoyer leurs Troup
dans les Païs-Bas Catholiques, & peut-ê
juſqu'en Picardie. Que par raport aux e
preſſions de l'Article où il eſt parlé de l'
xécution de la Garantie, on pouroit en en
ployer, qui ſans choquer perſonne, établ
roient néanmoins la certitude de la choſe
en n'exprimant pas *modum executionis*, ma
modu

dum conveniendi circà executionem, lors que
cas écherra. Je lui répondis à mon tour,
e nous considérions comme leurs Fron-
res, non les Côtes de la Suède, mais leurs
nquêtes, sans lesquelles, selon toutes les
rences, leur Alliance ne seroit pas aussi
portante, & que jugeant par conséquent
e le Duché de Bremen n'est pas si éloigné
; Païs-Bas Catholiques, que ceux-ci ne
ssent être aisément secourus par les Trou-
; de ce Duché, & que je ne doutois pas
e l'intention de la Régence ne fût de ré-
r leurs secours conformement aux résolu-
ns qui seroient prises par les Membres de
Garantie. Quant aux expressions de l'Ar-
le qui concerne l'éxécution, que comme
tte Garantie étoit une Alliance à laquelle
Puissances Contractantes mêmes, sui-
nt l'Article VII. du Traité d'Aix-la-Cha-
lle, invitoient tous les Princes & Etats indi-
enment de prendre part sans qu'aucun pût
n exempter, on ne pouvoit dire que les
embres de la Garantie eussent la moindre
ention de rompre avec la France ; mais
llement de prendre toutes les mesures pos-
les pour prévenir toute Rupture, & dont
plus sûre étoit de lui ôter toute espérance
réüssir en lui laissant entrevoir les forces
'on lui oposeroit. Enfin, que je ne dou-
is pas qu'on ne tint la main en Angleterre,
en Hollande, aussi bien qu'ici, que la Ga-
ntie soit couchée en termes si précis qu'on
pût aucunement revoquer en doute son
écution, puis qu'il étoit aparent que la cer-
ude seule de cet Article étoit capable d'em-
pêcher

pêcher la Rupture. J'en étois-là lors qu'o
nous apella pour dîner; & nous ne parlâm
plus d'affaires d'Etat pendant tout le jou
Je conclûs de tout ceci, que les Ministr
de cette Couronne feront leurs efforts po
énerver les expressions de cet Article, con
me je vous l'ai déja écrit; & ainsi, j'ai c
qu'il étoit de mon devoir de vous rend
compte de cette Conversation, & d'y ajo
ter que je suis informé sous main, que qu
que les Ministres Suèdois ayent ordre d'i
sister sur ces changemens, ils ont aussi c
lui de ne pas rompre pour cela la conclusi
du Traité: j'en ai parlé hier à Mr. le Com
de *Carlisle*; mais outre qu'il est desagréat
de ne parler que par Interprêtes sur des aff
res de cette nature, je trouve que ce Seigne
n'est pas au fait; cependant il m'a promis
m'apuyer en tout, & de parler sur le mêr
ton que moi, ce qui est important, puis qu
n'y a pas à douter que cette Couronne
plie tant qu'Elle verra, que le Roi d'Ang
terre & Leurs HH. PP. seront unis, & j'
pére que ce puisse être pour long tems; q
que le génie de cette Nation ne me laisse p
sans inquiétude; j'espére que tout sera ach
vé & conclû avant la reception de celle-c
& que vous n'aurez qu'à la mettre, *inter*
perabundantes Cautelas, *quæ non nocent.*
vous recommande à la garde du Tout-Pu
sant, & je suis, &c.

A Mr. l'Ambaſſadeur P. DE GROOT.

A la Haye le 28. *Mai* 1669.

MONSIEUR,

Depuis ma derniére du 14. du courant, i reçû la votre du 8., du contenu de laellé je ferai uſage à l'avantage de l'Etat ns la Négociation qui eſt ſur le tapis pour gler les moyens d'éxécuter la Garantie qui paſſée; ainſi je vous ſuis très obligé des conſtances qu'elle renferme. Nous eſpéns d'avoir demain, ou après demain, une ouvelle Conférence ſur ce ſujet avec les inistres d'Angleterre & de Suède.

Le 22. de ce mois Meſſieurs de Rotterdam it notifié à l'Aſſemblée de Leurs N. & G. , que leurs Committans vous avoient é-Conſeiller Penſionnaire de leur Ville à la ace de Mr. *Gysbert Rudolfe van Niedeck*, ui le 15. de Mars a été nommé Conſeiller i Haut-Conſeil par Leurs N. & G. P., iant en même tems Leurs N. & G. P. d'avoir la bonté de vous diſpenſer de l'Ambaſde ordinaire à la Cour de France à laquelvous avez été déſigné par leur précédente éſolution, & d'obtenir en même tems de eurs HH. PP. qu'Elles vous éxemptent de et Emploi. Leurs N. & G. P. ont réſolu nanimement ſur cela ce que vous verrez ans l'Extrait ci-joint, que j'ai crû devoir ous envoyer. On n'a pas encore porté cette

te Résolution de Leurs N. & G. P. à l'A
semblée des Etats Généraux; ainsi, je fer
en sorte que cela soit au plûtôt, & d'obt
nir là aussi votre démission, persuadé q
vous préférerez cette Charge à une Amba
sade. Votre prompt retour fera un sensib
plaisir à celui qui est, &c.

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{1}{22}$ Mai 1669.

MONSIEUR

J'ai reçû par la derniére Poste une Lett
de Messieurs les Bourguemaîtres & Rége
de la Ville de Rotterdam, qui me notifie
qu'ils m'ont choisi pour remplir la place v
cante de Conseiller Pensionnaire de leur V
le, en me priant de l'accepter pour le bi
de cette Ville où j'ai reçû la naissance.

Vous pouvez juger quelle satisfaction c'
pour moi d'être ainsi considéré de ces M
sieurs au de-là de mon mérite; cependant,
me trouve dans une situation à ne pouv
leur faire réponse positive, non seuleme
parce que je ne veux pas suivre mon prop
jugement en choisissant entre l'Emploi q
j'ai & celui qu'on m'ofre; nous sommes to
jours fort préocupez sur nos propres intérê
& je suis résolu de me raporter au cons
que vous & mes autres Amis me donn
re

rez; mais auſſi, parce qu'il ne convient pas, que pendant que je ſuis employé ici par Leurs HH. PP., j'accepte un autre Emploi ſans leur en avoir donné avis, & avoir obtenu leur aprobation, ou il faudroit ſupoſer qu'on envoye ici un autre Ambaſſadeur, puis que je m'engagerois à accepter un autre Emploi. C'eſt pourquoi j'ai répondu à Meſſieurs de Rotterdam avec autant de civilité que de reconnoiſſance de la faveur qu'ils m'ont faite de penſer à moi; mais je ne me déclare point ſur l'acceptation de l'Emploi: & afin qu'ils ne le prennent pas en mauvaiſe part, je vous prie de leur faire comprendre que je n'ai pû faire autrement, ſans bleſſer le reſpect que je dois à Leurs HH. PP. qui ſont mes Committens, & à Leurs N. & G. P., qui, comme mes Souverains, m'ont pour ainſi dire, prêté aux Etats Généraux. Je trouve que les deux Emplois qu'on me propoſe méritent bien des conſidérations, que je pourai mieux vous expliquer de bouche que par écrit; mais je ne veux me réſoudre à rien ſans vous avoir conſulté & mes autres Amis. Je ne puis avoir une occaſion plus favorable que le changement de cette Ambaſſade en celle de France. J'aurois ſouhaité que Leurs HH. PP. euſſent pris cette Réſolution un peu plûtôt, non que j'aye aucune raiſon de me preſſer de partir d'ici, où j'ai reçû tant de marques d'eſtime & de civilité, que je ne dois pas me flater d'en recevoir autant ailleurs, mais parce que j'aurois eu occaſion de me défaire d'une Maiſon qui me coûte bon, & dont le Comte de Car-

lisle s'accommoderoit volontiers, si je re cevois bien-tôt une Résolution de Leur HH. PP. qui me mît en liberté de conclu re avec lui.

Je ne vous parlerai d'aucune affaire d'Eta parce que nous en attendons de plus nouvel les de la Haye que nous n'en pouvons dor ner d'ici, & que l'on est impatient d'aprer dre où l'on en est par raport à la conclusio de la Garantie, dont il seroit à souhaiter qu je pusse encore obtenir la Ratification avai de partir d'ici. Le Comte de Carlisle vit vec moi en fort bonne intelligence, & m'a assuré que les changemens arrivez Angleterre n'en causeront aucun qui pût tre avantageux à la France: il m'a dit au qu'en passant à Cel il avoit trouvé le D de ce nom & l'Evêque d'Osnabrug fort di posez à entrer dans la Triple Alliance, qu'il seroit à propos que Leurs HH. PP. travaillassent un peu de leur côté. Je vo dans une Lettre que Mr. *Joseph Coeyma* a écrite ici à Mr. *Jean de Geer* qu'il y parlé des Subsides que leurs HH. PP. pay ront à l'avenir tous les ans à cette Couro ne; quoi que je croye les effets de la Gara tie assez importans pour mériter qu'on paye de quelque Gratification; je ne p cependant me persuader que Leurs HH. P voulussent se presser de faire une déper qu'Elles pouroient éviter: c'est pourquoi dois vous dire, autant que je connois ce Régence, que lors que j'aurai le plaisir vous entretenir, je vous indiquerai un moy de parvenir plus au même but. Je suis, &

A Mr. le Conseiller Pensionnaire
JEAN DE WITT.

De Stokholm le $\frac{12}{29}$ Mai 1669.

MONSIEUR,

J'ai reçû par la derniére Poste votre Lettre du 14. du courant avec la Résolution de Leurs HH. PP. qui nomme Mr. *Heyns* pour aller à la Cour du Grand Duc de Moscovie: c'est un grand Voyage pour une Personne si foible, qui cependant ne fait aucune dificulté de l'entreprendre.

J'aprends avec beaucoup de plaisir, par votre Lettre, de quelle maniére l'affaire de la Garantie a enfin été heureusement terminée, & j'espére que l'argent du premier terme des Subsides se trouvera prêt à l'arrivée de la Ratification de cette Couronne qui peut partir par cette Poste. Discourant hier sur ce sujet avec Mr. *Steno Bielke* qui a été un des principaux Auteurs de cette affaire, son Excellence m'a dit, qu'on se flâtoit en France qu'on trouveroit bien le moyen d'éluder la force ou l'effet de cette Alliance; mais qu'il pouvoit m'assurer que ceux qui l'avoient poussée ici ne témoigneroient pas moins de vigueur lors qu'il s'agiroit de la maintenir.

Cette Alliance étant aussi avancée qu'elle est, j'employerai le reste du tems que j'ai à

être ici à recommander les prétentions que les Sujets de l'Etat ont sur cette Couronne; j'y ai toûjours eû la main ; mais je n'ai pas toûjours insisté également , dans la crainte que ces sollicitations qui ne sont pas toûjours agréables ne fissent tort aux affaires publiques.

Quant à l'Election que Mrs. de Rotterdam ont faite de ma Personne pour la Charge de Conseiller-Pensionnaire de leur Ville , je la trouve si obligeante & si avantageuse , que je ne puis assez leur en témoigner ma reconnoissance, ainsi que je vous l'ai déja marqué dans ma précédente; comme je ne puis m'engager à rien, selon mon devoir, je me flate que ces Messieurs ne le prendront pas de mauvaise part, jusqu'à mon retour , & que j'aye entendu ce que vous & mes autres Amis me conseillerez de faire. Je vous souhaite toute sorte de prospérité , & je suis, &c.

Fin des Lettres de Mr. P. de Groot.

TA

TABLE DES MATIERES.

A.

Arge

B.

 ter

de

Pro-

LL.

C.

Dun-

E.

F.

Fer-

Si-

Leur

G.

Guerre

H.

J. I.

K.

L.

Let-

M.

N.

O.

Om-

re

fe

T

T.

par

Scru-

W.

trement

Mi-

Fin de la Table.



